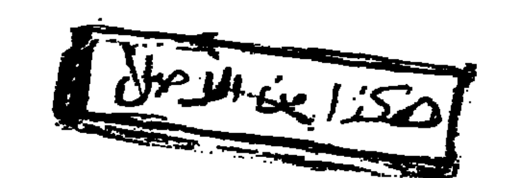


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15847 – 7 F — MARDI 9 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



François Mitterrand est mort

● L'ancien président de la République est décédé à Paris lundi 8 janvier à 8 h 30, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, des suites d'un cancer de la prostate ● « C'est une grande figure qui nous quitte », a déclaré M. Chirac. Le chef de l'Etat a salué un homme qui « a écrit une page importante de l'histoire de notre pays » ● « Nous devons être à la hauteur du bilan qu'il nous a laissé », a déclaré le porte-parole du Parti socialiste

FRANÇOIS MITTERRAND est mort lundi 8 janvier à 8 h 30 à Paris, à son domicile de l'avenue Frédéric-Le Play, dans le septième arrondissement. L'ancien chef de l'Etat, âgé de soixante-dix-neuf ans, était apparu particulièrement fatigué au cours des derniers jours, selon son entourage, mais son état n'avait pas entraîné d'hospitalisation. Sa mort est survenue lundi matin de façon subite. Il avait passé les fêtes de fin d'année en Haute-Egypte.

Jacques Chirac s'est rendu sur les lieux dès 10 heures, accompagné par le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. Revenu au palais de l'Elysée, il a annulé la cérémonie de voeux à la presse, prévue pour 11 heures. Il a fait la déclaration suivante aux journalistes présents : *« Le président François Mitterrand nous a quittés ce matin. Je viens de le saluer une dernière fois et j'ai présenté à sa famille mes condoléances et celles de la nation. »*

Le chef de l'Etat a ajouté que François Mitterrand avait *« écrit une page importante dans l'histoire de notre pays »*, en permettant *« aux alternances démocratiques »* de se faire dans *« la sérénité »*, en renforçant les solidarités et en faisant *« progresser la construction européenne »*. Il a ajouté que l'ancien chef de l'Etat avait *« assuré le bon fonctionnement* [des] *institutions »*. M. Chirac a aussi souligné *« le courage exceptionnel »* de son prédécesseur face à la maladie, concluant : *« C'est une grande figure qui nous quitte, et je le salue avec émotion et avec respect. »*

François Mitterrand souffrait depuis l'été 1992 d'un cancer de la prostate, qui avait nécessité une première intervention chirurgicale le 11 septembre. Une deuxième intervention avait été pratiquée le 18 juillet 1994 ; une troisième le 31 mai 1995, après qu'il avait quitté ses fonctions de président de la République.

Après l'annonce de son décès, plusieurs visiteurs se sont présentés avenue Frédéric-Le Play : Pierre Bergé, président de la maison de couture d'Yves Saint Laurent ; Robert Mitterrand, frère de l'ancien président ; Michel Charasse, ancien ministre délégué au budget ; Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée ; Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat. Jack Lang est arrivé sur place peu après. Lionel Jospin, qui se trouvait à Toulouse, devait regagner Paris en milieu de journée et faire une déclaration dans l'après-midi. François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré : *« Nous devons être à la hauteur du bilan qu'il nous a laissé. »* Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a déclaré : *« Ce qui s'impose à moi, c'est le souvenir de l'espoir populaire de 1981, même si je n'ai garde d'oublier la déception qui suivit. »*



Au mois de mars 1993, François Mitterrand au balcon de son bureau, donnant sur le jardin de l'Elysée, par Raymond Depardon de l'agence Magnum.

Lire notre cahier spécial

■ Un document confidentiel sur l'ARC

L'Inspection générale des affaires sociales avait attiré l'attention des pouvoirs publics, en 1990, dans une volumineuse note confidentielle, sur les activités de l'Association pour la recherche contre le cancer. p. 8 et 9

■ Les attentats en Corse

La multiplication des attentats accentue le débat sur le rôle de l'Etat dans l'île où le ministre de l'intérieur s'apprête à se rendre. p. 5

■ L'Asie dynamique

L'économie japonaise est en récession, mais 1995 confirme le dynamisme exceptionnel de l'Asie, notamment des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), et celui de la Chine. p. 2

■ Le virage des industries de services informatiques

La crise économique a révélé les faiblesses des sociétés de services françaises, qui sont entrées dans une phase de restructuration. p. 12

■ Toulouse reine du rugby

Le Stade toulousain, champion de France, a gagné, dimanche 7 janvier, contre les Gallois de Cardiff, la première Coupe d'Europe de rugby, une compétition qui était organisée sans les Anglais. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0109 - 7,00 F



Glassmann le football honnête

EN DÉNONÇANT la tentative de corruption organisée par les dirigeants de l'OM avant le match entre Valenciennes et Marseille du 20 mai 1993, le joueur de football valenciennois Jacques Glassmann pensait n'avoir rien fait qui mérite l'attention. Pourtant, cette attitude qu'il qualifie de *« normale »* a bouleversé sa vie en même temps qu'elle lançait les péripéties judiciaires de l'« affaire VA-OM ». Elle ne lui a valu que peu de gratitude et un honneur reconnu, le prix du *fair-play*, qui devait lui être remis, lundi 8 janvier à Milan, par la Fédération internationale de football.

Transformé en bouc émissaire dans des stades qui le conspuaient, Jacques Glassmann a dû subir l'ironie des autres acteurs de l'affaire. Jean-Pierre Bernès l'a surnommé « M. Propre », d'autres l'ont traité, avec un rictus mauvais, de « justicier ». Il n'a trouvé la tranquillité qu'en allant s'installer à la Réunion et en renonçant à sa carrière de footballeur professionnel. Il joue dans un modeste club de division d'honneur et entraîne l'équipe des cadets.

Lire page 14

Alain Juppé ou le pouvoir immobilisé

HUIT MOIS après l'entrée de l'un à l'Elysée, suivie par celle de l'autre à Matignon, Jacques Chirac et Alain Juppé sont dans une situation inédite. L'attente que fait naître toute élection présidentielle a été à ce point déçue qu'elle semble n'avoir jamais existé. La « guerre au chômage » qu'avaient déclarée le président de la République et le premier ministre a laissé place à la guerre aux déficits, dont une partie de la majorité se demande si elle ne risque pas d'étouffer une croissance économique déjà mal en point.

Un trouble profond s'est installé dans la relation entre les citoyens et le pouvoir : son détenteur principal a multiplié, tout au long de la première semaine de l'année, les appels au *« dialogue »* et à la *« concertation »*, lui qui avait fait de la cohésion sociale l'axe essentiel de sa campagne électorale.

Mieux : c'était précisément sur le reproche fait à Edouard Balladur d'être sourd aux attentes de la société que Jacques Chirac avait bâti sa victoire du premier tour face à l'ancien premier ministre. Or cette accusation de surdité a été renvoyée, sinon au chef de l'Etat, du moins à son premier ministre, par la crise sociale de décembre, révélatrice à la fois d'un état d'esprit – la crainte de l'avenir, l'absence de confiance en ceux qui sont chargés de le préparer – et de la méconnaissance, par les gouvernants, des points de blocage de la société.

A cet égard, le lancement du contrat de plan entre l'Etat et la SNCF est exemplaire. Il n'est pas un ministre qui ne se lamente, aujourd'hui, sur l'erreur qu'a représentée la tentative d'imposer ce projet à une entreprise dont le principal dirigeant n'était plus écouté par aucun de ses interlocuteurs syndicaux. Etait-il impossible au gouvernement de s'en aviser plus tôt ? De même, ne pouvait-il prévoir que la mise en cause des régimes de retraite des fonctionnaires et des agents des services publics ne serait pas acceptée par les uns, déjà braqués contre le gel de leurs traitements, ni par les autres, inquiets de l'ouverture de leurs entreprises à la concurrence européenne ?

Les carences du dialogue social, que Jacques Chirac s'est plu à relever au fil de ses voeux aux Français, le 31 décembre, puis devant ses interlocuteurs successivement reçus à l'Elysée, finissent par incomber au gouvernement, même s'il n'en est pas le premier responsable. Il lui appartenait en effet de les détecter et d'y remédier, au lieu de les aggraver par une tentative de passage en force.

La patience des usagers devant les grèves, alors qu'il espérait les rallier à sa cause, a été une déconvenue et une leçon : personne, ou presque, parmi ses partisans ne s'est précipité à son secours. Et si les sondages ont enregistré un léger regain de popularité pour le président de la République et pour le premier ministre parmi les électeurs de droite, partisans de la fermeté face aux syndicats, ce frémissement a été vite annulé par le « sommet social » du 21 décembre, ressenti de ce côté-là comme venant couronner l'échec du gouvernement.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 11

Nestlé dans les meubles de Menier

GIGANTESQUES TOURS à Jérusalem, reconstruction de l'Opéra de Barcelone, intallation de Nestlé-France à Noisiel (Seine-et-Marne), dans les anciennes chocolateries Menier : trois manières de s'interroger sur les rapports entre l'architecture contemporaine et la préservation du patrimoine. *Lire pages 18 et 19*

En raison du décès de François Mitterrand, les pages « Finances et Marchés » ont été supprimées.

CROISSANCE Les économies d'Asie ont dans l'ensemble manifesté, une nouvelle fois, leur exceptionnel dynamisme en 1995, au point que le Japon, en récession depuis plus de trois ans, fait désormais figure de malade du continent. ● TROIS PÔLES émergent de l'ensemble : la Chine ; les quatre « dragons » (Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour); l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont le décollage date de 1986 et dont le dynamisme a été, l'an dernier, le plus marqué de la planète. Ce dynamisme de l'Asean cache des disparités entre les « nouveaux tigres » (Malaisie, Thaïlande et, avec des retards, Indonésie et Philippines) et le nouveau venu qu'est le Vietnam. ● LA CHINE, notamment celle du Sud, en dépit de très graves problèmes sociaux, demeure favorite des investisseurs étrangers, malgré le ralentissement voulu par le régime pour lutter contre l'inflation.

L'Asie confirme sa vitalité économique, la plus dynamique du monde

En dépit d'un ralentissement en 1995, les trois pôles émergents du continent, la Chine, les quatre « dragons » et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), connaissent une croissance très supérieure à celle du reste de la planète

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Hautes de 450 mètres, les silhouettes de tours jumelles de bureaux, dont la construction s'achève, dominent déjà l'horizon de Kuala Lumpur, la capitale malaisienne. Quant aux officiels vietnamiens, ayant mieux pris la mesure des faiblesses de leur système bancaire et financier, ils n'osent plus avancer la date de l'ouverture d'un premier marché boursier à Ho Chi Minh-Ville. Mais ni les grandioses projets des uns ni les prudences des autres n'oblitèrent une évidence : en 1995, le taux de croissance a été de 8,6 % en Malaisie et de 9,3 % au Vietnam.

On peut en dire autant des autres économies de la région. En dépit de pénuries de riz et d'une criminalité inquiétante, la reprise amorcée aux Philippines en 1994 (4,3 %) s'est consolidée en 1995 (5 %). A Singapour, un « atterrissage » en douceur s'est amorcé, avec un taux de croissance de 8,3 % en 1995, au lieu de 10,1 % l'année précédente. De désastreuses inondations en Thaïlande n'ont eu qu'une légère incidence sur l'expansion (8,3 % au lieu des 8,6 % prévus). Un flot continu d'investissements étrangers a contribué à nourrir une forte croissance en Indonésie (7,3 %). La Birmanie elle-même tire quelques dividendes d'un premier afflux de capitaux étrangers, avec un taux d'expansion situé dans une fourchette de 7 % à 8 % en 1995, au lieu de 5,9 % en 1994.

L'Asie du Sud-Est demeure donc la région la plus dynamique du monde. Pour s'être déjà un peu égarés à plusieurs reprises, les experts se basardent moins à prévoir un ralentissement de cette forte expansion économique d'ici à la fin du siècle.

La stabilité politique est largement le fruit d'un exceptionnel dynamisme économique drainé, en grande partie, par des exportations

La raison est évidente : drainées par les économies plus avancées d'Extrême-Orient, les économies émergentes de la région n'ont pas encore fait le tour de leur potentiel. Même lorsque l'une des locomotives du « miracle » de l'Est asiatique, le Japon, marque à tout le moins une pose, les autres – Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour – ainsi que certaines régions de Chine, assurent le relais, alors que de derniers wagons, tel le Vietnam, ne font que s'ébranler.

Lors d'un séminaire, à la fin de 1995, à Bangkok, Kenneth Courtis, stratège de la Deustche Bank pour la région, a estimé que, sur *« les 50 à 55 milliards de dollars que le Japon devra investir en Asie en 1996, de 20 à 25 le seront en Asie du Sud-Est »*. Pour étayer cette prévision, il a rappelé qu'au cours des quatre mois précédents, en dépit de la stagnation et de l'existence de *« 700 milliards de dollars de mauvaises dettes »*, le Japon avait représenté *« 60% des exportations mondiales de capitaux »*. Le mouvement de délocalisation amorcé, l'an dernier, avec la forte appréciation du yen ne s'est pas démenti depuis lors, encourageant une nouvelle vague d'investissements nippons en Asie du Sud-Est.

En outre, l'amorce d'une zone de libre-échange de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui groupe déjà sept des dix Etats de la région, a tendance à renforcer le courant d'investissements étrangers. Même si l'Asean Free Trade Area (AFTA) ne se réalise pas en l'an 2003 comme annoncé, personne ne veut manquer le coche. Européens et Américains veulent aussi disposer d'une « niche » plus spacieuse à l'intérieur de la zone, au cas où cette dernière ne serait pas ouverte sur le reste du monde.

En effet, l'Asie du Sud-Est a beau conserver un pied dans le tiers-monde, avec ses vastes poches de pauvreté, surtout en secteur rural, elle n'en représente pas moins un potentiel de près d'un demi-milliard de consommateurs, dont une bonne vingtaine de millions disposent déjà d'un niveau de vie équivalent à celui de l'Europe de l'Ouest. Exemple d'infiltration sur le marché régional : General Motors s'apprête à investir 1 milliard de dollars aux Philippines ou en Thaïlande dans une usine d'assemblage de véhicules. Les grands constructeurs américains s'étaient, en effet, retirés de la région dans les années 70, n'ayant pas prévu l'explosion qui s'est produite depuis lors.

En 1995, les économies émergentes d'Asie du Sud-Est, menacées par une inévitable surchauffe après des années de rapide expansion, se sont surtout efforcées d'enrayer une relance de l'inflation liée, au moins en partie, à des déficits croissants des balances des paiements (Malaisie, Thaïlande, Indonésie) ou à un déficit budgétaire (Vietnam). Mais si le phénomène persiste, l'inflation a été, en règle générale, bridée : 8,% en Indonésie (9,2 % en 1994), 5,6 % en Thaïlande (5,1 %), 14,7 % au Vietnam (9,9 %), 3,5 % en Malaisie (3,7 %), 8,5 % aux Philippines (9 %). Singapour (1,9 %) constitue un cas à part.

Chaque économie a ses problèmes spécifiques. Le plein emploi en Malaisie, où les cadres qualifiés font en outre défaut, contribue à relever rapidement le coût de la main d'œuvre. Autre « bébé tigre », la Thaïlande fait face à plusieurs goulets d'étranglement : retard de certaines infrastructures de communications, encombrements de Bangkok, manque de cadres supérieurs. Mais ces économies émergentes ont néanmoins choisi de suivre un rythme rapide de développement, un taux de croissance de 8 % étant souvent cité comme optimal.

C'est, en tout cas, l'avis de Nimit Nontapunthawat, vice-président exécutif de la Bangkok Bank, qui a encore estimé, à la fin de décembre, que la solution était souvent, contrairement à ce qui se passe ailleurs, *« de freiner, non d'accélérer »*. Dans le cas de la Thaïlande, un taux de 8 % est *« viable »*, a-t-il dit, alors qu'un taux de 9 % serait trop fort, et qu'un taux de 7 % serait insuffisant pour des raisons *« politiques, sociales et économiques »* : les tensions seraient alors telles – crédit à la consommation, marché du travail – que les problèmes sociaux pourraient affecter un équilibre politique déjà précaire. La stabilité politique, en Asie du Sud-Est en général, est en effet largement le fruit d'un exceptionnel dynamisme économique drainé, en grande partie, par des exportations.

Cependant, les succès ne se démentent pas. En 1970, les exportations de la Malaisie s'étaient élevées à 4 milliards de dollars, dont 15 % seulement de produits manufacturés. En 1994, ces derniers ont représenté 78 % des 153 milliards d'exportations de cette fédération. L'Indonésie, quant à elle, a aussi réussi à diversifier ses exportations : les produits pétroliers représentent moins de la moitié des exportations, au lieu de 80 % à la fin des années 70. Les exportations de la Thaïlande sont supérieures, pour leur part, à celles de l'Inde.

En outre, par le biais de leurs communautés d'origine chinoise, qui demeurent le principal moteur de leur vitalité, les économies de l'Asie du Sud-Est ont notamment investi plus d'une dizaine de milliards de dollars en Chine, ces dernières années, et ce mouvement ne fait que s'accentuer. Cette projection vers l'extérieur souligne non une volonté de placer des capitaux hors zone mais celle de conquérir des marchés jugés accessibles et à forts profits. Elle contribue, en outre, à souligner l'interdépendance entre les « ténors » d'Extrême-Orient et les économies émergentes de l'Asie du Sud-Est.

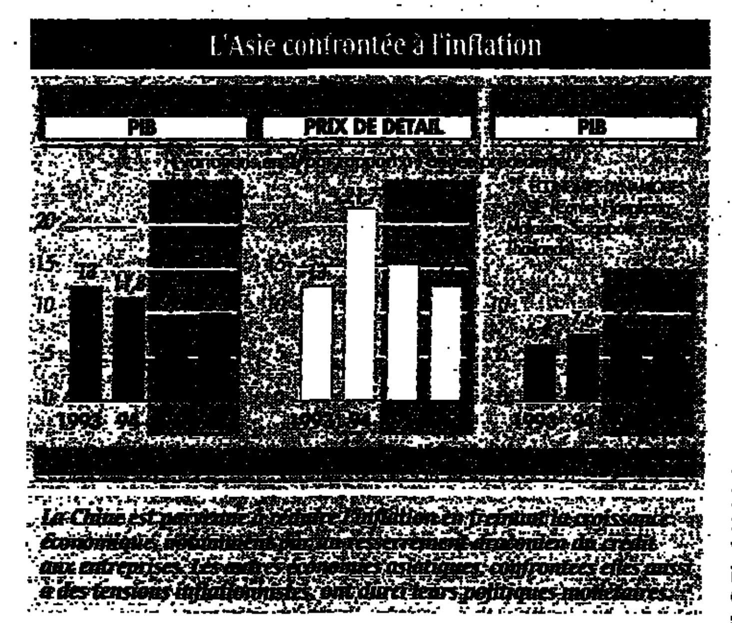
Jean-Claude Pomonti

La Chine s'efforce de contenir la surchauffe de son économie

PÉKIN
de notre correspondant

Pour la première fois, s'il faut en croire les statistiques officielles, la Chine a réussi, en 1995, à respecter deux des principaux objectifs qu'elle avait assignés à son économie : ralentir une croissance qui menace cycliquement de s'emballer, et réduire une inflation politiquement dangereuse en recourant notamment à une politique de contrôle des prix. Les autorités ont quelque peu plastronné en annonçant que les estimations initiales, pour l'année écoulée, faisaient apparaître un taux de croissance de 10,2 % du produit intérieur brut (PIB), qui frise désormais les 700 milliards de dollars, en baisse de 1,6 % par rapport à 1994, et que cette croissance malgré tout respectable avait été réalisée *« sans être accompagnée d'une inflation galopante comme dans les années précédentes »* puisque le taux moyen de celle-ci, toutes provinces confondues, était de 14,8 %, soit juste en dessous des 15 % auxquels s'était engagé le premier ministre Li Peng.

Ces résultats tendraient à montrer que l'économie chinoise commence à s'arracher à un cercle vicieux dans lequel alternaient périodes de surchauffe et coups de freins brutaux imposés par le gouvernement pour des raisons essentiellement politiques : l'inflation, phénomène par définition contradictoire avec le dogme socialiste encore en vigueur, est l'un des maux que craint le plus l'oligarchie pékinoise en raison de son potentiel déstabilisateur. Jusqu'à récemment, elle ne disposait pas pour la maîtriser d'autre méthode que d'imposer un ralentissement de la croissance, en resserrant notamment le crédit. Les circonstances politiques font qu'aujourd'hui cette méthode est d'un emploi plus que délicat, le gouvernement étant condamné à garantir une croissance soutenue s'il veut s'assurer la paix sociale.



La Chine est parvenue à réduire l'inflation en freinant la croissance économique, notamment par un resserrement drastique du crédit aux entreprises. Les autres économies asiatiques, confrontées elles aussi à des tensions inflationnistes, ont durci leurs politiques monétaires.

MESURES ARTIFICIELLES

Mais de l'avis de bien des économistes, y compris chinois, les chiffres qui permettent de prétendre au succès, cachent des problèmes fondamentaux auxquels le gouvernement ne s'est guère attaqué. D'abord, sont-ils crédibles? L'outil statistique chinois est extrêmement approximatif de l'aveu même de ses utilisateurs. Il ne faut pas oublier que la science statistique avait été totalement abandonnée jusqu'à la fin des années 70 par le gouvernement et qu'elle se heurte aujourd'hui à un obstacle majeur dans la propension des administrations locales à altérer les résultats en fonction de leurs besoins. Des statisticiens reconnaissent que les données sur lesquelles ils travaillent, représentent au mieux une *« moyenne plausible »* entre des chiffres délibérément établis à la hausse et d'autres volontairement fixés à la baisse...

RISQUES SOCIAUX

En outre, la bataille contre l'inflation est menée à l'aide de mesures artificielles : contrôles des prix d'achat de la production agricole ou subventions à l'alimentation en milieu urbain, qui ne vont nullement dans le sens de l'ouverture du marché et coûtent cher à l'Etat. Au demeurant, l'inflation mesurée à l'échelle nationale est une donnée abstraite qui ne rend pas compte des disparités entre campagnes et villes, qui se mesurent généralement dans un rapport de 1 à 2. Or, c'est bien dans les villes que le gouvernement redoute le plus la pression inflationniste du fait du mécontentement social qu'elle peut fédérer.

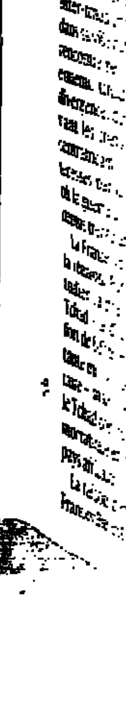
S'y ajoutent les facteurs traditionnels de l'inflation chinoise, notamment le déficit constant du secteur industriel public, maintenu de plus en plus difficilement à flot par le gouvernement. Près d'un tiers des entreprises de ce secteur ont cessé partiellement ou complètement de produire. Près de la moitié sont dans le rouge. Dans certaines régions pourtant fortement subventionnées, comme le nord-est, ce chiffre atteindrait 70 % des entreprises. Les dettes mutuelles contractées par ces firmes – dont les employés, n'étant plus payés de manière régulière, sont contraints de subvenir à leurs besoins par des « petits boulots » de vendeurs – s'élèveraient à près de 100 milliards de dollars, soit plus de cinq fois le montant de 1994.

Pour autant, les autorités ont du mal à freiner les investissements de base dans ce secteur, alors même que la productivité de l'ensemble continue de baisser, à en croire les chiffres officiels. Elle était mesurée à moins 10 % sur les huit premiers mois de 1995, soit plus de 1 % de réduction par rapport à la même période l'année précédente. Face à de tels chiffres, la science économique redevient naturellement incertaine : les optimistes assurent que le secteur public, sous la pression des réalités, va être contraint de se réformer sans attendre les mots d'ordre des dirigeants politiques. Les pessimistes prévoient un relâchement du crédit décidé par le pouvoir pour éviter l'asphyxie industrielle et les risques de débordements sociaux.

Autant de possibilités devant lesquelles les expérimentations timides du pouvoir en matière de refonte du secteur public – portant sur un petit millier d'entreprises – paraissent, au mieux, singulièrement timorées.

Francis Deron

■ **Les échanges commerciaux entre la Chine et Taïwan** ont progressé de plus de 10 % en 1995, a indiqué, lundi 8 janvier, l'agence Chine Nouvelle, malgré l'accroissement de la tension entre les deux rives du détroit de Formose, au printemps. Le volume total du commerce a atteint 18 milliards de dollars au lieu de 16,33 milliards en 1994.



Une chaîne de télévision britannique dénonce les orphelinats « mouroirs » de Shanghaï

LONDRES
de notre correspondant

On connaissait déjà en Chine les usines à la Dickens. Voici désormais que l'on y découvre des orphelinats à la Ceausescu, des mouroirs à enfants abandonnés. C'est du moins ce que montre un documentaire que devrait diffuser, mardi 9 janvier, la chaîne privée britannique Channel 4 et auquel la presse dominicale consacre une large place. Le moment ne pouvait être plus mal choisi pour Londres comme pour Pékin, alors que le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, visite Hongkong et la capitale chinoise pour tenter d'apaiser les divergences sur la restitution de la colonie britannique à Pékin.

L'enquête de Channel 4, appuyée sur un rapport de l'organisation humanitaire américaine Human Rights Watch et le témoignage d'un médecin de l'Institut de Shanghaï pour le bien-être des enfants a de quoi faire frémir. Avant même d'avoir vu le documentaire, les officiels chinois l'ont dénoncé comme faux, et ont demandé l'interdiction de ce qui menace de devenir un « poison » dans les relations sino-britanniques.

« Retour aux chambres de la mort » fait suite à une émission diffusée en juin. Le docteur Zhang Shuyun, qui a quitté son pays l'an dernier, y raconte, photos d'enfants-squelettes semblant sortir de camps de concentration à l'appui, le sort de nombreux petits pensionnaires : ainsi Jiang Xun, mort de faim à onze ans, attaché à son lit, ou Zeng Yuan, admise, le 30 novembre 1991, à l'Institut alors qu'elle avait cinq semaines et pesait 4,5 kilos.

Trois jours plus tard, un docteur la diagnostiquait *« apathique »* et *« souffrant de malnutrition au second degré »*. Le 12 décembre, son pouls était *« bas et faible »* et *« ses intestins étaient visibles à travers la peau de son abdomen »*. Le 13, *« la graisse sous-cutanée avait disparu »* et un médecin-chef demandait que l'on *« prenne les mesures adéquates aux symptômes »*. Elle mourait le 29, officiellement de *« malformation congénitale au cerveau »*.

OBSESSION EUGÉNISTE

Une *« solution sommaire »* du même genre a été appliquée à de nombreux autres enfants, attachés à leur lit où à des chaises avec pot de chambre, laissés dévêtus en plein hiver, à peine ou pas nourris. Environ 50 % des enfants admis dans l'Institut seraient morts entre 1986 et 1992 – 1 857 sur 3 210 en 1989 –, abandonnés dans des *« chambres pour attendre la mort »*. Ils étaient parfois maltraités, mordus par des rats, affamés, comme la petite Sun Zhi, qui *« tentait de mâcher la peau de ses mains »*, selon le docteur Zhang. Seuls ont survécu les plus solides ou les plus chanceux, ceux qui n'étaient pas handicapés ou tout simplement *« difficiles »*, ceux qui étaient adoptables par des Occidentaux.

Human Rights Watch, citant des documents officiels sortis de Chine, parle d'orphelinats urbains où le taux de mortalité serait de 90 %. Elle y voit un système *« opérant à peu près comme une chaîne d'élimination d'orphelins non désirés »*. Même s'il est vrai qu'il est plus difficile d'être orphelin en Chine que partout ailleurs, encore plus si l'on est une fille ou handicapé, même si l'on continue de tuer à la naissance des bébés filles et de pratiquer l'avortement forcé du second enfant, ces informations paraissent stupéfiantes dans ce pays de l'« enfant-roi ». Surtout si l'on sait que la situation sanitaire est meilleure dans les villes que dans les campagnes et que, selon un expert international que nous avons interrogé, le taux de mortalité infantile à Shanghaï est le plus bas du pays.

Peut-être doit-on un tel état de fait à l'obsession eugéniste des autorités chinoises, qui a conduit à adopter des textes ordonnant entre autres l'avortement forcé de handicapées physiques ou de personnes souffrant de troubles mentaux, voire de tuberculeuses. La province du Sichuan a ainsi promulgué, en 1987, une loi *« pour avoir des bébés en meilleure santé et plus intelligents (...) et élever la qualité de la race chinoise »*.

Il est aussi difficile pour Pékin, si sensible à son image et à ses succès économiques, de devoir reconnaître que ses orphelins ne sont guère mieux traités que ceux d'URSS sous Staline et Brejnev ou que ceux de la Roumanie de Ceausescu. Les autorités – comme le maire de Shanghaï, membre du bureau politique du Parti communiste et vice-premier ministre, Wu Bangguo, mis en cause dans cette émission – ont beau avoir fait le ménage depuis lors à l'Institut de Shanghaï, enterré les rapports critiques, déplacé un directeur accusé de viol et de concussion, il est difficile de faire disparaître tant de témoignages accablants. C'est dire le cas que fait la Chine de la Charte sur les droits de l'enfant, qu'elle a ratifiée en 1991.

Patrice de Beer



L'assassinat de Yehia Ayache perturbe le processus électoral palestinien

100 000 personnes ont assisté aux funérailles de l'artificier du Hamas

La mort de l'artificier du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Yehia Ayache, tué, vendredi 5 janvier, dans l'explosion d'un téléphone portable piégé par les services secrets israéliens, contraint Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, à louvoyer entre le Hamas, qui crie vengeance, et l'Etat juif.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« La liquidation de Yehia Ayache est malvenue. Elle risque de renforcer le Hamas, d'entraîner des représailles, de compromettre le processus électoral dans les territoires. Pourtant, elle s'imposait. Un Etat ne peut se permettre de laisser impuni un homme responsable de la mort de dizaines de ses citoyens et qui est perçu par son peuple comme un héros. » L'éditorialiste du quotidien *Maariv* reflète assez fidèlement le climat créé en Israël par l'assassinat de *« l'ingénieur »*, l'artificier du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Aucun Israélien ne pleure sa mort, mais la plupart redoutent une vengeance.



Dans cette optique, le gouvernement a ordonné le bouclage des territoires palestiniens et le renforcement des patrouilles, notamment le long de la « ligne verte », alors que des centaines d'agents de sécurité ont pris place dans les autobus, principales cibles des kamikazes bardés des explosifs fabriqués par Ayache. Si un attentat était perpétré dans les prochains jours, comme l'affirment des responsables israéliens de la sécurité, il viendrait briser une trêve de cinq mois.

« VENGEANCE FOUDROYANTE »

Depuis le 5 janvier, jour de l'assassinat, le Hamas appelle à une *« vengeance foudroyante »*. D'aucuns doutent cependant qu'il prenne le risque d'être perçu par les Palestiniens comme celui qui a saboté les élections du 20 janvier – auxquelles il ne participe pas – et empêché l'armée israélienne de continuer son redéploiement en Cisjordanie. Le Hamas avait en effet conclu, deux semaines plus tôt, au Caire, un « arrangement » avec l'Autorité palestinienne, aux termes duquel les intégristes s'engageaient à ne pas attaquer des objectifs israéliens avant les élections.

Yasser Arafat, qui ne souhaite pas une interruption du processus électoral – qui serait imposée par Israël en cas d'attentat de grande envergure –, louvoie entre les positions du Hamas et celles de l'Etat juif. Après s'être rendu auprès de l'un des porte-parole du mouvement intégriste, dès vendredi, pour lui présenter ses condoléances, il est retourné, dimanche, se recueillir sous la tente dressée à Gaza-ville pour accueillir les proches et les sympathisants d'Ayache en deuil, après les funérailles qui ont rassemblé plus de 100 000 personnes. Dans le même temps, il s'est gardé de condamner fermement les dirigeants israéliens. *« Nous sommes engagés vis-à-vis du processus de paix*, a-t-il déclaré, *et nous demandons à notre partenaire d'en faire autant, non pas d'aller tuer le martyr Ayache sur le sol palestinien de Gaza. »*

Les derniers détails de l'assassinat de *« l'ingénieur »* fournis par des Palestiniens révèlent la grande liberté de manoeuvre dont disposent toujours les agents du Shin Beth à l'intérieur des territoires sous contrôle palestinien. Oussama Hamad, ancien camarade d'université d'Ayache, a raconté que c'est son oncle qui a remis le téléphone portable piégé à l'artificier du Hamas. Il aurait, depuis lors, pris la fuite aux Etats-Unis. *« Jeudi soir, le père de Yehia avait fait prévenir son fils par un proche qu'il l'appellerait à Beit Lahiya* [le village où il se cachait], *le lendemain matin »*, explique Oussama Hamad. C'est le lendemain que retentit la sonnerie fatale. – *(Intérim.)*

L'élection présidentielle au Guatemala est remportée par Alvaro Arzu

Le candidat de la « droite progressiste », qui a battu Alfonso Portillo dans un scrutin marqué par une forte abstention, veut combattre la corruption et l'impunité dont elle bénéficie

CIUDAD DE GUATEMALA
de notre envoyé spécial

Selon les résultats préliminaires portant sur 83 % des bureaux de vote, le candidat du Parti pour l'avancement national (PAN), Alvaro Arzu, a remporté, dimanche 7 janvier, le second tour de l'élection présidentielle avec 52,33 % des suffrages exprimés. Son adversaire du Front républicain guatémaltèque (FRG), Alfonso Portillo, obtient 47,67 % des voix. L'abstention atteint 62 % à l'échelle nationale et plus de 70 % dans certains départements.

Le second tour a confirmé la division du Guatemala en deux entités politiques : la capitale a voté à près de 68 % pour le candidat de la « droite progressiste », représentée par le candidat du PAN, tandis que la province, très majoritairement indigène, s'est prononcée pour le FRG, la formation populiste dirigée par le général Efrain Rios Montt, considéré comme le principal responsable des massacres commis par l'armée au début des années 80 dans le cadre de la lutte contre la guérilla.

Sa candidature à l'élection présidentielle ayant été rejetée par la Cour constitutionnelle pour sa participation au coup d'Etat de 1982, le général Rios Montt avait été contraint de désigner un homme de paille pour le remplacer. Le slogan de la campagne du FRG ne pouvait être plus clair : *« Portillo à la présidence, Rios Montt au pouvoir ! »* Le candidat du FRG était fier de reconnaître qu'il s'était inspiré du mot d'ordre des péronistes argentins au début des années 70 (*« Campora à la présidence, Peron au pouvoir »*). Alfonso Portillo s'était engagé à confier à son mentor la responsabilité de la sécurité, principale préoccupation des Guatémaltèques, qui sont confrontés à une violence généralisée.

Au cours de ce week-end électoral, quatre dirigeants politiques ou syndicaux ont été tués. Deux d'entre eux, leaders de la gauche, ont été assassinés de façon particulièrement barbare dans le département du Quiché (nord du pays) : Miguel Us Mejia, âgé de trente-deux ans, a reçu vingt-huit coups de couteau, et son épouse Lucia Tiu Tum, âgée de trente ans et enceinte de huit mois, a été tuée d'une balle de pistolet dans le cœur. Ils ont été victimes d'un mystérieux groupe armé. Le procureur pour les droits de l'homme, Mario Laguardia, a attribué ces meurtres et ceux de José Godoy et Roberto Franco, deux syndicalistes, à *« des groupes opposés à la démocratisation du pays et favorables au retour d'un régime autoritaire »*.

« LE MOINDRE MAL »

Les Indiens (60 % des dix millions d'habitants du pays) ont-ils voté pour leur bourreau ? Contrairement à une idée largement répandue à l'étranger, le général Rios Montt est populaire dans les départements où l'armée détruisit des dizaines de villages pour repousser les guérilleros de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) vers les zones difficiles d'accès près de la frontière mexicaine. La gauche, principale victime de la répression des années 80, a adopté une attitude ambiguë au cours de la campagne électorale : le Front démocratique nouveau Guatemala (FDNG), qui aura six députés au Congrès – la gauche n'avait pas de représentation parlementaire depuis 1954 – a invité ses partisans à voter pour le candidat présidentiel de leur choix.

Alors que les dirigeants de certaines organisations populaires, y compris Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix en 1992, lançaient des mises en garde contre le retour au pouvoir d'un homme du passé, d'autres travaillaient en sous-main pour favoriser la victoire du FRG et *« aggraver ainsi les contradictions »*. *« Cela revenait à préconiser la solution du pire »*, déplore un député du FDNG, Nineth Montenegro, qui dirige une des organisations des droits de l'homme les plus combatives, le Groupe d'appui mutuel (GAM). *« On ne peut pas oublier les atrocités commises par Rios Montt*, ajoute-t-elle. *Les deux candidats sont partisans d'une politique économique néolibérale, mais Arzu représente le moindre mal : Rios Montt dirige une organisation néofasciste. »*

Outre la lutte contre la corruption et l'impunité, qui seront deux de ses priorités, Alvaro Arzu s'est engagé à appuyer les petites et moyennes entreprises, considérées comme le moteur du développement économique dans un pays où plus de 80 % de la population vit dans la pauvreté. Démentant les rumeurs sur la privatisation des hôpitaux et des écoles, il s'est prononcé en faveur de la vente au secteur privé de certains actifs de l'Etat en fonction de critères purement économiques. *« Les sociétés publiques ne sont pas nécessairement inefficaces et le secteur privé n'est pas toujours efficace »*, a-t-il déclaré à propos des projets de privatisation du téléphone et de l'électricité.

Pour construire un « pays meilleur », comme il s'est engagé à le faire, le nouveau président devra cependant mener à leur terme les négociations de paix avec la guérilla, qui ont enregistré des progrès importants au cours des derniers mois. Simultanément, il sera confronté, comme ses prédécesseurs, au problème de l'épuration de l'armée, qui représente encore le véritable pouvoir au Guatemala.

Bertrand de la Grange

Les Etats-Unis vont fournir des bombardiers et des chars à la Jordanie

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Un an et demi après la signature du traité de paix avec Israël, la Jordanie va enfin recevoir les armes américaines qu'elle sollicitait, sans succès, depuis de nombreuses années. En visite, dimanche 7 janvier, à Amman, le secrétaire américain à la défense, William Perry, a annoncé la fourniture prochaine au royaume hachémite de seize chasseurs-bombardiers F16 et de chars M60 modernisés, ainsi que la mise à niveau de ceux que le pays possède déjà.

Les détails du financement de ce programme, qui prévoit aussi la fourniture de pièces détachées, un soutien logistique et l'entraînement de personnels, seront mis au point lors d'une visite qu'une délégation jordanienne fera, la semaine prochaine, aux Etats-Unis. Selon M. Perry, l'achat de ces armes, qui proviennent des surplus américains et ne représentent donc pas le dernier cri de la technologie, pourrait être financé par le recours au budget de l'aide militaire américaine.

« La Jordanie est un pays ami et allié des Etats-Unis », a affirmé M. Perry, lors d'une conférence de presse commune avec le roi Hussein. *« Nous considérons la Jordanie comme un pilier pour la sécurité de la région »*, a-t-il ajouté. Le roi Hussein, qui a déclaré avoir accepté avec gratitude la proposition américaine, a souligné que la modernisation de l'armée était menée dans un but défensif. *« Nous avons toujours été contre l'usage de la force*, a-t-il dit, *et nos armes sont utilisées pour assurer notre défense. »*

« UNE VRAIE PAIX »

Depuis la signature de la paix avec Israël, les Etats-Unis s'étaient engagés, à plusieurs reprises, à contribuer à la sécurité de la Jordanie et à assurer ses besoins en armement. L'armée de l'air n'est équipée, pour le moment, que d'une soixantaine de chasseurs F4 et F5 de fabrication américaine et de trente et un Mirage F1 de fabrication française.

Le contrat avec les Etats-Unis pourrait impliquer Israël, qui serait notamment sollicité pour la remise à niveau des chasseurs F16. Depuis la signature du traité de paix, les responsables militaires jordaniens et israéliens se sont rencontrés à plusieurs reprises, et le directeur général du ministère israélien de la défense, le général David Ivry, avait évoqué une coopération militaire entre les deux pays, le 27 décembre, lors d'une visite à Amman.

« Il n'y a pas de limites à la coopération entre nous, maintenant qu'il y a une vraie paix », avait-il notamment déclaré. *« Les Jordaniens savent que le général Ivry travaille sans relâche* [auprès des Américains] *sur la question de l'aide à leur armée »*, écrivait récemment le chroniqueur militaire du quotidien israélien *Haaretz*, Zeev Schiff, dans un article intitulé « La contribution israélienne à l'armée jordanienne ».

La Jordanie a signé avec la France, le 2 décembre 1995, à l'occasion d'une visite du ministre de la défense, Charles Millon, un accord de coopération militaire, qui prévoit, entre autres, l'organisation d'exercices conjoints, notamment pour les unités d'élite de l'armée de terre. La France participe d'autre part à l'entretien des Mirage F1 de l'armée jordanienne, qui avait annulé, en août 1991, en raison d'une crise financière, un contrat d'achat de vingt Mirage 2000.

Françoise Chipaux

Un « Monsieur propre »

CIUDAD DE GUATEMALA
de notre envoyé spécial

« Je n'ai pas de sang sur les mains, et on ne peut pas m'accuser de corruption » : Alvaro Arzu a martelé cette phrase tout au long de sa campagne pour marquer sa « différence », dans un pays où le pouvoir est encore considéré comme un butin, source de tous les privilèges pour les « amis » du président. *« La loi doit être la même pour tous*, répète-t-il dans toutes ses interventions. *C'est la seule façon d'en finir avec l'impunité généralisée, au sein de l'administration publique et des forces de sécurité notamment. »*



PORTRAIT

Pour preuve de son intégrité, cet avocat de quarante-neuf ans, petit-fils d'immigrés basque et russe, père de sept enfants et catholique pratiquant (mère Teresa de Calcuta lui a envoyé ses *« vœux de succès »* la veille du scrutin) n'a eu de cesse d'évoquer son bilan à la mairie de la capitale, qu'il a dirigée de 1986 à 1990. *« Lorsque j'ai pris mes fonctions*, dit-il, *la municipalité était considérée comme l'institution la plus corrompue du pays. Cinq ans plus tard, nous avions totalement éliminé la corruption, à l'exception peut-être de celle de quelques petits fonctionnaires. Désormais, les ressources de la capitale sont administrées en toute honnêteté. Il faut d'abord attaquer la corruption au plus haut niveau et c'est ce que nous allons faire au sein de l'administration, y compris pour l'armée, sans pour autant déclencher une chasse aux sorcières. »*

Le message n'est certes pas nouveau et les Guatémaltèques sont sceptiques. *« A la mairie, il a surtout travaillé pour les quartiers riches et il n'a rien fait pour les pauvres »*, se plaignent les résidents des quartiers modestes d'une capitale surpeuplée et anarchique. La gauche considère cet homme au physique anglo-saxon comme *« le représentant du capital »* : elle affirme qu'il appartient à *« l'une des vingt familles les plus riches de l'oligarchie guatémaltèque »*, de celles qui *« exploitent la majorité indigène du pays depuis plus de cinq cents ans »*.

« Faux », rétorque Alvaro Arzu qui a rompu depuis longtemps avec le parti de l'oligarchie, le Mouvement de libération nationale (MLN). *« Je fais partie de la classe moyenne aisée, grâce à quelques investissements dans l'agriculture, notamment dans la canne à sucre »*, affirme-t-il. A ceux qui lui reprochent d'avoir accepté la direction de l'Institut guatémaltèque du tourisme à l'époque où le pays était soumis à la dictature du général Romeo Lucas, entre 1978 et 1982, il répond qu'il avait été nommé à ce poste à l'initiative du secteur privé. Elu maire de la capitale pour la première fois en 1982, il refuse d'assumer ses fonctions à la suite du coup d'Etat qui porte le général Rios Montt au pouvoir.

Trois ans plus tard, il remporte de nouveau les élections municipales avec l'appui de sa nouvelle formation, le Parti pour l'avancement national (PAN), qui préconise une *« économie sociale de marché »* et la suppression des monopoles.

En 1990, il est éliminé au premier tour de l'élection présidentielle, mais le vainqueur, Jorge Serrano, lui donne le portefeuille des relations extérieures. Il démissionne neuf mois plus tard à la suite d'un cafouillage à propos d'un conflit territorial entre le Guatemala et le petit Etat du Bélize. Son passage par l'administration publique lui vaut quelques solides inimitiés. *« Autoritaire »*, *« arrogant »*, disent ses adversaires qui n'apprécient guère la fermeté d'un homme de principes peu disposé à faire des concessions.

B. de la G.

Laborieux débuts, au Gabon, de la table ronde inter-tchadienne

« ESSAYEZ, mes chers frères, de vous comprendre, de dialoguer, de vous aimer. » La prière lancée, vendredi 5 janvier, par le président gabonais Omar Bongo à l'ouverture de la table ronde de réconciliation inter-tchadienne qu'il accueillait dans sa ville natale de Franceville a rencontré peu d'échos. Les frères ennemis tchadiens ont étalé leurs divergences devant leur hôte et devant les chefs d'Etat nigérien et centrafricain, venus en voisins intéressés par la stabilité d'un pays où la guerre civile n'a jamais cessé depuis trente ans.

La France suit aussi avec intérêt la réunion. Paris souhaiterait réétudier sa présence militaire au Tchad – le dispositif « Epervier », fort de 800 hommes, et une importante mission de coopération militaire – mais voudrait d'abord voir le Tchad conclure un processus démocratique en retard sur les autres pays africains.

La raison d'être de la réunion de Franceville est d'intégrer à ce processus les rebelles armés – les « politico-militaires » – qui n'ont pas participé à la conférence nationale de 1993. Celle-ci, organisée après l'arrivée au pouvoir par les armes du président Idriss Deby en décembre 1990, a vu naître une cinquantaine de partis qui n'ont cessé de se heurter au chef de l'Etat à propos du calendrier constitutionnel et électoral. Aujourd'hui, M. Deby manifeste son intention de procéder au référendum constitutionnel et aux élections présidentielle et législatives avant la fin de l'année.

DIVERGENCES

La table ronde devrait permettre, grâce au ralliement des « politico-militaires » au processus électoral, de garantir la sécurité et la légitimité de celui-ci. Mais les premiers discours ont révélé de profondes divergences. M. Deby a exclu une renégociation des décisions de la conférence nationale. Les mouvements armés ont demandé la participation *« de l'ensemble des partis de l'opposition légalisée et des associations de la société civile »*. Ce qu'avait refusé M. Deby, qui est arrivé à Franceville en compagnie de dix représentants seulement des partis politiques. Cinq formations supplémentaires ont été invitées à participer aux travaux.

L'ordre du jour de la conférence prévoit l'examen de thèmes explosifs : *« L'Etat de droit au Tchad, les problèmes de sécurité et de défense, les questions électorales. »* En clair : les exactions que l'opposition – politique et militaire – reproche à la garde républicaine du président, responsable, selon Amnesty International, de la mort de 1 500 civils, ces deux dernières années ; la restructuration de l'armée et des forces de sécurité, dominées par le clan présidentiel ; la transparence du recensement et des élections, que le Mouvement patriotique du salut (MPS), le parti du président, est tenté de remettre en cause, comme l'a prouvé un premier recensement annulé pour irrégularité.

Le rapport de forces sur le terrain, favorable au pouvoir – ce que ne contestent pas les chefs rebelles –, pourrait inciter M. Deby à la fermeté. A l'exception des Forces armées pour la république fédérale (FARF), du chef sudiste Laokein Frisson Bardé, et des différentes factions du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), issu du parti d'Hissène Habré, réfugié au Sénégal, les « politico-militaires » n'inquiètent guère le pouvoir, d'autant qu'ils ne peuvent plus compter sur le soutien de pays étrangers, comme le reconnaît l'ancien président Goukouni Oueddei, chef du Front de libération du Tchad-Conseil pour la révolution (Frolinat-CPR), qui bénéficia naguère du soutien libyen.

Jean-Karim Fall (à Franceville) et Thomas Sotinel

Les incidents se multiplient entre Musulmans et Croates de Bosnie

Les forces de l'OTAN ont dû intervenir à Mostar

La série d'incidents survenus ces derniers jours entre Musulmans et Croates de Bosnie dans la ville de Mostar a provoqué une vive inquiétude parmi les responsables occidentaux. Ils craignent que ce regain de tension entre les deux communautés qui se partagent cette ville du sud de la Bosnie-Herzégovine ne compromette la fragile Fédération croato-musulmane, élément essentiel du plan de paix international.

LA SITUATION à Mostar, au sud de la Bosnie-Herzégovine, pourrait bientôt devenir *« catastrophique »* si les parties croate et musulmane n'entreprennent rien pour apaiser la tension, a averti, dimanche 7 janvier, l'administrateur européen de la ville, Hans Koschnik. *« Nous connaissons une situation proche de la guerre civile »*, a-t-il indiqué à la suite de la multiplication des incidents armés entre les deux communautés. La ville, qui comptait 130 000 habitants avant la guerre, a été le théâtre de très violents affrontements, pendant onze mois en 1993 et 1994, jusqu'à la création, en mars 1994, de la Fédération croato-musulmane.

Samedi, un policier croate, touché par une rafale d'arme automatique tirée de la partie est (musulmane) de Mostar, a succombé à ses blessures. Plus tôt dans la semaine, un jeune Musulman avait été tué à un barrage croate et deux policiers musulmans avaient été blessés par des tirs venus du secteur croate de la ville divisée par un no man's land d'immeubles en ruine. A la suite de ces incidents, l'Union européenne (UE), qui administre la ville depuis 1994, a demandé à la force d'interposition de l'OTAN (IFOR) de patrouiller le long de la ligne de démarcation. Des unités espagnoles de l'IFOR, équipées de mitrailleuses, ont commencé à circuler à bord de véhicules blindés.

Dans une lettre adressée aux maires musulman et croate des deux secteurs de la ville, l'administrateur européen leur demande d' *« intervenir d'urgence auprès des deux communautés pour faire revenir le calme »* et ajoute : *« Si la situation ne s'améliore pas radicalement et immédiatement, je n'aurai d'autre choix que d'envisager d'imposer des restrictions provisoires de mouvement à Mostar pour protéger sa population. »* Une menace qui renforcerait de fait la division de la ville souhaitée par les Croates.

« LIGNE DE SÉPARATION »

Le maire croate de Mostar, Mijo Brajkovic, a d'ailleurs récemment demandé que la ville reste coupée en deux, en estimant que *« la meilleure solution pour le moment, c'est de tracer une ligne de séparation »*. Il était prévu que le 20 janvier soit rétablie la liberté totale de mouvement.

« La plus grande menace pour la stabilité se situe maintenant entre Musulmans et Croates », a pour sa part estimé, dimanche, le négociateur américain Richard Holbrooke, avant son départ dans les Balkans pour préparer le prochain voyage du président Bill Clinton. Lors d'une rencontre, jeudi à Sarajevo, les présidents croate, Franjo Tudjman, et bosniaque, Alija Izetbegovic, n'étaient pas parvenus à cacher leur profonde divergence de vues sur l'avenir de la Fédération. La Croatie a une influence prédominante sur les Croates de Bosnie, qui ont proclamé en août 1994 la république indépendante d'Herceg-Bosna, uniquement reconnue par le régime de Zagreb. *« De ce qui se passe à Mostar dépendra le maintien ou la chute de la Fédération »*, a résumé un responsable de l'UE. – *(AFP, Reuter.)*

La presse américaine dénonce la « lenteur choquante » de Carl Bildt

WASHINGTON
de notre correspondante

Pour la deuxième fois en trois semaines, le *New York Times* a accusé, dimanche 7 janvier, dans un éditorial, l'ex-négociateur de l'Union européenne en Bosnie Carl Bildt de ne pas s'acquitter de ses nouvelles fonctions de haut représentant pour la mise en œuvre de la partie civile du plan de paix américain.

Carl Bildt avait répondu au précédent éditorial du grand quotidien de New York publié le 17 décembre en se défendant de considérer ses fonctions à Sarajevo comme *« un travail à mi-temps »* ; il reprochait au *New York Times* de *« surestimer les pouvoirs du haut représentant, qui ne sont pas d'exécuter ni de faire appliquer, mais de surveiller et de coordonner, avec des chaînes de commandement multiples »*. Cette réponse n'a visiblement pas convaincu le journal, qui, sous le titre « Le partenaire manquant de l'OTAN en Bosnie », repart à l'attaque avec une vigueur renouvelée. *« M. Bildt*, écrit-il, *a mis une lenteur choquante à prendre ses fonctions, n'arrivant en Bosnie qu'à la fin de la semaine dernière. (...)En dépit des dangers évidents qui pèsent sur les civils bosniaques, il ne semble nullement pressé de mettre en place la force internationale de police qui est censée superviser les forces de l'ordre locales. »*

Carl Bildt, estime l'éditorialiste du *New York Times*, voudrait que les forces de l'OTAN, lourdement armées, commencent par mettre les différentes factions au pas avant de déployer ses policiers, civils et non armés : *« Cela faciliterait les choses à M. Bildt mais pourrait saper toute la mission de l'OTAN en Bosnie. »* Si Carl Bildt, conclut le journal, ne démontre pas *« davantage d'énergie et de constance »*, les pays qui l'ont nommé *« devraient trouver quelqu'un d'autre »*.

Les critiques du *New York Times* reflètent la hantise des Américains de voir leurs troupes en Bosnie contraintes de jouer un rôle de police et risquer de s'embourber dans le conflit. Constante depuis le fiasco de l'opération somalienne en 1993, cette préoccupation a dominé l'intervention américaine en Haïti, fin 1994, où les responsables militaires américains préférèrent parfois fermer les yeux sur de sanglants affrontements plutôt que d'avoir à s'en mêler.

La semaine dernière, alors que les Serbes de Bosnie détenaient seize civils musulmans, les porte-parole du département d'Etat ont laissé percer un certain agacement à l'égard de la lenteur du démarrage de la mission civile dirigée par Carl Bildt, dont la nomination fut le résultat d'un compromis entre Américains et Européens dans la foulée des accords de Dayton, les Américains se réservant le commandement de l'IFOR. CNN a finalement montré, vendredi 5 janvier, les débuts de M. Bildt et de son équipe à Sarajevo, dans des locaux sans chauffage et sans ligne de téléphone internationale.

S. K.

La révolte des prisons se poursuit en Turquie dans un contexte de vide politique

ISTANBUL
de notre correspondante

Vingt-deux gardiens et directeurs de prison sont toujours détenus par des prisonniers d'extrême gauche en révolte dans les prisons de Bayrampasa à Istanbul, et celle de Buca à Izmir, cinq jours après les émeutes sanglantes qui ont causé la mort d'au moins trois prisonniers, et blessé des dizaines d'autres, à la prison de haute sécurité d'Umraniyé, dans la banlieue d'Istanbul.

Des manifestations de soutien aux prisonniers ont été violemment réprimées, dimanche 7 janvier, et un policier a été blessé par balles. La plupart des prisonniers impliqués dans la révolte semblent affiliés au Front révolutionnaire de libération populaire (DHKP-C), un des groupements marxistes qui ont leurs racines dans la période tumultueuse des années 70, lorsque les affrontements sanglants entre militants de l'extrême gauche et leurs ennemis de l'extrême droite dominaient la vie quotidienne des Turcs.

Brutalement démantelés après le coup d'Etat de septembre 1980, certains de ces groupes se sont reconstitués dans les années qui ont suivi. Parmi les plus connus figure Dev-Sol, qui a revendiqué les attaques meurtrières contre plusieurs militaires, juges ou membres des forces de sécurité ainsi que contre quelques étrangers. Ces organisations à la rhétorique anachronique sont marginales, mais, dans certaines banlieues défavorisées, elles ont néanmoins conservé le soutien d'une partie de la population.

La révolte des prisonniers a été longuement analysée par la presse turque, qui a mis sur la sellette, une fois de plus, la justice turque et l'administration des pénitenciers. Les journaux font état des conditions de vie déplorables dans plusieurs établissements où les cellules sont surpeuplées, la nourriture souvent immangeable, et les malades parfois privés de soins adéquats. Mais plus encore que les conditions de détention, c'est le système pénitentiaire tout entier qui est remis en question. *« En enfermant les détenus (politiques) en larges groupes dans une cellule, en essayant de les intimider, de les détruire plutôt que de les réformer, en utilisant la violence et les moyens de pression, en renforçant les convictions des condamnés, ce système a transformé les prisons en centre d'entraînement pour les militants... Ce système a transformé les prisons en zones libérées... »*, écrivait l'éditorialiste Ali Bayramoglu dans le quotidien *Yeni Yüzyil*.

CORRUPTION ET TRAFICS

Le ministère de la justice, qui ne dispose pas d'une force de police, n'est pas en mesure d'imposer une discipline interne à ces établissements où corruption et trafics de tous genres – et les évasions multiples – sont courants. Les grandes opérations – comme la fouille générale qui a mis le feu aux poudres jeudi 4 janvier à Umraniyé – sont conduites par la gendarmerie, contrôlée par le ministère de l'intérieur. Les prisonniers réclament de meilleures conditions de détention et la démission des autorités pénitentiaires. Le directeur par intérim des prisons, Zeki Güngör, a pour sa part déclaré qu'il n'était pas responsable de la débâcle et a annoncé qu'il quittait son poste.

La résolution de cette crise est compliquée par l'absence d'un nouveau gouvernement, après les élections du 24 décembre 1995. La nouvelle Assemblée nationale devait se réunir lundi 8 janvier pour la première fois, et commencer les négociations en vue de former la nouvelle coalition gouvernementale. Mardi, le président Suleyman Demirel rencontrera les dirigeants politiques, et devrait désigner la personne chargée de former le cabinet.

Nicole Pope

Le Pays basque espagnol se mobilise pour que l'ETA relâche José Maria Aldaya

MADRID
de notre correspondant

La population basque, qui multiplie les initiatives pour démontrer son rejet de la violence terroriste, demande sans relâche la libération de José María Aldaya, propriétaire d'une petite entreprise de transport des environs de Saint-Sébastien, enlevé le 8 mai 1995 par l'ETA. Le 8 janvier marque son huitième mois de séquestration et il est sur le point de dépasser, vendredi 12 janvier, la plus longue captivité d'un « prisonnier de l'ETA », celle d'Emiliano Revilla, libéré au bout de 249 jours.

Après les chaînes humaines, les grèves de la faim, les défilés silencieux, le port d'un nœud bleu en signe de protestation, Gesto por la paz (collectif pacifiste) a entrepris, dimanche 7 janvier, à Bilbao, de confectionner un immense drapeau bleu à partir de petits morceaux de tissus apportés par tous ceux qui veulent la libération de M. Aldaya. Chacun s'est mis à coudre afin de participer à l'œuvre commune. Comme chaque lundi, un rassemblement a eu lieu devant l'entreprise du séquestré mais, en ce jour anniversaire, les étudiants de dix universités devaient venir se joindre à la protestation silencieuse des employés et des amis sur le thème *« Nous sommes tous José Maria. »*

A chaque fois, il faut renouveler la manière de dire son indignation pour montrer que la résistance continue. Tel est l'objectif de ceux qui disent non à la violence politique. Telle a été la réponse du maire de Lemoa (Biscaye) et de cinq de ses conseillers qui se sont enfermés et ont jeûné pendant tout le week-end afin de démontrer leur solidarité avec leur concitoyen Juan Maria Atutxa, ministre de l'intérieur du Pays basque, qu'un commando de l'ETA, démantelé le 26 décembre à Vitoria, avait projeté d'assassiner lundi 8 janvier. Les trois membres de l'ETA arrêtés préparaient aussi l'assassinat de plusieurs hauts fonctionnaires de police, d'hommes politiques locaux et de personnalités du monde des affaires.

La tension s'accroît au Pays basque avec le raidissement du mouvement indépendantiste, illustré par un regain d'attentats et la multiplication des incidents provoqués par des groupes de jeunes radicaux. Samedi encore, des heurts se sont produits et des actes de vandalisme ont été commis dans les rues de Saint-Sébastien. Dans son discours traditionnel aux forces armées, samedi 6 janvier, le roi Juan Carlos a estimé que *« le terrorisme continue d'être un grave fléau de notre société qui doit être combattu avec la plus grande fermeté »*. Les autorités craignent une nouvelle escalade à l'approche des élections. Le gouvernement a donc pris très au sérieux les menaces de Herri Batasuna (HB), le bras politique de l'ETA, contre le quotidien conservateur *ABC*, et le procureur du tribunal supérieur de justice du Pays basque a ouvert une enquête.

Dans son édition de jeudi, ce journal avait publié un texte en faveur de la libération de José María Aldaya dans lequel il était demandé aux citoyens d'appeler au siège de Herri Batasuna à Saint-Sébastien, dont les trois numéros étaient fournis, afin que ce parti politique *« dise à ses amis assassins qu'ils cessent de tuer et relâchent Aldaya »*. La réponse est venue le jour même par un communiqué de HB : *« Qui croit pouvoir menacer impunément se trompe et peut payer très cher son erreur... Celui qui agit en tant que militant antibasque devra assumer les conséquences. »* Le lendemain, HB demandait aux Basques d'appeler le siège du Parti populaire (PP, droite) à Saint-Sébastien et le local d'*ABC* pour dire que *« nous ne sommes pas et nous ne sentons pas espagnols, que nous défendons l'indépendance et le droit de construire notre futur en liberté »*.

Michel Bole-Richard

Conférence à Paris sur l'aide aux Palestiniens

PARIS. Une conférence ministérielle sur l'assistance économique aux Palestiniens doit se tenir mardi 9 janvier à Paris, pour évaluer les besoins des Palestiniens et mobiliser la communauté internationale. Une cinquantaine de ministres ont été invités à cette conférence, à laquelle participent notamment l'Union européenne, les Etats-Unis et la Russie – qui coparrainent le processus de paix –, des pays industrialisés, des Etats musulmans d'Asie, ainsi que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. S'appuyant sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie, les Palestiniens et les responsables de l'ONU espèrent convaincre les donateurs d'honorer leurs promesses et de s'engager sur une somme de 625 millions de dollars – sur les 2,4 milliards promis en 1993 pour les cinq années d'autonomie – pour des projets d'infrastructure, 75 millions devant toutefois couvrir les dépenses de fonctionnement de l'Autorité palestinienne. Yasser Arafat devait signer, lundi après-midi, avec le premier ministre français, Alain Juppé, un protocole financier bilatéral de 77,5 millions de francs. – *(AFP, Reuter.)*

Tractations au Japon pour la désignation du nouveau premier ministre

TOKYO. Les tractations au sein de la coalition gouvernementale battent leur plein afin de désigner le successeur du premier ministre démissionnaire, Tomiichi Murayama. Le choix devrait se porter sur Ryutaro Hashimoto. Le Parti libéral démocrate (PLD), le parti socialiste et le petit parti centriste Sakigake sont parvenus, dimanche 7 janvier, à un accord de gouvernement qui reconduit dans ses grandes lignes la plate-forme déjà adoptée en juin 1994 lors de la formation de cette coalition. En matière de politique de défense, ce compromis propose de *« rationaliser et réduire »* l'importance de la base américaine de l'île d'Okinawa tout en maintenant l'alliance avec Washington. Déjà agitée par un mouvement d'opinion anti-américain à la suite du viol d'une adolescente par trois GI's, en septembre, l'île de l'extrême sud de l'archipel pourrait être en proie à de nouvelles crispations après qu'un véhicule de la marine américaine eut fauché et tué, dimanche, une Japonaise et ses deux filles. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le premier ministre,** John Major, a justifié, dimanche 7 janvier, la décision d'expulser l'opposant saoudien Mohamad El Masaari, qu'il a accusé d'avoir *« abusé de l'hospitalité »* de la Grande-Bretagne. *« L'Arabie saoudite est d'une importance vitale pour la stabilité de toute la région du Golfe »*, a déclaré M. Major dans un entretien avec la BBC-télévision. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le ministre russe de l'économie,** Evgueni Iassine, a démenti, samedi 6 janvier, avoir été démis de ses fonctions par décret présidentiel, comme l'avait indiqué auparavant la radio Echo de Moscou. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : le journaliste tunisien Kamel Labidi,** correspondant à Tunis du quotidien *La Croix*, s'est vu retirer son passeport, vendredi 5 janvier, par le ministère de l'intérieur, moins de vingt-quatre heures avant son départ pour le Yémen, où il devait couvrir une conférence internationale. D'autre part, la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH) a affirmé avoir reçu de nombreux témoignages selon lesquels *« des citoyens auraient été victimes de sévices dans les locaux de la police »*. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : Sadako Ogata, l'envoyée spéciale** du secrétaire général des Nations unies, est arrivée dimanche 7 janvier à Bujumbura pour rechercher les moyens d'empêcher une nouvelle aggravation des violences intercommunautaires. Par ailleurs, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Paul Sergio Pinheiro, a, *« pour raisons de sécurité »*, reporté une mission d'enquête à Bujumbura, qui devait commencer dimanche. – *(AFP, Reuter.)*

■ **RWANDA : la première session plénière** du Tribunal pénal international devait avoir lieu lundi 8 janvier à Arusha, en Tanzanie. Les juges de première instance (six) et d'appel (cinq) vont examiner jusqu'à la fin de la semaine les mises en accusation et des demandes de traduction de personnes emprisonnées, notamment en Belgique. La date du début des procès n'est pas encore fixée. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : la police antidrogue a « perdu »,** au cours de la dernière période de la présidence de Carlos Salinas (1988-1994), quelque 63 tonnes de cocaïne qu'elle avait saisies, a rapporté, dimanche 7 janvier, la presse, qui cite des sources judiciaires. La disparition de 9 tonnes de ces saisies est directement imputée par la presse à Mario Ruiz Massieu, un ancien magistrat accusé par Mexico d'avoir détourné 3 700 000 francs avant de quitter ses fonctions en novembre 1994. Mario Ruiz Massieu est emprisonné aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

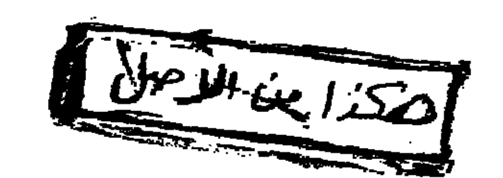
ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le ministre de l'économie, Günter Rexrodt,** a dévoilé le « programme pour la croissance et l'emploi » que le gouvernement doit présenter le 23 janvier. Un programme centré sur trois thèmes : baisse des impôts, baisse des coûts de la protection sociale et flexibilité du travail. M. Rexrodt prévoit des aides aux nouvelles entreprises innovatrices, sous forme *« d'allègements fiscaux, de programmes de crédits et d'aide à la formation des fonds propres »*. – *(AFP.)*

Le nord-est des Etats-Unis paralysé par une violente tempête de neige

WASHINGTON. Une bonne partie du nord-est des Etats-Unis est restée paralysée, dimanche 7 janvier, par une violente tempête de neige, considérée comme la plus importante dans cette région depuis dix ans. Alors que la Maison Blanche et le Congrès, en conflit depuis trois semaines sur le budget, étaient parvenus, samedi 6 janvier, à un compromis qui permet au gouvernement américain de reprendre ses activités jusqu'au 26 janvier, les services du gouvernement fédéral devaient être fermés lundi en raison des conditions climatiques. De même, les négociations entre la Maison Blanche et le Congrès, prévues dimanche, ont été reportées à lundi. Les discussions devaient porter sur les conditions d'un retour à l'équilibre budgétaire en sept ans. Bill Clinton a présenté, samedi soir, son plan, dont le contenu demeure très éloigné de celui des républicains. Le président américain propose des réductions mineures du Medicare (assurance maladie des plus de soixante-cinq ans) et du Medicaid (assurance maladie des plus démunis) ainsi que des réductions d'impôts de l'ordre de 87 milliards de dollars, alors que les républicains veulent d'importantes coupes dans ces budgets et des réductions d'impôts de l'ordre de 241 milliards. – *(Corresp., AFP, Reuter.)*





RÉGIONALISME De nouveaux attentats ont visé, samedi 6 et dimanche 7 janvier, en Corse, sans faire de victime, des bâtiments considérés par les nationalistes comme symbolisant la présence de l'Etat et sa politique dans l'île. Un village de vacances de l'armée et les locaux de l'inspection académique ont été détruits ou endommagés en Haute-Corse. ● CES ATTENTATS coïncident avec les pourparlers secrets, démentis par le porte-parole du gouvernement, que le pouvoir a engagés avec les nationalistes. ● LES ENTRETIENS avec le FLNC-« Canal historique » ont pour but de rétablir un dialogue de longue durée avec le mouvement nationaliste et d'apaiser les violences avant une visite du ministre de l'intérieur en Corse. ● UN ÉMISSAIRE de la Direction de la surveillance du territoire (DST) a par ailleurs été dépêché fin 1995 par Jean-Louis Debré.

Les attentats en Corse pourraient précéder l'annonce d'une trêve

Des contacts, censés préparer une visite du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, dans l'île de Beauté, se poursuivent entre le gouvernement et le FLNC-« Canal historique ». Un émissaire de la DST a notamment été dépêché à la fin de 1995

BASTIA
de notre correspondant

Samedi 6 janvier, 15 heures, tout est calme dans le petit village du port de Macinaggio, dans le cap Corse, à 30 kilomètres au nord de Bastia. Un commando de dix hommes armés et cagoulés, membres du FLNC-« Canal historique », apparaît soudain et attaque le village de vacances de l'Institut de gestion sociale des armées (Igesa), situé à l'écart de la zone habitée. Après avoir séquestré les gardiens de l'installation touristique, les clandestins placent des charges de plusieurs dizaines de kilos de dynamite dans les bâtiments centraux. La destruction est quasi totale. Il n'y a pas de victimes. Le lendemain matin, à 5 heures, les clandestins attaquent l'inspection académique de la Haute-Corse, installée à la périphérie sud de Bastia. La déflagration d'une charge de 20 kilos de dynamite provoque l'effondrement d'une partie des façades bétonnées. Les quatre étages du bâtiment sont endommagés. Neuf salles de classe du lycée voisin sont partiellement détruites. L'établissement sera provisoirement fermé aux élèves, qui devaient faire leur rentrée lundi.

Le mois dernier, le domicile et le véhicule personnel de l'inspecteur d'académie avaient été visés par des attentats du FLNC. Les clandestins dénonçaient *« l'entreprise de destruction de la langue corse dont se rendent coupables l'académie, le rectorat et certains inspecteurs »*. Cette fois, les clandestins demandent *« la mise hors normes de l'académie, de manière à adapter les filières de formation au développement économique de notre pays »*.

Ces attentats s'inscrivent dans la suite récente d'une vingtaine d'autres actions du FLNC-« Canal historique ». Depuis deux mois, systématiquement, les représentations de l'Etat et de certaines collectivités territoriales sont visées par des attentats très destructeurs. Ces actions démontrent tout d'abord que la crise meurtrière de l'été 1995 entre factions nationalistes n'a pas entamé la capacité d'action du FLNC-« Canal historique ». Sa suprématie sur le terrain de la clandestinité est aujourd'hui incontestée face à ses concurrents, soumis à des divisions internes. Cela qualifie le « Canal historique » comme interlocuteur privilégié pour une éventuelle négociation globale avec Paris.



« LE SILENCE DE L'ÉTAT »

L'annonce, le 2 janvier sur France-Inter, puis la publication le lendemain, par *Le Canard enchaîné*, de l'implication dans cette diplomatie de Maurice Ulrich, conseiller à l'Elysée, et de Daniel Léandri, ancien chargé de mission auprès de Charles Pasqua resté auprès de Jean-Louis Debré où il est officiellement en charge du dossier corse, déstabilisent les élus. *« Les Corses sont arrivés au bout de leur patience. Nous attendons des dispositions de l'Etat... Quelles que soient ces mesures ! »*, a commenté, lassé, Jean Baggioni, le président (UDF) de l'exécutif territorial, dimanche. La veille, José Rossi, député (UDF) d'Ajaccio, avait réagi au plastiquage des locaux annexes de l'assemblée départementale qu'il préside. *« Le silence de l'Etat dans ces affaires de violence est assourdissant... Il faut que Paris renoue le dialogue avec la représentation locale. La Corse a l'impression de ne plus être dans la République ! »*, lançait-il.

« Les discussions avec Paris n'ont jamais cessé depuis décembre 1994, époque où Charles Pasqua, publiquement, n'excluait pas le principe d'une réflexion approfondie sur la question institutionnelle », confie François Santoni, l'un des principaux dirigeants de A Cuncolta, le parti légal proche du « Canal historique ». *« Notre ambition, actuellement, est de participer à l'élaboration du principe d'une solution progressive au problème corse »*, explique un autre responsable. Cependant, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », dimanche, Alain Lamassoure a démenti l'existence de pourparlers et déclaré : *« Dans un pays démocratique, ce qui compte, ce sont les élus. La légitimité ne s'acquiert pas avec des kilos d'explosifs, mais avec des bulletins de vote. »*

Même si les élus sont irrités à l'idée d'une discussion possible entre le pouvoir et les clandestins, l'annonce de la prochaine visite dans l'île de Jean-Louis Debré (*Le Monde* du 26 décembre) intéresse ceux d'entre eux qui attendent d'être confortés par le ministre de l'intérieur dans leur légitimité et rassurés quant à la volonté de l'Etat de garantir l'ordre public en Corse. Cette visite pourrait bénéficier indirectement d'un signe d'apaisement des clandestins.

Le bon avancement des discussions secrètes à Paris pourrait, à très brève échéance, inciter le « Canal historique » à diminuer la pression qu'il exerce sur les représentations de l'Etat en Corse. L'annonce d'une trêve conditionnelle pourrait être le prélude à la mise en place d'un processus de « normalisation ».

Michel Codaccioni

Un émissaire de la DST

Combien y a-t-il de négociateurs du gouvernement mandatés pour s'entretenir avec les nationalistes corses ? A la fin de l'année, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a dépêché en Corse un émissaire de la DST. Cette mission ne s'inscrit pas dans le cadre des attributions de ce service, réglementées par un décret du 22 décembre 1982, aux termes duquel le service de contre-espionnage est chargé de *« rechercher et prévenir les activités inspirées, engagées ou soutenues par des puissances étrangères »* sur le sol français. Le ministre de l'intérieur dispose d'ailleurs de plusieurs sources d'informations, de la préfecture de police aux renseignements généraux, ainsi qu'à l'UCLAT (Unité de coordination de la lutte antiterroriste). Selon plusieurs sources, policières et politiques, l'émissaire, qualifié de *« responsable haut placé »* de la DST, lui-même d'origine insulaire, aurait reçu pour mission de négocier avec certains responsables nationalistes l'arrêt des violences avant la visite de M. Debré – déjà programmée en 1995, puis ajournée. *H.G. et E.In.*

L'homme qui se ferait « couper en deux » pour Charles Pasqua

PORTRAIT

« MOINS ON PARLE DE MOI, mieux je me porte », a coutume de dire ce fidèle entre les fidèles de Charles Pasqua. Moins connu que l'autre insulaire du clan Pasqua, Jean-Charles Marchiani, en charge des missions spéciales, Daniel Léandri est le véritable homme de confiance de l'ancien ministre de l'intérieur, son inséparable conseiller et confident.

S'il a conservé un bureau place Beauvau après le départ de son « patron », ce n'est qu'avec l'accord de celui-ci : Jean-Louis Debré avait grand besoin d'un spécialiste de la question corse au sein de son cabinet. En dépit des réserves de Matignon au sujet des « hommes de Pasqua », l'Elysée a arbitré en sa faveur. C'est que M. Léandri a l'oreille de Maurice Ulrich, chargé de mission auprès du chef de l'Etat. Il traverse au moins une fois par jour la rue du Faubourg Saint-Honoré, qui sépare le ministère de l'intérieur du palais de l'Elysée. Pour parler de la Corse avec le conseiller du président, ainsi, sans doute, que des dossiers sensibles.

Natif d'un petit village de Corse-du-Sud, âgé de cinquante-deux ans, n'ayant jamais exercé d'autre métier que celui de policier, choisi en 1966, gaulliste de toujours, M. Léandri avait tout pour devenir le grognard de M. Pasqua. Ses premières affectations le conduisirent dans les Hauts-de-Seine, terre d'élection de l'ancien ministre, au commissariat de Clichy-la-Garenne, puis à celui de Courbevoie. C'est là qu'il fit la connaissance, dans les années 60, du futur patron de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), Bernard Deleplace, policier de conviction et homme de gauche, avec qui il cultive, depuis, une indéfectible amitié, qui lui a été souvent utile dans ses négociations avec les organisations policières.

Le champ de ses compétences s'est élargi. Dès 1986, il était en charge des « dossiers de renseignement » pour le ministre de l'intérieur. Après 1993, les chefs d'Etat africains ou leurs émissaires reçus par M. Pasqua effectueront souvent un crochet par son bureau exigu, situé à quelques mètres de celui du « boss ». Il a diminué la fréquence de ses voyages africains, mais a mené à bien quelques missions discrètes. Le 28 juin 1992, veille de l'assassinat du président algérien Mohamed Boudiaf, M. Léandri se trouvait ainsi à Alger pour préparer en sa compagnie une rencontre prévue avec M. Pasqua.

Pour autant, M. Léandri se flatte de ne faire d'autre carrière que celle d'un *« serviteur »* de l'Etat et d'un homme, pour lequel il se dit prêt à se *« faire couper en deux »*. Malgré ses séjours place Beauvau et ses relations de confiance avec la plupart des responsables policiers, il n'est toujours qu'officier de paix principal, grade dont il n'est pas peu fier. Avant d'en devenir le conseiller, il avait été le garde du corps de M. Pasqua, rencontré en Corse en 1973 grâce à des amis et « compatriotes » communs. Son fils a repris cette charge : officier de police, il assure la protection rapprochée de l'ancien ministre.

Le départ de l'ancien ministre, après la défaite d'Edouard Balladur, a entraîné le transfert de M. Léandri à la direction générale de la police, où il devait gérer le dossier corse. Il y est demeuré une semaine, avant d'être rappelé par M. Debré, sans avoir eu le temps de défaire ses cartons. Ses « contacts » syndicaux l'ont conduit, depuis, à retrouver la haute main sur les questions de police, au grand dam de ses détracteurs.

Avec l'accord de M. Debré, il continue à fréquenter les équipes de M. Pasqua et à parler corse avec son « patron » – ainsi qu'avec le préfet de police de Paris, Philippe Massoni – et s'amuse des actions secrètes qui lui sont régulièrement prêtées. Alors que M. Marchiani négociait en Europe de l'Est le sort des deux pilotes français prisonniers des Serbes, M. Léandri recevait, goguenard, dans son bureau, les appels téléphoniques de témoins qui juraient l'avoir vu, lui, la veille à Budapest...

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Onze morts en 1995

ALORS QUE le FLNC-canal historique avait annoncé, en décembre 1994, un *« gel total »* des plasticages sur le continent, tout en se réservant le *« droit de commettre des actions contre la spéculation immobilière sur la terre corse »*, plusieurs centaines d'attentats ont été commis sur l'île en 1995. La plupart d'entre eux ont visé des sites touristiques et des agences de voyages, mais aussi des centres administratifs, des sièges d'entreprises publiques et des établissements bancaires.

Dans la nuit du 1er au 2 février, un commando d'une quinzaine d'hommes armés avaient ainsi détruit soixante-six logements et commerces de l'île de Cavallo, située au large de Bonifacio. Le FLNC-canal historique avait revendiqué cette opération. Dans la nuit du 19 au 20 mars, trente-cinq attentats étaient perpétrés de façon presque simultanée contre des agences bancaires et des édifices publics.

Parallèlement, une série de règlements de comptes avaient lieu dans les rangs des militants nationalistes. Le 16 février, à Ajaccio, un militant du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), propriétaire d'un bar, Jean-Pierre Leca, était abattu d'une balle dans la nuque. Le 29 mai, à la sortie sud d'Ajaccio, l'un des principaux dirigeants d'A Cuncolta naziunalista, François Santoni, était blessé par balles. Stéphane Gallo, qui assurait sa protection, avait été tué. La journée la plus meurtrière a été celle du 26 juillet, où trois militants autonomistes sont morts par balles : deux à Ajaccio, Antoine et Frédéric Giacomoni, du MPA ; et Vicente Dolcerocca, l'un des secrétaires permanents d'A Cuncolta, près de Bastia.

Les enquêteurs ont alors expliqué ces assassinats par des luttes d'influence entre organisations clandestines se situant aux marges de la délinquance, tandis qu'A Cuncolta, vitrine légale du « canal historique », accusait des *« officines barbouzardes »* de tenter d'*« opposer les unes contre les autres toutes les composantes armées de la société corse, qu'elles soient marginales ou politiques »*. Au total, onze nationalistes ont été abattus en 1995 : six du côté d'A Cuncolta et du FLNC-Canal historique, cinq du côté du MPA et du FLNC-canal habituel. La première victime de 1996, le 1er janvier, à 2 heures du matin, a été un agent de sécurité, Gilbert Rossi, membre d'A Cuncolta, tué alors qu'il sortait d'un bar, près du port de plaisance de l'Amirauté à Ajaccio.

Après l'été, on avait pourtant observé une volonté partagée d'apaisement chez les principaux porte-parole des factions rivales. Les plasticages s'étaient alors orientés plutôt vers des symboles de l'Etat.

Un accord entre le conseil général et la ville permet la reprise des négociations avec les traminots marseillais

MARSEILLE
de notre correspondant

Négocier paraissait encore possible dans la matinée de lundi 8 janvier. L'Intersyndicale (CGT, FO, CFDT, CSL et SUP) des traminots marseillais et le médiateur, Henri Loisel, devaient se retrouver à l'hôtel de ville et chaque partie espérait que *« cette rencontre »* constituerait *« la dernière ligne droite »*. Au trente-troisième jour du conflit, les grévistes et la municipalité semblent souhaiter trouver rapidement une issue à la crise la plus grave qu'ait connue la régie des transports de Marseille (RTM). Henri Loisel devait faire part aux syndicats de *« nouvelles propositions plus avantageuses »* que celles avancées le 30 décembre. Selon Claude Libraty, délégué CFDT, *« les traminots ont envie d'aboutir car ce conflit est long mais la base ne comprendrait pas qu'on n'obtienne rien »*.

Un accord a été trouvé durant le week-end entre la ville de Marseille et le conseil général des Bouches-du-Rhône. Afin d'aider la municipalité de Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, à satisfaire la principale revendication des traminots – l'alignement du statut moins favorable instauré en septembre 1993 sur le statut de 1942 –, Lucien Weygand, président (PS) du conseil général, propose une contribution financière du département s'étalant sur cinq ans. Le coût du rattrapage entre les deux statuts a finalement été fixé à 8 075 000 francs pour 1996, consistant, pour les trois cents traminots concernés, en une augmentation de salaire de 600 francs par mois et une réduction de deux heures et vingt minutes de la durée de travail hebdomadaire.

BRAS DE FER

La charge financière pour l'entreprise ira donc croissant, puisqu'il était prévu que, d'ici à cinq ans, six cents traminots soient sous le statut 2. En 2 000, la masse salariale devrait être supérieure de 12 millions de francs aux prévisions établies aujourd'hui. Sauf en cas de rupture brutale des négociations, l'accord entre les deux collectivités locales devait être formalisé par une rencontre lundi après-midi entre MM. Gaudin et Weygand, en présence du préfet des Bouches-du-Rhône.

Durant six jours, les deux adversaires de l'élection municipale de juin 1995 se sont pourtant livrés à une partie de bras de fer à laquelle les traminots ont assisté passifs. Tout en se déclarant *« prêt à discuter »*, M. Gaudin soulignait, vendredi, la *« très, très faible marge de manœuvre »* de la ville, compte tenu du déficit de la RTM (560 millions de francs inscrits au budget 1996), et rappelait que *« la plupart des départements aident les grandes métropoles régionales dans le domaine des transports urbains »*. Considérant que le conflit marseillais avait *« valeur de test national »*, M. Weygand a soupçonné la RTM et la ville de *« vouloir* [y] *mettre fin par la force et non par la négociation »*, afin de *« tester en France la méthode que Mme Thatcher a appliquée en Grande-Bretagne »*. M. Weygand proposait une contribution dégressive et limitée à cinq ans, M. Gaudin, faisant monter les enchères, réclamait *« une aide progressive pérennisée »*. A l'hôtel de ville, la résistance du maire de Marseille est expliquée plutôt par la crainte de voir d'autres catégories de personnel réclamer à leur tour une revalorisation de leurs statuts.

En gage d'apaisement, la direction de la RTM a annoncé qu'elle renonçait, lundi 8 janvier, à faire circuler des autobus, afin d'éviter de nouveaux incidents qui pourraient entraver le bon déroulement des négociations. Samedi, André Mattéi, délégué CGT, avait été blessé lors d'une intervention policière destinée à séparer grévistes et non-grévistes. Avant de manifester lundi matin sur la Canebière, les traminots ont passé le week-end autour de braseros, devant les dépôts gardés par la police.

Luc Leroux

Les balladuriens reprochent à M. Juppé de multiplier les prélèvements

M. Sarkozy et M. Léotard demandent le report de l'application du RDS. M. Lamassoure, porte-parole du gouvernement, a écarté cette hypothèse, tout en confirmant que Matignon allait revoir ses prévisions de croissance

Une nouvelle polémique économique vient d'éclater dans les rangs de la majorité. L'ancien ministre du budget Nicolas Sarkozy et le président du Parti républicain, François Léotard, ont demandé, dimanche, au premier ministre, Alain Juppé, de reporter l'application du RDS. Ils craignent que ce nouveau prélèvement, cumulé avec les autres impôts nouveaux, constitue une ponction trop forte sur le pouvoir d'achat des ménages et pèse sur l'activité, à un moment où celle-ci donne des signes manifestes de faiblesse. L'actuel ministre du budget et porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a estimé qu'un tel report du nouvel impôt pour la Sécurité sociale n'était pas « envisageable ». Il a, toutefois, confirmé que le gouvernement allait revoir, d'ici au mois de mars, ses prévisions de croissance et décider rapidement un gel de crédits budgétaires.

S'AGIT-IL d'une « crise de l'offre » ou d'une « crise de la demande » ? A écouter, dimanche 7 janvier, Nicolas Sarkozy et Alain Lamassoure, l'ancien et le nouveau ministre du budget et porte-parole du gouvernement, qui polémiquaient à distance, le premier étant l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 », et le second celui du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », on ne pouvait s'empêcher de penser que l'histoire connait des rebondissements savoureux, car la controverse à laquelle ils se sont livrés rejoint, point pour point, un autre grand débat économique, celui du printemps 1993. La polémique promet de prendre d'autant plus d'ampleur que d'autres voix de la majorité s'en sont mêlées, dont Raymond Barre et François Léotard.

Pour M. Sarkozy, la question ne fait pas l'ombre d'un doute : le gouvernement actuel a mal pris la mesure du ralentissement économique. Et surtout, il a assommé les ménages avec 100 milliards de francs d'impôts nouveaux, qui risquent de casser toute possibilité de reprise. L'ancien ministre du budget n'a pas pris de gants pour dire que l'instauration, à compter du 1er février, du nouveau prélèvement pour le remboursement de la dette sociale (RDS) était une « *erreur* ». « *Compte tenu de l'état de la croissance* », il estime qu'il convient de « *reporter d'un an* » ce nouvel impôt. A ses yeux, une telle décision ne serait en rien préjudiciable aux engagements européens de la France puisque ce prélèvement sert à réduire non pas les déficits mais la dette cumulée de la Sécurité sociale. Or, dans ce cas, la France est largement en deçà des normes fixées par Maastricht.

Dans la foulée, l'ancien ministre du budget a lancé un « *appel pressant, solennel, pour que la pause fiscale soit déclarée non pas en 1997, quand la croissance sera revenue, mais dès 1996, parce que c'est dès 1996 que nous avons besoin de soutenir la consommation* ». Il a donc invité le gouvernement non seulement à différer la mise en œuvre du RDS, mais aussi à « *renoncer* » au projet de soumettre les allocations familiales à l'impôt sur le revenu. Pour faire bonne mesure, il a, aussi, soumis au premier ministre une idée de son cru, qui consisterait à proposer aux contribuables une diminution de 50 % du premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu, exigible en février, rattrapée en fin d'année, lors du paiement du solde de l'impôt. En clair, M. Sarkozy a défini une politique économique alternative et reproché implicitement à M. Juppé de n'avoir pas compris que, si l'économie est en panne, c'est d'abord parce qu'elle est minée par une « crise de la demande ».

Sur TF 1, le président du Parti républicain, François Léotard, a, au même moment, défendu la même proposition, estimant que le RDS peut attendre « *plusieurs mois* », le temps que l'on « *ait quelques signes annonciateurs de croissance* ». « *Je dis au gouvernement : faites attention !*, a-t-il lancé. *Actuellement, la croissance ne repartira pas si l'on enfile les impôts comme des perles et si l'on continue à asphyxier l'économie par une fiscalité désordonnée.* »

Interrogé sur les mêmes sujets quelques minutes plus tard, M. Lamassoure a courtoisement rejeté ces critiques. Certes, il n'a pas nié le ralentissement économique. Tout juste a-t-il tenté d'en minimiser l'ampleur, soulignant que « *le tassement* » pourrait encore durer « *deux ou trois mois* ». Il a aussi admis que la moindre croissance contraindra le gouvernement à envisager, dès les prochaines semaines, un plan de gel de crédits budgétaires (*Le Monde* du 6 janvier).

A ces concessions près, l'actuel ministre du budget a exclu un report du RDS. « *Ce n'est pas envisageable* », a-t-il rétorqué, ajoutant, à propos de la dette sociale : « *Plus tôt on la rembourse, mieux cela vaut.* » M. Lamassoure a reçu le soutien de M. Barre. Invité, dimanche, de Radio classique-Rhônes-Alpes, le maire de Lyon a déclaré que les réformes sont « *indispensables* » et qu'elles seront « *d'autant plus sévères que l'on aura attendu longtemps pour les prendre* ».

> La seule concession du gouvernement pourrait être d'abandonner son projet d'assujettir les allocations familiales à l'impôt sur le revenu

Ces échanges font penser à une autre polémique, qui s'est déroulée, à front renversé, au printemps 1993. A l'époque, le premier ministre, M. Balladur, estimait que la priorité était à la réduction des déficits et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il avait multiplié les prélèvements sur les ménages et les transferts en faveur des entreprises. De nombreuses voix s'étaient alors élevées pour observer que le gouvernement se trompait de diagnostic, en estimant que la récession avait pour origine principale une « crise de l'offre » et non une « crise de la demande ». M. Sarkozy avait, lui-même, pris position de manière catégorique : non, « *c'est une crise de l'offre* », avait-il lancé. Pour piquant qu'il soit, le rappel de cette ancienne controverse n'est pas gratuit car, au fil des mois, M. Balladur a dû admettre qu'il avait initialement fait fausse route et a insensiblement changé de cap, en tentant de stimuler la demande, avec d'abord le triplement de l'allocation de rentrée scolaire, puis la prime à la casse pour les vieilles voitures.

Le gouvernement de M. Juppé devra-t-il, lui aussi, modifier le « cadrage » de sa politique économique ? C'est fort probable car, dès à présent, on ne fait pas mystère dans les sommets du pouvoir que les dernières mesures annoncées le 21 décembre (déblocage anticipé des fonds de participation, etc.) risquent d'être de peu d'effets.

M. Lamassoure a donné toutefois, dimanche, une indication qui laisse à penser que le gouvernement hésite, à son tour, à avouer qu'il a fait une erreur de diagnostic. Même si les experts du ministère des finances admettent maintenant, en confidence, que la croissance pourrait ne pas dépasser 1,8 % ou 1,9 % en 1996 (*Le Monde* du 6 janvier), la nouvelle prévision officielle du gouvernement ne sera dévoilée qu'en mars. Autrement dit, il ne devrait pas y avoir, d'ici là, de véritable infléchissement de la politique économique.

La seule concession à laquelle le gouvernement pourrait se résoudre en faveur des balladuriens pourrait être d'abandonner son projet, très controversé au sein de la majorité, d'assujettir les allocations familiales à l'impôt sur le revenu. La portée économique de cette mesure serait faible, et ce serait un volet de plus du plan Juppé pour la Sécurité sociale qui passerait aux oubliettes.

Laurent Mauduit

Les nouveaux impôts sur les ménages

Pour 1996, les impôts et cotisations supplémentaires s'élèvent à 121,7 milliards de francs, dont près de 100 milliards à la charge des ménages.

● **Le collectif budgétaire** du printemps 1995 comprend 70,1 milliards de prélèvements nouveaux en année pleine, dont le relèvement de 18,6 à 20,6 % du taux normal de la TVA (58,3 milliards).

● **La loi de finances pour 1996** prévoit des hausses d'impôt pour 10,6 milliards de francs, dont 4 milliards au titre de la fiscalité de l'épargne et 2,9 milliards au titre de la fiscalité sur les carburants.

● **Le plan Juppé** pour la Sécurité sociale comprend, enfin, 41 milliards de prélèvements supplémentaires, dont 25 milliards au titre du remboursement de la dette sociale (RDS), 7,1 milliards au titre de l'augmentation des cotisations maladie des retraités ou encore 8,9 milliards de mesures diverses.

Nicole Notat refuse un congrès extraordinaire de la CFDT

LES BRAISES du mouvement social de décembre ne sont pas éteintes. Alors que le conflit des traminots à Marseille entre dans son second mois, Louis Viannet juge, dans un entretien à *Votre dimanche* du 7 janvier, que « *le gouvernement et le patronat ne comprennent que le langage du rapport de forces* ». Pour le secrétaire général de la CGT, qui a souhaité que « *l'action revendicative prenne un développement extrêmement large* », « *la pression sociale va se maintenir* ». Dans la foulée, la Fédération énergie de la CGT a appelé à deux nouveaux « *temps forts de lutte* » les mardi 9 et jeudi 11 janvier, contre la politique gouvernementale et les directions d'EDF-GDF, même si la journée du 4 janvier n'a rencontré qu'un faible écho.

Pas de répit non plus pour la CFDT, où le malaise interne a éclaté au grand jour lors de la crise de décembre à propos de la ligne défendue par Nicole Notat. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 7 janvier, la secrétaire générale de la CFDT reconnaît le trouble provoqué auprès de nombreux militants par « *ce qu'ils ont ressenti comme un soutien au gouvernement* », mais juge que la tenue d'un congrès extraordinaire, demandée par ses opposants, « *n'est pas justifiée* » car « *les positions qu'*[elle a] *exprimées au nom de la CFDT sur l'assurance-maladie l'ont été en fonction d'un mandat clair donné par notre bureau national* ». Si les contestataires « *se sentent si mal à la CFDT, ils s'en iront d'eux-mêmes* ». « *C'est à eux de savoir s'ils veulent rester ou non* », poursuit Mme Notat.

La tension s'est accrue avec la tenue, samedi 6 janvier, d'une assemblée générale extraordinaire des syndicats de la Fédération des transports. Pour Claude Debons, secrétaire général adjoint de la FGTE, « *de recentrage en adaptation, de resyndicalisation en réformisme* », c'est « *la nature même de la CFDT* » qui a été « *remise en cause* » ; les grèves et les manifestations ont amené la direction confédérale à « *choisir son camp* », qui « *n'est pas celui des travailleurs* ». Alors que 65 % des organisations étaient représentées à cette assemblée générale, l'analyse que la fédération a faite de la crise a été approuvée par plus de 90 % des syndicats, et la demande de congrès extraordinaire votée à 55 %. Entre Mme Notat et les cheminots, l'incompréhension reste majeure.

Les méthodes employées par les opposants à Nicole Notat suscitent de fortes réserves au sein de la CFDT. Roger Cayzelle, secrétaire général de l'union régionale Lorraine, estime que « *l'initiative prise par la CFDT Auvergne pervertit les règles de la démocratie que se sont données en commun les syndicats de la CFDT* ». Son homologue de Poitou-Charentes, France Joubert, juge que le secrétaire général de l'URI Auvergne « *a franchi la ligne jaune* ». Dans un communiqué intitulé « Nous ne partirons pas », ce dernier persiste et réitère une demande de congrès confédéral extraordinaire. Pour l'instant, un peu plus de deux cents syndicats, sur les deux mille que compte la CFDT, ont signé l'appel, et une course contre la montre est engagée avant le comité national, convoqué le 23 janvier, au cours duquel la demande de congrès extraordinaire pourrait être déposée.

Alain Beuve-Méry

Jean Puech (UDF-PR) réélu sénateur de l'Aveyron

JEAN PUECH (UDF-PR), ancien ministre de la fonction publique dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, a été réélu aisément, dimanche 7 janvier, sénateur de l'Aveyron. Seul candidat de la majorité, M. Puech, qui préside également le conseil général, a retrouvé son siège dès le premier tour de scrutin. Il devance les deux candidats de gauche, Pierre Lacombe (PS), conseiller régional de Midi-Pyrénées et maire de Camjac, et Guy Drillin (PCF), conseiller municipal d'Onet-le-Château. Ce scrutin partiel faisait suite à la démission du suppléant de M. Puech, Raymond Cayrel (UDF-PR), afin de permettre à l'ancien ministre, qui n'avait pas été reconduit au gouvernement lors du remaniement du 7 novembre, de retrouver le siège qu'il occupe depuis 1980.

Premier tour. *I., 847 ; V., 838 ; E., 800.* Jean Puech (UDF-PR), 533, ÉLU. Pierre Lacombe (PS), 217 ; Guy Drillin (PC), 50.

[**24 septembre 1989.** – *I., 881.* **Premier tour :** *V., 879 ; E., 866.* – **Un. d. :** Jean Puech, s., 496, réélu ; Bernard Seillier, app. UDF-PR, 418 ; **PS :** Denys Jaudon, 268 ; Jean-Louis Coulon, 176 ; **Isolés :** Albert Allès, UDF-PR diss., 248 ; **PC :** René Baulès, 25 ; Claude Marre, 25. **Second tour :** *V., 880 ; E., 851.* – Bernard Seillier, 502, élu ; Denys Jaudon, 320 ; Albert Allès, 29.]

DÉPÊCHES

■ **TABAC : le prix des cigarettes a augmenté en moyenne de 4 %,** lundi 8 janvier. Le paquet de Gauloises brunes est passé de 11,20 francs à 11,90 francs, celui des Gauloises blondes de 14,60 francs à 15,20 francs, les Marlboro de 17,50 à 18 francs et les Winston de 15,90 francs à 16,50 francs. Ce huitième relèvement des tarifs en cinq ans a entraîné sur cette période une hausse de 70 % du prix des cigarettes. La part de la fiscalité sur les paquets dépasse 75 % et les recettes attendues en 1996 seraient de 56 milliards de francs.

■ **GAUCHE : Laurent Fabius (PS) invite les socialistes** à se montrer « *plus fermes, plus précis, plus* "punchy" *en termes d'opposition au cours de l'année 1996* ». Invité dimanche 7 janvier sur France 3, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a estimé que « *l'enjeu principal de cette période, c'est de combler un déficit d'espérance* », en observant que, pendant le mouvement social, « *le point sur lequel les socialistes n'ont pas été suffisamment compris, c'est la contre-proposition* ».

■ **AUTRE GAUCHE : la Convention pour une alternative progressiste (CAP),** qui regroupe divers courants et personnalités de la gauche « *alternative* » (Charles Fiterman, Marcel Rigout), a désigné, samedi 6 janvier, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), les vingt-quatre membres de son exécutif et ses deux porte-parole, Thérèse Rabatel et Bernard Ravenel (*Le Monde* daté 7-8 janvier). « *La CAP a refusé de demeurer un cartel de forces mais reste un mouvement politique* », a commenté Gilbert Wasserman, coordinateur national.

■ **PARLEMENT : Alain Lamassoure annonce un débat sur l'Union européenne** avant la conférence intergouvernementale (CIG) qui aura lieu, fin mars, en Italie. Invité, dimanche 7 janvier, du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », le ministre du budget et porte-parole du gouvernement a précisé que « *le premier [illegible] présentera (...) les objectifs de la France [illegible]* ».

■ **SÉCURITÉ SOCIALE :** [illegible] **et des affaires sociales** [illegible] la réforme de l'assurance-maladie [illegible] sont unanimes à dénoncer le manque de concertation et la hausse des charges sociales des praticiens libéraux en 1996 (*Le Monde* daté 7-8 janvier).

Le thermomètre cassé des inégalités

Le premier rapport publié par l'héritier du CERC est décevant

INSTAURÉ en novembre 1994, le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) a rendu public, lundi 8 janvier, son premier rapport. Son titre est alléchant : « Les inégalités d'emploi et de revenu ». Le résultat, lui, est décevant.

BIBLIOGRAPHIE

Le CSERC est né dans des conditions tourmentées puisqu'il a été construit sur les décombres du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC). Organisme parapublic, le CERC a, durant plusieurs décennies, eu pour spécialité de passer au crible l'ensemble des statistiques disponibles pour tenter de mesurer l'évolution des revenus des Français. Réputé pour son indépendance, il était le seul institut à fournir des estimations introuvables ailleurs et apportait ainsi une contribution irremplaçable au débat social, au risque d'agacer les gouvernements. Menacé pour son impertinence, le CERC l'a donc souvent été sous la gauche. Mais c'est la droite, en l'occurrence le gouvernement d'Edouard Balladur, qui lui a donné le coup de grâce.

AUCUNE STATISTIQUE NOUVELLE

Certes, quand le CSERC a été créé, le gouvernement de l'époque a juré qu'il ne cherchait nullement à mettre au pas un organisme trop indépendant. Officiellement, il s'agissait d'élargir la mission des économistes à la question de l'emploi. Mais l'équipe du CERC, comprenant une trentaine de chercheurs, a été dispersée, et le CSERC lui a succédé sans disposer d'aucune logistique. Il ne pouvait donc rien produire de bon.

D'abord, le CSERC a décidé de ne pas reprendre le flambeau du CERC. Dans leur premier rapport, les experts s'attardent, certes, sur certaines questions comme les évolutions salariales ou les revenus du patrimoine. Mais ce n'est pas pour établir un bilan, le plus précis et le plus récent possible, de l'évolution de ces revenus. Dans ce domaine, le CERC constituait un thermomètre des inégalités de la société française. Avec le CSERC, le thermomètre est, à l'évidence, cassé.

Gigantesque fresque, passant en revue sur une très longue période les évolutions aussi bien de la croissance que du chômage, de la durée du travail, des aides à l'emploi, des transferts sociaux ou encore des revenus du ménage, le rapport n'apporte aucune statistique vraiment nouvelle et ne débouche sur aucune recommandation précise. En ouverture du rapport, le CSERC présente une synthèse de ses travaux, qui est le produit non pas d'une recherche économétrique ou statistique, mais d'un compromis entre les idées composites de ses membres. Un clin d'œil en direction des séguinistes : « *Il y a présomption que si les taux d'intérêt réels restaient à un niveau aussi élevé, le partage actuel de la valeur ajoutée ne permette pas le financement de l'accumulation du capital nécessaire à une croissance réduisant le chômage à moyen terme.* » Un appel du pied aux ultralibéraux qui s'indignent des coups de pouce en faveur du salaire minimum : « *S'agissant des cotisations sociales, l'allégement déjà engagé des charges sociales va dans le bon sens. S'agissant du salaire, les hausses du SMIC au-delà de ce qui est prévu par la loi (...) vont en un sens inverse* »... Le rapport a plus les apparences d'une motion de synthèse d'un congrès radical-socialiste que d'un travail de recherche réalisé par des économistes indépendants.

Le plus étrange, c'est que le rapport pointe parfaitement certaines des lacunes de l'appareil statistique français. « *Les revenus des franges les plus pauvres et les plus riches de la population échappent aux dispositifs d'enquête et nécessitent des investigations spécifiques* », observe-t-il. Le CERC s'y employait. Pour l'heure, il n'a pas de successeur.

L. M.

★ ***Les inégalités d'emploi* et de revenu, *mise en perspective et nouveaux défis*, Editions La Découverte, 239 pages.**

CORRESPONDANCE

Une lettre de Vladimir Nieddu

VLADIMIR NIEDDU, secrétaire CFDT de la zone interprofessionnelle de Lille, dont le portrait a été publié dans notre édition du 6 janvier, nous a adressé la lettre suivante :

« *Ni moi, ni mon syndicat n'envisageons de quitter la CFDT (...). Le sens de la bataille que nous menons aujourd'hui pour un congrès extraordinaire de la CFDT vise bien à changer l'orientation et la pratique de la confédération, à faire vivre la démocratie interne et le pluralisme au sein de la CFDT, à faire échec à la volonté d'exclusion du SGEN-Paris* [illegible] *sanctions en cours (...).* [illegible] *une réussite, mais je* [illegible] *être fier ! Je laisse ce* [illegible] *adhérents de cette organisation. Pour ma part, j'aurais préféré que ce succès soit celui de la CFDT.* »

LUTTE CONTRE LE CANCER Dans une volumineuse « Note au ministre sur les actions de l'Association pour la recherche sur le cancer dans le domaine de la santé publique », l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) avait, dès novembre 1990, attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'existence de graves dysfonctionnements au sein de l'ARC. ● DANS CE DOCUMENT, jusqu'à alors demeuré totalement confidentiel, trois inspecteurs de l'IGAS, cinq ans avant la Cour des comptes et de manière beaucoup plus complète, énumèrent par le menu les irrégularités qu'ils ont constatées. ● LES AUTEURS du rapport invitaient les pouvoirs publics à tirer « *les conséquences du refus de transparence de l'ARC et du détournement de la générosité publique au profit de sociétés de publicité* ». Les gouvernements successifs n'ont pas donné suite à ce rapport.

Un document confidentiel de l'IGAS accable les responsables de l'ARC

Cette « note au ministre » accusait dès 1990 l'association de « détournement de la générosité publique au profit de sociétés de publicité ». Selon l'Inspection générale des affaires sociales, les donateurs finançaient davantage des circuits médiatiques que des organismes de recherche

EN RÉPONSE à l'émotion soulevée par la publication d'un rapport accablant de la Cour des comptes consacré à la gestion de leur association, les administrateurs de l'ARC ont choisi, il y a quelques jours, d'écarter Jacques Crozemarie, président-fondateur, et de constituer un groupe de cinq membres du conseil d'administration (*Le Monde* du 5 janvier). Les responsables de l'ARC disposent d'un délai de deux mois pour répondre aux critiques et aux accusations des magistrats de la Cour. De nombreux observateurs ne cachent pas aujourd'hui leur déception de voir que cette réponse, qui devrait concerner « *les éclaircissements nécessaires sur le fonctionnement de l'association* », a été confiée à un petit groupe d'administrateurs depuis longtemps familiers avec l'ARC et avec celui qui la préside depuis 1962.

Peut-on, dans de telles conditions, raisonnablement croire que la transparence viendra, en quelques semaines, du sein même d'une association qui n'a eu de cesse, depuis sa création, de s'opposer à toutes les formes de contrôle et dont la gestion s'est toujours caractérisée par la plus grande opacité? D'une association dont les administrateurs aujourd'hui en place sont, à de rares exceptions près, des « *obligés* » de celui qui, en titre, demeure leur président ? Le document confidentiel dont nous révélons le contenu – accablant pour le président et les responsables de l'ARC – établit que l'essentiel des problèmes et des dérives inhérents au mode de fonctionnement de cette association avaient été appréhendés dès la fin de l'année 90.

Cette année-là, Claude Evin, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avait chargé l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) d'examiner le fonctionnement de l'ARC. La mission, désignée le 3 septembre 1990, se présenta le 20 septembre au siège de l'ARC, à Villejuif. M. Crozemarie s'opposa d'emblée à ce contrôle, en présence de Me Nativi, l'un des avocats de l'ARC. Trois jours plus tard – après avoir réuni son conseil d'administration chargé de se prononcer sur l'action de l'IGAS, jugée coercitive –, il engageait un recours devant le tribunal administratif de Paris. Le 20 novembre, M. Crozemarie interdisait par écrit les locaux de l'ARC aux trois membres de la mission de l'IGAS. Le président de l'ARC avait entre-temps adressé des télex au ministre des affaires sociales et au ministre délégué à la santé, dans lesquels il disait interdire aux inspecteurs de l'IGAS l'accès des locaux de l'association

Ces derniers purent néanmoins mener leurs investigations du 20 septembre au 20 novembre 1990. Le 30 novembre, le tribunal administratif de Paris ordonnait un sursis à exécution de ce contrôle (qu'il jugeait finalement illégal le 2 juillet 1993). Le 6 avril 1991, Michel Lucas, alors chef de l'IGAS, adressait à Claude Evin une « note d'étape » confidentielle faisant une première synthèse des observations de la mission. Nous avions révélé l'existence de cette note et de son contenu dans nos éditions du 2 décembre 1994, publication qui conduisit le président de l'ARC à engager des poursuites judicaires contre *Le Monde*.

Nous publions aujourd'hui des extraits du document confidentiel intitulé « Note au ministre sur lès actions de l'association pour la recherche sur le cancer dans le domaine de la santé publique ». Cette note de cent six pages, auxquelles s'ajoutent vingt-deux annexes, datée de novembre 1990, résume la somme des observations effectuées par cette inspection. En dépit de ces conditions inhabituelles de travail, elle fournit, sur plusieurs points essentiels, des éléments beaucoup plus précis que le récent rapport de la Cour des comptes.

> « Le pouvoir de décision appartient sans partage au président de l'association »

L'ARC est, selon les textes, administrée par un conseil qui se réunit quatre à cinq fois par an. Il est composé de cinq membres de droit et de vingt-six membres élus par l'assemblée générale pour six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans. Procès verbaux succincts lus et approuvés en séance, approbations généralement unanimes, séances de deux à trois heures au cours desquelles l'examen des legs prend de longs moments, caractère confidentiel des procès verbaux – s'ils existent – des séances du bureau : les observations de l'IGAS soulignent une absence généralisée de transparence. C'est ainsi que l'assemblée générale annuelle d'une association qui comporte environ – selon ses propres définitions – 500 000 « *adhérents* » (à différencier des 3 200 000 donateurs) est organisée dans un auditorium comptant... 250 places.

« *Les comptes de l'exercice clos (bilan et compte de résultats) sont adressés sous forme sommaire d'une page en tout avec un rapport d'activité d'une demi-page. Ce sont les mêmes documents qui sont communiqués aux ministères* », précisent les inspecteurs de l'IGAS, qui décrivent par ailleurs les mécanismes de cooptation des membres du conseil d'administration agrémentés parfois d'anomalies. « *L'étude des procédures d'attribution des fonds montrera que le pouvoir semble appartenir exclusivement au président de l'association et que bon nombre des membres du conseil d'administration appartenant à la communauté scientifique apparaissent comme des obligés. (...) L'impression que le pouvoir de décision appartient sans partage au président dans les instances de direction de l'association est encore plus nette en ce qui concerne la marche des services.* »

Ce document consacre vingt pages au « *fonctionnement des services* » de l'association. Il précise le rôle joué par les administrateurs dans la redéfinition de la politique générale de l'ARC. En octobre 1986, le conseil d'administration avait pris connaissance d'un rapport préparé par le vice-président consacré à la « *politique de communication* ». L'objectif prioritaire que constitue la collecte des fonds et la recherche d'une plus grande efficacité dans ce but y étaient exposés sans ambiguïté. Les inspecteurs de l'IGAS détaillent la mécanique de la communication de l'ARC : appel à la générosité du public, supports comportant notamment de nombreuses actions spécifiques auprès des notaires, pour un montant de plus de 2 millions de francs en 1989.

Jacques Crozemarie se défend aujourd'hui en expliquant qu'il ne savait pas que ces intermédiaires « *s'engraissaient* ». Or, dès 1990, les inspecteurs de l'IGAS notaient pour leur part que les contrats avec ces sociétés intermédiaires étaient « *non seulement signés par le président, mais étudiés et négociés par lui avec l'aide de ses avocats conseils* ». Au total, les coûts des activités de sous-traitance (charges extérieures) auront été de 205 millions de francs en 1988 et de près de 250 millions de francs en 1989.

Abordant les questions relatives à la sous-traitance de l'information et de la communication de l'ARC, les inspecteurs de l'IGAS écrivent : « *Ces deux activités générèrent des profits dont l'importance paraît choquante lorsqu'elle se nourrit de la générosité du public. En outre, les sociétés concernées bénéficient d'une situation privilégiée auprès de l'ARC en n'ayant pas à affronter le marché. La question se serait posée en termes différents si l'ARC avait créé elle-même ces sociétés sous-traitantes et en avait affecté les bénéfices à la recherche sur le cancer. Actuellement, ces sociétés apparaissent bien comme des créations de l'ARC, par personnes interposées, mais leurs bénéfices ne vont pas à la lutte contre le cancer. L'intérêt de la question de principe ainsi soulevée s'accroît si l'on considère l'énormité des profits réalisés par ces sociétés en quelques années.* » « *Les services internes de l'ARC présentent les mêmes caractéristiques que les services extérieurs par leur rattachement au président. En effet, ces services sont disposés en un « rateau » dont les éléments relèvent du président Crozemarie* », ajoute encore l'IGAS.

Dans une « Note » très détaillée transmise au gouvernement, l'IGAS avait donc, il y a cinq ans, formellement établi que seul le tiers des recettes de l'ARC allait au financement de la lutte contre le cancer. Personne n'a, depuis, voulu en tirer les conséquences. Pour quelles raisons ?

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Les millions d'International Développement

Le chapitre consacré par les inspecteurs de l'Igas aux « *acteurs de la promotion de l'ARC* », et notamment aux services extérieurs, est l'un des plus éloquents. Il s'agissait là, notent-ils, de « *l'information* » par voie de presse, des campagnes de collectes, de la promotion de l'ARC, de la maîtrise d'ouvrages, de travaux informatiques, etc. Autant d'activités qui furent confiées à un ensemble de sociétés dirigées par un tout petit groupe de personnes, et dont les profits ont grossi de manière considérable en même temps que l'ARC parvenait à accroître son audience et son pouvoir dans le champ de la cancérologie. Les bénéfices affichés de l'une de ces sociétés – International Développement – ont dépassé 5 855 021 francs en 1989 et 10 315 953 francs en 1990. « *La prospérité de cette société se fonde sur la clientèle exclusive de l'ARC. La société International Développement et l'ARC sont en effet liées par une convention du 2 juillet 1985, conclue pour trois ans, renouvelée par un avenant du 2 juillet 1988 pour trois autres années* », note le document de l'Igas.

« Bon nombre des membres du conseil d'administration apparaissent comme des obligés »

COMPRENANT au total 106 pages auxquelles s'ajoutent 22 annexes, la « Note au ministre sur les actions de l'Association pour la recherche sur le cancer dans le domaine de la santé publique » a été établie par trois membres de l'IGAS, Mme M. Grounin, M. J.-L. Herry et Mme le docteur M.-L. Lagardère. Datée de novembre 1990, cette note se décompose en deux parties : l'administration et le fonctionnement de l'ARC ; la gestion et l'affectation des fonds.



VERBATIM

D'emblée, les inspecteurs de l'IGAS expliquent qu'ils se sont heurtés au fait que les procès-verbaux du bureau auraient « *un caractère confidentiel, ce qui expliquerait que de nombreuses questions de la mission soient restées sans réponse lorsqu'elle a procédé à l'examen des modalités de répartition des dotations affectées à la recherche* ». En outre, ajoutent les rapporteurs, « *l'étude des procédures d'attribution des fonds montrera que le pouvoir semble appartenir exclusivement au président de l'association et que bon nombre des membres du conseil d'administration appartenant à la communauté scientifique apparaissent comme des obligés* ».

Toujours en ce qui concerne le fonctionnement de l'association, la situation des collaborateurs salariés mérite d'être mentionnée : « *Une partie de l'effectif est pris en charge par le CNRS ou, plus exactement, appartient toujours à cet organisme, et est mis à la disposition de l'ARC, qui verse un simple complément de rémunération. Neuf personnes se trouvent dans cette situation, notamment le secrétariat particulier du président (trois personnes) et l'un de ses deux chauffeurs, mais les dossiers individuels ne contiennent pas de documents officialisant la situation des intéressés au regard de leur administration d'origine. (...) On notera que le président doit être ajouté à la liste de ces agents du CNRS. En effet, M. Crozemarie consacre un temps plus que complet à l'ARC, qu'il dirige autant qu'il la préside, et il a été rémunéré par ledit CNRS jusqu'à sa retraite, en octobre 1990, soit pendant plus de vingt-huit ans de présidence de l'association.*

» Il semble anormal que des agents de l'Etat, rémunérés sur fonds publics, aient pu pendant si longtemps consacrer toute leur activité à une association de droit privé. Cette anomalie surprend d'autant plus que le président excipe de ce statut de droit privé pour refuser au ministre la possibilité d'évaluer le rôle de l'ARC en matière de santé publique, alors même que, pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique, il avait plaidé en d'autres temps la complémentarité de l'association et de l'Etat. »

Notant que les salariés de l'ARC, qui relèvent du droit privé, ont des dossiers qui ne contenaient même pas de contrat de travail en octobre 1990, dans la plupart des cas, les inspecteurs de l'IGAS expliquent : « *La gestion de ce personnel n'a rien de progressiste : ces salariés ne bénéficient d'aucune convention collective ; ils ignorent si au moment de prendre leur retraite ils bénéficieront d'une indemnité de départ ; les horaires souples, le droit d'expression (lois Auroux), le bilan social sont inconnus de l'entreprise. Les promotions se font uniquement au choix et le personnel semble ignorer les modalités d'actualisation des salaires. (...) L'ARC n'a pas de personnel bénévole. Le salariat y serait considéré comme plus motivant que le bénévolat.* »

Les mécanismes de financement des circuits médiatiques

***D'EMBLÉE**, les auteurs de la note constatent que* « la gestion financière de l'ARC est de la compétence du président. Toute décision en la matière relève de son autorité. L'obligation classique de rendre compte de cette gestion devant les instances de l'association est observée en la forme et ne semble constituer qu'une contrainte fort légère. Il en est de même du contrôle externe prévu par les statuts, s'agissant des documents à adresser chaque année aux autorités ministérielles. »

« Au stade des prévisions budgétaires, *notent les inspecteurs de l'IGAS*, les pratiques suivies révèlent soit une méconnaissance de la notion de budget, soit une utilisation abusive de ce terme. En effet, les propositions tenant lieu de budget annuel, soumises tant au conseil d'administration qu'à l'assemblée générale, ne recouvrent pas l'ensemble des engagements financiers pour l'exercice à venir. Selon une conception restrictive dont le fondement semble n'avoir jamais été explicité, seules font l'objet de prévisions budgétaires les dotations annuelles directement affectées au financement de la recherche : commissions scientifiques, fonds d'intervention, bourses d'études, etc.

» Les fonds disponibles pour la recherche sont d'ailleurs prélevés sur les recettes générales dégagées au titre de l'exercice précédent. Ils font donc partie du résultat de cet exercice. Il n'en demeure pas moins, on le verra plus loin, qu'en tant que **prévisions budgétaires pour l'exercice en cours, ils ne correspondent qu'à une part inférieure à 40 % des dépenses dans les comptes annuels de l'institution.** [Les phrases apparaissant en caractères gras sont soulignées dans le texte original de la note.]

» Dans leur intégralité, les dépenses de fonctionnement de l'association sont exclues des procédures de prévisions budgétaires : elles ne font pas l'objet d'estimations chiffrées, et aucun document récapitulatif les concernant n'est soumis à l'approbation préalable du conseil d'administration. Cette pratique d'usage constant depuis de nombreuses années est contraire aux dispositions statutaires de l'association (art. 10) et paraît de ce fait irrégulière. Aucun argument ne peut la justifier (...).

» En définitive, cette pratique assure au président de l'ARC les plus larges pouvoirs dans la gestion de l'organisme. L'engagement des crédits de fonctionnement de l'association (soit un montant de près de 300 millions de francs en 1989) relève ainsi de sa seule initiative et de sa libre appréciation sans la moindre contrainte d'un encadrement budgétaire sur lequel se seraient prononcés le conseil d'administration et l'assemblée générale.

» Les membres du conseil d'administration et en particulier le bureau n'exercent donc pas, en fait, leurs prérogatives d'appréciation des choix et des engagements financiers relatifs au fonctionnement général de l'organisme. L'assemblée générale ne peut qu'entériner après coup les conséquences de décisions antérieures, situation dont elle semble au demeurant s'être bien accommodée à ce jour. »

Les inspecteurs de l'IGAS notent que « les charges de fonctionnement de l'association, telles que retenues dans la comptabilité analytique des services de l'ARC, sont chiffrées à un montant global de 284 806 000 francs au titre de l'exercice 1989. Ce montant représente 65,51 % des recettes totales enregistrées pour cette même année, ce qui traduit un alourdissement sensible par rapport à l'année précédente (56,46 %). » *L'importance des activités sous-traitées est* « la caractéristique la plus marquante du fonctionnement de l'ARC », *ajoutent les auteurs.*

« Parmi les nombreuses sociétés sous-traitantes, celles qui interviennent dans les divers domaines de la promotion de l'ARC se caractérisent par un total annuel de factures très important. Pour le seul exercice 1989, elles se chiffrent ainsi :

- International Développement (ID) : 141 814 864 francs
- SQ2 : 15 032 550 francs
- Idémédia : 14 775 884 francs
- Publicadvise 12 850 429 francs
- CDA : 8 164 918 francs (...)

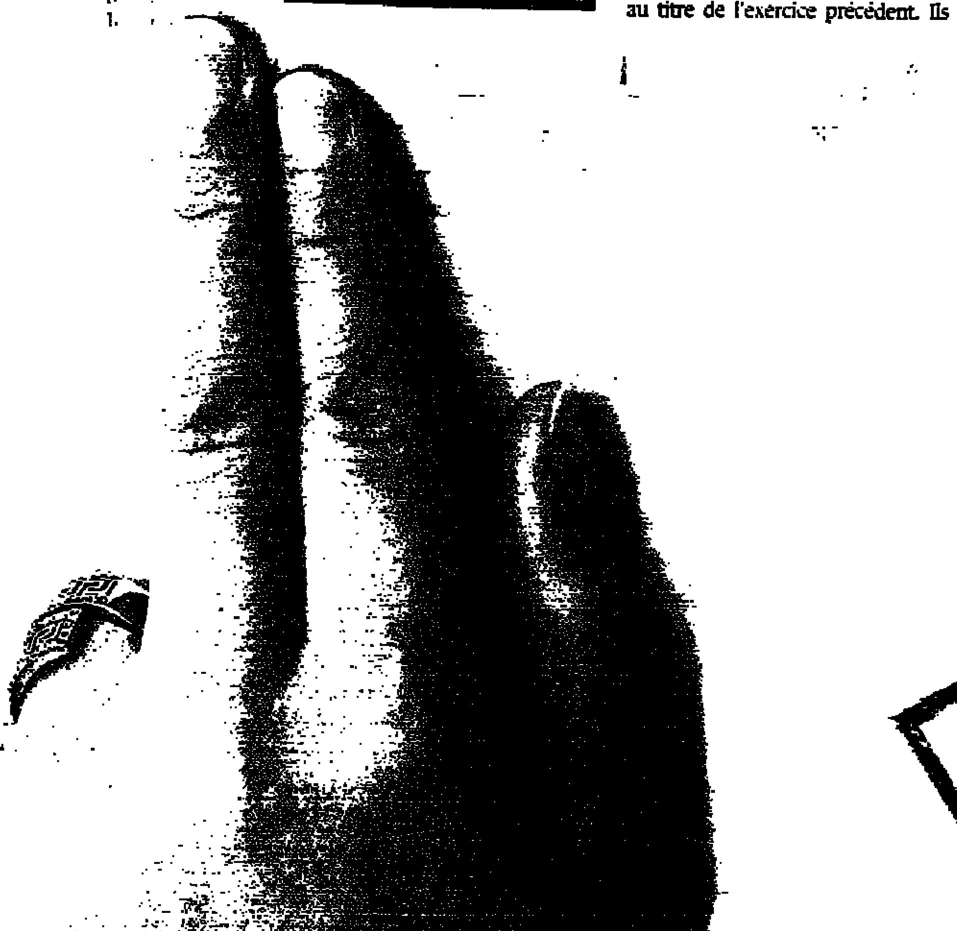
TOTAL : 205 643 916 francs »

« A titre d'exemple », *les inspecteurs de l'IGAS chiffrent à 2 127 091 francs le coût des actions de promotion de l'ARC auprès des notaires de manière à favoriser les legs en sa faveur. Ils concluent que* « les moyens financiers absorbés par le recours aux méthodes les plus modernes de communication de masse atteignent des niveaux tels qu'il faut s'interroger sur les limites acceptables des frais engagés et même sur l'opportunité d'y recourir, compte tenu de l'ancienneté de création de l'association. On ne saurait trop souligner, en effet, que ces coûts s'imputent sur les sommes collectées. **Les donateurs, sans en avoir conscience, financent davantage divers intervenants des circuits médiatiques que les organismes de recherche contre le cancer.** (...) L'importance des coûts liés à l'intervention des sociétés de communication met en évidence les dangers d'une dérive possible, au terme de laquelle ces organismes seraient les principaux bénéficiaires de la générosité du public. »

Les auteurs de la note remarquent ensuite que l'ARC s'est engagée depuis quelques années dans une action de développement de son champ d'action au-delà du contexte national : « L'organisation d'un symposium international annuel a été mise en place depuis 1985. Son objectif officiel est de réunir les personnalités scientifiques les plus qualifiées dans le domaine de la recherche sur le cancer. (...)

» On peut également considérer que cette initiative est, à titre complémentaire, de nature à conforter l'image de l'association et à contribuer ainsi à sa promotion, d'autant plus que la préoccupation de convivialité et d'agrément n'est pas négligée. (...) La part essentielle des frais qui en découlent est supportée par l'ARC : frais de voyage, hébergement dans des hôtels de qualité (exemple : Hôtel Sheraton à Rio). (...) Le président de l'ARC prend également des dispositions pour que ces congrès contribuent à la notoriété de l'organisme. (...) Une participation étoffée de journalistes français et étrangers est organisée, tous frais pris en charge. On peut ainsi relever que quarante-deux représentants de la presse française étaient invités au symposium de Pékin en 1986 ; trente-six étaient présents. »

Et l'IGAS de conclure ainsi ce chapitre : « Une interrogation complémentaire demeure : quelles sont les retombées scientifiques des symposiums et sous quelles formes sont-elles perçues ? La mission n'a pu recueillir l'avis d'autorités scientifiques sur ce point. »





Jacques Crozemarie déclare qu'il n'est pas démissionnaire

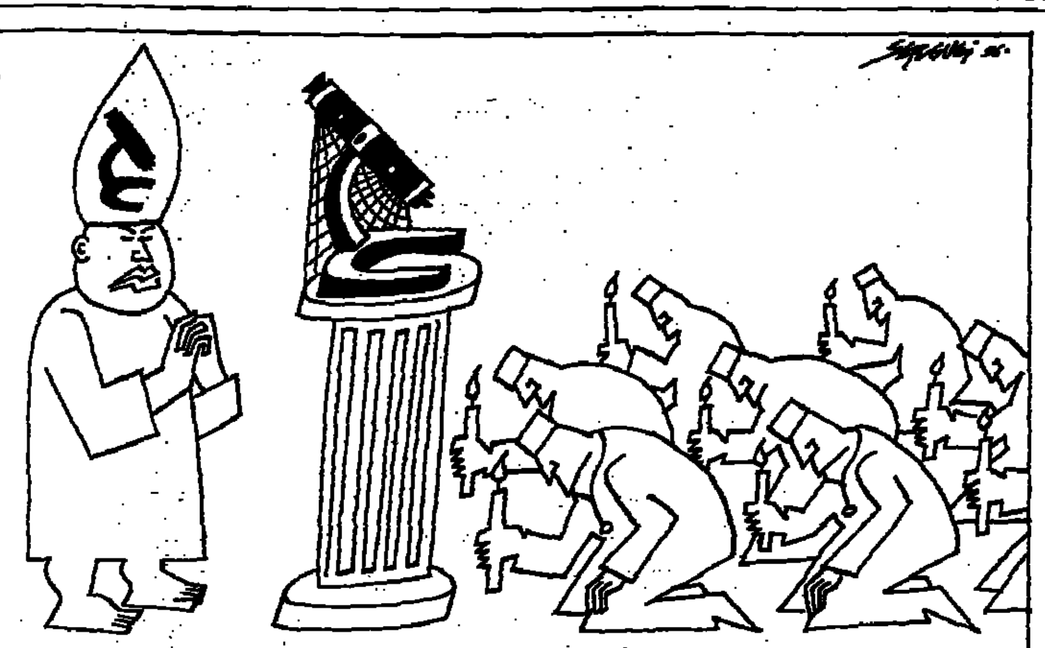
M. CROZEMARIE *« n'est pas démissionnaire »* : *« Je ne suis coupable de rien »*, affirme-t-il dans un entretien paru dans le *Journal du dimanche* du 7 janvier, en précisant qu'il s'agit d'une *« histoire de haine, de batailles entre chercheurs, de rivalités pour des subventions mais aussi de rivalités de chapelles »*. Bien que mis *« en retrait »* à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire de l'association, M. Crozemarie ajoute qu'il espère *« ne pas en arriver à envisager la dissolution de l'association en remettant, dans ce cas, les fonds à la Fondation de France »*.

Selon le président de l'ARC – qui se défend d'être *« théocratique »*, mais se définit au contraire comme *« profondément républicain »* –, *« il n'y aura pas de campagne cette année »* pour recueillir des fonds, les 600 millions de francs actuellement en caisses permettant *« de financer la recherche cette année »*. M. Crozemarie assure n'avoir pas été au courant des surfacturations dénoncées par la Cour des comptes et affirme qu'*« en 1993, 45 % des sommes collectées sont allées à la recherche et 31 % à la prévention et à l'information, soit 76 % pour les buts statutaires de l'ARC »*.

« INCOMPÉTENT OU INCAPABLE »

Le cancérologue Léon Schwartzenberg estime, pour sa part, que lorsqu'on *« préside et dirige seul une association, si on n'est pas au courant des malversations des sociétés avec lequelles on traite, c'est qu'on est incompétent ou incapable »*. Jacques Crozemarie *« aurait pu en profiter pour quitter le navire de façon assez belle, assez noble. Ce n'est malheureusement pas le chemin qu'il a choisi »*, a déclaré sur TF 1 le professeur Schwartzenberg, membre du conseil d'administration de l'ARC et du groupe de travail réuni pour préparer une réponse aux critiques de la Cour des comptes. Ce groupe de travail a décidé de réunir la trésorerie de l'ARC au sein de la Caisse des dépôts et consignations dans les plus brefs délais, et de suspendre tout nouveau marché avec le principal prestataire de l'association cité dans le rapport de la Cour des comptes, International Développement Communication (IDC), suspecté, notamment, de s'être livré à d'importantes surfacturations dans la fourniture de papier pour les publications de l'ARC.

Le groupe de travail, qui est composé de six membres du conseil d'administration (les professeurs Alain Bernard, Wolf Fridman, Roger Monier, Léon Schwartzenberg, Maurice Tubiana et l'ancien magistrat Yves Rocca), a également rappelé que *« seule une assemblée générale extraordinaire de l'ARC pourrait éventuellement, à la suite d'une procédure spécifique prévue par les statuts, dissoudre l'association »*.



Les conclusions de la note de l'IGAS : « Il convient de mettre un terme aux dérives... »

VOICI, in extenso, les conclusions de la note de l'IGAS :

« Pour 1989, dernier exercice clos, deux chiffres résument l'activité de l'ARC :



VERBATIM

– Total des recettes : 430 millions de francs.

– Charges générales de fonctionnement : 285 millions de francs.

» Les charges de fonctionnement représentent donc 65,5 % des recettes et cette proportion est en forte croissance par rapport à l'année précédente (+16 %). Ce qui va à la lutte contre le cancer, c'est le reste, soit environ le tiers des recettes.

» La direction de l'ARC sait que les rentrées de fonds provenant de la générosité du public sont fonction de la notoriété et que celle-ci passe par une politique de communication. Le coût de cette politique représente l'essentiel des charges de fonctionnement, sa mise en œuvre étant sous-traitée.

» En effet, l'importance de la sous-traitance constitue le caractère le plus marquant du fonctionnement de l'ARC et celles des activités sous-traitées qui concernent la communication représentent le plus gros poste de dépenses.

» La médiatisation de l'association est confiée, avec une clause d'exclusivité, à une société commerciale spécialisée qui réalise de substantiels bénéfices. Il y a là manifestement une dérive dans les objectifs et les moyens d'action d'une association faisant appel à la générosité du public.

» Les moyens utilisés pour faire rentrer des fonds sont d'ailleurs contestables en eux-mêmes, tels ce numéro spécial de la revue de l'ARC, *Fondamental*, d'octobre 1989 (dont la société considérée assure l'édition, la diffusion et la promotion), qui titrait en blanc sur fond rouge sur toute sa page de couverture : *« Et si ça nous arrivait ? »* Trois des sociétés sous-traitantes absorbent 60 % des charges de fonctionnement de l'ARC, soit 170 millions de francs, et ceci sans appel d'offres et sans mise en concurrence aucune. Elles ont de plus les mêmes dirigeants. Deux d'entre elles ont le même siège social dans des locaux très modernes et leur chiffre d'affaires total présente la particularité d'être inférieur aux factures que leur paye l'association.

» A l'occasion d'achats d'équipements, des fournisseurs « offrent » de commanditer divers colloques scientifiques ou symposiums selon un procédé critiquable dans la mesure où il implique l'absence d'une négociation des prix. Un « symposium » peut entraîner par exemple le déplacement de trente-six journalistes de la presse française, pour une semaine en Chine, le programme comportant trois journées d'exposés et, pour le reste du temps, la visite de la Grande Muraille et une excursion à Hongkong, le tout aux frais des donateurs de l'ARC. Plusieurs collaborateurs accompagnent le président à ces congrès.

» La prise en charge d'une partie du personnel par un organisme d'Etat constitue une autre anomalie, assimilable à une subvention déguisée, dans cette gestion de droit privé. Le président, rémunéré par le même organisme d'Etat pendant vingt-huit ans, exerce ses fonctions à temps plein à l'ARC, qui lui alloue des frais professionnels outre le remboursement de ses nombreux déplacements à l'étranger. Hôtels de luxe, voiture de fonction (deux XM) avec chauffeurs (deux) pour ce président par ailleurs logé par l'ARC en contrepartie d'un loyer modique, tous ces détails constituent autant d'anomalies s'agissant d'une association vivant de la générosité du public.

» Le président de l'ARC a créé à New York une fondation de droit américain dont il assure également la présidence et dont la totalité des dépenses est inférieure aux subventions que l'association lui alloue (un peu plus de 5 millions de francs en 1989).

» La mission relève aussi de véritables irrégularités dans le fait que seules les dotations affectées à la recherche, soit une proportion des dépenses inférieures à 40 %, fassent l'objet de prévisions budgétaires. Cela est contraire aux dispositions statutaires de l'association. Cette pratique, d'usage constant, assure au seul président les plus larges pouvoirs dans l'engagement des crédits de fonctionnement qui relèvent ainsi de sa seule initiative.

» Les membres du conseil d'administration n'exercent donc pas leurs prérogatives d'appréciation des choix et des engagements financiers relatifs au fonctionnement général de l'organisme. L'assemblée générale se contente d'enregistrer les informations d'ordre comptable qui lui sont fournies de façon non seulement succincte, mais déformée s'agissant de la répartition analytique des dépenses de gestion et des contributions à la recherche.

» Les procédures d'attribution des aides à la recherche constituent le second trait marquant du fonctionnement de l'association. Une part importante des fonds est laissée à la discrétion du président sans contrôle du conseil d'administration par qui doivent passer pourtant toutes les attributions selon les statuts.

» Bon nombre de membres de ce conseil apparaissent comme des privilégiés dans ces attributions et, partant, comme des obligés du président, ce qui met ce dernier à l'abri de toute critique et explique de plus les pétitions « spontanées » de la « communauté scientifique » en sa faveur.

» De grands projets sont lancés et, avant même que ceux-ci soient assurés de voir le jour ou que leur utilité soit démontrée, des achats sont effectués dans leur cadre, ce qui entraîne un gaspillage des fonds destinés à la recherche. En outre, l'ARC assure le financement d'un certain nombre de travaux et d'équipement dans des centres hospitaliers du secteur public mais laisse à ces établissements la charge des coûts de fonctionnement induits.

» A partir d'initiatives d'une association privée, prises sans concertation avec les autorités publiques, des charges sont ainsi finalement supportées par les organismes de Sécurité sociale. Les pouvoirs publics se trouvent ainsi dépossédés de la conduite de la politique de santé dans le domaine considéré.

» Il est difficile d'établir un bilan des aides de l'ARC à la recherche. Le cumul des sommes allouées depuis l'origine ou un certain nombre d'années, que présente l'ARC pour sa publicité, n'a guère de sens. La question essentielle, après les constatations qui viennent d'être présentées, est en effet celle des opportunités scientifiques qui ont pu être sacrifiées à la dérive publicitaire.

» Les pouvoirs publics devront donc tirer les conséquences du refus de transparence de l'ARC et du détournement de la générosité publique au profit de sociétés de publicité que ce refus a favorisées.

» En retirant à l'ARC la reconnaissance d'utilité publique, ils risqueraient de faire supporter à une cause prioritaire pour la santé de la population les conséquences d'une gestion omnipotente.

» Il convient de toute façon de mettre un terme aux dérives qui ont été recensées pour tous les organismes de ce type, c'est-à-dire faisant appel à la générosité du public dans le domaine de l'action sociale et de la santé publique, quelle que soit leur nature, associations comprises. »

Les actions de recherche et de lutte contre le cancer

DANS CE CHAPITRE, les inspecteurs de l'IGAS détaillent les différents axes d'intervention de l'ARC : aides individuelles apportées à des chercheurs ; soutien financier apporté à des programmes de recherche ; développement d'une coopération internationale ; attribution de prix.

Plusieurs projets méritent d'être rapportés. En premier lieu, le centre de détection précoce et de prévention des cancers qui devait être mis en place à l'hôpital Saint-Louis (Paris). *« Anticipant sur la réalisation effective de l'infrastructure du centre, le président de l'ARC a décidé de financer l'achat de divers équipements pour les services cliniques impliqués par la démarche diagnostique et préventive : radiologie et médecine nucléaire à Saint-Louis, unité Inserm 75 à Necker, unité CNRS 163 à Saint-Antoine. Outre ces affectations dans des établissements de l'Assistance publique de Paris, pour un montant de 13 796 633 francs, ma mission relève qu'un sonographe DSP Tolwin d'un montant de 637 495 francs a été livré au cabinet du docteur Jean Abitbol* [dans le 16e *arrondissement]. »*

» L'ensemble de ces équipements a été mis en place au cours de l'année 1988. Malgré ces effets d'annonce, qui ont anticipé sur les résultats des négociations en cours, le projet de centre n'a pas abouti. En séance du 13 décembre 1989, il est annoncé que la commission des cancers de l'Assistance publique a donné un avis défavorable à l'opération envisagée à l'hôpital Saint-Louis. (...) L'annonce anticipée de la création de ce centre européen de l'ARC dans sa revue, diffusée à plusieurs milliers d'exemplaires, a eu pour conséquence d'orienter vers les équipes soignantes de l'hôpital Saint-Louis une clientèle soucieuse d'utiliser les moyens de détection précoce d'un éventuel cancer. Cette activité se répercute directement sur le budget de l'établissement sans concertation préalable.

» Cet exemple confirme que l'association a établi un projet dont la réalisation passait par d'autres organismes, même si un matériel de qualité et bénéficiant à l'ensemble des malades des établissements était donné par elle gratuitement. Quant aux moyens financiers mobilisés par l'ARC, il semblerait qu'ils aient été attribués sans l'aval du conseil d'administration.

» Une décision du 27 juin 1989, signée du président, prévoit d'accorder 14 434 128 francs pour l'équipement du centre de prévention de l'hôpital Saint-Louis en se référant au conseil d'administration. Aucune délibération à ce sujet n'est enregistrée dans les procès-verbaux du conseil. »

Au chapitre des dotations exceptionnelles d'urgence, l'IGAS note que *« les documents administratifs de l'ARC montrent qu'une subvention peut être accordée directement à un responsable de laboratoire ou d'unité de recherche ; les critères d'urgence paraissent n'avoir jamais été précisés. (...) Il semble donc qu'une part déterminante des allocations soit tributaire de l'appréciation du président de l'ARC. »*

L'IGAS cite, parmi les vingt-cinq subventions accordées en 1989 par procédure d'urgence, celles dont le montant est supérieur à 500 000 francs : *« Le professeur Dominique Bellet, pour son laboratoire de la faculté de pharmacie, a bénéficié des trois versements suivants : 823 546 francs, 997 840 francs et 1 700 000 francs. M. Pierre Dubouch, du centre technique pour le soutien de la recherche sur le cancer du CNRS (CTSRC), pour le laboratoire de primatologie à Villejuif, a reçu 1 000 000 francs. Le professeur Lucien Israel a obtenu, pour l'Institut d'oncologie cellulaire et moléculaire humaine, ouvert en 1987 grâce au financement de l'ARC* [il avait touché en 1988, pour la construction et l'aménagement de ce laboratoire, 28 805 200 francs – NDLR], *3 000 000 francs en 1989. L'engagement de l'ARC porterait sur une durée de cinq ans à partir de 1988, sous réserve que ses ressources le permettent. Ces fonds transiteraient par une association relais. Mme Brigitte Loridon-Rosa (CTSRC) a reçu sur un compte enregistré en comptabilité à son nom 550 000 francs pour douze mois pour le laboratoire d'anatomopathologie. Le professeur Gérard Milhaud bénéficie de deux apports financiers, pour le laboratoire de rétrovirologie de l'Institut biomédical, d'un montant respectif de 587 833 francs et de 250 000 francs sur une durée de vingt-quatre mois. M. Claude Rosenfeld (CTSRC) reçoit sur le compte ouvert à son nom 960 000 francs sur douze mois pour le laboratoire de cytométrie de Villejuif. »*

Plus de 33 millions de francs ont été attribués en 1989 selon une « procédure d'urgence » relevant exclusivement de M. Crozemarie

Au total, 33 518 583 francs ont été attribués en 1989 par la procédure d'urgence. L'IGAS note que *« certains chercheurs, membres du conseil d'administration, ont une position particulièrement favorable par rapport à ceux qui ont été retenus par les commissions scientifiques »*. *« Il apparaît ainsi*, soulignent les inspecteurs, *que des fonds importants concernant essentiellement des constructions et des équipements lourds ne sont pas soumis à l'examen des commissions scientifiques. Ces fonds ne feraient pas davantage l'objet d'un examen préalable par le conseil d'administration au vu d'un dossier précis. Ainsi, des décisions d'attribution de fonds, sur ces cas particuliers, relèveraient directement des choix du président du conseil d'administration, pratique contraire aux dispositions de l'article 9 du règlement intérieur de l'association, qui précise que* « le conseil d'administration est le seul compétent pour statuer sur l'attribution de crédits pour la recherche sur le cancer ».

COMMENTAIRE

PASSIVITÉ

C'est un triste spectacle qu'offrent aujourd'hui le président fondateur de l'ARC et ceux qui l'ont toujours soutenu avant, trop tardivement, de tenter de s'en séparer. Le groupe des « sages », issu du conseil d'administration trop complaisant d'une association quasi défunte, n'a ni l'autorité ni la légitimité pour accomplir la tâche qu'il s'est fixée. Jacques Crozemarie entend aujourd'hui disparaître corps et âme avec son empire associatif. La justice pourrait peut-être, demain, l'y aider.

Au-delà de la mise en lumière de graves dysfonctionnements, il faut ici rappeler l'essentiel : la croissance boulimique de l'ARC n'a pu se faire qu'avec l'accord tacite, sinon la participation active, d'une large fraction des autorités scientifiques et des pouvoirs publics. Le problème de la nécessaire coordination des aides privées à la lutte contre le cancer n'est pas nouveau. En France, le premier document sur ce thème date de 1979. Il était signé de Roger Goetze, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France. Raymond Barre, alors premier ministre, s'inquiétait des violents conflits opposant l'ARC à la Ligue nationale contre le cancer. On tenta à cette époque, beaucoup trop timidement, d'harmoniser les efforts. Sans succès.

Après la Cour des comptes, qui s'était déjà intéressée au dossier, l'IGAS mit en lumière, en 1984 puis en 1988, les premières graves anomalies du fonctionnement de l'ARC. Personne, en haut lieu, ne voulut en tirer les conséquences. Interdite d'action en 1990 par voie de justice, l'IGAS dut jeter l'éponge, non sans, comme le montre la volumineuse « note » dont nous révélons le contenu, avertir le gouvernement de ce qui se passait à l'intérieur de l'ARC.

Autant l'avouer : on éprouve aujourd'hui encore quelques difficultés à comprendre la constante passivité des pouvoirs publics qui, depuis quinze ans, n'ont rien fait pour prévenir une situation qui voyait l'ARC et son président devenir, de facto, les dirigeants de la recherche française en cancérologie.

J.-Y. N. et F. N.

Quand l'ARC intervient dans la politique de santé publique...

DANS le chapitre consacré à l'enquête nationale sur le cancer, l'IGAS montre comment l'ARC intervient sans concertation dans la politique de santé publique.

« L'ARC a proposé au grand public, en automne 1988, un questionnaire sur son état de santé. M. Crozemarie a tenu à ce que ce projet soit mené à bien, malgré les réticences du corps médical. Dès 1987, un responsable de la cancérologie lui faisait en effet part de ses réserves sur l'intérêt de ce questionnaire et l'incitait à la prudence pour éviter le déclenchement de trop nombreuses demandes de dépistage.

» Le 22 avril 1988, le président de l'ARC et le professeur Schwarzenberg précisaient au directeur général de la santé l'objectif du questionnaire et les modalités d'exécution et d'exploitation de l'enquête. Dans sa réponse, celui-ci soulignait que ce type d'enquête sélectionne un profil du patient différent de celui des personnes à hauts risques, sur lesquelles doivent porter en priorité les efforts de dépistage. Selon lui, l'ensemble des questions hétérogènes qui étaient posées n'était pas équilibré par un entretien médical et un examen immédiat au vu des réponses apportées (...). »

Malgré ces mises en gardes, précise l'IGAS, « 850 000 personnes se sont associées à la campagne et ont soutenu financièrement l'ARC. A cette occasion, 150 000 nouvelles adhésions ont été enregistrées. 550 000 personnes ont demandé le questionnaire et l'ont reçu. 200 000 d'entre elles ont renvoyé le questionnaire et ont donc reçu une réponse individuelle». « Cependant, *ajoute la note de l'IGAS*, si 72 000 médecins généralistes avaient bien été informés de l'opération, seulement 30 000 personnes environ ont souhaité une analyse détaillée de cette réponse individuelle pour orienter leur médecin traitant. Les objectifs de cette campagne n'ont donc été que partiellement atteints. Cette initiative a totalement fait abstraction de ses conséquences psychologiques sur le public et des surcoûts pour les organismes de sécurité sociale. Elle illustre le fait que non seulement l'ARC intervient bien dans la politique de santé publique, mais que, de plus, elle agit sans concertation avec les autorités qui en ont la charge et qui s'en trouvent ainsi dépossédées. »

DISPARITIONS

■ **JEAN LIBERT**, écrivain, est décédé le 27 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né à Bruxelles (Belgique), en avril 1913, il sera resté jusqu'à sa mort inconnu du grand public alors même que ses livres rencontraient, en France, de très nombreux lecteurs. Depuis 1953, Jean Libert se cachait, en effet, avec son ami Gaston Vandenpanhuyse, décédé voici quelques années, derrière le pseudonyme de Paul Kenny pour mettre en scène, aux éditions Fleuve noir, les aventures de l'agent secret français FX 18, alias Francis Coplan, dont les tirages dépassaient, dans les années 60, 50 000 exemplaires par volume. La série « Paul Kenny » continue de nos jours. Le 19 janvier, paraîtra, toujours au Fleuve noir, le numéro 200. Mais, depuis une cinquantaine de numéros, c'est le romancier Serge Jacquemard qui a pris la relève des deux créateurs des débuts.

■ **LITA GREY**, actrice, est morte le 29 décembre à Woodlands Hills (Californie), à l'âge de quatre-vingt-sept ans. La place occupée dans l'histoire du cinéma par Lita Grey est anecdotique, mais sa notoriété fut grande dans les années 20. Née à Los Angeles le 15 avril 1908, de son vrai nom Lillita McMurray, elle est la fille d'une des employées de maison de Charles Chaplin. Alors qu'il est encore marié à Mildred Harris, de treize ans sa cadette, l'acteur et réalisateur noue une liaison avec elle. Après son divorce, il lui confie deux petits rôles en 1921, celui de l'ange dans *Le Kid* et celui d'une serveuse dans *Charlot et le masque de fer*. En 1924, une grossesse la contraint à renoncer à *La Ruée vers l'or*, film dans lequel elle est remplacée par Georgia Hale, et oblige Chaplin à l'épouser. Quatre ans plus tard, après qu'elle lui a donné deux fils, Charles junior et Sydney, elle demande le divorce, mettant en cause la dépravation des moeurs de Chaplin. C'est un immense scandale, qui se résout par un accord à l'amiable, après qu'elle eut menacé de citer les noms de cinq actrices célèbres ayant entretenu des relations avec son mari, contre lequel est retenue l'accusation de *« cruauté »*. Lita Grey abandonne alors le milieu du cinéma. Chaplin ne citera pas son nom dans son autobiographie, parue en 1964.

■ **DAVID BRIGGS**, producteur de rock américain, est mort dimanche 26 novembre, à l'âge cinquante et un ans. Né le 29 février 1944 à Douglas (Wyoming), David Briggs fut étroitement associé à la carrière solo du chanteur canadien Neil Young, qu'il rencontra en 1968 après son départ du groupe Buffalo Springfield. Il produisit notamment les deux premiers enregistrements du chanteur, *Neil Young* (1968) et *Everybody Knows this is Nowhere* (1969) ainsi que son avant-dernier album, le torturé *Sleeps with Angels* (1994). Entre ces deux dates, David Briggs collabora en 1975 à deux des meilleurs albums de Neil Young et son groupe Crazy Horse, *Tonight's the Night* et *Zuma*. Briggs travailla aussi avec Nils Lofgren – guitariste de Crazy Horse et, plus tard, du E. Street Band de Bruce Springsteen – et son groupe Grin, le chanteur hard-rock Alice Cooper, et le pianiste collaborateur des Rolling Stones, Nicky Hopkins, récemment disparu, marquant de son empreinte le son américain des années 70. Il avait aussi produit le chanteur australien Nick Cave (*Henry's Dream)* et le groupe américain Royal Trux (*Thank you)*.

■ **ELENA MIROCHINA**, nageuse russe de vingt et un ans, médaille d'argent de plongeon de haut vol aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, a été retrouvée morte le 25 décembre au pied de son immeuble. Enceinte de quatre mois, elle serait tombée de la fenêtre de son appartement, situé au neuvième étage. La police n'écarte ni la thèse du suicide ni celle du meurtre par des cambrioleurs. Egalement médaille d'argent aux championnats du monde de 1991, Elena Mirochina avait remporté les championnats d'Europe de plongeon (10 mètres) en 1987 et 1991. Elle avait abandonné la compétition en 1993.

■ **ARTHUR RUDOLPH** qui, avec Wernher von Braun, a contribué au développement de la fusée géante Saturne, pièce maîtresse du programme lunaire américain Apollo, est mort, lundi 1er janvier, à Hambourg (Allemagne) à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. A la fin de la deuxième guerre mondiale, Rudolph avait, avec une centaine d'ingénieurs allemands spécialistes des fusées, quitté l'Allemagne nazie pour créer avec von Braun aux Etats-Unis un puissant pôle de lanceurs destinés à concurrencer les fusées du Soviétique Korolev. A ce titre, il prit une part importante au Marshall Space Flight Center de Huntsville (Alabama) dans la mise au point de la fusée Saturne qui, en 1969, permit de poser le premier homme sur la Lune. Mais cet ingénieur allemand naturalisé américain en 1954 allait bientôt se faire rattraper par son passé. En 1982, il fut contraint de renoncer à sa nouvelle nationalité sous la pression du ministère de la justice américain qui lui reprocha d'avoir réclamé, en juin 1943, des prisonniers d'un camp de concentration pour alimenter en main-d'œuvre une usine allemande de production de fusées.

■ **ÉMILE FOUCHARD**, ancien député de Seine-et-Marne (1936 à 1942), est mort le 2 janvier à Montfermeil, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Menuisier de formation, Emile Fouchard avait milité dès 1918 aux Jeunesses socialistes. Participant, en 1920, du Congrès de Tours, il se trouva parmi les premiers adhérents de la section française de l'Internationale communiste (SFIC). Elu maire de Chelles en 1935 à la tête d'une liste d'union de la gauche, il entre à la Chambre des députés en 1936. En décembre 1939, il rompt avec les communistes après avoir protesté contre la signature du pacte germano-soviétique. Emile Fouchard était l'avant-dernier survivant des quatre-vingts députés qui, le 10 juillet 1940, avaient voté contre l'octroi des pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

■ **ANDRÉ MAUDET**, maire de Saintes de 1945 à 1971, est décédé le mardi 2 janvier, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Avocat de formation, André Maudet avait été élu à la tête de la sous-préfecture de Charente-Maritime sous l'étiquette SFIO. Il était commandeur de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques et titulaire de la médaille des combattants volontaires de la Résistance.

■ **HENRI PRAT**, ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, est décédé le 26 décembre, à l'âge de soixante-douze ans (*Le Monde du 3 janvier)*. Né le 3 septembre 1923 à Mirepeix, ingénieur du génie rural, Henri Prat avait appartenu au PSU avant de rejoindre le PS. Maire de Mirepeix depuis 1977, il avait été conseiller général de 1967 à 1992. Élu député en juin 1981, réélu en 1986, il avait été battu en 1988 par le centriste François Bayrou.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 janvier sont publiés :

● **CSERC** : un décret modifiant le décret du 25 mai 1994 relatif au Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts, ainsi qu'un rapport au premier ministre relatif à ce décret (*Le Monde* du 10 janvier 1995).

● **Mer** : un décret portant publication des amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie en mer adoptés le 10 avril 1992.

● **A 85** : un décret déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction de la section de l'autoroute A 85 constituant le contournement autoroutier nord de Langeais.

● **Coopération transfrontalière** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement français et le gouvernement italien concernant la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Rome le 26 novembre 1993.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Violette et Martin NIMIER,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

Paris, le 2 janvier 1996.

17, rue Monge,
75005 Paris.

Ghyslaine FOGLIETTA
et
Francis BRANDELY,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marjorie,

née le 28 décembre 1995, à Longjumeau (Essonne).

Axelle
HERRENSCHMIDT-DEFAUT
et
Norbert DEFAUT,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Zacharie,

le 1er janvier 1996.

6, square Bainville,
Résidence Solférino,
78150 Le Chesnay.

Décès

– Mme Bernard Autier,
née Colette Poigny,
Nicolas, Guillaume et Julien,
M. Philippe Autier,
Mme Anne Autier
et ses filles,
M. et Mme Pierre Forissier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Poigny,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Bernard AUTIER,

le 4 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 janvier, à 15 heures, en la chapelle Sainte-Bernadette, 4, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

– Mme Gilberte Bernard, née Bloch-Vormser,
son épouse,
Francis Bernard,
Micheline Bernard,
Philippe et Marie-Luce Bernard-Cavrois,
ses enfants,
Marie-Anne et Maxime Bernard-Cavrois,
ses petits-enfants,
Les familles Bader, Bernard, Engelmann, Job, Leray, Wolff,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Jacques BERNARD,
professeur agrégé honoraire,
radiologiste des hôpitaux honoraire,

survenu à Paris, le 5 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

27, rue Saint-Dominique
75007 Paris.

– Marie-Louise Burin, née Morand,
son épouse,
a la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean BURIN,
conservateur des hypothèques honoraire,

survenu le 3 janvier 1996, à son domicile, au Cannet, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle rappelle le souvenir de leur fille,

Jeanne-Marie, dite Jeannette,

décédée le 3 septembre 1960, au Mans.

« Les Oliviers du Paradis »,
31, avenue Thiers,
06110 Le Cannet.
Tél. : 93-99-60-33.

– Saint-Nazaire – Saint-Chinian – Argentan.

Mme Nicole Carpentier,
son épouse,
M. Jean-Louis Carpentier,
M. et Mme Pierre Carpentier,
Chloé,
sa petite-fille,
Mme Jeanine Carpentier,
sa sœur,
Et tous les siens,
ont la très grande peine d'annoncer le décès à l'âge de soixante-douze-ans, de

Monsieur Georges CARPENTIER,
professeur de lettres,
ancien député de Loire-Atlantique,
ancien député européen,
ancien conseiller régional et général,
ancien maire-adjoint de Saint-Nazaire,
chevalier de la Légion d'honneur.

Elu municipal de Saint-Nazaire dès 1953, maire-adjoint, conseiller général et régional, Georges Carpentier fut élu député de la 6e circonscription de Loire-Atlantique en 1967, réélu en 1968, où il fut le seul député de gauche de l'Ouest, et réélu en 1973. Il fut, en 1971, le parlementaire socialiste accompagnant la première délégation française en Chine conduite par M. Alain Peyrefitte. Très attaché aux valeurs humaines de tolérance, de justice, et de progrès, Georges Carpentier était chevalier de la Légion d'honneur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Pierre Delmas
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André DELMAS,
née Marcelle ARTIS,
professeur agrégé de physique,
lycée Lamartine (Paris),

le 1er janvier 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

– Laure et Camille Fauvet,
ses filles
Et leur mère, Françoise,
M. et Mme Jacques Fauvet,
ses parents,
M. et Mme Jean-Claude Fauvet,
Alexandre et Véronique, Marie-Capucine,
M. et Mme Dominique Fauvet,
Aurélie et Gaëtan,
M. et Mme Henry Rey,
Henry, Benjamin et Clémentine,
M. et Mme Michel Vauzelle,
Marie, Sébastien et Romain,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Christian FAUVET,
journaliste,

survenu le vendredi 5 janvier 1996, à l'âge de quarante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti.

5, rue Louis-Boilly,
75016 Paris.
(*Le Monde* daté 7-8 janvier 1996.)

– Eliane et Charley-Jean Gallais,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent GALLAIS,

survenu le 4 janvier, à l'âge de trente-sept ans.

L'inhumation a eu lieu ce lundi 8 janvier, au cimetière de Montmartre.

33, rue André-Joineau,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.
11, rue Spontini,
75116 Paris.

– Dominique Gavsé,
Jean-Philippe Riou,
Isabelle et Olivier Gavsé,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lazare GAVSÉ,

survenu le 6 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 janvier, à 16 h 15, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-Jacques Levental,
M. et Mme Jean-Yves Levental,
Hugues et Géraldine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques LEVENTAL,

leur époux, père, grand-père et parent,
survenu à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), le 3 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e, le samedi 13 janvier, à 14 h 15, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6 *bis*, rue Gabriel-Péri,
92300 Levallois-Perret.

– Mme Tamara Papadopoulo,
née Krichewsky,
Mme Liliane Krichewsky,
M. Serge Krichewsky,
M. et Mme D. Afgoustidis,
ont le profond chagrin de faire part du décès subit de leur époux, beau-frère et oncle,
survenu en sa demeure de Saint-Cloud, le 5 janvier 1996, dans sa soixante-dix-neuvième année, le

professeur
Alexandre PAPADOPOULO,
correspondant de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 janvier, à 11 heures, en la cathédrale russe, 12, rue Daru, à Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les parents et les amis de

Edgar BISCHOFF,
dit
Francis MAINVILLE,
compositeur,

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu à Draveil le 27 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu au colombarium du Père-Lachaise, le mardi 9 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 décembre 1995, à Lanester (Morbihan), de

Roque CARRION,
alias Commandant ICARE,
Ancien commandant du 2e bataillon FTP-1er bataillon FFI du Morbihan,
croix de guerre 1939-1945,
croix de combattant volontaire 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
colonel de l'armée de l'air espagnole,
commandant de l'armée de l'air française,

âgé de soixante-dix-neuf ans.

Le rêve d'Icare était de voler vers la liberté...

– Marie-Thérèse Schneider-Bavaud,
son épouse,
Sabine Schneider,
sa fille,
Stéphane Schneider,
son fils,
Julien, Etienne, Thomas San Nicolo,
ses petits-fils,
Laure Schneider,
sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès à l'âge de soixante-six ans, après une longue maladie de

Edgar SCHNEIDER,
journaliste à Paris, Lausanne,
et à Radio-Thollon,
chroniqueur parisien.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 janvier 1996, à 15 h 30 en l'église de Neuvecelle (Haute-Savoie), où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de la commune.

Domiciles familiaux :
3, rue des Gate-Ceps,
92210 Saint-Cloud.

Cumilly,
74500 Larringes.

1, rue Collet,
1800 Vevey (Suisse).

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 8 janvier 1995,

Guy JAILLARDON

était arraché à l'affection des siens.

Que ceux qui ont apprécié ses qualités humaines et morales aient une pensée amicale pour lui.

Merci.

– Il y a vingt ans, le 9 janvier 1976, disparaissait

Guy ROBERT,
ingénieur civil
de l'aéronautique.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Arnaud TARDAN,

La messe de 11 heures, sera célébrée à son intention le dimanche 14 janvier 1996, en l'église du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Leveran, Paris-5e.

– Paris, Genève, Boston.

La vie a quitté

Jean-Loup VICHNIAC,

le 9 janvier 1994.
Isabelle et Jacques Vichniac,
ses parents,
Ainsi que sa famille
Et ses amis,
demandent à tous ceux qui l'ont aimé de continuer à penser à lui.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Jacques Colléony : « Sentir. Art et phénoménologie », 24 janvier, 17 heures-19 heures, Ecoles des beaux-arts de Metz, Paolo Fabbri : « Gedankenexperiment : les littératures de la philosophie », 15 et 29 janvier, 20 heures-22 heures, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris. Catherine Audard : « Citoyenneté et individualité morale : Les formes politiques de l'estime de soi. Parcours historique », 19 janvier, 18 heures-20 heures, université Paris-VII, espace Jussieu, Egidius Berns : « Circularité et usure : travail », 18, 23 janvier, 18 heures-20 heures, université Paris-VII, salle RC2.

● **Colloque**

Dans le cadre du cycle de débats autour de l'œuvre d'Elias Canetti, en collaboration avec le Centre Georges-Pompidou : Le métier de poète : liberté et métamorphoses, avec J. Lauxerois, E. Lemirre, P. Nys, C. Mouchard et E. Moses, 17 janvier, 18 h 30-20 h 30, petite salle animation, centre Georges-Pompidou.

● **Samedis autour d'un livre**

Pour une critique de la traduction de John Donne d'Antoine Bergman avec M. Broda, R. Davreux, J.-M. Rey, 13 janvier, 9 h 30-12 h 30, salle P.-Celan, ENS, 45, rue d'Ulm.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Conférences

LA FOI et le CREDO

Comment concilier l'expérience personnelle et communautaire avec l'appartenance héritée ?

Cinq conférences rencontres par Joseph Caillot, professeur de théologie, à l'Institut catholique de Paris.

Les mardis 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février, à 20 h 30, à Saint-Bernard de Montparnasse, 34, avenue du Maine, Paris-15e.

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I organise dans le cadre de « l'Université permanente », des cycles de conférences en Histoire de l'art et archéologie, suivis par des visites de sites ou de musées.

Par exemple : Urbanisation de la Gaule, art des temps modernes, etc.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter : Sylvie Sourmail ou Claire Alix au 44-08-74-75, au Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I, 6, rue Jean-Clavin, 75005 Paris.

Communications diverses

– Dans le cadre de la commémoration de la libération d'Auschwitz, le Mémorial du martyr juif inconnu organise un voyage d'une journée à Auschwitz-Birkenau, le dimanche 21 janvier 1996.
Renseignements et inscriptions au MMJI
Tél. : 42-77-44-72 - Fax 48-87-12-50

– **Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.** Stages express individuels tous âges (moderne-biblique). Lisez l'hébreu biblique en une séance !

Débats

– La revue *Passages* organise une soirée-débat le mardi 9 janvier, à partir de 19 heures

Albert COHEN
(1885-1995)

de la *Revue juive* à *Belle du Seigneur*.

En présence d'amis et d'écrivains. Et vernissage à cette occasion des œuvres d'André Goezv, peintre et graveur, sous le haut patronage de l'ambassade de Belgique en France.
Pour les inscriptions :
Revue *Passages*,
17, rue Simone-Weil,
75013 Paris.
Tél. : 45-86-30-02.

Soutenances de thèse

– Mme **Claude JOUANNA** soutiendra sa thèse de doctorat de musicologie nouveau régime sur le pianiste-compositeur Yves Nat, le samedi 13 janvier 1996, à 9 heures, à l'université Paris-IV Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne : « Résonances d'Yves Nat : du pianiste-compositeur au poète-pédagogue. *« Et comme une eau entoure exactement une île »...* »

– **Bernard-Marie GARREAU** soutiendra sa thèse de doctorat à la faculté des lettres d'Orléans (La Source) : *La famille de Marguerite Audoux*, jeudi 11 janvier 1996, à 14 h 30, salle 154. Le jury sera composé de MM. Bernard Duchâtelet, Géraldi Leroy, Pierre Naudin et David Roe.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
■
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

L'Etat absent en Corse

SIX mois après les sanglants règlements de comptes entre factions nationalistes déchirées et rivales, la Corse est à nouveau le théâtre d'une série d'attentats et de provocations qui, s'ils ne visent heureusement pas des hommes mais des bâtiments administratifs et des entreprises publiques, n'en sont pas moins révélateurs d'une crise grave et d'un malaise chronique dont l'île est coutumière depuis vingt ans.

A force de tenter d'analyser les causes de cette dérive, qui verse dans la déraison – des difficultés de transport et du chômage persistant jusqu'à l'inadaptation des institutions politiques, en passant par le déficit dans l'expression de l'identité culturelle, sans bien déterminer si l'une est la conséquence de l'autre ou vice-versa –, on en revient à un constat sur lequel presque tout le monde s'accorde : la République et ses pouvoirs sont humiliés régulièrement et ne semblent pas s'en émouvoir. Aux bombes et aux bâtons de dynamite qui font voler en éclats les symboles jacobins que sont les préfectures, les palais de justice ou la compagnie nationale de transport maritime font écho, si l'on peut dire, le silence de l'Etat ou les propos évasifs de ses représentants, quand ce ne sont pas des rodomontades.

Si l'on ne peut admettre, d'une quelconque manière, que les bâtiments publics et les fonctionnaires garants de l'Etat de droit soient en permanence sous la menace d'explosions criminelles, on a peine à comprendre l'attitude des pouvoirs publics, qui ressemble fort à un laxisme résigné, pour ne pas dire à une démission. La police est-elle à ce point impuissante qu'elle ne puisse pas rechercher, identifier et neutraliser des poseurs de bombes cagoulés et armés ou leurs commanditaires ? Les juges manquent-ils à ce point de détermination et de courage qu'ils hésitent à prononcer des jugements exemplaires ? Pourquoi les services de Bercy et de la Commission de Bruxelles ne publient-ils pas les résultats des enquêtes sur l'utilisation des très abondants fonds publics et communautaires, dont tout le monde sait qu'elle donne lieu à une troublante « évaporation » ?

La Corse perd un à un ses repères : des exécutifs régionaux et départementaux incapables de faire régner un minimum de consensus ; des nationalistes qui rejettent la démocratie représentative, tandis que les autonomistes légalistes ne parviennent pas à sortir de leur marginalité ; une justice bafouée, une police ridiculisée, une économie délabrée et, surtout, un gouvernement qui se contente, comme ses prédécesseurs, de laisser les frères ennemis s'entretuer tout en maintenant avec eux des contacts « clandestins ».

Sauf à laisser l'île à la dérive, pourtant, il faudra bien négocier avec des interlocuteurs légitimes et dûment mandatés. L'objectif des pourparlers en cours ne peut être que de permettre aux nationalistes de prendre rang parmi ces interlocuteurs. Encore faut-il qu'ils en aient, eux, la volonté. Et qu'ils troquent leurs armes de mort contre celles de la négociation.

Alain Juppé ou le pouvoir immobilisé

Suite de la première page

De cet échec, qui pourrait ne pas s'arrêter à l'abandon du contrat de plan de la SNCF et de la réforme des régimes spéciaux de retraite, la première cause est assurément la pratique du pouvoir au plus haut niveau. Remanié il y a deux mois, le gouvernement a gagné en cohérence, mais pas en surface. Bien malin qui pourrait dire ce que telle ou telle de ses décisions doit au travail d'un ministre, à ses rencontres avec les acteurs concernés, au travail de son administration ou de son cabinet.

Alain Juppé se réserve toutes les annonces, mais pas seulement les annonces : leur préparation, aussi, au point que la tâche des ministres se résume à attendre les décisions de l'hôtel Matignon et, une fois qu'elles ont été rendues publiques par le chef du gouvernement, à les expliquer. Au reste, l'un des membres du gouvernement volontiers cités en exemple à Matignon et à l'Elysée est François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, qui doit cet honneur au fait d'être crédité d'une capacité rare à se taire tant que les arbitrages ne sont pas rendus et à s'en féliciter sans réserve une fois qu'ils l'ont été.

On n'en finirait pas de citer les exemples de ministres qui ont été les derniers informés de décisions concernant leurs domaines ou qui ont dû renoncer à s'exprimer sur un sujet de leur compétence parce que le premier ministre n'admettait pas qu'ils puissent parler avant lui.

Une sorte de pratique confiscatoire du pouvoir, qui contraint à l'obéissance ceux qui y sont associés et qui empêche ceux qui le détiennent d'élargir son assise

Le secret qui a présidé à l'élaboration du plan de réforme de la Sécurité sociale est de nouveau de rigueur pour le plan « banlieues », sur lequel les ministères concernés – celui de Jean-Claude Gaudin et celui d'Eric Raoult – sont muets. Le souci d'éviter le retour de la cacophonie qui avait caractérisé, sur certains sujets, les premières semaines du premier gouvernement Juppé, aboutit à présent à une opacité tout aussi périlleuse. Cela d'autant plus qu'à l'impératif de cohérence s'ajoute avec plus de force encore, chez le premier ministre, la hantise de s'affaiblir plus encore, politiquement, s'il laissait davantage de latitude à ses ministres.

Il en résulte une sorte de pratique confiscatoire du pouvoir, qui contraint à l'obéissance ceux qui y sont associés et qui empêche ceux qui le détiennent d'élargir son assise. Ainsi François Léotard ou Nicolas Sarkozy peuvent-ils, après Valéry Giscard d'Estaing, s'exprimer comme si le gouvernement, qu'ils soutiennent au Parlement, n'était pas le leur et comme s'ils s'adressaient à lui de l'extérieur, alors même que le premier préside une formation présente dans l'équipe d'Alain Juppé, que le deuxième tient un rôle non négligeable dans le parti du premier ministre et que l'ancien chef de l'Etat, président de l'UDF, fut avec Raymond Barre l'un des « grands électeurs » de Jacques Chirac. Réduits à la position de spectateurs, tous trois se sont transformés en commentateurs impitoyables de l'absence de stratégie européenne du chef de l'Etat et de l'inadaptation de la politique économique du chef du gouvernement.

Après s'être résolu à réunir un « sommet social » le 21 décembre, Alain Juppé va-t-il devoir organiser un « sommet politique » avec les principaux chefs de file de sa majorité ? Pressé de renoncer au Remboursement de la dette sociale (RDS), qui doit opérer une ponction supplémentaire de quelque 25 milliards de francs sur les ménages en 1996 alors que la consommation est chancelante, le premier ministre ne pourrait céder à cette demande sans avouer du même coup que, de son plan de réforme de la Sécurité sociale, pas grand-chose ne tiendrait debout. Il en a déjà retranché la réforme des régimes spéciaux de retraite et s'apprête à en retirer la fiscalisation des allocations familiales.

Par ailleurs, sa promesse de faire figurer dans la Constitution le « service public à la française » se heurte à des difficultés telles que cet amendement au projet de révision dont l'Assemblée nationale débattra le 23 janvier pourrait ne jamais voir le jour.

L'immobilisme menace le pouvoir au moment où il devrait se montrer, au contraire, plus agile que jamais pour désamorcer la contestation sociale, faire face à une activité économique déprimée et engager avec ses partenaires européens une négociation à haut risque sur les institutions de l'Union, tout en maîtrisant le débat qui couve sur la monnaie unique. La « méthode Juppé » de réforme de la Sécurité sociale a ainsi accroché au pied de Jacques Chirac un boulet dont il se serait sans doute passé.

Patrick Jarreau

Assurance nipponne

par Nine



REVUE DE PRESSE

INFOMATIN
André Rousselet
■ Ce numéro d'*InfoMatin* conclut une période durant laquelle nous avons cherché à imposer un nouveau concept de presse, bénéficiant de tous les moyens que la technologie nous proposait. Malheureusement, comme ceux qui veulent aller de l'avant, nous nous sommes heurtés à des difficultés plus importantes que celles rencontrées par les autres, car notre prix, notre format, notre couleur ont été chèrement payés. Il nous fallait surmonter ces obstacles, être assurés de votre fidélité, mais aussi de l'enthousiasme de nos propres équipes. L'une et l'autre n'ont pas été, comme il aurait été indispensable, au rendez-vous.

RTL
Philippe Alexandre
■ Il existe une région composée de deux départements où l'Etat a démissionné de ses obligations, c'est la Corse. Oh ! certes, il y a plus de vingt ans que la Corse bafoue l'Etat avec éclat ; il y a eu quelque répit de ci de là, mais à l'heure actuelle la Corse défie l'Etat républicain dans toutes ses prérogatives, sans exception : la justice ne s'y exerce que de façon épisodique, les magistrats étant menacés dans leur vie même par des attentats (...) ; la police, menacée elle aussi, observe simplement les attentats et les provocations sans réagir. Elle n'ose même pas dresser les contraventions ordinaires et ne sanctionne ni les motocyclistes qui roulent sans casque ni les automobilistes qui ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Les recettes-perceptions sont régulièrement plastiquées, et le ministère des finances serait bien en peine de dire combien de Corses payent leurs impôts (...). L'Etat n'a pas trente-six moyens de rétablir son autorité en Corse. Ou la négociation, ou la force. Si la première solution lui répugne, il ne lui reste qu'à éradiquer le terrorisme par des moyens auxquels les gouvernements n'ont jusqu'ici jamais consenti.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ Se livrant hier sur les médias à une opération de toute évidence concertée, deux anciens ministres d'Edouard Balladur, François Léotard et Nicolas Sarkozy, ont adjuré le gouvernement de repousser la mise en œuvre de l'impôt-sécu à des jours meilleurs. Plaidant pour une relance de la croissance, aujourd'hui atone, les deux compères demandent un allègement des prélèvements.
Ce faisant, ils renient sans complexe la foi maastrichienne dont ils proclamaient, il y a quelques mois encore, l'incontournable vertu salvatrice. mais ils caressent dans le sens du poil une opinion qui rechigne à de nouvelles et douloureuses ponctions. Et ils ne sont pas loin d'entonner l'antienne préférée de Louis Viannet et Marc Blondel. L'argument fera mal au gouvernement. C'est un croc-en-jambe d'autant plus dangereux qu'il attise les doutes internes à sa majorité. Cette difficulté, le premier ministre ne peut seul la surmonter. Jacques Chirac doit monter au front. Car ce n'est plus seulement la réforme Juppé qui est mise en cause, c'est le choix présidentiel exprimé en octobre dernier en faveur de la réduction des déficits qui est contesté.

Etre journaliste et prêtre au Rwanda

COMMENT PARTICIPER à la reconstruction du Rwanda sur les décombres d'une indicible tragédie ? Comment y dénoncer les exactions d'un régime qui ne cesse de se durcir, sans être aussitôt vilipendé comme nostalgique de l'ordre ancien ? Comment continuer à témoigner par la parole et l'écrit, au nom de principes politiques et moraux ? Peut-on allier indépendance et vigilance, avenir et mémoire, justice et réconciliation ?

Ces questions hantent André Sibomana plus que tout autre Rwandais. Parce qu'il est à la fois prêtre et journaliste. Parce qu'il doit sa renommée, chez lui et à l'étranger, à son seul courage de dire et de faire ce que d'autres n'osent pas. Parce que, malgré ou peut-être à cause de tout cela, il a été la cible d'une campagne calomnieuse, dont l'organisation Reporters sans frontières vient, dans un remarquable rapport, de faire justice (« La désinformation au Rwanda. Enquête sur le cas Sibomana »).

André Sibomana – qui appartient à la majorité hutue – dirige depuis dix ans le plus ancien journal privé du pays, un bimensuel catholique fondé par les Pères blancs en 1933, *Kinyamateka* (« le colporteur de nouvelles »). A quarante et un ans, il est le « père en journalisme » de toute une génération saignée par le génocide (49 tués entre avril et juillet 1994). Il préside l'Association des journalistes et la principale organisation de défense des droits de l'homme (ADL). Depuis juin 1994, l'abbé Sibomana est aussi l'administrateur apostolique de l'évêché de Kabgayi, diocèse où se trouve la plus grande église de la région des Grands Lacs.

Tenu pour l'ennemi numéro un du régime Habyarimana – car soupçonné d'animer un journal « pro-tutsi » – et ayant échappé de justesse à ses tueurs avant d'entrer en clandestinité peu après le début des massacres, André Sibomana se retrouve en première ligne face au nouveau pouvoir. Et d'autant plus exposé qu'il est solitaire, les militants des droits de l'homme étant devenus rares. Beaucoup sont morts, les autres ont trouvé refuge dans l'exil ou le silence. Son journal, relancé en décembre 1994 grâce à une aide étrangère – notamment de Caritas, de Reporters sans frontières et de la coopération allemande –, tire à 10 000 exemplaires. Distribué par l'entremise des paroisses, il compte dix-huit employés, dont quatre rédacteurs.

Le respect dont il jouit au Rwanda et sa notoriété internationale protègent André Sibomana d'un régime autoritaire qui, sans oser l'attaquer de front, a laissé se développer contre lui, voire encouragé, l'an dernier, une violente campagne de dénigrement. Calme et résolu, le journaliste tient bon, en veillant soigneusement à la véracité des informations qu'il publie, loin de toute complaisance comme de toute provocation. « *Sur les faits*, dit-il, *nous essayons d'être inattaquables* ». Quant à l'éditorial du directeur, seul commentaire dans les colonnes de *Kinyamateka*, il traite des grands problèmes qu'affronte le Rwanda : l'insécurité, les violences attribuées aux forces de l'ordre, le sort des détenus politiques, l'avenir des réfugiés, les difficultés de la reconstruction.

Le Rwanda n'en finit pas de régler ses comptes d'après-guerre, où l'esprit de vengeance sert amplement d'alibi à la haine ethnique, à la convoitise et aux crimes crapuleux : arrestations, enlèvements, exécutions sommaires commises en toute impunité par des « éléments armés et non identifiés », formule officielle qui masque mal les forfaits de l'Armée patriotique rwandaise (APR). « *Le gouvernement manque à son devoir de protéger la population* », s'indigne André Sibomana, qui a décompté en deux mois (septembre-novembre 1995) quatre-vingt-seize attaques ayant fait vingt et un morts dans la seule préfecture de Gitarama.

« Sur les faits, nous essayons d'être inattaquables » affirme André Sibomana

Dans les prisons du Rwanda, la mort fait, peu à peu, le travail de la justice. Les inévitables lenteurs dans l'instruction des dossiers d'accusation ne justifient en rien les traitements inhumains réservés à la majorité des quelque 55 000 détenus politiques, dont 20 % à 40 % sont considérés comme innocents, et victimes de délations abusives, à l'image de Joseph Ndagijimana, un prêtre toujours emprisonné, bien que plusieurs rescapés du génocide aient témoigné qu'ils lui devaient la vie. Selon Médecins sans frontières, 13 % des prisonniers sont morts au cours de leurs neuf premiers mois de détention.

Dans la prison de Gitarama, André Sibomana a imposé la présence d'une équipe médicale, obtenu un agrandissement de l'espace carcéral, où beaucoup vivent debout faute de place et fait distribuer vêtements et sandales aux détenus, favorisant ainsi une chute spectaculaire du taux de mortalité (160 décès par épuisement ou septicémie en avril 1995, un seul en octobre). Le prêtre-journaliste n'est pas tendre pour les organisations non gouvernementales, dont trente-huit viennent, au demeurant, d'être expulsées du Rwanda (« *Elles me gênent plus qu'elles m'aident* »), en particulier pour la Croix-Rouge internationale, en charge des prisons, qui « *lui a mis des bâtons dans les roues* ». « *Les ONG font-elles des rapports sur les violations des droits de l'homme ?* demande-t-il. *Et si oui, à quoi servent-ils ?* » André Sibomana porte un jugement sévère sur son Eglise.

Il lui fait grief de s'être compromise depuis trente ans avec les pouvoirs successifs, de n'avoir rien fait pour éviter le drame et de tarder aujourd'hui à entreprendre son examen de conscience. Dans plusieurs homélies, il a demandé pardon aux victimes, pour les trahisons du clergé et les crimes des « baptisés ».

Pourtant, constate-t-il, malgré tous ses manquements, l'Eglise a été la seule institution qui ait, pendant le génocide, accueilli « *quarante mille persécutés* ». Des chrétiens courageux ont risqué leur vie, et l'ont parfois perdue, en cachant, nourrissant et sauvant des Tutsis.

C'est une « *vraie lueur d'espoir* » pour André Sibomana, qui redoute avant tout les effets désastreux d'un amalgame ethnico-clérical opposant pour longtemps d'un côté le régime et la minorité tutsie, de l'autre l'Eglise et la majorité hutue.

Jean-Pierre Langellier

FLEURON Considérée il y a peu encore comme l'une des plus belles réussites françaises, l'industrie des services informatiques est entrée dans une phase de restructuration, dont ses voisines européennes ont déjà fait l'expérience. ● LES TÉNORS du secteur se trouvent au cœur de ce mouvement et voient leurs actionnaires historiques chercher à se désengager ou à s'associer le concours de nouveaux partenaires. Certains sont déjà passés dans le giron américain. ● LA CRISE économique, dont le secteur n'est toujours pas sorti, et les évolutions technologiques ont profondément modifié les attentes des entreprises et révélé les faiblesses des sociétés de services informatiques (SSII) françaises. ● L'INDUSTRIALISATION des prestations, mais aussi l'abandon d'une offre généraliste pour une spécialisation plus poussée deviennent de plus en plus une nécessité.

L'industrie française des services informatiques sort de l'âge d'or

Le secteur a quitté l'ère de la croissance facile. Les attentes des clients ont profondément changé. Pour poursuivre leur développement, les SSII doivent développer des offres plus spécialisées et trouver de nouveaux actionnaires

CHANGERA, changera pas ? La société CISI, filiale de CEA Industrie, holding portant les participations industrielles du Commissariat à l'énergie atomique, restait, lundi 8 janvier, dans l'expectative. La volonté de sa maison mère de vendre est toujours d'actualité, même si la transaction envisagée avec Sema Group, qui aurait dû être bouclée au 31 décembre 1995, parait dans l'impasse. A s'être renvoyé la balle sur la gestion du volet social de cette opération, dont l'impact sur CISI a été évalué à 450 suppressions d'emplois (sur un total de 2 000), vendeur et acheteur ont suscité l'opposition des syndicats. Fin décembre, CFDT, CGT et FO ont émis un avis négatif sur le projet, Sema Group mettant dès lors fin à toute discussion. Vendredi 5 janvier, les syndicats ont cependant reçu de nouvelles propositions « sociales » de la direction de CEA-Industrie et une réunion entre les deux parties devait se tenir lundi 8 janvier.

Quelle qu'en soit l'issue, cette affaire est révélatrice de l'état de santé du secteur des services informatiques, cité, il y a peu encore, comme l'un des fleurons de l'industrie française. Car CISI n'est pas un cas isolé. Sur les dix premières sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) hexagonales, cinq – y compris la filiale de CEA-Industrie – sont à vendre ou à la recherche d'un nouveau tour de table. C'est le cas de Cap

Les sociétés françaises connaissent une importante remise en cause de leur actionnariat...

	Chiffre d'affaires total 1994 en millions de francs	Situation
1. Cap Gemini Sogeti	10 176	A la recherche d'un nouveau tour de table
2. Sema Group	5 060	
3. Sligos	4 104	Mise en vente par le Crédit lyonnais
4. Bull	3 700	
5. GSI	2 520	Vendue à IBM
6. Syseca	1 962	
7. Axime	1 835	Repli en cours de Paribas
8. Cisi	1 624	Tentative de vente à Sema Group
9. Télésystèmes	1 385	En restructuration *
10. Stéria	1 165	Mise en vente par le Crédit lyonnais

* Certaines activités ont été vendues à Sema Group.

... et affrontent une forte concurrence des firmes américaines sur leur marché intérieur

	Chiffre d'affaires en France en 1994 en millions de francs	Nationalité
1. Cap Gemini Sogeti	2 871	F
2. Sligos	2 797	F
3. EDS	2 000	E-U
4. Microsoft	1 920	E-U
5. Bull	1 843	F
6. Axime	1 714	F
7. GSI	1 600	E-U (IBM)
8. Axone	1 564	E-U (IBM)
9. IBM Services	1 450	E-U
10. Télésystèmes	1 385	F

Source : Pierre Audoin Conseil

Gemini Sogeti, qui attend d'être fixée sur l'évolution de ses liens avec Daimler-Benz, de Sligos ou de Stéria dont le Crédit lyonnais souhaite se désengager.

« *Le tissu industriel est en plein remembrement* », constate Sylvie Bénech, directrice de la filiale française de la société d'études et de conseil Input. Les SSII, proches des grands constructeurs d'ordinateurs et ayant dominé les années 70 et 80, sont arrivées à un point de non-retour : « *Soit elles se concentrent sur des niches, soit elles prennent des mesures financières, stratégiques, humaines, pour passer le cap* », affirme-t-elle. « *L'industrie française, où la proportion de sociétés indépendantes, multi-secteurs et multi-activités est forte, est la dernière en Europe qui ne se soit pas restructurée* », relève Jean-François Perret, directeur général de la société Pierre Audoin Conseil.

Dû, selon ce dernier, « *à la nécessité de s'internationaliser, de se spécialiser sur certains marchés* », mais aussi « *à une volonté des actionnaires, qui sont souvent les personnalités fondatrices, de se retirer, notamment parce qu'il y a un fort besoin de capitaux pour poursuivre les activités* », le mouvement de restructuration est engagé depuis quelques années. Dataid a été vendue à l'américain AT&T en 1992. Axone et CGI sont passées dans le giron d'un autre américain, IBM, en 1993. Fin 1995, GSI est entrée dans l'orbite d'ADP, quatrième SSII d'outre-Atlantique. Parallèlement, France Télécom a vendu une partie de Télésystèmes à Sema Group, alors qu'Axime a fortement élagué dans ses activités pour se concentrer sur trois métiers principaux.

« *Le mouvement est en train de s'accélérer* », explique Jean-François Perret. Cette recomposition est entretenue par la conjugaison de facteurs conjoncturels et structurels. La crise économique d'abord. C'est elle qui a servi de révélateur des faiblesses des SSII françaises, qu'une croissance confortable avait occultées : inadaptation de l'offre, absence de véritables démarches industrielle et commerciale, existence de structures et de coûts fixes trop importants, etc. La crise est survenue en 1991. En une année, le marché français a basculé de 14,5 % de croissance à « seulemenent » 8 %, avant de connaître un « trou d'air » en 1992 et en 1993, avec une croissance zéro. Depuis, la reprise tarde.

La crise n'a fait qu'accélérer des changements structurels déjà en gestation. « *L'environnement économique, mais aussi le déclin des systèmes propriétaires et l'essor des systèmes ouverts, le développement des architectures distribuées (client-serveur) et non plus centralisées, ont conduit les entreprises à revoir à la baisse la taille de leurs projets informatiques et leur durée. Elles y ont gagné plus de flexibilité et la possibilité d'exercer un meilleur contrôle financier* », explique Sylvie Bénech. Avec la crise et le recentrage sur les activités de base qu'elle a souvent imposé, nombre d'entreprises ont aussi « *remis à plat le rôle du système d'information, de moins en moins vu comme une fin en soi, mais comme un outil pour une fin qui est la vente des produits de l'entreprise* », poursuit Sylvie Bénech.

MUTATION

Les utilisateurs se sont faits plus exigeants, souligne la société d'analyse Eurostaf : « *Le marché n'est plus déterminé par l'offre, mais par la demande.* » Traduction au niveau des prestations des SSII : celles en forte croissance sont celles à forte valeur ajoutée, c'est-à-dire l'intégration de systèmes (assemblage de logiciels et ordinateurs issus de multiples fournisseurs), l'infogérance (prise en charge partielle ou totale de l'informatique), ou les services liés aux réseaux d'ordinateurs. Cela ne signifie pas que l'on ne fait plus appel aux offres traditionnelles, comme les prestations intellectuelles (délégation de personnel). Cette activité conserve un poids prépondérant, mais elle a dû évoluer : la régie a cédé le pas devant le forfait et l'engagement de moyens devant l'engagement de résultats.

Dans ce contexte, l'évolution pour les SSII est radicale. « *Cela veut dire adopter une vraie démarche commerciale, reconcevoir le marketing et surtout industrialiser les offres* », note Sylvie Bénech. Industrialiser, ce n'est pas seulement proposer des progiciels (logiciels standards), mais structurer une offre de services, un catalogue avec des tarifs et des modalités d'utilisation définis. « *C'est créer des noyaux durs à partir desquels on va pouvoir faire du sur-mesure pour les clients et développer de la valeur ajoutée* », souligne Sylvie Bénech.

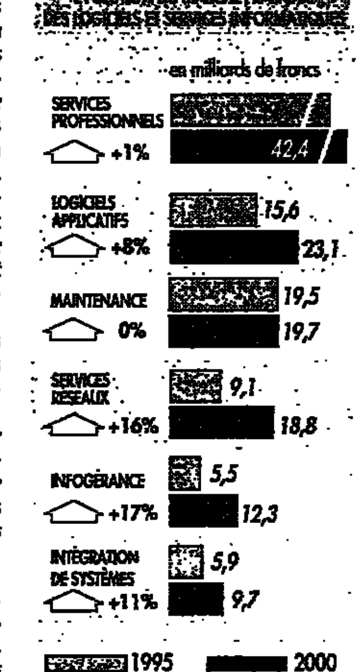
Cette mutation est d'autant plus nécessaire que la concurrence s'est intensifiée. Entre SSII. Mais aussi avec les constructeurs informatiques, soucieux de préserver leurs bases installées d'ordinateurs, avec les sociétés d'audit, ou encore avec les opérateurs de télécommunications qui s'investissent de plus en plus dans les services informatiques par le biais des réseaux. Sans oublier les sociétés issues de l'informatique interne de grands groupes, comme chez Cogema ou Thomson. « *Ces sociétés, pointues techniquement, agressives, pourraient bien tirer partie du remembrement actuel* », prédit Sylvie Bénech.

Philippe Le Cœur

Une croissance de 4 à 5 % seulement en 1995

En 1995, la croissance en France du secteur des logiciels et services informatiques « *n'a pas excédé 4 % à 5 %, guère plus qu'en 1994, le marché s'établissant à environ 105 milliards de francs* », selon Jean-François Perret, directeur général de la société Pierre Audoin Conseil. La différence avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne est criante. « *La croissance a été de 15 % au Royaume-Uni en 1995 et de 10 % outre-Rhin* », note Jean-François Perret.

Celui-ci voit trois explications à cet écart : tout d'abord, après un bon début d'année, un retournement au second semestre reflétant « *la fatigue de l'économie française en général* »; ensuite « *la faiblesse de l'investissement des entreprises françaises dans les nouvelles technologies* »; enfin, un moindre recours à l'infogérance (reprise de tout ou partie de l'informatique), « *qui est l'un des vecteurs de croissance du secteur, mais pour lequel le marché français progresse moins vite que ses voisins : 12 % à 13 %, contre 40 % en Grande-Bretagne et plus de 25 % en Allemagne* ».



Source : Input

Deux caps à franchir pour Cap Gemini Sogeti

LE MOIS DE JANVIER s'annonce crucial pour Cap Gemini Sogeti (CGS). Le numéro un européen des services informatiques doit être fixé, d'ici au mercredi 31, sur l'évolution de ses liens avec Daimler-Benz. Entré en 1991 à 34 % dans Sogeti SA – la holding qui contrôle 61,5 % de CGS –, l'industriel allemand peut choisir de devenir l'actionnaire majoritaire ou de revendre ses parts. Théoriquement. Car, compte tenu de ses propres difficultés et de la baisse du cours de l'action CGS consécutive aux pertes accusées ces dernières années, le géant d'outre-Rhin s'est déclaré favorable à un tout autre schéma. Celui-ci doit encore passer deux tests-clés, qui pourraient le remettre en cause.

L'accord auquel sont parvenus Daimler-Benz et les deux autres actionnnaires de référence, Serge Kampf, le fondateur et président de Cap Gemini Sogeti, et la CGIP – la Compagnie générale d'industrie et de participations – (à eux deux ils contrôlent 45,1 % de Sogeti SA), vise à fusionner Cap Gemini Sogeti et Sogeti, après recapitalisation de cette dernière à hauteur de 2 milliards de francs afin d'apurer ses dettes. Au terme de l'opération, Daimler-Benz détiendrait quelque 20 % de la nouvelle entité, société cotée, organisée en conseil de surveillance et directoire, dont le périmètre engloberait Gemini Consulting, la branche conseil contrôlée directement par Sogeti. Serge Kampf, associé aux dirigeants de CGS, et la CGIP détiendraient chacun 20 % de la nouvelle société. Daimler-Benz obtiendrait la présidence du conseil de surveillance, Serge Kampf celle du directoire.

Ce schéma doit être avalisé par les autorités boursières françaises et les autorités fédérales américaines. A Paris, les trois actionnaires veulent obtenir le droit de ne pas lancer une OPA. Aux Etats-Unis, il leur faut s'assurer que Daimler-Benz, actionnaire à 20 % de CGS, n'empêchera pas CGS de continuer à exercer son activité de conseil sur le sol américain : une réglementation interdit cette activité à tout groupe considéré comme l'émanation d'une banque, ce qui est le cas de Daimler-Benz, dont l'un des actionnaires est la Deutsche Bank.

Le montage doit être soumis dans la première quinzaine de janvier aux différentes autorités de part et d'autre de l'Atlantique. S'il passe ce cap, restera à ses instigateurs à montrer que ce schéma peut stabiliser CGS, alors même qu'il donne plus de latitude à Daimler-Benz pour sortir du capital. Un pacte devrait obliger les actionnaires à maintenir leurs participations durant quatre ans.

Ph. L.C.

Les constructeurs japonais se convertissent au 4 x 4 pour profiter du marché américain

DETROIT
de notre envoyée spéciale

Handicapés par un yen relativement élevé, concurrencés par des Américains de plus en plus performants, les constructeurs japonais ont trouvé un nouvel angle d'attaque du marché automobile des Etats-Unis : dix ans après avoir lancé l'offensive sur les voitures de tourisme, ils ont décidé de concentrer leurs efforts sur les *light trucks* (pick-up, 4 x 4, minivans et autres monospaces).

S'il consacre la suprématie retrouvée des « Big Three » (General Motors, Ford et Chrysler), le 80e Salon automobile de Detroit, qui se tient du 6 au 15 janvier, dévoile clairement les nouvelles ambitions nippones. Les Japonais, dont le taux de pénétration aux Etats-Unis est passé de 23,1 % à 22,6 % entre 1994 et 1995, attaquent le marché des *light trucks* – et plus spécifiquement celui des véhicules à usage sportif comme les 4 x 4 ou les tout-terrain – sur ses segments les moins occupés. Sur le bas de gamme (moins de 20 000 dollars, soit près de 100 000 francs), on voit se multiplier les produits : Toyota, par exemple, a présenté le RAV 4 qui sera commercialisé pour un prix d'entrée de 15 000 dollars. Le 4 x 4 de luxe (plus de 35 000 dollars) fait également partie de leur stratégie de redéploiement. Lexus, la marque haut de gamme de Toyota, va mettre cette année sur le marché, au prix de 48 000 dollars, le LX 450, une version luxe du Toyota Land Cruiser. Acura, l'équivalent de Lexus pour Honda, vendra en 1996 le SLX, un 4 x 4 Isuzu Trooper rebadgé, pour environ 35 000 dollars. Nissan est également sur les rangs avec son 4x4 Pathfinder dont le lancement est prévu pour janvier.

UNE INSOLENTE BONNE SANTÉ

D'autres modèles sont prévus dans les années à venir. Honda a annoncé la future production d'un minivan dans son usine de l'Ontario. Un pick-up devrait également sortir des chaînes de Toyota en Indiana avant la fin du siècle. Compte tenu des droits de douane sur les *light trucks* – de 20 % à 25 % selon les modèles –, la production locale semble la meilleure solution pour les Japonais. D'autant qu'elle leur permet de se couvrir contre les variations du yen.

Mercedes a aussi choisi de s'implanter industriellement aux Etats-Unis pour y fabriquer son AAV (*all activities vehicle*), un véhicule tout terrain haut de gamme qui ne sera commercialisé qu'en septembre 1997. Présenté à Detroit, il sera vendu au prix compétitif de 35 000 dollars. BMW a, de son côté, l'intention d'augmenter les importations de sa marque Rover.

Le marché des *light trucks* a encore fait en 1995 preuve d'une insolente bonne santé. Alors que les ventes de voitures ont enregistré l'an dernier une baisse de 4 % pour atteindre 8,5 millions d'unités, celles de *light trucks* se sont stabilisées au niveau record de 6,1 millions d'unités atteint en 1994. Cette catégorie de véhicules représente aujourd'hui 42 % du marché américain contre 41 % il y a un an. A titre d'exemple, la voiture la plus vendue aux Etats-Unis l'an dernier, la Ford Taurus, a trouvé 370 000 nouveaux preneurs. Le pick-up série F de Ford, également leader dans sa catégorie, s'est vendu à près de 700 000 exemplaires. Les 4 x 4 et autres modèles sportifs ont représenté, en 1995, 1,5 million de ventes, soit deux fois plus qu'en 1990.

LES NOUVEAUX MODÈLES SE MULTIPLIENT

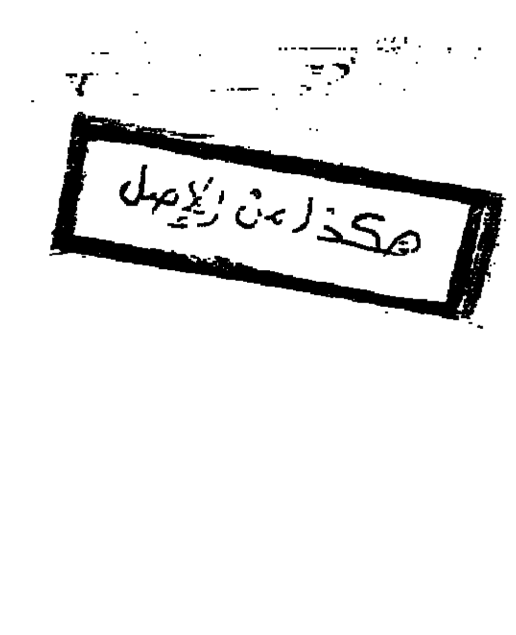
Les « Big Three » ont jusqu'ici été les grands bénéficiaires de cet engouement américain pour les 4 x 4, minivans et autres monospaces. Pour la première fois de son histoire, Ford a vendu l'an dernier plus de *light trucks* (+ 7 % en 1995) que de voitures (– 7,6 %) : ils ont représenté 53 % des 3,8 millions de véhicules Ford immatriculés en 1995. Ce qui a permis au numéro deux américain de ne pas voir ses résultats commerciaux baisser. Avec 64 % de ses ventes (2,1 millions en 1995) sur ce créneau, Chrysler reste le grand spécialiste des minivans et monospaces. General Motors, dont plus de 60 % des ventes (4,8 millions) sont encore des voitures, a le plus souffert l'an dernier de l'essoufflement de ce marché traditionnel.

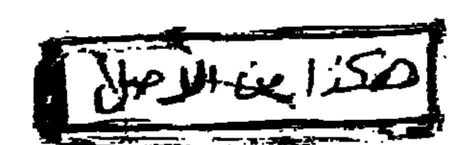
« *L'arrivée des Japonais nous fait peur* », avoue François Castaing, numéro trois de Chrysler. Certains, à son image, craignent que les Toyota, Honda ou Nissan réussissent avec les *light trucks* ce qu'ils ont réussi avec les voitures durant les dix dernières années : prendre près du quart de ce marché traditionnellement réservé aux Américains. Il semble cependant peu probable que l'histoire se répète. Dans les années 80, les « Big Three » affichaient un véritable retard par rapport à leurs homologues nippons. En matière de qualité, de méthode, de coût de développement et de production, de compétitivité des prix, la supériorité japonaise était évidente.

Depuis, l'industrie américaine s'est restructurée et remise à niveau. « *Elle est la plus productive du monde, sa qualité est la meilleure et ses coûts sont les plus bas* », estime Jack Smith, président de General Motors. Mais l'arrivée des Japonais dans les *light trucks* va renforcer la concurrence sur un segment de marché qui assurait jusqu'ici des marges confortables aux « Big Three ». D'autant que ces derniers convertissent leurs usines de voitures à la production de *light trucks* et multiplient les nouveaux modèles.

Virginie Malingre







Le Monde

LA MORT DE FRANÇOIS MITTERRAND



DAVID BURNETT / CONTACT PRESS IMAGES

François Mitterrand le roman d'une vie

par Jean-Marie Colombani

QU'Y A-T-IL de commun entre ce visage aristocratique, aux traits acérés, comme poli par le temps – comme si cet incessant travail sur lui-même, qu'il n'a cessé d'accomplir, avait fini par en révéler la pointe la plus fine, et la plus dure –, et la physionomie conquérante et passionnée, altière et brouillonne de celui qui, adolescent, rêvait de devenir le premier dans la république des lettres ? Qui se souvient de cet autre visage, peu avenant et presque inquiétant, celui de cet « Arsène Lupin » qui, selon le mot de Pierre Mauroy, prenait d'assaut le Parti socialiste à l'occasion du fameux congrès d'Epinay-sur-Seine ? Comme s'il ne lui avait pas suffi de brouiller ainsi les pistes – une image, une physionomie, un homme pour chaque époque –, le personnage a joué constamment des multiples touches d'un clavier immense, et à ce jour inégalé, dans la sphère politique s'entend : regard matois quand il s'agissait d'exprimer l'astuce, œillade assassine, éclat métallique aux instants de feinte colère, lippe maussade ou gourmande, front rembruni ou lumineux selon que l'instant l'exigeait ; mais aussi de rarissimes instants d'abandon, où le visage enfin détendu traduisait l'élévation d'un esprit fin et le plaisir délicat d'un homme de culture ; et, pour finir, ces coups d'œil en biais, aussi brefs et durs qu'un rayon laser, marque ultime d'une absence totale d'indulgence pour ses semblables, confinant presque à la méchanceté, comme s'il avait non plus de Gaulle ni même la droite française, mais bien le monde entier contre lui !

Mais le plus étonnant restera sans doute le masque césarien que se composa cet apôtre de la démocratie libérale. Nous y voilà : Dr Jekyll et Mr Hyde ? Inévitablement surgit le premier des clichés, devenus si nombreux qu'on s'y perd un peu. Les multiples visions qui ont été proposées de François Mitterrand sont en effet si diverses et variées que chacun a pu y trouver matière à conforter ses propres a priori. Il n'y a qu'à puiser dans ce véritable self-service.

Traître à sa classe ou à son camp, un homme qui n'a d'autre règle de conduite que son habileté manœuvrière : c'est la thèse qui est restée dominante à droite, avec quelques variantes. Georges Pompidou l'avait inaugurée, en lui reprochant d'être *« l'aventurier de sa propre vie »*. Puis on a expliqué qu'au fond c'était un homme de droite qui s'est servi de la gauche pour assouvir sa passion du pouvoir. Les communistes, qui lui ont fait la courte échelle, s'en sont évidemment mordu les doigts : n'a-t-il pas clos la question communiste en France, bien avant la chute du mur de Berlin ? Les communistes, donc, l'ont dénoncé comme le serviteur zélé du capitalisme. Et non sans raison, puisque les deux « quinquennats » socialistes auxquels il a présidé resteront dans l'Histoire comme une période de modernisation, de restructuration forte et accélérée du capitalisme français.

Les uns et les autres l'ont, en tout cas, considéré trop pour ce qu'il n'était pas, ou pas tout à fait : un homme sans foi ni loi. Mais ils ont vraisemblablement exagéré son habileté. Après tout, il lui est arrivé plus souvent que de besoin de se tromper. Il est arrivé aussi qu'on le surestime, tout simplement. Ce fut la vision socialiste idolâtre, première manière. Il apparaissait alors comme un être protéiforme, une sorte de Grand Mamamouchi, *« le plus juste, le plus grand »*. Jack Lang fut le prêtre de cette liturgie, lui qui vit dans la victoire du 10 mai 1981 l'annonce *« de la libération des énergies, de la reconquête de soi-même, de la maîtrise de notre destin collectif »*. *« Les Français ont franchi le 10 mai la frontière, ils ont vaincu la peur et bravé les interdits, ils ont brisé les rêts de l'obscurantisme et donné ses chances à la lumière »*, écrivait le nouveau ministre de la culture le 2 octobre 1981. La vision rocardienne, enfin, est à l'opposé. Il était au contraire, alors, vu comme l'usurpateur et l'imposteur, celui dont les actes et les discours ont conduit tout droit la gauche à la défaite de mars 1986, puis au désastre de mars 1993.

Comment choisir ? Comment tenter d'apercevoir la vérité d'un homme aussi complexe ? Bien que l'exercice du pouvoir soit un sérum de vérité, il serait vain de continuer de décrire un personnage à facettes. Bien sûr, il a été cette oscillation permanente, désormais bien connue. Il lui fallait d'abord porter la croix de sa fonction. Elu président par une majorité contre une minorité, il aspirait à incarner la France et à représenter tous les Français. Et il alla de l'une à l'autre obligation. Il fonctionnait avec deux hémisphères cérébraux, le premier pouvant contredire ou contrarier le second. D'un côté, le principe de mouvement ; de l'autre, celui de réalité. D'un côté, la volonté d'être un moment de l'histoire de France, écrire l'histoire de son pays ; de l'autre, le souci d'être le philosophe de sa propre action, d'en être le premier observateur, comme s'il bâtissait lui-même l'imaginaire de son royaume.

Mais cette explication est elle-même insuffisante. Car il y a bien eu plusieurs personnes dans le même homme.

Lire la suite page III

DEUX SEPTENNATS François Mitterrand est décédé, lundi 8 janvier dans la matinée, à Paris. L'ancien président de la République, auquel Jacques Chirac a succédé le 17 mai 1995, souffrait d'un cancer de la prostate depuis plusieurs années. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Plusieurs fois ministre sous la IVe République, François Mitterrand avait pris la direction du Parti socialiste en 1971. Dix ans plus tard, il accédait à l'Elysée après avoir battu Valéry Giscard d'Estaing, président sortant. Il devait être réélu en 1988, face à Jacques Chirac. Outre un portrait de François Mitterrand par Jean-Marie Colombani, nous commençons aujourd'hui la publication, répartie sur six numéros, d'extraits d'un ouvrage à paraître de Régis Debray, *Loués soient nos seigneurs. Une éducation politique.*



Du « Florentin » au président de tous les Français

Comment l'habile ministre de la IVe République, expert en intrigues et en combinaisons, est devenu, sous la Ve République, le rénovateur du Parti socialiste et le porte-parole du « peuple de gauche » avant de se réincarner en « père de la nation »

FRANÇOIS MITTERRAND laissera-t-il à l'histoire l'image qu'il s'est tant appliqué à construire lui-même, celle d'un de ces monarques éclairés dont s'enorgueillit la France ? Homme de culture autant qu'homme de pouvoir, « roi-philosophe » respecté comme arbitre suprême et père de la nation ? Un an plus tôt, avant la révélation de ses engagements de jeunesse en faveur de Vichy, sans doute y serait-il parvenu. Mais le retour de son lointain passé est venu brouiller cette image savamment construite par l'ancien chef de l'Etat, au terme d'une double métamorphose, qui avait transformé l'ondoyant ministre de la IVe République en intransigeant dirigeant de la gauche sous la Ve, puis le chef de parti en président de tous les Français.

Au commencement était, en effet, celui qu'on appela le « Florentin », expert en intrigues et en combinaisons, qui siégea, de 1947 à 1957, dans treize gouvernements, de droite comme de gauche, et y gagna la réputation d'un habile manœuvrier, plus riche d'ambitions que de convictions. Le jugement peut paraître injuste si l'on se rappelle que François Mitterrand fut, en 1950-1951, un ministre de la France d'outre-mer clairvoyant et qu'il n'hésita pas, en 1953, à quitter le cabinet Laniel après avoir plaidé en vain pour la négociation en Indochine, en Tunisie et au Maroc.

Mais l'Histoire a surtout retenu que, ministre de l'intérieur du gouvernement Mendès France quand éclata la rébellion en Algérie, puis ministre de la justice dans le gouvernement Mollet quand s'accélérèrent les opérations militaires, il ne sut pas rompre, donnant apparemment la priorité à sa carrière ministérielle sur ses principes.

De Gaulle revenu au pouvoir, l'ancien notable de la République défunte se compose un deuxième personnage, celui du chef de file de la gauche, puis de refondateur du Parti socialiste, héritier de Jaurès et de Blum. On connaît les étapes de cette conversion : la candidature à l'élection présidentielle, avec le soutien des communistes, en 1965 ; le congrès d'Epinay en 1971 ; la signature du programme commun l'année suivante ; la défaite de 1974, qui, malgré la déception, ouvre le chemin de l'espoir ; l'apothéose de 1981, enfin, qui consacre la victoire du « peuple de gauche ».

Devenu homme de parti, l'individualiste de naguère se plie, autant qu'il le peut, à la discipline d'une organisation collective ; mué en théoricien, il se fait le doctrinaire inflexible du socialisme, prône la rupture avec le capitalisme, vante la lutte des classes. Contre Michel Rocard en particulier, qui incarne une approche moins dogmatique, il s'impose comme le champion de l'orthodoxie, au risque de passer pour archaïque. L'identification de François Mitterrand à l'union de la gauche durant les présidences successives du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing correspond alors au mouvement de l'opinion : elle soulève les foules, offrant aux Français le grand dessein qu'ils attendent.

« Une relation d'ordre mystique »

« Je suis très intéressé par les problèmes spirituels posés par la vie et la mort, **déclarait François Mitterrand, le 6 janvier 1995, en présentant pour la dernière fois ses vœux à la presse.** *Je n'ai pas fait de profession de foi particulière. Je suis plus agnostique qu'autre chose, mais je crois aux forces de l'esprit. Je n'ai pas reconnu d'institution pour représenter ces forces, mais c'est chez moi une sorte d'intuition.*

» J'éprouve une relation d'ordre mystique entre la terre de France et moi. Il y a des lieux où je me sens en accord parfait avec la nature, avec les arbres, la forme des paysages et la couleur de la terre. »

UN PROJET, UN MYTHE

Avant même de lui donner, au lendemain de son élection, une traduction législative, François Mitterrand est ainsi le porteur d'un projet qui, après celui du Front populaire, acquerra bientôt la force d'un mythe.

Avec son entrée à l'Elysée, en 1981, une troisième vie commence pour François Mitterrand. Ou plutôt un troisième personnage se dessine, celui du chef d'Etat, qui, dépouillant peu à peu les oripeaux du chef de parti, se veut avant tout le garant de l'unité nationale et le porte-parole de la patrie rassemblée.

Tel est le sens qu'il donne au nouveau cours de la politique économique. Passé le temps de l'euphorie, le président de la République accepte, en effet, de réviser ses choix. Entérinant, à l'occasion du plan de restructuration de la sidérurgie lorraine, l'abandon des grands principes qui fondent l'identité de la gauche, il s'exprime non plus comme le dirigeant socialiste qu'il fut et qu'il n'est plus, mais comme le mandataire de la collectivité tout entière.

Désormais, le mot d'ordre n'est plus le socialisme, mais la modernité. François Mitterrand, qui avait appelé, dans son discours de Figeac, le 27 septembre 1982, à la réconciliation avec *« l'ensemble des forces vives »*, confirme son souci de se mettre avant tout au service de la volonté générale, et non du seul « peuple de gauche ». Il reviendra plusieurs fois sur cette distinction, rappelant, en 1991, que, *s'il* est et demeure socialiste, sa charge lui fait obligation de représenter *« tous les Français dans leur diversité »*.

Cette attitude s'impose à lui tout particulièrement dans le domaine de la défense et de la diplomatie, dont il est le responsable direct. A ce titre, il est le mandataire du pays dans les négociations internationales, hors de toute querelle partisane et, bientôt, de toute référence idéologique. Le militant tiers-mondiste qu'il est encore lors de la conférence de Cancun, en octobre 1981, s'effacera assez vite derrière le stratège de la géopolitique qui défend avant tout les intérêts de la France.

LE RETOUR DU PASSÉ

François Mitterrand s'emploiera désormais à se donner, les années passant, la stature d'un « sage » qui s'efforce d'assurer, aux côtés des grands de ce monde, le maintien de l'ordre international et celui de la présence française. Son soutien déclaré à Mme Thatcher dans la guerre des Malouines, en avril 1982, et surtout l'affirmation solennelle de sa solidarité avec Helmut Kohl dans la crise des euromissiles, en janvier 1983, avant même son appui à la guerre du Golfe, en janvier 1991, témoignent de cette volonté d'apparaître aux Français comme le gardien du rang et du prestige de la France.

Cette figure symbolique d'homme d'Etat au-dessus de la mêlée – que la cohabitation a contribué à forger et qu'a entretenue, à l'approche de l'élection présidentielle de 1988, abordée sous le signe de *« La France unie »*, la « tontonmania » des plus fervents mitterrandistes – a été ébranlée quand ont été connus, en septembre 1994, le passé vichyste de François Mitterrand et ses liens avec René Bousquet. Le président admiré pour sa hauteur de vues et son sens de l'Etat est redevenu pour beaucoup l'opportuniste qu'il avait été, à en croire la mémoire collective, sous la IVe République et même au début de la Ve.

En même temps renaissait le souvenir de celui qui n'avait cessé de s'opposer au général de Gaulle, de l'Occupation à la Ve République. Ultime avatar de l'image présidentielle, que François Mitterrand n'a cessé de peaufiner tout au long de ses deux septennats, le voici qui incarne l'anti-de Gaulle ; mais la comparaison qui, naguère, pour une large partie de l'opinion ne lui était pas défavorable tourne à l'avantage du chef de la France libre.

Après s'être efforcé, non sans succès, de prendre, dans l'esprit des Français, la place du général de Gaulle, François Mitterrand a perdu *in fine* le combat qu'il menait contre le fondateur de la Ve République.

Thomas Ferenczi

Un gisant plus près que jamais de sa vérité

IL N'Y AVAIT PAS de vie illustre, naguère, sans qu'un masque mortuaire en éternisât l'ultime instant. Le destin de François Mitterrand se passera d'un tel paraphe. De son vivant, dès avant la maladie, le visage de l'ancien président portait en permanence l'expression figée qui suit le dernier souffle. Les rumeurs médicales du second septennat se nourrissaient de cette ressemblance. Peu d'hommes, en mourant, se rapprochent à ce point de leur apparence, de leur vérité.

Un gisant qu'on aurait redressé : ainsi le voyait Jean Cau, avec son sens de l'image féroce. C'est vrai, la vie ne se peignait, chez le disparu, que par effraction. Sans épaisseur plus que sans teint, la peau laissait l'ossature tracer des méplats de statuaire. Les rides du grand âge ont pris la finesse du papier froissé ; de la pierre enveloppée de parchemin.

Si les cils battaient (on eût presque dit d'une jeune fille au bal), ce n'était pas timidité, encore que l'on vit rarement homme public plus rétif aux banalités de la vie sociale, mais parce que le regard du dedans lui convenait davantage, il ne s'en distrayait pas sans effort. Le sourire, non plus, n'allait pas de soi. Ses ennemis y ont vu le comble de la ruse et de la cruauté, persuadés que la première avait fait limer les canines, dénonciatrices de la seconde. Chapeau noir de conspirateur, écharpe rouge de partageux traître à sa classe : le portrait en diable, souvent brossé, a payé, grassement, mieux que celui du Florentin. Fin d'un filon ! A moins que des retardataires n'aillent fouiller encore, s'assurer que les pieds étaient bien fourchus.

LE DON DU SILENCE

« L'héroïsme n'est pas de mourir, c'est de se taire. » Le mot de son maître Vigny ne s'applique pas à Mitterrand. C'est parler qui lui coûtait. Le mutisme des derniers mois ne lui a sûrement donné aucune nostalgie. Cinquante ans de vie publique n'avaient pas vaincu son penchant pour le retirement. Dans sa retenue n'entraient ni prudence ni calcul, du moins pas celui de Saint-Just et de Jules Renard promettant l'avenir aux « laconiques ». C'est sa nature profonde. Son goût des paysages en procède. Cet amoureux des mots n'aime rien tant que ce qui leur échappe. Dans la littérature, dans sa propre écriture comme dans l'éloquence, il est obsédé par ce qui résiste à l'expression. Son charme d'orateur vient de cette hantise, de même que son refus de tenir un journal intime. Quand, à sa table, des courtisans faisaient assaut de flagornerie, on le voyait s'abstraire du caquetage, sans dédain sinon sans orgueil amusé.

L'origine provinciale et l'éducation catholique sont pour beaucoup dans ces prises de distance, parfois inopinées. Il y a des choses dont on ne parle pas, voilà tout. Mais l'intériorité est d'abord une donnée de caractère, son univers. Il leur est aussi fidèle qu'aux amis indéfendables, quitte à déconcerter, à paraître dissimulateur.

Les éloges funèbres pleurent volontiers la *« voix qui s'est tue »*. Le thème ne convient pas ici. Le silence du néant, François Mitterrand y était fait. Il le pratiquait, vivant. Il ne se faisait aucune illusion sur la poussière dont les siècles recouvrent nos actes. Il pensait à la mort depuis l'enfance; presque chaque soir, a-t-il avoué à Elie Wiesel. Du combat final, il se faisait un *« honneur »*. Il l'a confié au lendemain de sa première opération, avec une simplicité stoïque qui ne manqua pas d'en imposer.

Ce don du silence, il est arrivé qu'il en joue. A d'autres, le soin de rappeler les retouches tardives à la biographie, l'espèce de malin plaisir qu'il semblait prendre à ne pas renier les pires fréquentations, collabos, Serbes et autres gougnafiers. On raconte qu'au cours d'un déjeuner chez lui il aurait eu un sourire complice en entendant classer à droite un écrivain présent, pour avoir, comme lui-même, servi Vichy et défendu l'Algérie française. Ce genre de malice ne mérite pas de passer à la postérité.

Reste l'autre silence, celui qui rôde autour de toute tombe, qui hante nos nuits, et sur lequel se détache cette vie de méditation autant que d'action.

Restent la foi d'enfance jamais effacée, les doutes sur le sens de l'existence et de l'Histoire, la religion des livres, poussée jusqu'à l'humilité de ne pas se vouloir écrivain, la hauteur de vue et la *« faiblesse »*, dont François Mauriac lui savait gré, parce qu'elles n'accompagnent pas si souvent l'ambition politique.

A l'issue de la campagne présidentielle de 1981, un homme plein de ténèbres inégalement sympathiques a soudain pris le risque d'annoncer tout de go, à un peuple acquis majoritairement à la guillotine, que l'Etat, lui élu, ne couperait plus les têtes. A l'instant où la mort le saisit, comment ne pas célébrer cette décision de ne plus donner la mort en notre nom, un de mes plus grands souvenirs de citoyen?

Bertrand Poirot-Delpech

La monarchie républicaine dénoncée et perpétuée

« **JE ME SOUVIENS** *d'avoir dit,* déclare François Mitterrand en 1990, *que les institutions actuelles, contre lesquelles j'ai voté, étaient dangereuses avant moi et qu'elles pourraient le redevenir après moi.* » Dangereuses, les institutions de la Ve République le sont, aux yeux de François Mitterrand, parce qu'elles sont de nature dictatoriale. *« Qu'est-ce que la Ve République, sinon la possession du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est guettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis ? »*, écrivait-il en 1964 dans son pamphlet, *Le Coup d'Etat permanent*.

Dictature ? *« J'appelle le régime gaulliste « dictature »,* précisait-il, *parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement il tend, parce qu'il ne dépend plus de lui de changer de cap. »* Le Parlement abaissé, la justice mise au pas, la presse censurée, de Gaulle n'avait que faire des contre-pouvoirs : il n'était, à l'entendre, aucun pouvoir qui ne procédât du président de la République. Avec le général de Gaulle, affirmait François Mitterrand, *« le régime représentatif a vécu, une dictature transmissible à l'héritier qu'élira le suffrage universel est née »*.

La même année, à l'Assemblée nationale, un débat l'oppose à Georges Pompidou, alors premier ministre, sur les institutions. Il dénonce une fois de plus *« le régime de pouvoir personnel »* instauré par le général de Gaulle et se propose de substituer à ce régime *« d'autorité et d'irresponsabilité »* un régime *« de liberté et d'équilibre »*. Georges Pompidou l'accuse, en retour, d'être resté *« profondément fidèle à la conception de la IVe République »*.

DU BON USAGE DES INSTITUTIONS

Une fois élu président de la République, François Mitterrand se montrera pourtant, dans sa pratique sinon dans ses discours, aussi attaché aux institutions de la Ve République qu'il l'avait été, durant quatorze ans, à celles de la IVe, qu'il n'avait jamais remises en question. Il fera sien, sans gêne apparente, le présidentialisme gaullien, aussi différent fût-il du parlementarisme qu'il appelait, disait-il, de ses vœux.

François Mitterrand indiquait, il est vrai, en 1969, dans *Ma Part de vérité*, qu'il avait voté contre la Constitution de 1958 par refus du « contexte » davantage que du « texte ». Le contexte, c'était, bien entendu, les circonstances du retour au pouvoir du général de Gaulle, au lendemain de l'insurrection d'Alger. *« Entre de Gaulle et les républicains, il y a d'abord, il y aura toujours le coup d'Etat »*, écrit-il dans *Le Coup d'Etat permanent*. En fait, les institutions de la Ve République devaient se révéler, paradoxalement, favorables à la gauche. C'est l'élection du président de la République au suffrage universel qui a rendu possible la victoire du candidat socialiste en 1981, et c'est ensuite le poids de l'Elysée dans le fonctionnement des pouvoirs qui lui a conféré l'autorité nécessaire pour gouverner. François Mitterrand ne jugera donc pas urgent de procéder aux réformes qu'il avait lui-même annoncées.

Dans les cent dix propositions défendues devant le corps électoral par le candidat à l'Elysée figuraient, notamment, la réduction de la durée du mandat présidentiel (cinq ans, renouvelable une fois, ou sept ans, non renouvelable), la restauration des droits du Parlement, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature afin d'assurer l'indépendance des juges. Dans son message au Parlement, le 8 juillet 1981, le nouveau président affirme sa volonté d'*« établir un équilibre des pouvoirs conforme à la Constitution »* : il parle de restituer aux Assemblées *« le rôle qui leur revient dans un régime parlementaire »* et de garantir *« l'indépendance du pouvoir judiciaire »*.

« RESPONSABLE ET ARBITRE »

En 1988, dans sa *Lettre à tous les Français*, il précise sa conception de la fonction présidentielle en se présentant comme un élu *« à la fois responsable et arbitre »*, aussi éloigné du *« président absolu des débuts de la Ve République »* que du *« président soliveau de la IVe République »*. Toutefois, il ne prend guère d'engagements contraignants, même s'il reconnaît que les institutions méritent d'être *« retouchées »*.

Tout au long de ses deux mandats, le chef de l'Etat s'est ainsi accommodé du legs du général de Gaulle. Le quatrième président de la Ve République a adopté, comme ses prédécesseurs, la posture d'un monarque républicain, laissant à ses premiers ministres une faible marge de manœuvre et au Parlement un rôle secondaire. Le *« système de gouvernement »* avec lequel l'auteur du *Coup d'Etat permanent* entendait rompre, et qu'il a, pour l'essentiel, prorogé, s'est largement identifié au *« pouvoir personnel »* de François Mitterrand, comme jadis à celui du général de Gaulle.

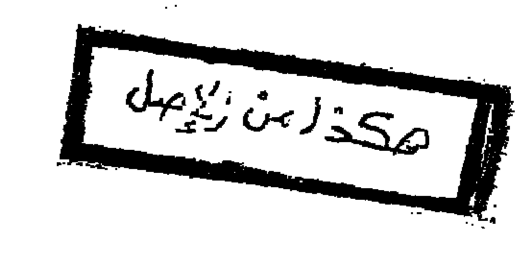
L'atmosphère de cour qui s'est développée pendant les dernières années autour du chef de l'Etat n'a pas peu contribué à accréditer l'idée que l'hôte de l'Elysée est, sous la Ve République, une sorte de *« roi sans couronne, sans chrême et sans ancêtre »*, pour reprendre une formule appliquée à de Gaulle dans *Le Coup d'Etat permanent*. François Mitterrand paraît toutefois insensible aux objections qui se multiplient, à droite comme à gauche, contre le présidentialisme accentué des institutions.

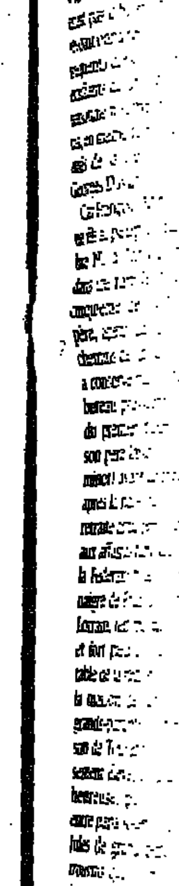
Il faut attendre novembre 1992 pour qu'il formule des propositions concrètes sur l'extension du domaine du référendum, l'amélioration du travail parlementaire, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature et de la Haute Cour de justice. De ces divers projets, seul ce dernier sera voté par le Parlement.

Sous la cohabitation, le chef de l'Etat inaugure une forme nouvelle de présidence, non moins « royale » dans le style, mais diminuée dans les compétences. Même s'il garde la haute main sur la défense et sur la diplomatie, il ne peut sérieusement s'opposer à la politique mise en œuvre par le gouvernement. Retour à une lecture parlementaire de la Constitution, qui serait appelée à faire école ? On imagine mal que le futur président de la République, s'il bénéficie d'une majorité à l'Assemblée nationale, se contente des pouvoirs limités imposés au chef de l'Etat par la cohabitation. Le nouvel élu voudra sans aucun doute disposer de la plénitude de ses prérogatives. Héritera-t-il pour autant d'une institution présidentielle inchangée ? Pas tout à fait.

En près de quatorze ans, en effet, deux évolutions importantes, dues l'une et l'autre, pour une large part, à François Mitterrand, ont modifié le jeu institutionnel. La première est la décentralisation, qui a considérablement accru les responsabilités des pouvoirs locaux par rapport à celles du pouvoir central. La seconde est la construction européenne, qui a, d'une autre manière, dépossédé les instances nationales d'une partie de leurs attributions. Les successeurs de François Mitterrand devront tenir compte de cette nouvelle donne.

T. F.





François Mitterrand le roman d'une vie

Suite de la première page

Il avait d'ailleurs séparé les différents compartiments de sa propre vie, qu'ils fussent publics ou privés, par tant de cloisons étanches qu'à la fin il ne s'y reconnaissait plus nécessairement. Il était en perpétuelle représentation, y compris devant lui-même ; lui qui était tant préoccupé de se construire chaque jour avait progressivement glissé vers une reconstruction permanente et complaisante de sa propre réalité.

Au reste ne s'était-il pas montré inclassable dès le départ, dès cet article contre les accords de Munich, qu'étudiant il publia dans la *Revue Montalembert*, éditée par les élèves du 104 rue de Vaugirard, contre le sentiment dominant de la petite-bourgeoisie catholique et bien-pensante dont il était issu et dont les enfants peuplaient ce foyer tenu par des pères maristes ? Tout droit sorti du collège Saint-Paul d'Angoulême, où il reçut l'éducation et l'instruction de *« braves curés de campagne »*, curés diocésains et prêtres séculiers, et non, comme on le croit, chez « les bons pères », François Mitterrand avait débarqué au Quartier latin à l'automne 1934, à l'âge de dix-huit ans, logeant au « 104 », foyer qui par nature ne risquait pas d'héberger de dangereux révolutionnaires. Il y rencontra et fréquenta donc essentiellement des étudiants de droite, de cette droite nationale nourrie de Charles Maurras, en même temps que l'ami et les amis de sa vie, à commencer par Georges Dayan.

Car François Mitterrand n'est pas né fils du peuple, mais – le 26 octobre 1916 à Jarnac, en Charente – dans une famille bourgeoise aisée, cinquième de huit enfants. Son père, agent de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans (il a conservé sur la cheminée de son bureau présidentiel la photocopie du premier bulletin de salaire de son père lorsque celui-ci était cheminot) avant de prendre, trois ans après la naissance de François, une retraite anticipée pour se consacrer aux affaires familiales puis présider la Fédération des fabricants de vinaigre de France. Sa mère, Yvonne Lorrain, femme austère, catholique et fort pieuse, était fille d'un notable de la région de Cognac. Entre la maison de Jarnac et celle des grands-parents maternels, la maison de Touvent, François, religieusement élevé, connut une enfance heureuse, paisible et protégée, entre papa Joseph (le père) et papa Jules (le grand-père Lorrain) : *« Je trouvais que le monde était beau, harmonieux. J'ai eu une enfance heureuse. Je pensais que les amitiés étaient éternelles, que les amours étaient durables, que les gens étaient faits pour s'aimer. »*

Famille catholique pratiquante, morale de vie, méfiance envers l'argent, dont on ne parle pas parce qu'on n'en manque pas, attirance pour le Sillon, le mouvement catholique de gauche, dont l'oncle Robert Lorrain, ami de François Mauriac, fut un des fondateurs, goût pour la littérature et les débats intellectuels, gaieté enfin, sont les principaux éléments d'une enfance faite de certitudes et d'affection.

Le fait d'ailleurs que les frères et sœurs soient restés unis tout au long de la vie, si proches malgré des options apparemment différentes (son frère Jacques, général d'aviation, militait à droite), témoigne de la force de cette cellule familiale. *« Ma mère disait que toutes les guerres sont de religion »*, expliquera-t-il à un George Bush interloqué, lorsqu'il reçut celui qui n'était encore que le vice-président des Etats-Unis, dépêché de Washington pour interpeller ce président socialiste qui osait intégrer des communistes au gouvernement de la France. *« Ma mère, qui aimait la liberté, n'aimait pas la révolution et m'a élevé dans le culte des fondateurs des Etats-Unis d'Amérique. »*

Au-delà de la part de séduction qui entre dans cette révélation programmée au vice-président américain, il y a la trace d'une influence profonde et durable, aux origines de son anticommunisme raisonné et de son atlantisme viscéral, qui marquera l'action du président français.

Ces données composent un jeune homme conformiste, qui passe totalement à côté du Front populaire, ne se pose aucune véritable question à l'égard du marxisme, fait tranquillement son droit, parce qu'après tout il n'est pas sûr de pouvoir assouvir son ambition, qui est décidément de devenir un grand écrivain.

Bien sûr, Mitterrand ne manquera pas d'expliquer, plus tard, que, *« avide d'une époque qui l'avait accueilli dans la bourrasque de 1934 »*,

Jeune homme conformiste, il passe totalement à côté du Front populaire, fait tranquillement son droit, incertain de pouvoir assouvir son ambition : devenir un grand écrivain

il allait écouter Thorez et Doriot, Blum et La Rocque, le secrétaire général du Parti communiste et celui qui venait d'en être exclu avant de dériver vers le fascisme, le chef de file de la vieille maison socialiste, qui allait devenir en 1936 le chef du gouvernement du Front populaire et le patron des Croix-de-Feu, mouvement de droite anticommuniste, antisocialiste, violent défenseur de l'ordre et de l'autorité de l'Etat.

Quel éclectisme dans la curiosité politique ! En fait, il s'intéresse bien davantage à Paul Valéry, Drieu La Rochelle, Giraudoux, Bernanos, André Gide, qu'il dévore et qu'il va, en effet, écouter. Un soupçon tenace le situe à cette époque à l'extrême droite. Les uns le voient à l'Action française, d'autres chez les Croix-de-Feu, quand ce n'est pas à la Cagoule. *« Que peut répondre l'accusé qui a la charge de prouver son innocence ? Rien. Nier serait s'abaisser. Et pourquoi répondre ? S'il était vrai que j'eusse été d'extrême droite dans ma jeunesse, je jugerais plus honorable d'être où je suis aujourd'hui que d'avoir accompli le chemin inverse, où l'on se bouscule, semble-t-il »*, écrivit-il dans *Ma part de vérité*, paru en 1969.

Il est vrai qu'il y a constamment eu contresens sur la nature de l'idéologie qui imprégnait ceux qu'influençait le Sillon de Marc Sangnier, et qui est beaucoup plus à rechercher dans la doctrine sociale de l'Eglise que dans tout autre catalogue de pensée. Contresens aussi sur l'homme, car s'il est, comme l'a dit Georges Pompidou, un aventurier, il est surtout un aventurier raisonnable. Or il n'était pas raisonnable d'être cagoulard. Et, s'il est vrai qu'il étudie dans une période de grand bouillonnement intellectuel et politique, il participe peu aux événements et s'intéresse bien davantage à sa destinée personnelle.

Cette quête opiniâtre, obstinée, d'un destin personnel est probablement le seul vrai fil conducteur de sa vie, au point qu'il est parvenu à cette performance alchimique que peu atteignent et dont tout le monde rêve : faire de sa vie un roman. Ses nourritures intellectuelles le conduisent à vivre dans une sorte d'exaltation du moi qui le rattache, en effet, à cette jeune droite profondément pétainiste parce que légitimiste, qui n'a pas nécessairement mal tourné, mais qui a vécu dans le goût de l'aventure individuelle, du destin personnel, qu'il concrétisera, pour ce qui le concerne, aussi bien dans le goût des aventures féminines que dans celui de la conquête, de l'exercice, puis, enfin, de l'occupation du pouvoir. Convaincu qu'il doit être le premier, toujours, animé d'un formidable appétit de vivre et de conquérir, capable dès les années du « 104 » – cette institution, aujourd'hui disparue, élisait chaque année un président des étudiants : il ne manqua pas ce premier rendez-vous électoral – d'entraîner, d'attirer les autres à lui, ce jeune homme-là va connaître son premier moment-clé avec la captivité.

Blessé le 14 juin 1940 près de Verdun, François Mitterrand est fait prisonnier. La légende mitterrandienne veut qu'il ait, à cette occasion, découvert la pauvreté, le partage. Certes ! Il contera dans *La Paille et le Grain*, avec une certaine complaisance, le désormais fameux épisode du rutabaga qui popularisera cette image d'un jeune homme découvrant les vertus du socialisme, c'est-à-dire la nécessité d'organiser la société pour éviter que celle-ci ne devienne la jungle, à travers la condition de prisonnier. Condition qui lui pèse : trois tentatives d'évasion, dont la dernière, le 10 décembre 1941, en Lorraine, pieds nus, à la course pendant 7 kilomètres jusqu'au bar-tabac de Boulay, où il trouva refuge dans un placard. Mais, en fait, il découvrait surtout la trahison.

Car elle (il s'agit de celle qui deviendra la première speakerine de la télévision, Catherine Langeais) a rompu pendant sa captivité : probablement parce que, âgée de dix-sept ans, elle avait tout simplement peur de la passion de ce jeune homme enflammé. Et, s'il s'évade, c'est moins pour reprendre le combat que pour tenter de la retrouver. Ce choc de la trahison est considérable, car celle-ci va devenir l'obsession de toute une vie publique. Cet épisode révèle également un très grand courage physique, qu'il renouvellera pendant sa période de Résistance, en même temps qu'un ascendant réel sur un cercle beaucoup plus large que celui des étudiants du « 104 », qui appartenaient au même milieu social, puisque cette fois, à travers la cohorte des prisonniers, il s'étend à bien d'autres catégories.

Ce moment est donc important, car il lui donne conscience qu'il peut exercer et utiliser l'ascendant qu'il sait créer en sa faveur. Les évasions, sa Résistance, sa blessure même seront pourtant mises en doute. Car rien ne lui sera épargné. De quoi lui faudra-t-il bien se défendre ? Que devra-t-il prouver au lendemain de la Libération, comme tout au long de sa vie publique ? L'impossible ; c'est-à-dire la pureté de ses intentions, tout simplement.

C'est là qu'intervient le second moment-clé de son existence : l'expérience ministérielle. Celui qui devait être onze fois ministre sous la IVe République, de janvier 1947 à mai 1957, sous la direction de présidents du conseil aux couleurs socialistes (Paul Ramadier et Guy Mollet), radicaux (André Marie, Henri Queuille, Edgar Faure, Pierre Mendès France), MRP (Robert Schuman), gaullo-centriste (René Pléven), centre droit (Joseph Laniel), celui qui refusa d'en partir, au pire moment de la guerre en Algérie, alors que la démission était monnaie courante, celui-là entra dans la vie politique par un conflit avec de Gaulle qui devait déterminer son destin.

Et quel conflit, en effet ! Il fallait qu'il fût bien rude pour conduire le résistant Mitterrand – le capitaine Morland – à s'abstenir de participer aux réjouissances de l'Hôtel de Ville, le 25 août 1944, jour de la libération de Paris, parce qu'il traitait déjà de Gaulle d'usurpateur, et le président Mitterrand à ce record de cérémonie commémorative : le chef de l'Etat consacra douze minutes, le temps de parcourir le chemin qui sépare l'Elysée de l'Arc de triomphe pour y déposer une gerbe, lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin. Sans parler de ce qui restera comme la bible de l'antigaullisme, à savoir *Ma part de vérité*, l'ouvrage polémique écrit par l'opposant Mitterrand quatre ans après sa candidature à l'élection présidentielle contre de Gaulle. Opposition viscérale à tout ce qui ressemble au gaullisme, et dont on peut se demander si elle ne fonde pas tout l'engagement politique du Mitterrand combattant de la gauche.

Au cœur du conflit, il y a ce procès fait aux gaullistes, celui d'avoir confisqué politiquement la Résistance et ses valeurs : *« Le récit reste à écrire de la savante élimination de la Résistance de l'intérieur par celle de l'ombre »*, dira-t-il à Alain Duhamel dans *Ma part de vérité*, avant de poursuivre : un tel récit *« révélera comment le chef de la France libre parvint à confisquer le capital de sacrifices amassé par le peuple obscur des soldats de la nuit »*. Accusant le général d'avoir, à l'instar de Staline, réécrit l'Histoire, il concluait, amer : *« Les services rendus à la France sans avoir contribué à la gloire de de Gaulle ont été tenus pour négligeables, sinon suspects. »*

Suspect ! François Mitterrand l'est en effet, a priori, aux yeux de Michel Caillau, neveu du général de Gaulle, lui aussi ancien prisonnier évadé et qui contesta à François Mitterrand le leadership sur l'organisation du mouvement de prisonniers, et où tout un chacun s'accorde à voir l'origine de la mésentente avec de Gaulle. Dans ce rapport, Michel Caillau décrit donc François Mitterrand comme un arriviste, et surtout comme un pétainiste : n'a-t-il pas reçu la francisque, cette décoration du régime vichyste, qui lui fut en effet décernée alors qu'il était à Londres ? *« Lorsqu'elle m'a été attribuée en 1943, j'étais en Angleterre. Ce fut très pratique à mon retour. Un bon alibi. »*

Le procès en vichysme n'en fut pas moins constamment instruit contre lui, jusqu'à la polémique suscitée par la mise en accusation pour crimes contre l'humanité de René Bousquet, l'ancien chef de la police de Vichy. Nommé chargé de l'information au Commissariat général aux prisonniers de guerre, François Mitterrand croisa, en effet, à Vichy des fonctionnaires et des politiques qui étaient loin d'être tous des collaborateurs, mais dont certains croyaient pouvoir reconstruire la France à l'ombre de l'occupant. Des hommes qui, en quelque sorte, assuraient la continuité de l'Etat et qui, pour certains, basculeront progressivement dans la Résistance, tandis que d'autres resteront en place au-delà de cette période d'hésitation des années 40 à 42, qui fut celle de François Mitterrand, comme de nombreux futurs résistants.



10 mai 1981



Mai 1991

Il n'est nul besoin de démoniser, a posteriori, François Mitterrand et d'en faire un thuriféraire de Vichy, au nom d'une reconstruction malveillante autant qu'inutile. La réalité fut plus simple, plus naturelle :

Au cœur du conflit avec le général de Gaulle, il y a ce procès fait à son mouvement, celui d'avoir confisqué politiquement la Résistance et ses valeurs

sa vision de l'intérieur du régime correspondait à celle de ses camarades, qui, hommes de droite pour la plupart, devaient avec lui fonder un réseau de résistance très actif. Pour eux, l'ennemi, le collaborateur, c'était Laval ; le danger venait de l'entourage du chef du gouvernement et non du chef de l'Etat. En revanche, la personne du maréchal incarnait une certaine légitimité, et le sentiment qui étreignait à ce moment-là le futur résistant était non la révolte, mais bien le chagrin et la pitié. Episode, à ses yeux, désolant de l'histoire du pays, il n'a pas donné envie à François Mitterrand de jouer les procureurs, là où la culture gaulliste voyait et dénonçait systématiquement les traîtres. Fonctionnaire de Vichy, François Mitterrand le fut donc, protégé par un ami de la famille, journaliste, Gabriel Jeantet, qui appartenait au cabinet du maréchal. Décoré de la francisque aussi, comme d'autres qui prirent comme lui, dès la fin de l'année 1942, le chemin des maquis, celui d'une résistance authentique, qui ne fut pas bureaucratique mais bel et bien combattante.

A cette hostilité de départ réciproque avec les gaullistes s'ajouta ensuite un conflit personnel avec la nièce du général, Geneviève Anthonioz. De Gaulle aimait beaucoup cette femme, qui siégeait avec son association de femmes déportées, à la Libération, dans un immeuble de la rue Guynemer qui avait été réquisitionné. Mais voilà que François Mitterrand et un autre grand résistant, Henri Frenay, usèrent de leur influence pour obtenir que l'évêché de Paris récupérât cet immeuble, dès 1946. Or, parmi les locataires de l'évêché, figurèrent promptement deux membres du gouvernement, Henri Frenay et François Mitterrand ! Pour cette association, et pour Geneviève Anthonioz, c'était une faute impardonnable. Elle s'ajouta au contentieux qui opposait Mitterrand et de Gaulle.

Cela n'empêcha pas François Mitterrand de devenir le plus jeune ministre de la République renaissante. Au lendemain de la guerre, pourtant, il n'était pas commode de faire carrière, pour un jeune homme qui avait pris goût à l'ambition politique. C'était même bien difficile si l'on ne fréquentait pas les cathédrales, celle du Parti communiste, au meilleur de lui-même, ou celle du gaullisme, qui partout triomphait.

Réfractaire au communisme, opposé au général, François Mitterrand n'était pas davantage tenté par les autres partis, sortis de la guerre en piteux état : la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) était trop à gauche, et le MRP (Mouvement républicain populaire), trop démocrate-chrétien, expression pour laquelle il a toujours nourri une réelle aversion, de même qu'il a toujours tenu en piètre estime les représentants de ce mouvement, qu'ils se nomment Jean Lecanuet ou, plus tard, Pierre Méhaignerie. Les centristes d'aujourd'hui en savent d'ailleurs quelque chose puisqu'ils furent interdits de gouvernement en 1988, après sa brillante réélection à la présidence.

En tout cas, il y avait peu d'espace face à la cohorte de ces jeunes gens issus de la Résistance et pressés de concrétiser leur avantage. François Mitterrand s'immiscera dans une formation hétéroclite et accueillante : le RGR, Rassemblement des gauches républicaines (RGR), plus à droite que son titre ne l'indique.

Le 2 juin 1946, sous cette couleur, à vrai dire peu claire, François Mitterrand est candidat aux élections à la seconde Assemblée constituante. Il est battu. Il se représente à nouveau le 10 novembre, est cette fois élu après avoir constitué une liste d'action et d'unité républicaine qui fait campagne sur les thèmes suivants : *« Non au déficit et à l'inflation, non à la faillite, non à la gabegie administrative, non aux nationalisations hâtives et coûteuses, non à l'installation au pouvoir du Parti communiste ; oui à la liberté de l'enseignement, au droit de propriété, à la suppression des emplois inutiles. »* S'ajoutait à cette profession de foi une référence aux droits économiques et sociaux des travailleurs et à leurs libertés syndicales. L'étiquette RGR resservira en 1951 : *« J'y suis allé pour me faire élire »*, dira-t-il.

Il est donc entré dans la vie politique sous le signe de l'opportunisme, avec, pour moteur, tout simplement l'appétit, l'avidité et la recherche du pouvoir. C'est alors qu'intervient le troisième moment-clé dans une carrière qui s'annonce brillante : l'affaire des « fuites ». François Mitterrand est alors ministre de l'intérieur du gouvernement Pierre Mendès France. Un gouvernement qu'il a largement contribué à façonner : *« Et, pour l'intérieur, qui voyez-vous ? »*, lui demanda en effet le nouveau président du conseil. *« Moi »*, répondit-il. C'est ainsi que François Mitterrand devint ministre de l'intérieur, après avoir, en effet, conseillé Pierre Mendès France sur les titulaires et le dosage politique de son gouvernement.

Lire la suite page IV

François Mitterrand le roman d'une vie

Suite de la page III

Vient alors cette nouvelle expérience de la trahison et du complot, qui conduit à poser la question de savoir pourquoi, si tôt et si vite, il a suscité un tel acharnement. Il avait, en 1953, quitté le gouvernement Laniel pour protester contre la déposition du résident général en Algérie, donc d'une certaine façon contre la politique de force en Afrique du Nord, après avoir, selon lui, découvert l'injustice à travers la gestion de la France d'outre-mer qui lui avait été confiée.

A cette époque, il est proche de l'équipe de *L'Express*, qui entame sa période flamboyante, et se trouve brutalement plongé dans une situation épouvantable. Il s'agit de lui imputer la responsabilité de fuites qui, au sein du conseil de défense dont il est membre, conduisent à informer l'Union soviétique d'éléments concernant la politique de sécurité du pays. Ces fuites viennent en fait d'un haut fonctionnaire.

Lui est totalement innocent, mais fait l'objet d'une campagne ignoble. Il se sentira non seulement à juste titre victime d'un complot, mais aussi particulièrement seul, car trahi par Pierre Mendès France, qui ne l'a pas informé des soupçons qui pesaient contre lui et qui n'a pas davantage informé le général Koenig, alors ministre de la défense, qui lui-même n'était pas soupçonné. A vrai dire, il aurait eu un moyen éclatant de sortir de cette affaire rapidement, car il n'assistait pas à l'un des conseils qui ont fait l'objet de fuites. Une seule personne avait assisté aux trois séances litigieuses : le président de la République, mais il ne le dira pas pour ne pas avoir l'air de mettre en cause René Coty, tout simplement parce qu'il voulait être un jour investi par ce même René Coty comme président du conseil. C'est pourtant René Coty qui refusera de lui confier désormais les comptes rendus des conseils de défense, le laissant humilié.

A partir de ce moment-là, il croira pour toujours ses ennemis *« capables de tout »* et ses amis incapables de le défendre. *« C'est en soi-même que l'on trouve les ressources nécessaires »* : cette maxime dictée par ses éducateurs religieux, devenue ô combien mitterrandienne, a trouvé une nouvelle fois, en 1962, à s'appliquer. C'est, en effet, en lui-même qu'il a dû chercher le moyen de resurgir, dans la volonté de tuer à son tour celui qui voulait sa perte qu'il a puisé une nouvelle force, sa volonté et l'aide de quelques amis qui sont réputés lui avoir épargné le suicide au moment de cette trop fameuse affaire de l'Observatoire, montage concocté dans les officines du premier ministre d'alors, Michel Debré. Et qui faillit provoquer sa mort, et physique, et politique.

L'instrument du complot sera l'ancien député Pesquet, qui avait été l'un des informateurs de François Mitterrand. Lorsque ce dernier était, sous Mendès, ministre de l'intérieur, il le renseignait sur le mouvement poujadiste. Du côté des gaullistes, il s'agissait d'éliminer les survivants les plus dangereux de la IVe République. Or François Mitterrand fut piégé par son propre credo puisque, ayant donné sa parole à Pesquet de ne rien dire, il ne dit rien, et cette affaire tourna à son désavantage. On sait aujourd'hui que Pesquet fut bombardé directeur de l'UAP pour la région Basse-Normandie en remerciement des services rendus et qu'il fut manipulé par des réseaux gaullistes qui connaissaient parfaitement le fonctionnement de François Mitterrand.

Il parvint à s'en sortir, apportant ainsi la preuve de l'extraordinaire ressort qui était le sien, que tout était possible dès lors que l'on s'obstinait, et pour peu que l'on sache s'entourer d'amis fidèles.

Le voilà donc au sortir de la IVe République entouré de gens dévoués, convaincus qu'il a un destin national, sûr lui-même de devoir être le plus jeune président du conseil de cette IVe République, mais si c'est le radical André Gaillard qui sera choisi à sa place. Il a déjà une solide réputation de politicien, qu'il a nourrie, notamment, au long de l'affaire algérienne, dans laquelle il a eu une attitude extraordinairement ambiguë, et ne démissionnera pas, notamment du gouvernement Guy Mollet, qui avait délégué tous les pouvoirs à Robert Lacoste, lequel les avait délégués à l'armée, mais protestera sans arrêt, jugeant cette délégation et cet abandon scandaleux, l'avalisant cependant pour préserver ses chances de devenir un jour président du conseil. C'est lui qui impose à Mendès des réformes sur l'Algérie, mais on lui reprochera la mort du communiste Yveton. C'est qu'en fait il tient deux discours. Celui de la réforme, en privé, au sein de la sphère gouvernementale ; celui de la guerre, en public. *« La seule négociation, c'est la guerre »*, dira-t-il en 1954. Rien n'est donc jamais net chez lui, contrairement à de Gaulle ou à Mendès.

Rien, hormis la stratégie politique qui fera de lui progressivement le principal opposant au général de Gaulle et au régime qu'il s'apprête à fonder, la Ve République, et incontestablement le leader de la gauche. Sans doute a-t-il, comme la plupart des responsables politiques de la IVe République, failli sombrer corps et bien avec le 13 mai 1958. Il prit place pourtant parmi les quelques responsables non gaullistes qui, à travers messages et messagers discrets, avaient fait savoir au chef de la France libre qu'ils étaient prêts à favoriser son retour au pouvoir. Ce dernier n'en eut cure.

> **Envers cette gauche qu'il a gratifiée de ses largesses et de son sens aigu de l'amitié, il n'est pas exagéré de dire qu'il a toujours nourri un complexe d'illégitimité**

Dès lors, François Mitterrand, qui avait été entre-temps remercié par ses électeurs de la Nièvre au point de devoir trouver refuge au Sénat, eut tôt fait de comprendre les mécanismes du nouveau régime né de la réforme de 1962 instituant l'élection du président de la République au suffrage universel. Il réalisa, en effet, que la présidentialisation du régime contraindrait l'opposition, donc la gauche, à se regrouper. Il mit alors toutes ses qualités, qui furent en l'espèce celles d'un stratège politique, dans l'organisation opiniâtre d'un rassemblement, autour de sa personne, des forces hostiles à de Gaulle. Il le fit avec la parfaite mauvaise foi de celui qui s'oblige à saisir toute occasion pour entretenir la flamme de l'opposition, notamment à des institutions qu'il décrivit comme césariennes et dont il devait accentuer plus tard lui-même la dérive monarchique.

En se donnant à François Mitterrand, la gauche s'est montrée collectivement naïve ; elle a été instrumentalisée par un homme qui a érigé l'exercice du pouvoir solitaire en système. L'identification d'un peuple, le peuple de gauche, à un pouvoir désormais inséparable d'un certain cynisme, ordonné autour d'un dessein et d'un destin personnel, telle est l'ambiguïté fondatrice du mitterrandisme.

Le pouvoir, lorsqu'il ne laisse plus apparaître d'autre ambition que celle de sa propre perpétuation en même temps que la préservation de celui qui l'exerce, prend naturellement à contre-pied tous ceux pour qui il ne saurait être qu'un moyen de transformation sociale. Au demeurant, la trajectoire de François Mitterrand s'inscrit dans une évolution plus large, qu'il ne maîtrise pas plus qu'il ne la façonne. L'événement dominant de cette fin de siècle est, et restera, la mort de l'optimisme marxiste, celui-là même qui annonçait le bonheur pour demain, et dont était imprégnée l'idéologie qui a porté la gauche autour de François Mitterrand. A cet optimisme marxiste défunt s'oppose un optimisme libéral bien vivant, triomphant même. Ce dernier est souvent confondu avec une valeur de conservation. Le libéral n'est porteur de changements sociaux que malgré lui, par des effets induits. Il explique que la meilleure société possible est celle qui existe, ici et maintenant. Petit à petit, au fil de l'exercice du pouvoir, François Mitterrand s'est converti à l'idée que le meilleur état de la société française possible est celui qui prévaut sous son gouvernement.

Un jour de 1988, on lui demanda de commenter les affiches de sa campagne présidentielle de 1965 qui le représentaient en gros plan devant des pylônes électriques (ceux-là mêmes qu'EDF enterre aujourd'hui pour le plus grand bien du paysage), avec la légende suivante : *« François Mitterrand, un président jeune pour une France moderne. »* Eh bien, je referais volontiers les mêmes affiches, dit-il en substance, mais avec la mention suivante : François Mitterrand, un président rassis pour une France qui s'est modernisée !

Comme l'explique brillamment le philosophe André Comte-Sponville, la société française redécouvre à son tour des valeurs conservatrices, précisément celles qui sont apparues dans l'ordre politique au cours des dix dernières années. L'exemple le plus frappant est, bien sûr, celui de l'écologie. Qu'est-ce que l'écologisme, sinon un mouvement de préservation, donc de conservation, de la nature ? A l'origine, l'écologie plaide d'ailleurs pour le *statu quo*, quand elle ne théorise pas la « croissance zéro ». Mais le débat, tout aussi grave, qui a surgi à propos des manipulations génétiques et des sciences de la production du vivant nous conduit, avec le professeur Jacques Testart, à l'idée qu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, mettre des barrières pour préserver, conserver l'espèce humaine elle-même.

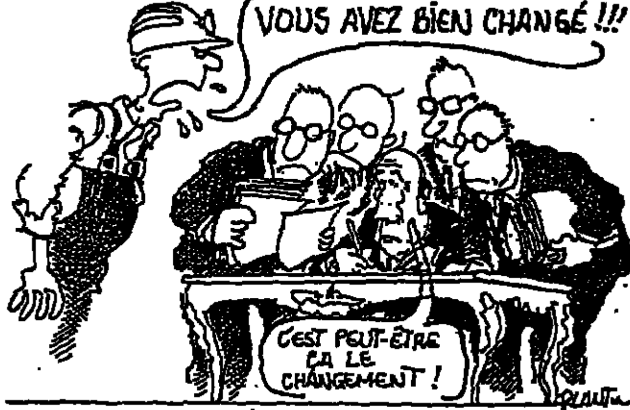
En histoire, l'apparition du mouvement dit « révisionniste », appuyé par un fort courant d'extrême droite, conduit en retour à un combat pour la mémoire. D'une façon plus générale, d'ailleurs, la mémoire prend le pas sur l'utopie dans le discours de la gauche, comme si celle-ci s'appuyait à son tour sur la valeur du passé et de l'histoire, thèmes autrefois de droite. La culture contemporaine, enfin, est dominée par la découverte du patrimoine, qui est un peu l'homologue historiciste de l'écologie.

A la différence des idéaux de la génération de mai 1968, il ne s'agit plus de *« faire du passé table rase »*, ou de *« changer la vie »*, comme le proclamait le programme socialiste des années 80, mais bien de conserver, de préserver.

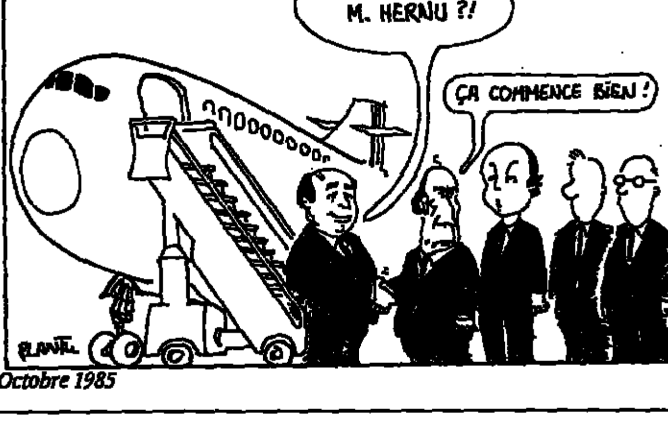
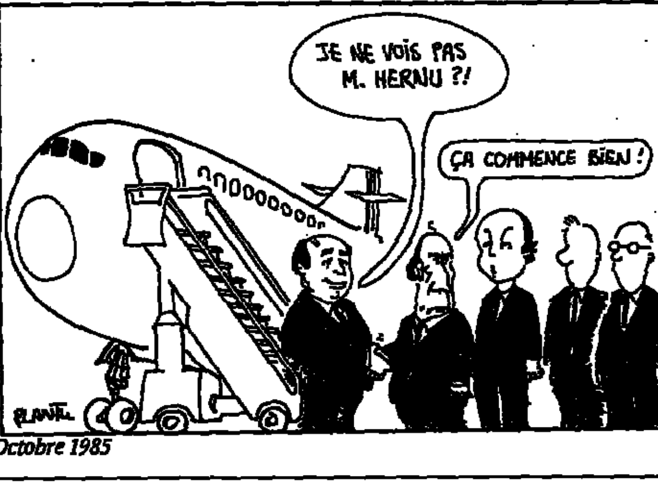
Transformer, conserver : pour François Mitterrand l'impératif varie selon les moments, selon la conjoncture, selon la situation politique. Pour lui, un homme politique doit afficher quelques grands principes, pour signifier à l'opinion où il se trouve (*« Voyez qui m'attaque pour savoir si je suis de droite ou de gauche »*, disait déjà Edgar Faure), le reste relève de l'art de la navigation ; et quand on vous oppose les chemins de traverse, invoquez ces grands principes d'autant plus commodes qu'ils sont vastes et généraux, pour attester que le cap est bien tenu ! Ainsi, François Mitterrand veut-il sans cesse convaincre qu'il est bien une grande figure de la gauche, qu'il n'a cessé d'incarner le même combat (*« Voyez qui m'attaque »*...) et qu'il est toujours habité du même idéal. Si la ficelle paraît désormais un peu grosse, c'est qu'il est fondamentalement l'homme d'une époque où l'idéologie était maîtresse du monde ; et lui-même était passé maître dans l'art de l'orchestration du combat idéologique. Paradoxe d'ailleurs, lorsque l'on sait qu'il n'affectionne que les romans et a peu de goût pour les traités de philosophie politique ; mais il fait preuve d'un véritable talent dans ce domaine.

Néanmoins, avant de considérer la gauche comme victime de François Mitterrand, encore faut-il rappeler que celle-ci, livrée à elle-même, n'a pas su produire une personnalité de cette dimension. Seule, elle donne un Pierre Mauroy, au mieux un Pierre Bérégovoy ou un Michel Rocard. Tous ses chefs historiques sont donc venus d'ailleurs. Jean Jaurès était issu des rangs « opportunistes », l'une des familles républicaines d'alors qui participait au combat pour l'installation de la République, mais consentait un certain nombre d'accommodements. Léon Blum, quant à lui, était conseiller d'Etat : le Conseil d'Etat n'était pas, et n'est d'ailleurs toujours pas, une officine de recrutement pour les partis ouvriers. Le premier parti dont François Mitterrand a été membre en tant que parlementaire, l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance), pourrait être aisément qualifié d'opportuniste.

Les classes populaires ont de tous temps cherché un *condottiere*, animées qu'elles sont d'un bonapartisme spontané : François Mitterrand se situe dans cette continuité de conquête extérieure. Mais il est aussi dans une parfaite continuité républicaine, si l'on veut bien se souvenir de ce que Léon Gambetta avait appelé *« la révolution des places »*. Celle-ci est devenue, dans le vocable moderne, le *spoil system*, le système des dépouilles. Maître d'institutions qui lui permettaient d'agir à sa guise, François Mitterrand a très vite cédé à la tentation d'une véritable hégémonie mitterrandiste, à dire vrai peu différente de celles, antérieures, des gaullistes puis des giscardiens, mais aggravée par l'apparition d'un népotisme présidentiel combinant nominations politiques dans les fonctions hiérarchiques de l'administration et clientélisme pur et simple.



Mars 1984

Octobre 1985

Juin 1986

CHRONOLOGIE

■ 1916
Naissance de François Mitterrand, le 26 octobre 1916, à Jarnac (Charente).

■ 1934
Après des études secondaires au collège Saint-Paul d'Angoulême, François Mitterrand « monte » à Paris pour faire ses études supérieures à la faculté de droit et à Sciences-Po. Il adhère aux Volontaires nationaux, mouvement de jeunesse des Croix-de-Feu du colonel de La Rocque.

■ 1940
Mobilisé en 1939, il est blessé en mai 1940 et fait prisonnier. Il s'évadera en décembre 1941 après deux tentatives infructueuses.

■ 1942
Il travaille, à Vichy, à la Légion des combattants et volontaires de la révolution nationale, puis au commissariat au reclassement des prisonniers de guerre.

■ 1943-1944
Il participe à la création d'un mouvement de Résistance constitué d'anciens prisonniers, qui fusionnera, en 1944, avec deux autres organisations pour former le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés. Au lendemain de la libération de Paris, il est secrétaire général aux prisonniers de guerre.

■ 1946-1958
Elu député de la Nièvre en 1946, il est ministre des anciens combattants dans les gouvernements Ramadier et Schuman (1947-1948), secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans les cabinets Marie, Schuman et Queuille (1948-1949), ministre de la France d'outre-mer dans les cabinets Pleven et Queuille (1950-1951), ministre d'Etat dans le cabinet Edgar Faure, puis ministre délégué au Conseil de l'Europe dans le cabinet Laniel (1952-1953), ministre de l'intérieur dans le gouvernement de Pierre Mendès France, puis ministre de la justice dans celui de Guy Mollet (1954-1957). Opposant résolu au retour du général de Gaulle, il est battu aux élections législatives de 1958.

■ 1959
Elu maire de Château-Chinon, il devient ensuite sénateur de la Nièvre. Victime du faux attentat de l'avenue de l'Observatoire, il est inculpé d'outrage à magistrat après la levée de son immunité parlementaire.

■ 1962
Il retrouve son siège de député de la Nièvre.

■ 1965
Candidat à l'élection présidentielle, il met le général de Gaulle en ballottage au premier tour et obtient au second 45,50 % des suffrages exprimés.

■ 1971
Il devient premier secrétaire du nouveau Parti socialiste créé à Epinay. L'année suivante, le Parti socialiste signe, avec le Parti communiste, un programme commun de gouvernement.

■ 1974
Candidat à l'élection présidentielle anticipée provoquée par la mort de Georges Pompidou, François Mitterrand obtient au second tour 49,19 % des suffrages exprimés. Valéry Giscard d'Estaing est élu.

■ 1981
10 mai : François Mitterrand est élu président de la République, au second tour, par 51,75 % des suffrages exprimés, contre 48,24 % à Valéry Giscard d'Estaing. Pierre Mauroy est nommé premier ministre.
Août-septembre : le conseil des ministres approuve plusieurs projets de loi qui prévoient, entre autres, l'abolition de la peine de mort, la création de radios privées locales, la nationalisation de sociétés industrielles et de banques.
4 octobre : le franc est dévalué de 3 %.

■ 1982
13 janvier : le conseil des ministres approuve l'ordonnance qui instaure la semaine de 39 heures et la cinquième semaine de congés payés.
25 mars : le conseil des ministres adopte sept ordonnances, dont l'une abaisse l'âge de la retraite à 60 ans, et quatre projets de loi sur les droits des travailleurs.
12 juin : le franc est dévalué de 5,75 %. Le 13, le gouvernement annonce un projet de loi instituant un blocage des prix et des salaires, sauf le SMIC, jusqu'au 31 octobre.

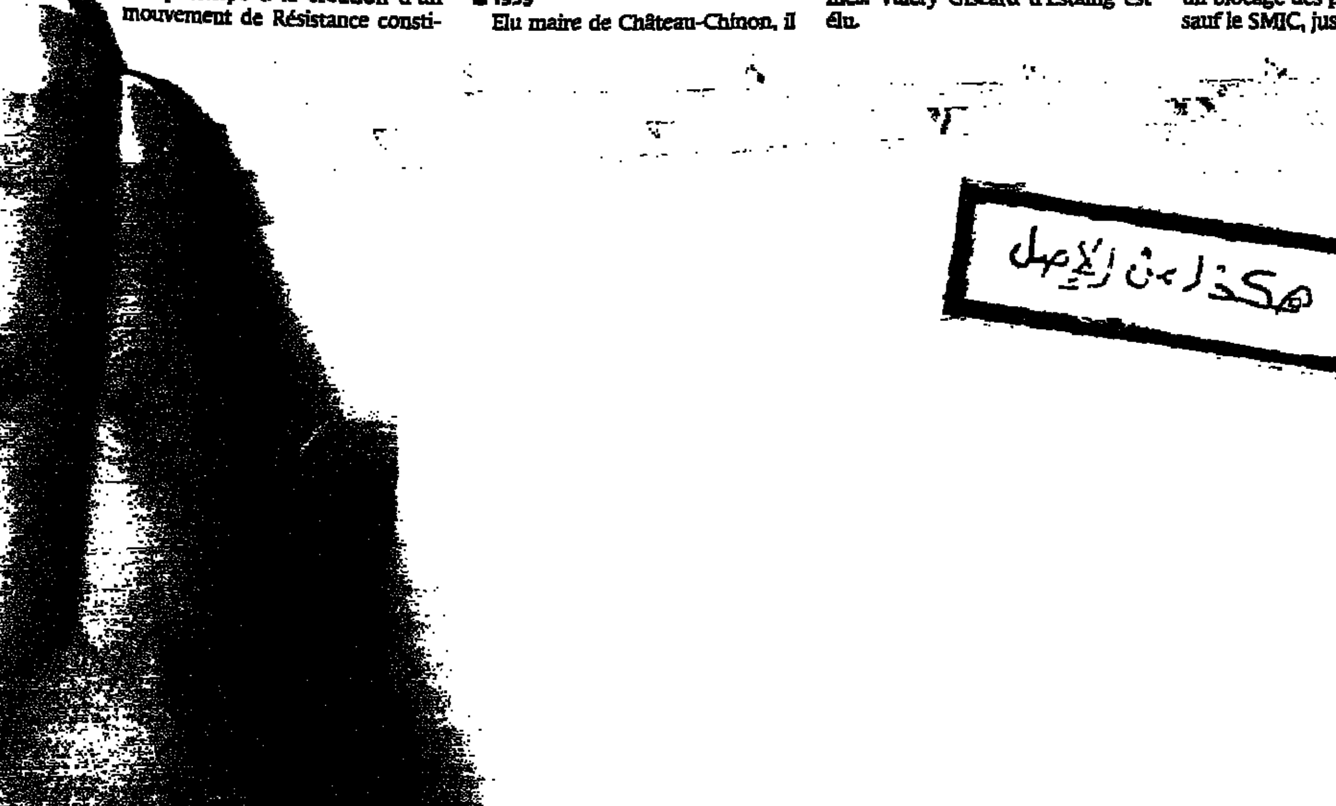
■ 1983
20 janvier : François Mitterrand affirme à Bonn, devant le Bundestag, sa solidarité avec le gouvernement d'Helmut Kohl dans la querelle des euromissiles.
21 mars : le franc est dévalué pour la troisième fois depuis mai 1981.

■ 1984
29 mars : le conseil des ministres adopte un plan de modernisation et de restructuration industrielles, qui concerne notamment la sidérurgie.
24 juin : une manifestation en faveur de l'enseignement privé rassemble à Paris plus d'un million de personnes. Le 12 juillet, François Mitterrand annonce le retrait du projet Savary.
17 juillet : Laurent Fabius est nommé premier ministre.

■ 1985
10 juillet : le *Rainbow-Warrior*, navire du mouvement écologiste Greenpeace, qui se préparait à une campagne contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, est coulé dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande ; un photographe qui se trouvait à bord est tué.
31 juillet : le conseil des ministres autorise la création de deux chaînes de télévision privées.
20 août : conséquence de l'affaire Greenpeace, le ministre de la défense, Charles Hernu, démissionne. Le directeur général de la DGSE est limogé.

■ 1986
16 février : les forces françaises lancent au Tchad l'opération « Epervier » pour empêcher la Libye d'aider les rebelles du GUNT.
16 mars : la droite remporte les élections législatives. Le 20 mars, Jacques Chirac est nommé premier ministre.
14 juillet : François Mitterrand déclare que l'ordonnance sur les privatisations lui *« pose un cas de conscience »* et qu'il ne la signera pas.

■ 1987
13 septembre : en Nouvelle-Calédonie, le référendum sur l'autodétermination voit la victoire des partisans du maintien du territoire dans la République avec 98,30 %. Les indépendantistes avaient appelé à l'abstention.




Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

NOUVELLES COMPÉTENCES

Professionnels de l'ambiance

Le besoin de confort grandissant, la profession de « climaticien » prend peu à peu son essor

NOM d'usage : climaticiens. Savoir-faire : l'installation et la maintenance des systèmes de climatisation. Apparus il y a trois ans, évalués à environ un millier, ces spécialistes des ambiances climatisées sont encore rudement concurrencés par les électriciens et les plombiers. Par ces temps difficiles, il est vrai qu'un installateur sollicité pour mettre en place un appareil s'improvise du jour au lendemain professionnel de la climatisation. Quitte à faire beaucoup de tort à cette technique encore peu usitée dans l'Hexagone.

« C'est souvent lorsqu'un appareil est mal installé et mal entretenu que les ennuis apparaissent », constate André Sautet, délégué général du GIE Climatisation et Développement. *« Nous essayons de nous battre pour que ce métier soit réalisé par des gens qui possèdent les compétences nécessaires, mais il y a encore beaucoup de brebis galeuses »*, renchérit Jean-Louis Estève, PDG de Climat 92, entreprise spécialisée dans l'installation de climatiseurs. Susceptible de maîtriser à la fois l'électricité, l'électronique, l'électromécanique, la chaudronnerie et la plomberie, la menuiserie, les fluides frigorigènes et depuis peu, l'informatique, le climaticien dispose d'une vaste palette de compétences.

Titulaire d'un CAP, d'un BEP, d'un brevet professionnel ou d'un BTS, et passé par une spécialisation de chauffagiste ou de frigoriste, il travaille essentiellement dans des petites entreprises comptant moins de trois personnes. L'essor de cette profession totalement nouvelle accompagne un marché en cours de développement. C'est en 1902 qu'un jeune ingénieur américain inventait le premier système de rafraîchissement d'un local fermé. Longtemps cantonné dans le secteur de l'industrie, la technique a été mise au service du bien-être des individus au début des années 60. Depuis cette date, la climatisation conquiert peu à peu ses lettres de noblesse. Si les Japonais et les Américains ont été les premiers séduits, les Anglais, les Allemands et même les Scandinaves ont suivi le mouvement. Les Français, en revanche, traînent les pieds : la France ne représente que 1,8 % du marché mondial de la climatisation centralisée (par opposition à la climatisation individuelle) contre 42 % pour le Japon et 29 % pour les Etats-Unis.

Nathalie Mlekuz

lire la suite page V

LA BOÎTE À IDÉES

Féerie
C'était du temps où rien ni personne ne pouvait résister à la magie du progrès. Tout était possible, même les rêves les plus fous. C'était Noël tous les jours.

M.-C. REY

MANAGEMENT

Et si la cohésion sociale devenait stratégique ?

Des spécialistes en ressources humaines portent un pronostic lucide sur l'avenir du travail

« CORROSIF », « *Surtout éviter le gnangnan actuel* », « *Dire les choses telles qu'elles sont sans se cacher derrière des précautions oratoires* », « *On n'a plus de temps à perdre, il faut avancer vite maintenant* »... A les entendre, il ne fait aucun doute que les membres du club du management du CNOF (organisme de formation) qui ont participé à la rédaction d'un document de quatre-vingts pages intitulé « L'avenir du travail » assument leur différence. Le titre du rapport est banal. Le contenu l'est nettement moins, quelques chapitres en particulier. En majorité hommes et femmes de ressources humaines en entreprise, les auteurs (ils sont une vingtaine) avaient un message prioritaire à faire passer, message qui, comme l'indique Jacques Cornilliat, président du groupe de travail, jeune retraité d'un grand groupe industriel, « *n'est pas encore bien rentré dans la tête de beaucoup de patrons et de DRH eux-mêmes* » : « *arrêtons d'opposer social et économique. C'est une erreur. La cohésion sociale est un facteur de compétitivité.* » Le ton est d'ailleurs donné dès l'avant-propos : « *Les entreprises qui ont un projet de long terme, qui innovent dans leur technique comme dans leur organisation et leur management, qui emploient des salariés dans des conditions moins précaires, qui contribuent à élever leur qualification et qui leur permettent de faire eux-mêmes un projet professionnel seront plus compétitives.* »

L'emphase rappelle celle des années 80, où le management participatif faisait recette. Mais, dès la lecture des pages consacrées à l'état des lieux, on s'aperçoit que les envolées sont loin de n'être que lyriques. Extraits du chapitre 3. « Le déplacement de l'épargne vers la bulle financière » : « *Le pouvoir de faire* [dans l'entreprise] *appartient à la technostructure qui, pour le conserver, doit donner une satisfaction suffisante à ses actionnaires sous forme de rendement de l'action, en particulier par l'évolution des cours. Cette nécessité entraîne la priorité accordée au court terme, donc aux comptes trimestriels, au détriment du long terme.* » Plus loin : « *Tout se passe comme si l'activité économique de l'entreprise n'était que le moyen de se procurer les liquidités qui permettent de jouer dans la sphère financière.* »

Autre constat important mis en avant : l'accroissement des inégalités. Si le rapport signale que, « *depuis quelques années, les salariés du secteur public sont mieux traités que ceux du privé* », il insiste aussi sur l'éventail des salaires plus large en France que dans d'autres pays européens, constate que les travailleurs étrangers sont de moins en moins bien lotis « *dans la mesure où ils sont de plus en plus nombreux à ne pas avoir de salaire du tout* » et que les revenus de l'épargne sont mieux traités fiscalement que ceux du travail.

Le diagnostic est dérangeant. Certaines des propositions – d'autres sont beaucoup plus classiques – le sont aussi. « *Les choses doivent vraiment changer,* insiste Edith Roesch, directeur du développement social à Spie-Batignolles, l'une des voix du rapport. *Nous avons essayé de trouver des pistes différentes, de proposer une alchimie de solutions possibles loin de toute pensée unique.* » En rappelant, en premier lieu, le besoin d'une politique volontariste de l'emploi. Il est admis aujourd'hui que le progrès technique détruit les emplois. « *Vrai seulement en partie,* rappellent les auteurs, *il les déplace aussi. Et là, les talents personnels, l'initiative comptent au moins autant que la technique utilisée.* »

ICONOCLASTES

Le thème de la productivité est, lui aussi, sujet à débat. Le groupe de travail estime que la mesure classique utilisée par beaucoup d'entreprises, à savoir le volume produit par unité de main-d'œuvre, doit être abandonnée au profit de celle de productivité globale : « *On regarde d'abord le coût des frais de personnel dans le compte d'exploitation sans considérer la contribution au résultat, à la satisfaction du client et finalement au progrès de l'entreprise, marchande ou non* », lit-on dans le document. Même si Daniel Croquette, directeur du CESI-Paris-Ile-de-France, lui aussi partie prenante, aurait aimé « *que le document aille plus loin que la question des activités nouvelles à définir, qu'on parle plus de travail et moins d'emploi* ».

Une large partie des idées mises en avant tourne autour de l'engagement des entreprises au niveau local, des flexibilités nouvelles et de l'« employabilité » avec un principe fondateur : que la précarité ne s'accroisse pas pour autant. Mettre en place des expériences d'aménagement de la durée du travail ? Oui, mais si elles ont été négociées et non imposées. De la mobilité ? Oui, mais à condition que l'entreprise, comme le dit Jacques Cornilliat, « *remplisse son devoir de formation continue afin que les salariés soient armés pour* ».

Parmi les suggestions les plus iconoclastes, celle qui vise à réduire l'écart entre les hauts et les bas salaires : ce sont souvent les mieux nantis qui jugent le Smic trop élevé et donc susceptible de compromettre le développement des entreprises. Il y aurait certainement intérêt à réfléchir à une meilleure distribution de la masse salariale. Alors que beaucoup de recherches soulignent la résistance au changement des salariés, « L'avenir du travail » s'intéresse aussi à l'évolution des mentalités des dirigeants. « *Ils sont souvent déconnectés de la réalité,* souligne Edith Roesch. *Il n'est plus possible d'entendre dire par des cadres installés bien au chaud dans leur siège social que l'intelligence des salariés au travail sur le terrain est essentielle.* » « *Le donnant-donnant des années 80 est terminé,* reprend Laurent G'Sell, autre contributeur, consultant associé chez Synapsis, un cabinet-conseil spécialisé dans la mobilité professionnelle. *Puisque aucun dirigeant ne peut s'engager aujourd'hui sur un maintien des emplois dans le long terme, que chacun d'entre eux donne au moins aux salariés la possibilité d'exprimer leurs talents, leurs compétences au lieu de les confiner dans des cases où ils s'épuisent.* »

Lucides, comme leur étude le prouve, les auteurs reconnaissent volontiers que beaucoup de leurs idées sont plus incantatoires que réelles. « *Le plus dur est de les mettre en œuvre,* confirme Edith Roesch. *Chez Spie, par exemple, nous arrivons à lancer quelques expérimentations avec des responsables qui acceptent de remettre en cause leur pouvoir hiérarchique en confrontant leurs idées avec celles des autres. Petit à petit tout cela avance.* » Ce rapport devrait y contribuer.

M.-B. B.

1995 : l'année des « perles »

Chronique

PERLES en série... Sophie, trente-six ans, part ce matin-là le cœur serré, mais aussi très motivée. Depuis dix jours, elle a, petit à petit, réussi à faire la différence. Des cinq candidats au poste d'attaché de communication que propose une société américaine basée à Paris, elle reste la seule en lice. Aujourd'hui, elle doit affronter le *big boss*, dernier entretien, dernier stress avant la réponse finale. Les vingt premières minutes sont à la fois courtoises et intéressantes. Elle se sent si près du but. Jusqu'à la question fatidique : « *Mais dites-moi, vous avez trente-six ans, et vous n'êtes pas mariée. Ce n'est pas tout à fait normal, ça...* » Sophie rétorque, Sophie proteste, se lève effondrée, mais persuadée qu'elle ne tiendrait pas une semaine à propager la bonne parole d'une entreprise dirigée par un si mauvais dialoguiste.

Pierre, lui, travaille dans une université française, développe des progiciels de management à l'intention de ses étudiants pour qu'ils s'intéressent, simulent, réagissent. Démonstration possible ? Oui, bien sûr. Mais pas à la fac, le matériel espéré se fait toujours espérer. Rencontre chez lui, avec un ordinateur pour tout un TD.

Il y a aussi l'histoire des trois consultants. Assez ouverts sur le monde extérieur pour écrire « européen » en lettres de feu sur leur papier à en-tête et qui s'évanouissent au premier contact avec un étranger puisqu'aucun ne parle un traître mot d'anglais. Et celle du jeune golden boy, contrôleur de gestion dans un grand groupe international, qui part en voyage à l'étranger pour rappeler à ses filiales les sains principes de la gestion budgétaire et découvre au restaurant, dès le premier soir, que toutes ses cartes de crédit sont suspendues... pour cause d'incurie personnelle.

Stressé ? Démotivé ? Déprimé ? Ne renoncez pas ! Les solutions existent. Rapides, à portée de main, peu coûteuses (presque). Comme l'expliquent de nombreuses invitations à des séminaires de choc où « plus est en vous ». Pot-pourri : « *Découvrez l'influence des mémoires cellulaires et leur régénération par l'énergétique corporelle et alimentaire.* » « *Retrouvez l'harmonie du cosmos avec un chaman indien des plaines sous le soleil du Midwest.* » (Apporter sac de couchage). « *Un après-midi de créativité. Vous, cadres supérieurs, venez exprimer les mouvements profonds de votre moi en atelier de peinture au doigt.* » Si tout cela échoue, il vous reste une solution, sauter en parachute. Eventuellement sans parachute. ●

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

La seconde vie des ordinateurs

Comme pour les appareils électroménagers, une filière de collecte et de recyclage des machines obsolètes devrait se mettre en place

UN ordinateur PC laissé à l'abandon, à même le trottoir ? Si le spectacle est fréquent pour les téléviseurs ou les réfrigérateurs, il l'est encore rarement concernant le matériel informatique. Et pourtant le problème va finir par se poser, et à grande échelle. Car, depuis plus de dix ans, les ventes de PC n'ont cessé de grimper, laissant s'accumuler un stock gigantesque d'appareils obsolètes ou en passe d'arriver en fin de vie. Alertés par l'échéance prochaine d'une directive européenne destinée à limiter les nuisances que représente pour l'environnement le rejet d'appareils électriques et électroniques usagés, les pouvoirs publics et les acteurs du secteur informatique planchent sur les possibilités d'organiser, en France, une filière de collecte et de recyclage des ordinateurs.

S'agissant des moyens et gros systèmes informatiques, la filière est déjà structurée. Voilà plusieurs années, en effet, que la plupart des constructeurs du secteur ont choisi d'assurer eux-mêmes la récupération des appareils auprès de leurs entreprises clientes. C'est le cas d'IBM, dont la filiale de distribution, Logic Line, a hérité de cette mission en 1983. Un vaste atelier situé en région parisienne s'occupe de récupérer et de tester les « cœurs de machines ». Des systèmes sont ainsi « reconfigurés » afin d'être revendus en ETN – *equivalent to new* – à de nouveaux clients. Pour les pièces non utilisables, deux filières prennent la relève : celle de la destruction et celle de la valorisation pour les produits tels que le plastique ou les métaux « précieux » comme l'or ou le cuivre.

Enfin, s'agissant de certains composants informatiques – cartes à mémoire, microprocesseurs, etc. –, ils sont soit confiés au réseau européen de maintenance d'IBM, soit envoyés à la filiale italienne du groupe – DST Logistica – chargée de leur vente sur le marché secondaire. Du côté de Hewlett Packard, le centre de collecte de Grenoble, créé en 1989, s'occupe de récupérer, sur toute l'Europe, les gros et moyens systèmes arrivés en fin d'utilisation chez les clients. « *Nous traitons environ 150 tonnes de matériel par mois,* indique Jean-Claude Derstraeten, responsable de l'environnement chez Hewlett Packard France. *Les pièces sont requalifiées et testées pour approvisionner ensuite notre réseau européen de services après-vente* ».

Largement rentables, ces filières offrent, en outre, l'avantage aux constructeurs de faciliter leur démarche commerciale grâce à la clause de reprise. « *Environ 90 % des gros systèmes nous reviennent,* précise Jean-Claude Berthault, directeur des programmes d'environnement d'IBM France. *Et il s'agit d'une filière qui nous permet de suivre l'évolution du besoin de notre clientèle en nouveau matériel.* » Mais, appliquée au marché en forte expansion des PC, la logique est battue en brèche. « *La donne est tout autre avec la micro-informatique,* explique Jacques Desproges, consultant au cabinet de conseil Terra. *Les lieux de fin de vie des ordinateurs se multiplient et se dispersent avec les ventes aux particuliers.* »

Selon le SFIB (Syndicat des fabricants d'informatique et de bureautique), 80 000 tonnes de matériel informatique ont été vendues en France en 1991 contre seulement 5 000 tonnes en 1981. Surtout, les PC représentaient la moitié de ce tonnage en 1991 – pour 1,2 million de pièces vendues –, alors qu'ils étaient quantité négligeable dix ans plus tôt. Et le syndicat pense que les ventes de PC pourraient tripler d'ici à l'an 2000. Autant dire que se pose dès maintenant le problème de la constitution en France d'une filière assurant à la fois leur collecte et leur valorisation.

PRODUCTEUR-PAYEUR

« *Dans l'immédiat, les particuliers ont tendance à garder leurs ordinateurs, ne serait-ce que pour leurs enfants* », souligne Guy Le Rolland, président de la commission environnement du SFIB. Les constructeurs pourront-ils assumer ce rôle de récupération ? A l'évidence, la perspective ne les séduit guère. « *S'il faut le faire, nous le ferons,* précise Jean-Claude Berthault, *notamment pour des questions d'image. Mais il est clair qu'il ne faut pas compter faire du business sur un tel marché.* » Certaines entreprises d'insertion ont, elles, d'ores et déjà, tenté l'expérience, voyant dans l'activité de démontage et de « reconditionnement » d'ordinateurs la possibilité de satisfaire un marché d'occasion potentiel.

Certes, de nombreux acteurs économiques sont aujourd'hui intéressés par la constitution d'une telle filière : les grandes entreprises de traitement des déchets industriels (Lyonnaise des eaux, Générale des eaux, etc.), les distributeurs de matériel et les sociétés de maintenance informatiques (pour les pièces détachées), les *brookers*, spécialisés dans le marché d'occasion des composants informatiques, etc. Mais si chacun voit tout le bénéfice qu'il pourrait tirer d'une chaîne constituée, personne n'ose encore assumer le risque économique de son organisation.

Appliquée aux PC, la constitution d'une telle filière pose, en effet, un sérieux problème de rentabilité. Qui prend la charge, en amont de la chaîne, des investissements logistiques liés à la collecte des ordinateurs auprès des particuliers, des professions libérales et des PME-PMI ? Qui finance ensuite le désassemblage des ordinateurs, le tri et le test des composants, leur valorisation ou leur destruction ? Enfin, en aval, quels sont les débouchés commerciaux ? Toutes ces questions sont abordées par le second rapport de Jean-Pierre Desgeorges, ancien président de GEC-Alsthom, et remis en novembre 1994 aux ministres de l'environnement et de l'industrie.

Car les constructeurs et les pouvoirs publics ont devant eux une échéance : la directive européenne préparée actuellement à Bruxelles sur la fin de vie des produits électriques et électroniques. Celle-ci contribuera à solvabiliser le marché, ce qui devrait permettre de lever bien des hésitations...

Olivier Piot

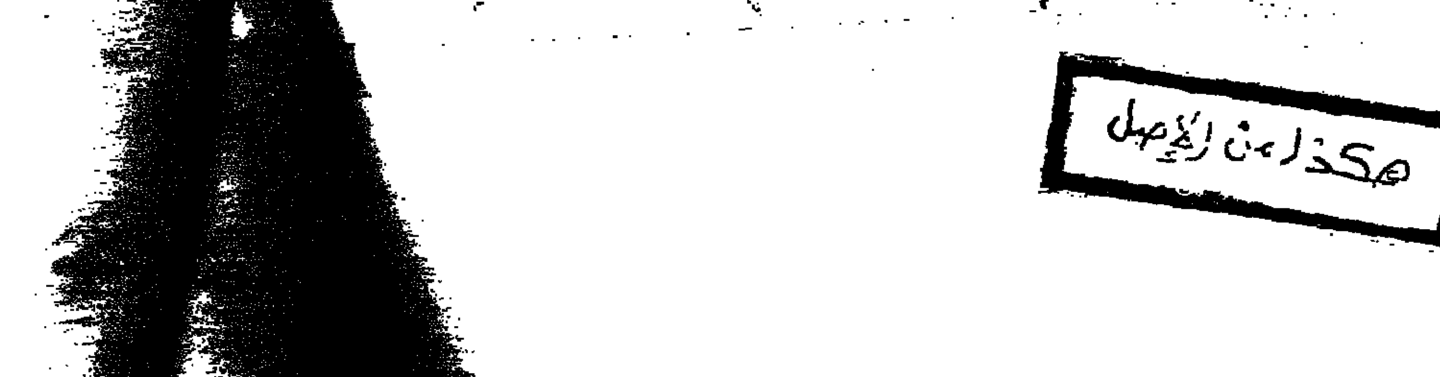
Une niche pour l'insertion

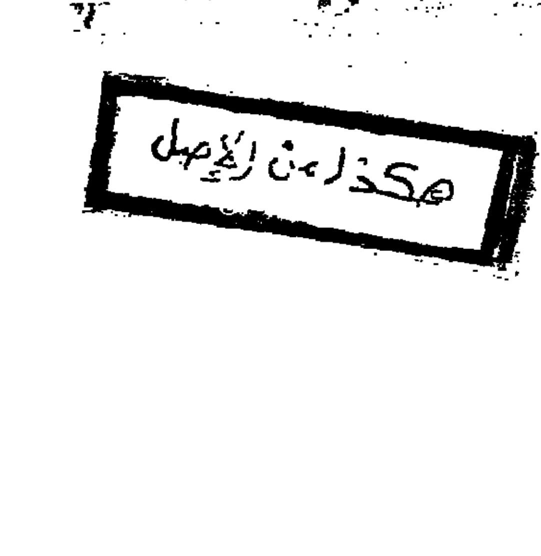
LES ENTREPRISES d'insertion peuvent-elles jouer un rôle dans la collecte et la valorisation des ordinateurs PC ? C'est, en tout cas, le pari qu'ont récemment fait certaines d'entre elles. Et si les expériences sont encore fragiles, elles n'en sont pas moins prometteuses. « *Le plus encourageant, c'est que l'activité de démontage et de remontage des ordinateurs est tout à fait à la portée d'une personne sans qualification* », précise Michel Vekeman, directeur de l'entreprise d'insertion Retour située à Roubaix.

En récupérant gratuitement des lots d'ordinateurs auprès d'entreprises locales, grâce à un partenariat avec un transporteur, l'entreprise s'est tournée exclusivement vers la clientèle des écoles et des associations. Résultat : Retour possède aujourd'hui un stock de 800 PC. Depuis avril 1995, 200 ont été réparés et « reconditionnés », et près de 150 ont été revendus avec une garantie de trois mois. Principal client : l'inspection académique de la région Nord. Objectif : « *Avoir quinze personnes en insertion d'ici à mi-1996,* précise Michel Vekeman, *et traiter 2 000 machines par an.* »

De l'autre côté de la France, à Chambéry, François Pornon a tenté une expérience similaire. Directeur de l'entreprise d'insertion ATFJ (Atelier pour le travail et la formation des jeunes), il vient de boucler l'étude de faisabilité de son projet. « *Grâce à une expérience que nous avons déjà menée dans la réparation des Minitel, les personnes en insertion ici ont déjà acquis des compétences en informatique* », dit-il. Les clients potentiels d'ordinateurs d'occasion ? « *Le domaine non concurrentiel de l'éducation nationale et les PVD (pays en voie de développement)* »

Originalité de la démarche : l'ATFJ travaille en partenariat avec l'association Actif France, une structure créée par d'anciens cadres d'IBM et dont le projet est de constituer un réseau national de récupération et de vente d'ordinateurs « reconditionnés » *via* des entreprises d'insertion. Soutenu par la mission « insertion » d'IBM, ce projet offre l'avantage d'adosser les petites structures locales de l'insertion au large réseau d'un grand groupe informatique. Il représente surtout, pour IBM, le moyen de faire valoir la possibilité de créer une filière de collecte et de valorisation des ordinateurs sans passer par le principe du producteur-payeur, pratiqué en Allemagne, et qui obligerait les fabricants à mettre la main à la poche. Le modèle rhénan est actuellement en discussion à Bruxelles, et il n'est pas exclu qu'il soit demain appliqué à la France...





INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Important organisme du service public recherche suite à son nouveau schéma directeur un

R

A 40 ans environ, de formation Ingénieur ou Universitaire, vous avez une expérience qui vous a donné une parfaite connaissance des systèmes (Bull GCOS7, IBM MVS) et du monde client/serveur, vous maîtrisez les problèmes de Télécommunication, avez exercé une veille technologique pour proposer des solutions novatrices et efficaces.

Auprès du Directeur délégué, vous encadrez une équipe d'experts chargés des choix des composants selon l'architecture technique retenue, de la passation des marchés nationaux, du contrôle de gestion et du suivi budgétaire des centres informatiques régionaux.

Partenaire reconnu des responsables informatique de notre organisme, conseiller et représentant de la Direction auprès des instances de décision et auprès des sociétés extérieures, vous avez un excellent relationnel, à votre polyvalence sur le plan technique, s'ajoutent des qualités indispensables d'animation et de management.



Notre poste vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous réf. A60101 à notre Conseil, Catherine Balbarie FAVEREAU Consultants - 52, rue de la Fédération 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS



Ingénieurs Formateurs

Les percées technologiques révolutionnent la manière dont les entreprises opèrent. Confrontées à un environnement de plus en plus changeant et exigeant, elles recherchent avant tout des experts en technologie de pointe. Avec plusieurs milliers de professionnels répartis dans 43 pays, ORACLE apporte, en étroite collaboration avec ses 3 500 partenaires, les ressources, les compétences et le savoir-faire, indispensables au développement rapide de solutions de gestion adaptées aux besoins de ses clients.

Le centre de formation d'ORACLE, Oracle Education, répond totalement à cet objectif et forme quotidiennement des millions de personnes. L'offre est large, et intègre aussi bien des formations traditionnelles alliant concepts et savoir-faire que des apprentissages EAO ou des journées techniques spécifiques.

Oracle Education met en oeuvre tous les moyens nécessaires pour enrichir et renouveler son offre.

C'est aujourd'hui :

- plus de 50 formateurs,
- un équipement matériel hors pair (notamment 4 salles bientôt équipées par satellite),
- une pédagogie de dimension mondiale,
- plus de 11 centres de formation en France.

Ingénieur de formation, après quelques années d'expérience sur le terrain qui vous ont permis d'acquérir de solides compétences SGBD/R (si possible ORACLE) et des connaissances réseaux, vous souhaitez donner à votre métier une dimension plus relationnelle.

Nous vous proposons d'assurer des formations auprès de nos clients. Doté d'un bon sens de la pédagogie, vous apporterez à chacun d'entre eux votre expertise sur nos produits.

Au-delà de l'animation, vous aurez à gérer l'organisation et le contenu de vos cours sachant que vous pourrez vous appuyer sur de nombreux outils groupe. Vous aurez également la possibilité de participer au développement de produits Formation au niveau mondial.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable sachant que certains cours seront entièrement assurés en anglais.

Vous évoluerez au sein d'une équipe qui par son professionnalisme et ses compétences sait être à la hauteur de sa réputation.

■

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence IF1 à ORACLE France, Service Recrutement, 11 boulevard des Bouvets, 92735 NANTERRE cedex ou par fax au 47.62.21.81.

■

ORACLE®

Lundi 15 Janvier *

Ne ratez pas le rendez-vous

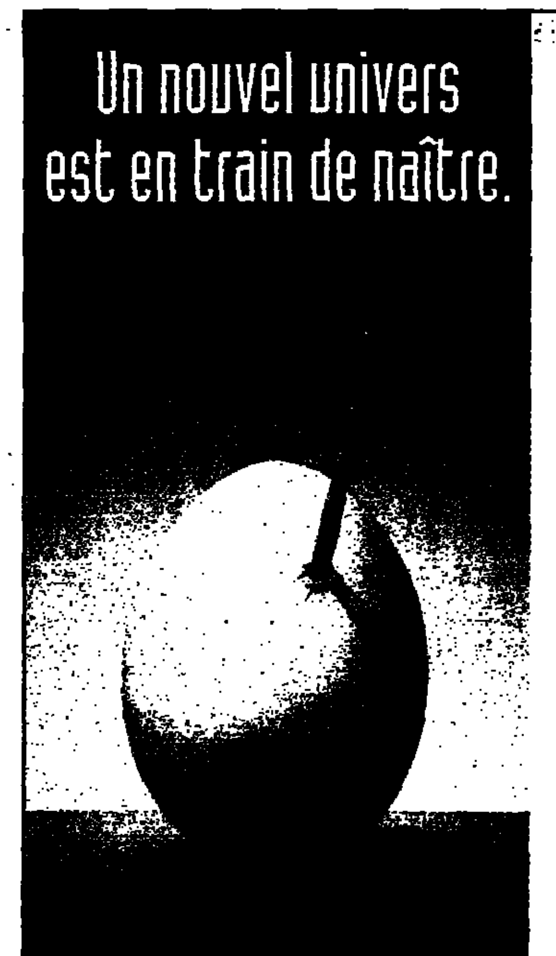
"Spécial Réseaux Télécoms"

et ses nombreuses opportunités de carrières dans

INITIATIVES

* daté 16 Janvier.

Un nouvel univers est en train de naître.



Détermination, technologie et talent font éclore un monde inédit. Celui de la téléphonie mobile. Détermination : celle de Bouygues Telecom, qui se donne les moyens d'une ambition sans faille sur ce marché aux formidables potentialités. Technologie : le réseau DCS 1800, porteur d'une nouvelle génération de téléphones mobiles. Talent : celui des hommes et des femmes de Bouygues Telecom. Des personnalités animées par un même esprit d'équipe, qui construisent une nouvelle entreprise, acteur majeur sur l'ensemble du territoire français.

Dans ce contexte, nous vous proposons aujourd'hui de nous rejoindre dans le cadre de notre développement.

INGÉNIEUR RADIO

De formation Ingénieur option Télécom, vous possédez une expérience de 2 à 4 ans dans le déploiement des réseaux cellulaires norme GSM avec la participation aux différentes tâches de l'ingénierie cellulaire, notamment sur des projets indoor type tunnels et bâtiments et vous avez une bonne connaissance des outils de prédiction. (réf. JBA/LM/IR)

INGÉNIEUR COMMUTATION

Vous assurez la modélisation du trafic, la préparation et la mise à jour des données de configuration NSS et le déploiement du réseau.

De formation Ingénieur option Télécom, vous possédez une expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en commutation chez un constructeur, un opérateur ou au sein d'une SSII, avec des compétences en conception, tests et validation d'interfaces. (réf. JBA/LM/NSS)

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS MESURE

Vous participez aux mesures de couverture radio des sites BTS et à l'analyse de la couverture et de la qualité radioélectrique.

Vous êtes débutant ou possédez une expérience dans le domaine du GSM avec des compétences en mesures analogiques et numériques et la maîtrise de la gestion d'un parc matériels. (réf. JBA/LM/MES)

Ces postes sont basés sur Lyon, Nice ou Vélizy et exigent une mobilité régionale.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi et votre mobilité géographique, à BOUYGUES TELECOM - Département recrutement 51, avenue de l'Europe - 78944 VELIZY CEDEX. (Fax : 39 26 63 90)



Bouygues Telecom

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?



Notre groupe recherche pour son département d'Informatique Industrielle

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT LOGICIEL

intéressés par l'un des aspects suivants :

- **Génie logiciels (AGL, outils de tests...),**
- **Logiciels de base (réseaux, moniteurs, interfaçage...),**
- **Temps réel.**

Ces postes s'adressent à des ingénieurs Grandes Ecoles, débutants ou 1re expérience.

Adressez votre candidature à Mme SAUVAGE - Groupe SYDELIS
78/80 avenue du Général de Gaulle Tour Galliéni 1 - 93174 BAGNOLET CEDEX
Tél : 43 60 13 54 - Fax : 43 60 24 07



CORINFO

L'Entreprise mode d'emplois.

Cahiers Initiatives. Lundi et mardi.

Le Monde

PROFESSIONS

Les bénédictins de la qualité

Désormais, le rôle du « qualiticien » n'est plus tant de contrôler le travail des autres que de faire de l'objectif qualité l'affaire de tous

« *AU FOND, les artisans ont longtemps fait de la qualité sans le savoir, et ce souci existe depuis la nuit des temps* », remarque Daniel Ameline, délégué général du Mouvement français pour la qualité (MFQ). L'époque où les entreprises faisaient de la qualité comme M. Jourdain faisait de la prose est bel et bien révolue : après s'être généralisée dans les industries, cette démarche, née au Japon il y a plus de trente ans, a gagné le tertiaire et les services publics. Progressivement, les grandes entreprises se sont dotées de services *ad hoc* chargés de satisfaire les clients sur trois tableaux essentiels : qualité, coût, délais.

Que de chemin parcouru depuis l'immédiat après-guerre où « *les chefs d'atelier déléguaient la qualité à des ouvriers avancés en âge qui n'étaient plus aptes à assurer la production et se retrouvaient contrôleurs* », se souvient Daniel Ameline. Aujourd'hui, les managers de la qualité travaillent en collaboration étroite avec la direction générale de leur entreprise. Avec une ambition chevillée au corps : faire en sorte que le produit soit bon « *du premier coup* ». Pour répondre à cette exigence, les qualiticiens ont opéré une véritable révolution culturelle dans leurs méthodes : « *Il y a dix ans*, se souvient Michel Caillault, directeur de la qualité de Peugeot, *la qualité, c'était des armées de personnes qui contrôlaient le travail des autres, comme des gendarmes. Aujourd'hui, on procède davantage par audit-conseil.* »

Implication du personnel et délégation de la démarche qualité à tous les niveaux de responsabilité sont les deux maîtres-mots de cette révolution, comme l'explique Philippe Thonier, coordinateur qualité totale chez Renault : « *Partant du principe que l'ouvrier est le mieux placé pour savoir s'il fait bien son travail, notre effort porte d'abord sur la formation et la motivation du personnel : c'est ce qu'on appelle l'autocontrôle en chaîne. Naturellement, des contrôleurs-auditeurs mesurent aussi périodiquement la qualité du produit fini.* » Et Philippe Thonier d'insister sur ce qui constitue à ses yeux la spécificité de la méthode française : « *La qualité, c'est aussi et surtout l'affaire des opérateurs, même s'ils ont plus de vingt ans d'ancienneté. A la différence des Japonais qui recrutent des bataillons entiers de qualiticiens.* »

« *De toute façon, les salariés supporteraient très mal de voir débarquer des fiers-à-bras de la qualité* », ironise Bruno Beaufine-Ducrocq, directeur de la qualité à la SNCF. Plus spécifiquement chargés d'une mission de conseil et d'impulsion, les services qualité ont rapidement perçu l'intérêt d'une démarche décentralisée : « *Mon rôle ne consiste pas à faire de la qualité à la place des agents sur le terrain mais de veiller à ce que l'entreprise soit plus proche, plus à l'écoute de ses clients* », plaide Jean-Michel Serre, directeur délégué à la qualité à France Télécom, normalien en physique et diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.

Evoquant ce qu'il ne faudrait surtout pas faire, Arnaud Bouteloup, délégué à la qualité d'Axa, confie : « *Notre hantise serait que l'une de nos agences néglige la qualité, au motif qu'il y a une direction pour cela !* »

QUOTIDIEN

Définir les grandes lignes d'une politique qualiticienne, telle est aujourd'hui la principale mission des responsables ès qualités : « *En principe, je ne dois pas avoir à piloter nos démarches en direct. A charge pour moi de trouver un pilote chez les opérationnels. Quant à la qualité au quotidien, c'est l'affaire de tous, du guichetier au cadre qui travaille au siège, en passant par le conseiller clientèle* », explique Michel Laviale, directeur de la qualité à la Société générale.

Conséquence logique de cette déconcentration des tâches, les directions qualité du secteur tertiaire fonctionnent généralement avec des équipes réduites : une dizaine de personnes à la SNCF, une quinzaine à France Télécom comme à la Société générale. La satisfaction du client serait-elle une préoccupation plus ancienne dans l'esprit des constructeurs ou plus spécifique à l'industrie ? Quoi qu'il en soit, les effectifs sont nettement plus importants dans l'automobile : ainsi les directions qualité de Citroën, Peugeot et Renault regroupent-elles respectivement 380, 350 et 260 personnes, auxquelles viennent s'ajouter quelques consultants disséminés dans le réseau commercial.

Ingénieurs, commerciaux, techniciens, voire polytechniciens : les profils des qualiticiens sont des plus variés. Seule constante : à l'instar de leurs directeurs, les petites mains de la qualité ont déjà accompli un vrai parcours, dans d'autres services de l'entreprise. « *Il faut avoir une solide culture de l'entreprise, une idée physique et vécue des problèmes* », affirme Michel Caillault, de Peugeot. « *J'ai engagé des gens qui avaient déjà fait leurs preuves dans l'entreprises, dans le commercial ou dans la maintenance. Mais j'ai délibérément choisi des personnes, des caractères, plutôt que des compétences...* », raconte Bruno Beaufine-Ducrocq, de la SNCF.

Quant au quotidien des qualiticiens, c'est peut-être Philippe Roussel, directeur du département qualité totale et organisation de Citroën, qui en parle le mieux : « *C'est un travail de bénédictin qui demande une très grande rigueur pour la bonne raison que la qualité se mesure à l'aune de ce qui ne va pas. C'est aussi un métier d'avenir car lorsqu'on touche à la qualité, on a nécessairement une vision transversale de l'entreprise.* » Mais les qualiticiens sont aussi des gens qui savent sortir de leurs enquêtes clientèle et autres chartes de la qualité. Certains manient même allègrement la métaphore : « *Pour séduire l'acheteur, on cherche à faire ressembler la carrosserie à un miroir* », confie Philippe Thonier, de Renault. Il en va, paraît-il, de la « désirabilité » de la voiture !

Philippe Baverel

Débutant s'abstenir

ENTRÉ comme auxiliaire du téléphone aux PTT dans les années 60, Jean-Jacques Blanchin-Fabre a gravi un à un les échelons, jusqu'à devenir directeur de l'Agence pour la valorisation de l'innovation participative (Avip) à La Poste. Tour à tour inspecteur, directeur départemental des postes en Seine-Saint-Denis puis adjoint auprès du directeur du courrier, Jean-Jacques Blanchin-Fabre a réalisé toute sa carrière à La Poste... comme bon nombre de ses confrères.

Si les autodidactes ne sont pas légion à ce niveau de responsabilité – directeur de la qualité à France Télécom, Jean-Michel Serre est normalien en physique et diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications –, il faut très bien connaître les rouages de l'entreprise : beaucoup ont fait toute leur carrière dans la même société. « *Je suis un pur produit de la banque* », reconnaît Michel Laviale, directeur de la qualité à la Société générale, où il est entré en 1968.

« *Il faut avoir du métier. Ce n'est pas un poste pour un débutant* », renchérit Philippe Roussel, directeur de la qualité de Citroën. Ancien élève de l'Ecole navale, aujourd'hui directeur de la qualité de Peugeot, où il est entré il y a vingt ans, Michel Caillault conclut : « *La direction de la qualité est un poste stratégique qui requiert un profil généraliste afin de pouvoir parler du commerce, de la fabrication ou de la réduction des prix de revient tout en restant crédible.* » Preuve que la direction de la qualité peut constituer un véritable tremplin dans une carrière, Pierre Jocou, qui fut pendant sept ans le « Monsieur Qualité » de Renault, est aujourd'hui PDG de Mack-Trucks, filiale camions de la firme au losange aux Etats-Unis.

FORMATIONS

Du tableau noir au CD-ROM

Les nouvelles technologies éducatives font leur percée dans l'enseignement supérieur en créant des interactivités

« *GRÂCE à la technologie, les professeurs vont pouvoir retrouver leur rôle originel, fondamental.* » En tenant ces propos, Patrick Dassonville, enseignant en méthodes quantitatives de gestion à l'ESCP et à l'EAP, sait qu'il fait encore figure de frondeur parmi ses pairs. Il n'en aime pas moins son métier que d'autres. Mais il ose cependant affirmer que les nouvelles technologies éducatives offrent des possibilités pédagogiques que ne permettent pas les moyens plus classiques de formation. Il a pu lui-même le vérifier en concevant un CD-ROM d'apprentissage de l'analyse factorielle. Une discipline, ô combien hermétique, pour celui qui n'est pas féru de mathématiques. Patrick Dassonville en convient lui-même. « *On peut cependant*, dit-il, *développer une approche géométrique et graphique de cette matière.* » Or, incontestablement, le CD-ROM, en associant texte, son et image, offre là des possibilités que ni le livre ni le cours magistral d'un professeur ne permettent de développer. En effet, au fil des explications, l'élève peut voir sur l'écran de son ordinateur se construire et évoluer les schémas. Ce qui, pour des non-mathématiciens, rend dès lors plus aisée la compréhension de cette matière abstraite.

Depuis peu, les nouvelles technologies éducatives, déjà présentes dans le monde de l'éducation et de la formation permanente, font leur entrée dans l'enseignement supérieur. Hubert Bonnal, adjoint au directeur de l'enseignement, chargé du développement, à la CCIP, est convaincu de leur avenir. « *Cependant, un des points-clés de la mise en œuvre de ces outils pédagogiques repose sur leur appropriation par les maîtres* », relève-t-il, n'ignorant pas les freins culturels que cela suppose de lever. Le corps enseignant craint en effet d'être dépossédé de ses prérogatives essentielles : si l'élève peut apprendre seul, nul besoin de professeur dans son rôle traditionnel. Dès lors, l'introduction de ces nouvelles technologies ne risque-t-elle pas de diminuer le nombre d'heures d'enseignement ?

DIDACTICIEL

Pour Christophe Roquilly, de l'Edhec, tenir ce raisonnement est une erreur. Avec ses collègues du département sciences juridiques, il a conçu un didacticiel d'introduction au droit de l'entreprise. Si désormais, les étudiants de première année apprennent seuls sur ordinateur les bases du droit, les heures de cours n'ont pas pour autant diminué. « *Cela nous permet de faire davantage de philosophie du droit, de nous attacher à donner aux élèves le sens de ce qu'ils apprennent*, relève Christophe Roquilly. *Le rôle du professeur est ainsi revalorisé.* »

Les étudiants ont accès par eux-mêmes aux savoirs et les assimilent à leur rythme. Plutôt que de leur faire ingurgiter des connaissances, l'enseignant peut alors échanger davantage avec eux, se consacrer à la réflexion sur les contenus, à la critique. Libéré de la partie répétitive de son travail, il est là pour ajouter du sens, dégager des méthodes, apprendre à apprendre. En somme s'attacher à développer la capacité d'analyse et de synthèse des futurs managers. N'est-ce pas là un des objectifs premiers des écoles, si soucieuses aujourd'hui de former des personnalités ?

Ainsi, la dimension humaine reste bien essentielle. « *L'éducation se fait autour du lien social* », affirme, comme son homologue de l'Edhec, Patrick Dassonville. L'élaboration d'un didacticiel, témoigne celui-ci, est en elle-même pour les enseignants l'occasion de repenser leur rapport à la pédagogie. Et elle les amène à travailler en équipe. Contrairement à l'écrit, développer un tel produit suppose d'associer diverses compétences. « *L'auteur doit coopérer avec des scénaristes, des développeurs informatiques, des infographes, des éditeurs et mener une réalisation qui s'apparente à une production audiovisuelle*, explique Hubert Bonnal. *Dans une situation classique, un enseignant créait son propre matériel pédagogique, le mettait en situation avec quelques transparents et des supports écrits.* »

Dorénavant, l'enseignant doit constamment penser son rôle comme celui d'un médiateur. Dans l'acte même d'apprentissage, il est appelé à guider l'élève.

« *Les nouveaux didacticiels*, souligne encore Hubert Bonnal, *offrent la possibilité d'accompagner les élèves au moyen d'une interface qui personnalise les apprentissages, et permettent de communiquer avec eux par messagerie.* » Et à partir des questions que les élèves déposent dans sa boîte aux lettres électronique, le professeur peut construire des cours sur mesure. Ces techniques créent une véritable interactivité entre les apprenants et les enseignants.

Loin de porter atteinte à la profession, les nouvelles technologies éducatives sont de précieux outils pour permettre de retrouver le rôle de maître, d'enseignant au sens premier du terme, à ceux qui ont toujours voulu ainsi concevoir leur métier.

Laetitia Van Eeckhout

Enseignement à distance

■ **Bien** qu'existant depuis près d'un siècle sous le label « cours par correspondance », la formation à distance connaît aujourd'hui, avec le développement des techniques de communication, un nouvel essor. Partant d'une réflexion approfondie sur les nouvelles technologies de la formation, ce livre fait le point sur les méthodes, les moyens et les enjeux actuels de ce mode d'enseignement.
***La Formation à distance ou la liberté d'apprendre*, de Jean Lochard. Ed. d'organisation, 144 p., 125 F.**

Cursus pour ingénieurs BTP

■ **La Commission** des titres d'ingénieur vient récemment d'habiliter une formation d'ingénieur BTP par l'apprentissage, mise en place par le Centre d'études supérieures industrielles (CESI) Languedoc-Roussillon, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et l'université Montpellier-II. Ce nouveau cursus s'effectue en alternance sur trois ans, à raison de 69 semaines (soit 2 700 heures) en centre de formation et de 69 autres semaines en entreprise. Il est ouvert à des jeunes de moins de 26 ans, de niveau bac + 2, titulaires d'un DUT génie civil, d'un BTS bâtiment ou d'un diplôme professionnel de conducteur de travaux. De toutes tailles, les entreprises d'accueil sont réparties sur toute la région du Grand Sud (Languedoc-Roussillon, PACA, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Rhône-Alpes). Le recrutement est toutefois national.
CESI Languedoc-Roussillon : 501, rue Métairie-de-Saysset, 34000 Montpellier. Tél. (16) 67-22-28-27. Responsable de la formation : Michel Frances.

Qualification maison à Toulouse

Initiative pour transformer les emplois familiaux en vrais métiers

VOILÀ trois ans que l'affaire est en route. Ce jour d'avril 1993, Madeleine Escaut, déléguée au droit des femmes pour la région Midi-Pyrénées, participe à une réunion de la commission locale d'insertion des RMistes à Toulouse. Et soudain, « *c'est le déclic* » : une ligne de métro va bientôt relier en quelques minutes les quartiers du Mirail au centre-ville. L'idée d'en faire une voie d'accès au travail pour les femmes de ce quartier de la périphérie qui compte beaucoup de familles en difficulté, immigrées notamment, s'impose.

C'est l'occasion de passer des paroles aux actes en matière d'emplois familiaux. Mais attention ! Il n'est pas question de promouvoir une activité au rabais, tout juste bonne pour qui « *ne sait rien faire* », une résurgence des « domestiques » tenus de tout accepter. C'est un vrai métier qu'il faut donner à ces femmes. Madeleine Escaut mobilise tous ses partenaires locaux : Fonds d'action sociale (FAS) pour l'aide aux familles immigrées, ANPE, direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), cellules d'appui du RMI, travailleurs sociaux...

Un comité de pilotage est formé, une étude demandée à deux organismes toulousains : l'Adrar (Association de formation pour le développement régional) et le Crept (Centre régional d'études et de promotion du travail). Ils vont identifier les types d'emplois familiaux disponibles, les publics susceptibles de les occuper, les compétences nécessaires et le contenu des formations à donner. Et cela en interrogeant les associations qui sont à l'origine d'embauches dans le secteur : associations intermédiaires, de particuliers employeurs, d'aides à domicile...

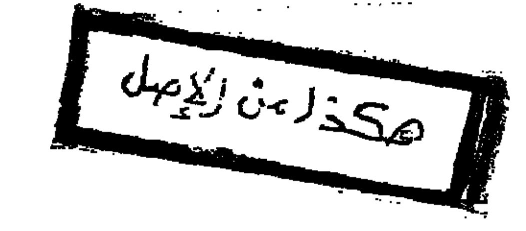
RÉSISTANCES

Repasser, faire les courses ou un repas simple, recoudre un bouton, respecter les règles d'hygiène : l'étude montre un besoin de savoirs techniques de ce type à côté des éléments psychologiques et comportementaux sur lesquels se centrent – peut-être un peu trop – certaines formations récentes. On opte donc pour la préparation d'employées de « *maison polyvalentes* ». Une session expérimentale – assurée conjointement par l'Adrar et le Crept – est ouverte. « *Il nous a fallu deux ans pour parvenir à la financer*, raconte Madeleine Escaut. *Nous comptions sur des fonds de la DDTE, mais ils ont été supprimés au moment où nous allions démarrer.* » Du coup, il n'a pas été possible de financer de stages rémunérés pour chômeurs. Il a fallu s'adresser à des femmes travaillant déjà comme employées de maison à temps partiel et dont la plupart ont le plus grand mal à glisser quatre demi-journées hebdomadaires de formation au milieu de leurs ménages. D'où des refus et des abandons en cours de stage. Une situation qui devrait être corrigée en 1996.

Point positif : le FAS, lui, a dû fournir des stages rémunérés aux femmes d'origine immigrée, assurant ainsi leur participation stable. Mais rien n'est simple : « *L'étude le montre clairement*, explique Sylvie Petitjean, directrice adjointe du Crept. *Les vieux Toulousains refusent d'introduire chez eux des personnes étrangères. Par racisme mais aussi parce que les quartiers d'où beaucoup viennent évoquent pour eux vol et racket.* » Madeleine Escaut en convient : « *Nous avons dû faire tout un cheminement. Il faut absolument qu'existent des organismes intermédiaires qui jouent un rôle d'écran, de garantie, d'accompagnement.* » C'est dire l'importance des associations qui se chargent de relier l'offre et la demande. Mais là encore, il y a problème.

Certaines de ces associations mêlent étroitement emplois familiaux et insertion de personnes en difficultés. Est-ce compatible ? Non, dit Sylvie Petitjean, s'appuyant toujours sur l'enquête : « *Le particulier qui propose un travail au sein de sa famille attend une personne solide, équilibrée. Lui envoyer quelqu'un qui a de sérieux problèmes personnels et sociaux revient à détruire l'emploi familial.* » A Toulouse, il y a encore à « cheminer », mais au moins on s'est mis en route.

Marie-Claude Betbeder



PORTRAIT

Caroline Mille, directrice des ressources humaines et de la communication à Alcatel-Alsthom

« Concilier au mieux les intérêts de l'entreprise et ceux des salariés »

RESTAURER la confiance des salariés et réparer l'image institutionnelle d'un groupe secoué par les affaires : lorsque, en novembre dernier, Caroline Mille quitte Total pour Alcatel-Alsthom, elle sait qu'elle n'a pas choisi la facilité. La situation du géant des télécom est pour le moins délicate. Le verdict sévère prononcé par le nouveau PDG du groupe, Serge Tchuruk, contre son prédecesseur, Pierre Suard, a provoqué un véritable électrochoc au sein des états-majors : tout ou presque est à refaire.

Le groupe affiche des pertes abyssales (de l'ordre de 25 milliards de francs, il faut réorganiser, assainir, rattraper le retard de productivité... La « purge » promet d'être sévère : près de 30 000 personnes doivent avoir quitté le groupe d'ici à 1997.



PHILIPPE ROUX

La tâche qui attend Caroline Mille ne manque pas d'écueils. D'autant qu'elle fait son entrée dans un univers d'ingénieurs, celui des technologies de pointe de télécommunication. Domaine dont elle a tout à apprendre. Mais cette femme de quarante-trois ans qui a *« horreur des situations installées »* a cependant déjà relevé bien d'autres défis.

Chez Total, où, entrée en 1990 comme responsable de la communication, elle a pris la direction des ressources humaines il y a deux ans, Caroline Mille a su s'imposer et faire avancer un certain nombre de dossiers dans un contexte réputé conservateur. Aujourd'hui, sa mission est cependant d'une autre envergure : son rôle n'est plus d'être sur le terrain de l'action mais de coordonner les équipes de DRH d'une multinationale de quelque deux cent mille personnes. Mais cette femme décidée *« aime faire évoluer les choses, elle en a la volonté »*, disent ceux qui la connaissent.

Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si Serge Tchuruk, depuis une dizaine d'années, lui demande de le suivre. Tous deux partagent une même approche du management de l'entreprise. *« Il n'y a rien de pire que le gâchis humain. »* Cette phrase du nouveau président d'Alcatel, Caroline Mille la reprend volontiers à son compte. Elle apprécie du personnage qu'il se sente *« concerné par la présence des salariés de son entreprise, responsable à leur égard »*. Le goût du social, la jeune femme issue de la haute bourgeoisie le découvre au cours de ses études universitaires de droit. *« Intriguée par l'approche peu académique »* de Jean-Jacques Dupeyroux, professeur de droit social à Paris-II, elle choisit de faire un troisième cycle dans cette discipline. Elle sera d'ailleurs, pendant près de dix ans, de 1975 à 1983, chargée des travaux dirigés de celui qu'elle considère comme un de ses guides.

Son intérêt pour les ressources humaines se confirme lorsque, après un bref passage à la fédération du bâtiment, elle devient, en 1976, chargée d'études à la Commission sociale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Au début des années 80, elle vit l'époque où l'expression des salariés fait son entrée dans l'entreprise. Caroline Mille est, on peut le dire, une « enfant » des lois Auroux. Lois dont elle va se charger de faire passer l'esprit chez Rhône-Poulenc, où elle entre en 1983 comme responsable du service de la politique sociale. Là, elle met en place l'intéressement, les certificats d'investissement, organise les premières élections des représentants des salariés au conseil d'administration.

Dans le même temps, elle découvre l'industrie. Les questions de travail posté, de sécurité la captivent. En 1987, elle est appelée à mettre à l'épreuve l'apprentissage du *dialogue social* acquis chez Rhône-Poulenc par l'entremise de Jean-Pierre Halbron. Cet ancien collègue qui vient de rejoindre l'équipe du nouveau patron de CDF-Chimie – qui n'est autre que Serge Tchuruk –, l'a fait appeler. Le contexte est tout autre. Cette fois, il s'agit d'opérer une révolution douce. Sa première mission consiste à refondre et harmoniser le statut du personnel des différents sites du groupe. Deux ans de négociation aboutie, mais qui ont laissé des traces.

Sur sa lancée, Caroline Mille transforme l'essai en menant à bien, en 1988, le changement d'identité de l'entreprise, qui se rebaptise Orkem. *« Cet épisode reste pour moi un grand moment »*, avoue-t-elle, satisfaite d'avoir réussi à impliquer l'ensemble des salariés. Aussi lorsque, l'année suivante, l'Etat décide de revendre le groupe, elle vit cela comme un coup dur. Dans ce passage difficile de sa carrière, elle s'efforce de jouer la transparence et l'information. Elle fait partie de ces professionnels pour qui ressources humaines et communication doivent aller de pair : *« Il est important d'expliquer le pourquoi des décisions. Dès lors que l'on donne des explications, beaucoup de choses sont possibles »*

« Le rôle du DRH est de concilier au mieux les intérêts de l'entreprise et ceux des salariés. Mais, ajoute-t-elle dans la foulée, *je sais parfaitement de quel côté je me situe »*. Ses interlocuteurs lui reconnaissent le *« mérite de cette franchise. » « Il n'y a pas de demi-mesure avec elle, pas de faux-semblants. Nous savions à quoi nous en tenir,* dit d'elle un délégué CGT qui reconnaît qu'une telle attitude permet d'échapper à la traditionnelle méfiance entre direction et syndicats. *Au fond, elle a une démarche pure. »* Une démarche qui peut cependant être clairement perçue comme un manque de diplomatie.

Caroline Mille n'est certainement pas une personne de consensus. *Déterminée,* elle sait, de l'avis général, où elle veut en venir. Elle n'hésite pas à mener les choses à la hussarde sans craindre d'aller jusqu'à l'affrontement. *« Elle réagit de manière très instinctive, impulsive »*, se souviennent les représentants syndicaux. *« Son comportement peut heurter »*, ne cachent pas ses collaborateurs directs. Elle est cependant capable d'entendre la contradiction, *« pourvu,* précise une personne qui a longtemps travaillé avec elle, *que cette contradiction soit construite, étayée, argumentée »*.

> « Il est important d'expliquer le pourquoi des décisions. Dès lors, beaucoup de choses sont possibles »

Chez Total, elle a modernisé et réconcilié les images interne et externe du groupe. *« Elle a su professionnaliser, crédibiliser la communication dans un univers qui ne portait pas très haut ce métier »*, relève un de ses anciens collaborateurs. Sur le plan des ressources humaines, elle a mis en place une politique de gestion de carrières à l'international, développé un plan d'insertion des jeunes sans qualification, et surtout s'est attelée au délicat dossier des retraites.

Certes, le système « maison » a été dénoncé autoritairement par la direction, mais elle a su élaborer un plan d'épargne-retraite en sachant faire passer auprès des partenaires sociaux l'idée de capitalisation.

Lorsqu'on rencontre Caroline Mille, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle déploie tout un discours sur le métier des ressources humaines. C'est par ses réalisations qu'elle s'exprime : elle *« fait »*. Là, *« elle a du nez, de l'intuition, elle sent les choses »*, souligne un de ses proches collaborateurs chez Total. Prise dans l'action, elle n'a pas peur de heurter, de se faire des ennemis. Mais *« elle a le courage de ses idées et elle avance »*. C'est la raison pour laquelle on la respecte. Certes, pour avoir ce genre d'attitude, mieux faut avoir le soutien du président.

Sa puissance de travail impressionne. *« Elle prend très à cœur tout ce qu'elle fait »*, disent ses équipes d'hier, qui ne cachent pas que travailler avec elle peut être *« épuisant »*. Exigeante avec elle-même, elle ne l'est pas moins avec les autres. *« Il n'est pas toujours facile de la suivre au quotidien, elle fonctionne très vite, elle met sous pression. »* Mais elle a *« le sens du travail bien fait, sait reconnaître les efforts des autres »*. Et défendre ses collaborateurs. Il est vrai qu'*« il vaut mieux adhérer à son système »*. Cependant, assure un proche chez Total, *« c'est quelqu'un qui gagne à être connu, même si elle ne se laisse pas facilement connaître, parle peu d'elle-même, ne cherche pas forcément la relation personnelle : c'est avec le temps que les liens se tissent »*.

Laetitia Van Eeckhout

NOUVELLES COMPÉTENCES

Professionnels de l'ambiance

Suite de la page I

« En 1987, un Japonais dépensait 440 francs par an pour la climatisation. Un Américain, 162 francs, un Européen, 60 francs et un Français, 40 francs », précise André Sautet. Les raisons de ce retard ? Les professionnels avancent l'existence de résistances culturelles et le mauvais exemple donné par l'équipement des bureaux de la Défense : problèmes de pannes, effet « bocal », filtres mal entretenus, même température pour tous, brassage global de l'air... Le matériel relativement archaïque de l'époque, alors importé des Etats-Unis, n'a pas donné de résultats très probants. Et même si, depuis, les performances se sont nettement améliorées, les Français sont restés méfiants.

Toutefois les esprits évoluent peu à peu et la climatisation, notamment sur le lieu de travail, commence à gagner du terrain. Selon une étude Ipsos menée en juillet 1995 pour le GIE Climatisation et développement, 24 % des interviewés travaillaient sur un lieu climatisé alors qu'ils n'étaient que 7 % en 1988. A la tête de l'entreprise Le Froid conditionné, François Garreau, quarante-cinq ans, constate cette amélioration au jour le jour. Au départ, spécialisé dans le froid alimentaire, ce frigoriste réalise aujourd'hui 80 % de son chiffre d'affaires dans l'installation de systèmes de climatisation. *« J'ai réalisé ma première installation en 1976, l'été de la canicule,* raconte-t-il. *Ensuite, j'ai convaincu les entreprises que climatiser des lieux comme les points de vente, c'était à la fois permettre aux salariés de travailler au mieux de leur productivité et développer le désir d'achat de la clientèle : parce que quelqu'un qui se sent bien dans un point de vente y reste plus longtemps. »*

DÉCOLLAGE

Bref, le démarrage fut lent mais le marché semble avoir réellement décollé ces dernières années. Entre 1993 et 1994, l'ensemble des ventes de climatiseurs a augmenté de 7 %. De même les ventes de voitures climatisées sont passées, chez Renault, de 5 % en 1990 à 18 % au premier semestre 1995.

« Tout cela va finir par faire boule de neige car quelqu'un qui rentre chez lui en voiture climatisée ne va pas supporter longtemps de se retrouver dans son salon avec une température de 35 degrés. D'ici à quelques années, être climatisé fera partie du même type de standing que posséder la télé couleur » assure Robert Baron, vice-président délégué du Snefcca, l'un des syndicats des installateurs de climatiseurs. A l'Afpa, une nouvelle formation d'agent de maintenance en climatisation devrait voir le jour dès la rentrée prochaine. Et déjà, à l'heure actuelle, les formations en froid et climatisation sont celles qui bénéficient du meilleur taux de placement : *« 85 % des 550 stagiaires accueillis chaque année trouvent un emploi à la sortie »*, note Claude Giraud-Héraud, responsable national des formations au froid et à la climatisation. L'apparition de la réversibilité – des appareils susceptibles de fournir alternativement du froid et du chaud à un coût trois fois moindre que le coût actuel – devrait, dans les années à venir, encore accentuer cette percée de la climatisation sur le marché français. Comme le souligne Jean-Pierre Dreuillet, délégué général du syndicat Uniclima regroupant les constructeurs de matériels *« la climatisation permet aujourd'hui d'assurer à la fois un confort d'été et un confort d'hiver »*.

Dans ce contexte, les climaticiens sont appelés à devenir de véritables spécialistes du confort : *« Il ne s'agit plus de fournir du froid ou du chaud,* conclut André Sautet, *mais de savoir créer une véritable qualité d'ambiance en agissant à la fois sur la température, l'environnement sonore, le degré d'humidité et, bien sûr, la qualité de l'air »*.

Nathalie Mlekuz

Gestionnaire dans la climatisation

« DANS ce monde où les techniciens sont largement majoritaires, mon associé et moi, nous ressemblons un peu à deux Martiens. » **Diplômé d'une école de commerce, Jean-Louis Estève, trente-cinq ans, a passé dix années dans le conseil avant de racheter, il y a trois ans, Clima 92, entreprise spécialisée dans l'installation de climatiseurs. *« Nous avions étudié les secteurs promis à un bel avenir et le créneau de la climatisation nous a semblé particulièrement porteur. Au vu du retard de la France sur le Japon, les Etats-Unis et même les pays d'Europe du Nord, nous nous sommes dit qu'il y avait certainement des choses à faire. »***

Forts de leur savoir-faire en termes de marketing et de gestion, les deux hommes n'ont pas à eu à regretter leur choix. En dépit d'une conjoncture économique particulièrement défavorable, le chiffre d'affaires de la société est passé de 3,5 millions de francs en 1991 à 9 millions en 1995 et devrait atteindre 13 millions en 1996. Dans la foulée, l'entreprise est passée de huit à vingt-trois salariés. *« Au lieu d'attendre que les clients viennent vers nous, nous avons multiplié la prospection,* explique le PDG de Clima 92 qui, après s'être concentré durant les trois premières années sur les grandes entreprises, lorgne aujourd'hui du côté des PME-PMI. *Tout le travail consiste à les convaincre que la climatisation ne se résume pas à une simple question d'air frais. »* Les particuliers, eux, sont encore peu nombreux à se manifester *« ou alors ils ont des noms célèbres »*, note le chef d'entreprise. Résolument optimiste, Jean-Louis Estève est persuadé que les plus belles années sont encore à venir : *« Il n'y a aucune raison pour que la France reste le pays le moins climatisé du monde. A nous de réussir à conquérir les marchés. »*

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

Numéro 1 sur le marché de la sécurité logique des systèmes d'information, nous sommes une société d'intégration de Systèmes de 200 personnes, filiale d'un grand constructeur informatique. Notre offre couvre aussi bien notre savoir-faire en matière de maîtrise d'oeuvre de projet et d'intégrateur, que des produits dans nos domaines d'expertise que sont :

Les Systèmes d'Echange : messageries, EDI, télécollecte,
La Sécurité Logique : sécurité des réseaux, des architectures distribuées, de la monétique et du commerce électronique,
L'Ingénierie Industrielle : supervision industrielle, haute disponibilité.

Nous recherchons pour notre Direction Commerciale et notre Direction Ingénierie Projets, dont la mission est d'assurer la conquête de nouveaux projets et leur maîtrise d'oeuvre :

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous contribuerez à l'accroissement du chiffre d'affaires en commercialisant nos produits et services sur le territoire qui vous sera attribué.

Vous aurez à comprendre la problématique du client, à analyser les opportunités d'amélioration dans les domaines Sécurité, Systèmes d'échange et Architecture des Systèmes d'Information Distribuée et à qualifier les projets.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous possédez une première expérience de 3 à 4 ans dans la vente de prestations techniques de type intégration de systèmes au sein d'une société de services.

Familiarisé à des environnements complexes et internationaux, vous êtes un fin négociateur parce que vous savez préserver vos marges. Une bonne faculté d'analyse alliée à un esprit d'équipe et un sens des contacts développé, vous permettront d'évoluer avec efficacité dans cette fonction. **Réf. 6816**

1 RESPONSABLE D'AGENCE
pour l'activité Sécurité Logique

A 30/35 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous possédez une expérience dans la sécurité et avez déjà fait vos premières années d'encadrement (6 ans d'expérience minimum) dans la conduite de projets d'intégration de systèmes au forfait. Vous souhaitez aujourd'hui faire évoluer votre carrière vers une responsabilité globale d'avant-vente, de réalisation et de management.

Vous serez entièrement autonome dans la gestion de votre centre de profit qui représente une dizaine de chefs de projets, 30 à 40 projets par an pour un total de 20 à 30 MF.

Vos objectifs seront en terme de prise de commande, de chiffres d'affaires et de marge nette.

Votre charisme et votre goût pour les responsabilités seront vos meilleurs alliés pour réussir dans cette fonction. **Réf. 6817**

LBW

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence du poste choisi sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.

Au cœur de l'économie auprès de chaque client

Paris 15ème

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE DES MARCHES DE CAPITAUX recherche son

RESPONSABLE DE DIVISION FRONT ET BACK OFFICE

Le Groupe C.N.C.A. confirme sa dynamique de succès et sa volonté d'être le moteur du développement du Crédit Agricole : 60 caisses régionales, 8 400 points de ventes, 74 000 salariés.

Vous avez une expérience de Chef de Projets confirmé dans le domaine financier, et possédez des connaissances approfondies sur les produits de change, de taux, d'actions et dérivés.

Vous avez acquis ce savoir-faire et cette expertise dans le Service, chez un Editeur de logiciels ou dans un Etablissement Financier.

Vos solides compétences techniques vous permettent également de dominer les technologies les plus avancées.

En charge de plusieurs lignes de produits financiers, vous gérerez en direct l'ensemble des projets en cours et à venir, avec les différentes unités de la Direction des Marchés des Capitaux, et animerez des équipes fonctionnelles et techniques conséquentes.

Votre talent de négociateur, vos qualités de manager et de gestionnaire, sont reconnus et contribueront à affirmer votre crédibilité auprès des utilisateurs et de vos équipes de projets.

Vous êtes ingénieur grande école ou équivalent, âgé d'environ 35 ans, maîtrisant particulièrement les techniques stations de travail sous UNIX et les architectures Client/Serveur.

Votre professionnalisme, votre potentiel et votre aptitude à communiquer sont des atouts indispensables pour réussir dans ce contexte de finance internationale de premier plan.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, prétentions et photo), sous la référence DFQ 10 à notre Cabinet Conseil, RIB, Isabelle DE FORCADE - 140, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

CA

L'Imagination dans le bon sens

NC Communication



gsi erli

Première société européenne en ingénierie linguistique et documentaire, recherche :

Des Ingénieurs documentalistes

de formation supérieure (CSSID Sciences - Po, INTD ou DESS d'information - documentation). Les candidats doivent présenter le profil suivant :
- connaissances en linguistique ;
- pratique de l'informatique ;
- 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine de la documentation ou du traitement automatique de la langue ;

Des ingénieurs informaticiens
(expérience 3 à 5 ans)

Ingénieur grande école ou 3ème cycle.
Maîtrise du développement en C/C++ sous Unix.
Connaissances de X/Motif et Windows.
Connaissances de produits documentaires appréciées.
Connaissances d'HTML, d'HTTP et de TCP/IP appréciées.

Un ingénieur technico-commercial
(expérience 3 à 5 ans)

Ingénieur grande école ou 3ème cycle (option informatique ou équivalent).
Bonne connaissance des logiciels documentaires, et si possible du traitement automatique de la langue.
Une première expérience réussie de technico-commercial dans un domaine voisin.

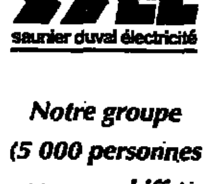
Pour ces trois postes, l'anglais courant (et éventuellement une autre langue européenne), des capacités d'adaptation et de travail en équipe, sens de l'initiative, grande curiosité, facilités de rédaction, sont **indispensables.**

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) à :

GSI - ERLI
1, place des Marseillais
94227 Charenton Le Pont Cedex
Fax : 43 75 79 79 à l'attention de Noëlle Lalu







SDEL
saunier duval électricité

Notre groupe (5 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs) est spécialisé dans l'industrie et l'ingénierie électrique. Dans le cadre de notre développement...

membre de syntec

Ingénieur développement informatique industrielle

Votre mission : Vous êtes chargé des développements informatiques dans le cadre de projets industriels. Ce poste est très attractif par la diversité des achictectures.

Votre profil : Ingénieur avec 3 ans d'expérience en milieu industriel, vous disposez de bonnes connaissances dans les domaines suivants (langage C, Oracle et Réseau, environnement VMS et/ou UNIX et/ou OS2). Réf. IDI/LM

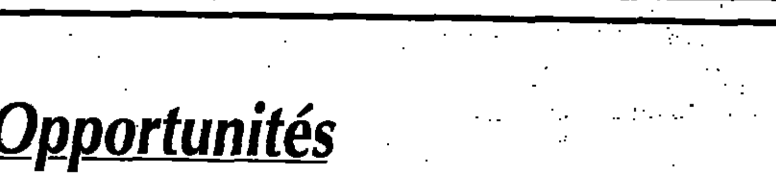
Chef de projet informatique industrielle

Votre mission : Vous assurez la responsabilité technique et de gestion de un ou de plusieurs projets en informatique industrielle dont, notamment, la mise en place de la certification ISO 9001. Pour parvenir à vos objectifs, vous animez et motivez votre équipe constituée d'ingénieurs et de techniciens.

Votre profil : De formation ingénieur et avec 4 à 5 ans d'expérience en milieu industriel, vous disposez de parfaites connaissances techniques (VMS et/ou UNIX et/ou OS2, C, Oracle). Des notions en automatismes seront appréciées. Réf. CPI/LM

Si votre objectif personnel rejoint notre objectif d'entreprise, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à SDEL, DPRH, Immeuble Gallieni, 2 rue Benoît-Malon, BP 144, 92154 Suresnes Cedex.

MEDIA SYSTEM



Opportunités pour managers entreprenants

Services Informatiques

Ce groupe français de conseil en informatique coté en Bourse présente une excellente santé financière. Il compte plus de 1.000 personnes, dispose d'une implantation nationale et jouit d'une solide notoriété auprès de ses clients. Sa politique de développement et ses nombreux projets impliquant les technologies de pointe le conduisent à intégrer des futurs managers.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes un professionnel de l'informatique et avez acquis cette expérience soit dans une SSII soit chez un utilisateur, en y exerçant des responsabilités significatives sur le plan technique et management. Votre formation d'ingénieur et votre connaissance de l'entreprise vous permettent d'identifier les solutions techniques qui répondent le mieux aux besoins de nos clients. Votre capacité de proposition et votre sens de la négociation vous aident à concrétiser vos idées. La qualité du service rendu à l'utilisateur est chez vous un souci permanent.

Vous trouverez dans notre groupe d'intéressantes opportunités pour réaliser vos talents et devenir un manager complet avec des responsabilités commerciales, techniques, humaines et financières. Nous avons une politique active d'intéressement de nos managers sous forme de stock options. Vous êtes exigeant sur votre avenir, nous le sommes aussi. Prenez contact avec notre conseil Catherine CHARVET (tél. 42 61 70 26 - Fax 42 61 70 08, sous réf. C.293/M) pour discuter de vos projets professionnels.

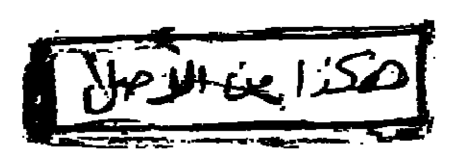
Oberthur Consultants

49 rue Saint Roch, 75001 PARIS

CURRICULUM



هكذا من الأصل



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

+50% Nos 50% de croissance vous offrent 100% d'opportunités

7 500 personnes et 5 milliards de dollars de CA dans le Monde, une présence internationale : en moins de 10 ans DELL s'est imposé parmi les premiers constructeurs de micro-ordinateurs mondiaux. Les raisons de notre succès ? Une relation directe avec nos clients, des micro-ordinateurs sur-mesure offrant le meilleur rapport qualité/fiabilité/prix, un service personnalisé et notre engagement à satisfaire les utilisateurs. Résultat : depuis 1990 une croissance de 50% par an avec plus de la moitié de nos ventes réalisée auprès de grandes entreprises.

En France, nos résultats sont remarquables et afin d'accentuer notre pénétration marché, nous renforçons nos équipes et recherchons pour notre Site Parisien :

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES — Réf. IC/612

Diplômé ESC ou Ingénieur, professionnel de la vente de solutions chez un constructeur informatique/bureautique ou un distributeur, vous développez notre CA auprès des Grands Comptes nationaux ciblés.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE COMMERCIALE SEDENTAIRE — Réf. CS/612

Déjà rompu à l'animation d'équipe, vous êtes un manager imaginatif et rigoureux. A la tête de notre équipe de vendeurs sédentaires vous êtes le garant de la bonne gestion des accords commerciaux et développez un partenariat commercial étroit avec nos Clients

RESPONSABLE DE L'EQUIPE TECHNIQUE AVANT-VENTE — Réf. TAV/612

Ingenieur de formation, vos compétences et votre charisme naturel vous ont amené à animer des hommes à qui vous savez faire partager votre passion pour la technique, mais aussi pour la vente. Auprès de nos Clients, vous êtes le garant de notre apport conseil/service/solutions. A ce titre, vous intervenez comme expert en appui des commerciaux auprès des prospects.

ACHETEUR/NEGOCIATEUR - *basé à Montpellier* — Réf. AN/612

Vous participez à la mise en œuvre de notre politique achats. Vous prenez en charge les négociations avec les fournisseurs (moyens généraux, fournitures diverses et services) et avec nos sous-traitants extérieurs.

UN des TROIS

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil : UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare 75009 Paris. Fax (1) 42 82 08 22.



Groupe agro-alimentaire, [illegible] dans sa profession (CA supérieur à 7 mi[illegible]) très actif sur les marchés d'exportation [illegible] cherche un

JEUNE COMMERCIAL EXPORT

EX : PAYS [illegible] EST ET CEI

Intégré au service [illegible] du Groupe, au sein du département "pa[illegible]", vous prendrez progressivement en [illegible] pluralité de tâches à vocation commerciale [illegible] négociation des marchés, suivi et gestion de[illegible] fois les contrats conclus, etc...).

Ce poste, basé en [illegible], comporte naturellement des déplacements ; [illegible] de l'Anglais et du Russe est indispen[illegible] formation commerciale supérieure (type Sup [illegible]) serait, bien sûr, un avantage apprécié.

Une première expérience [illegible] profitable, sans être nécessaire. L'âge r[illegible] donc entre 24 et 28 ans.

Merci d'adresser votre [illegible] précisant la réf. 95/36 par courrier [illegible] Desfeux 92100 [illegible]court, ou par fax [illegible] 13.37.

RL&A

Groupe international du secteur High-Tech, recherche pour son centre industriel en Normandie (400 personnes)

Responsable Technique Ingénieur Centrale, Arts & Métiers

Membre du Comité de Direction, rattaché au Directeur Général, vous managez et pilotez une équipe de 30 personnes (ingénieurs, techniciens, agents). A ce titre, vous supervisez trois services essentiels de l'usine : Support Technique - Méthodes - Service Maintenance.

Responsable de l'organisation de votre service, vous élaborez la politique de maintenance, optimisez les interventions de vos collaborateurs, proposez et assumez le budget global du service technique. Vous assurez également la veille technologique, vous serez donc appelé à proposer des développements industriels spécifiques et à participer aux réunions techniques de notre Groupe à l'étranger.

Le challenge que nous vous proposons est porteur d'avenir, car vous devez non seulement faire la preuve de votre "opérationnalité" au quotidien, mais aussi contribuer à notre futur : nouveau projet GMAO, participation à la mise en oeuvre de la norme ISO 9002.

A 40/45 ans, vous avez fait la preuve de vos capacités à manager, organiser, convaincre et agir, lors d'une expérience de 6 à 10 ans dans une fonction similaire. Votre anglais est bien sûr "fluent" et l'allemand serait un plus. **(réf. 95181)**

Responsable Assurance Qualité

Ingénieur généraliste ou DESS, vos années d'expérience en Production et Qualité, vous ont permis de mettre en oeuvre, sur le terrain, des actions significatives en Assurance Qualité, notamment dans le registre de la certification ISO.

En liaison étroite avec le Directeur Général, vous réorganisez le service qualité de l'usine, mettez en place des systèmes d'audit qualité internes et externes à l'entreprise, coordonnez le projet ISO 9002, identifiez les besoins du site et proposez les solutions adaptées.

A 40 ans environ, homme de contact et de management, votre rigueur, votre sens de la concrétisation et votre esprit d'innovation vous permettront de vous imposer dans ce poste à vocation opérationnelle. Anglais courant souhaité. **(réf. 95182)**

Responsable Administration des Commandes • Planning production • Approvisionnement

De formation Bac + 5 (Sup de Co, option gestion/finances ou formation logisticien, ou encore, commerce international/transport), vous avez une bonne expérience de l'encadrement dans le secteur industriel.

En contact avec les clients et interface avec les fournisseurs, vous gérez les volumes de commandes et l'approvisionnement de composants. Vous organisez également la planification de production et de la sous-traitance. Pour l'ensemble de ces missions, vous vous appuyez sur vos équipes respectives.

Bras droit du responsable logistique, vous êtes associé étroitement aux projets de l'entreprise et participez activement à la mise en place du nouveau système JD Edwards sur AS400.

A 30/35 ans, manager de tempérament et organisateur dans l'âme, vous saurez motiver vos collaborateurs et communiquer vos idées. L'anglais sera la langue de vos contacts internationaux. **(réf. 95183)**

Plus de responsabilités, un challenge à relever

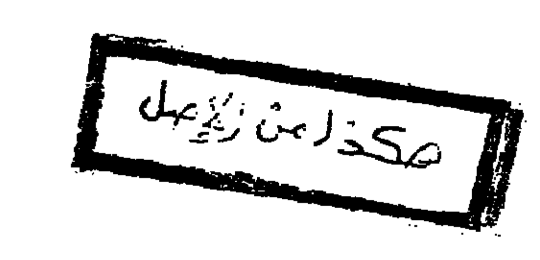
Pour l'ensemble de ces postes, nous vous offrons une rémunération très motivante, des responsabilités à la hauteur de vos ambitions et des opportunités de carrière dignes de vos résultats.

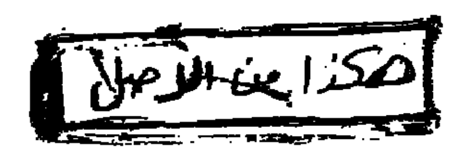
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre + CV + photo), en précisant la référence choisie, à notre Conseil ou de la faxer au **(16) 35.89.88.08.**



MANAGEMENT CONSEIL

Immeuble - Le Front de Seine
40, quai du Havre - 76000 ROUEN





SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs de haut niveau pour haute technologie.

TEUCHOS

Société d'ingénierie en pleine expansion (400 ingénieurs fin 95, + de 500 prévus fin 96) intervenant dans les domaines aéronautique, automobile, ferroviaire, naval, télécom, énergie et pétrole recherche des

INGENIEURS
Bac + 5 minimum justifiant d'une première expérience réussie (3 ans minimum) pour les postes suivants basés en région parisienne et dans le sud de la France.

TEUCHOS

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION



Leader en Ingénierie et Conseil Technologique (plus de 1800 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

2 À 6 ANS D'EXPÉRIENCE

. Télécommunications, Radio-communications
. Energie (nucléaire, pétrole...)
. Transport (ferroviaire, automobile...)
. Aéronautique, Espace, Défense
. Banque, Assurance, Finance

. Electronique (analogique, numérique, ASIC, Traitement du signal...)
. Radiotéléphonie mobile, GSM, DECT..., commutation, gestion des réseaux
. Acoustique, Vibrations, Thermique
. Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO,...
. Production, Process
. Logiciel temps réel, Génie logiciel,...
. Systèmes d'information
. Qualité, Sécurité

Merci d'adresser votre C.V. en rappelant la référence LMDE-054 à Jean-Michel MARTIN ALTRAN - 58, Bd Gouvion St-Cyr 75858 PARIS Cedex 17

PARIS - TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - VALENCE - TOULON - AIX
LONDRES - BRUXELLES - MADRID

LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE
CREE le poste à Paris :

INGENIEUR RESPONSABLE PRODUITS
Systèmes Electroniques Embarqués

Relevant du Responsable Développement Produits Systèmes, vous serez chargé du cycle complet de développement de systèmes électroniques embarqués gérant l'ensemble des fonctions de contrôle commande : • recherche de technologies et de solutions innovantes • analyse de marché et recherche de partenaires industriels • élaboration des cahiers des charges et conception système • validation sur banc • suivi de l'industrialisation • support client.

Courts déplacements en France et en Europe.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS CE GROUPE INTERNATIONAL.

27 ans minimum, de formation supérieure technique, vous avez une expérience analogue de spécification et de développement - avec une approche système - d'équipements électroniques industriels (avionique, armement, automobile, télécom, informatique, automatismes, instrumentation, etc.) et une bonne connaissance parlée et écrite de l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. ING.PRDT/55M
en indiquant votre salaire actuel à notre conseil
Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

Par passion

Par passion du succès,
de la qualité et de la sécurité, Renault, pour la quatrième fois consécutive, a conquis le titre de champion du monde de formule 1.
Par passion de l'automobile,
Renault adapte et développe la gamme la plus jeune et la plus innovante d'Europe.
Par passion du travail en équipe,
des ingénieurs, des commerciaux, des techniciens s'engagent ensemble. Leurs compétences sont reconnues, enrichies, développées. Renault réunit ceux qui ont
la passion des grands projets.

Jeunes ingénieurs grandes écoles

Jeunes ingénieurs, démarrez par un parcours spécifique de deux ans en usine. La fonction produit/process exigeant une bonne connaissance des métiers de la fabrication, vous occuperez un poste opérationnel qui vous permettra d'aborder tous les aspects techniques et humains de la fabrication et, à terme, d'intégrer une fonction d'ingénieur méthodes.

Autonomie, adaptabilité et rigueur sont les qualités indispensables pour réussir. Vous êtes mobile géographiquement dans toute la France, et maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous référence AENI/SL à Media System, 6, impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17.



RENAULT

MEDIA SYSTEM

General Electric (60 milliards de $ de C.A., 220 000 salariés, dont 45 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie (éclairage, plastiques, électroménager...), de la technologie (moteurs d'avions, imagerie médicale...) et des services (services financiers...).
GE Medical Systems (GEMS), leader mondial de l'imagerie médicale et de la radiothérapie, réalise en Europe un chiffre d'affaires d'1 milliard de $ pour un effectif de 4000 personnes. Avec plus de 400 ingénieurs et chercheurs, GEMS Europe est le pôle d'excellence dans le domaine de la radiologie numérique, de la radiothérapie et de la connectivité. Pour supporter le développement de notre future gamme de produits en radiologie, nous recherchons :

6 Ingénieurs développement logiciel
chargés du développement d'applications et du contrôle de systèmes dans l'imagerie médicale. **(réf.LM01)**

2 Ingénieurs de recherche en traitement d'image
chargés de l'étude et du prototypage d'algorithmes. **(réf.LM02)**

1 Ingénieur mécanique et physique des Rayons-X
chef de projet sous-systèmes Rayons-X. **(réf.LM03)**

1 Ingénieur analogique et puissance
chargé du développement de générateur à Rayons-X. **(réf.LM04)**

1 Ingénieur électronique numérique
chargé du développement de plates-formes d'acquisition et de traitement d'image. **(réf.LM05)**

1 Ingénieur électronique analogique et numérique
chargé du développement de produits de mammographie. **(réf.LM06)**

Nous souhaitons rencontrer des candidats issus de grandes écoles d'ingénieurs, avec une expérience réussie de 2 à 4 ans dans des fonctions similaires au sein d'une grande société internationale (idéalement dans un secteur d'activité proche), une maîtrise parfaite de l'anglais et une réelle ouverture internationale (expérience ou formation à l'étranger).

Si vous êtes exigeant et passionné, si vous aimez autonomie, changement, efficacité et rapidité, nous vous offrons la perspective de rejoindre un groupe très performant, de travailler au sein d'équipes de haut niveau et d'évoluer dans un environnement international.

Adressez votre CV et votre lettre de motivation en précisant la référence à Emmanuelle Parmentier, DRH, GE Medical Systems Europe, 283 rue de la Minière, BP 34, 78533 Buc Cedex (ou éventuellement faxer au 30 70 49 35).

Tous ces postes sont basés au siège de GE Medical Systems Europe à Buc (à côté de Versailles).



GE Medical Systems

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

LBW

SECTEURS DE POINTE



Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme

Recrutement pour 1996 par voie de concours sur titres et travaux

Trois établissements sont concernés :
le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC) : Paris et province,
l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) : Marne-la-Vallée,
l'Ecole Nationale des Travaux publics de l'Etat (ENTPE) : Vaulx-en-Velin.

20 chercheurs

(doctorat ou équivalent)

Clôture des inscriptions : vendredi 2 février 1996 cachet de la poste faisant foi.

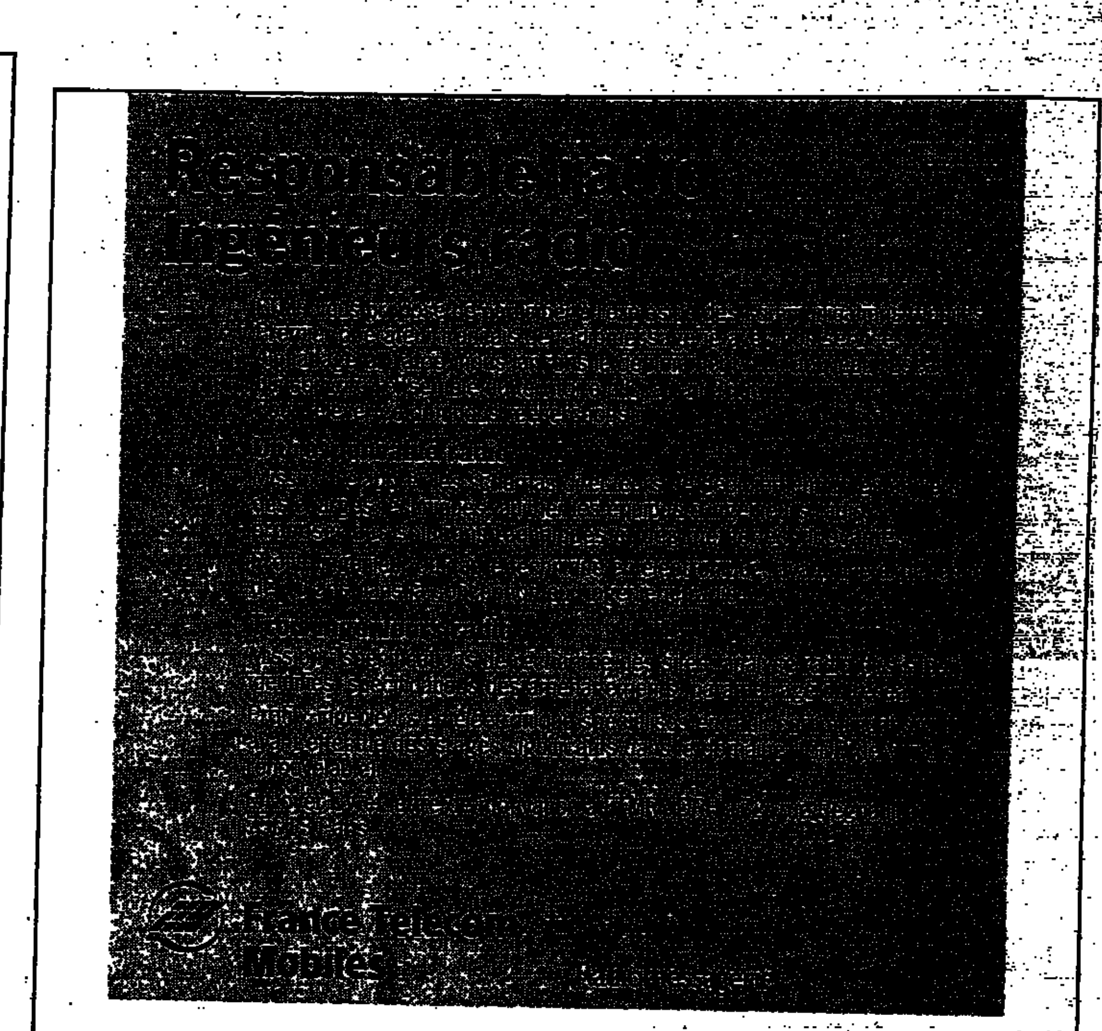
15 CHARGÉS DE RECHERCHE DE 2E CLASSE (H/F)
Les candidats à ces postes doivent être âgés de 35 ans au plus au 31/12/96.
12 au LCPC : Modélisation des fondations en géotechnique • Sismologie • Traitement d'image • Modélisation numérique des structures en béton • Caractérisation des bitumes purs et modifiés pour le secteur routier • Mesures physiques • Mesures physiques et modélisation appliquées à l'exécution des chantiers routiers • Mesures physiques et environnement • Chimie des peintures et des produits de réparation utilisés en génie civil • Propriété et durabilité des matériaux du génie civil • Modélisation physique en mécanique des sols• Modélisation et simulation par images de synthèse pour études en sécurité routière.
1 à l'ENPC : Matériaux composites.
2 à l'ENTPE : Hydrogéologie et géotechnique appliquées à l'environnement • Économie des transports.

3 CHARGÉS DE RECHERCHE DE 1E CLASSE (H/F)
2 au LCPC : Contrôles non destructifs appliqués au génie civil et aux ouvrages d'art • Instrumentation.
1 à l'ENPC : Matériaux composites.

2 DIRECTEURS DE RECHERCHE DE 2E CLASSE (H/F)
1 à l'ENPC : Mécanique des sols non saturés.
1 à l'ENTPE : Travaux souterrains.

Vous pouvez retirer votre dossier d'inscription en adressant votre demande accompagnée d'une enveloppe de format 22,9 x 32,4, libellée à vos nom et adresse et affranchie à 6,70 Francs, au Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme - DPS / RF1 - Infoconcours - Tour Pascal B - 92055 Paris La Défense Cédex ou à la Direction Départementale de l'Equipement de votre lieu de résidence.

MEDIA SYSTEM



Ingénieur en hydrodynamique appliquée

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, 1200 personnes en France et Outre-Mer, nous recrutons pour notre centre de Brest, situé au sein du technopôle Brest-Iroise, un INGÉNIEUR EN HYDRODYNAMIQUE APPLIQUÉE.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs ou équivalent et avez acquis en France ou à l'étranger, une expérience d'environ 5 ans dans un laboratoire de Mécanique des Fluides (recherches expérimentales en hydrodynamique ou aérodynamique, travaux en fluide parfait ou visqueux...).

Nous vous proposons de rejoindre notre laboratoire d'Hydrodynamique Appliquée où vous assurerez la mise en œuvre d'essais bassin, depuis leur spécification jusqu'à l'analyse des résultats. Ces essais porteront sur la validation de la modélisation théorique des efforts hydrodynamiques ou du comportement de structures offshore ou d'engins sous-marins.

Merci de nous envoyer sous référence 9584/M lettre et C.V. à IFREMER Service du Personnel - Centre de Brest B.P. 70 - 29280 PLOUZANE.



EURO RSCG

LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE
CREE le poste en région lyonnaise

INGENIEUR ETUDES ET R&D

Ensembles Electroniques de Puissance

Relevant du Responsable des Ensembles Hybrides de puissance, vous animerez une équipe de 4 personnes avec une **LARGE AUTONOMIE.** Vous serez chargé plus particulièrement de :
• étudier des ensembles électroniques de puissance : conception, réalisation de maquettes, caractérisation, tests de qualification et industrialisation ;
• rechercher et développer des nouveaux composants, technologies et procédés de fabrication en relation suivie avec fournisseurs et laboratoires.

Courts déplacements en EUROPE.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION.

29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience méthodes ou études ou fabrication de sous-ensembles électroniques ou électrotechniques de forte puissance (avionique, armement, automobile, instrumentation, transmissions, automatismes, etc.) et une bonne connaissance parlée et écrite de l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. ETU.R&D/53M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

Important organisme régional de services recherche son

Responsable Département Ingénierie

Sous l'autorité directe du **Directeur des Opérations,** avec le concours d'une équipe de 15 personnes dont 4 cadres, le titulaire du poste aura pour missions principales :
- d'assurer l'animation du Bureau d'Etude, des Services Travaux et Equipements,
- de réaliser un important budget d'investissement de l'ordre de 150 MF/an,
- de proposer un programme de développement,
- et d'exporter notre savoir-faire en matière d'ingénierie notamment à l'étranger.

Vous avez une formation d'Ingénieur Arts et Métiers ou équivalente et une solide expérience professionnelle réussie d'une dizaine d'années en études, travaux et animation d'équipes.

Vous faites preuve d'une forte motivation en matière d'ingénierie, d'excellentes aptitudes en management et d'une expérience en construction dans un cadre budgétaire strict.

Par ailleurs, vous maîtrisez la langue anglaise et une pratique du code des marchés publics serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 159 (sur l'enveloppe) à COMMUNIQUÉ - 51 avenue Jean Jaurès - 69361 LYON cedex 07 - qui transmettra.

MEDIAPA

Société de Chimie Fine recherche pour poste en Fabrication, dans son usine située dans le Nord

JEUNE INGENIEUR

DOCTEUR EN CHIMIE ORGANIQUE

AGÉ DE 28/35 ANS, VOUS POSSÉDEZ DE PRÉFÉRENCE UNE PREMIERE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE ET DES CONNAISSANCES EN GÉNIE CHIMIQUE.

MERCI D'ADRESSER LETTRE MANUSCRITE AVEC C.V. ET PHOTO SOUS LA RÉF. 6605 À AXIAL, 27 RUE TAITBOUT 75009 PARIS, QUI TRANSMETTRA. FAX (1) 42.46.21.77.

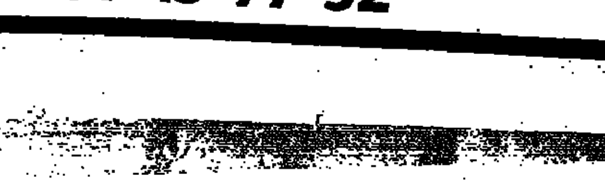


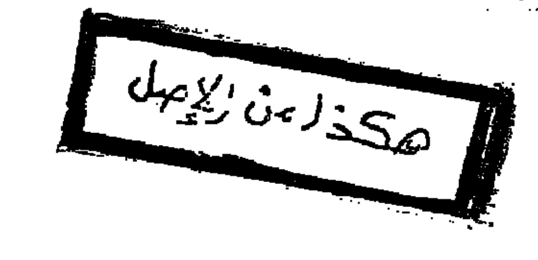
Pour passer vos annonces :

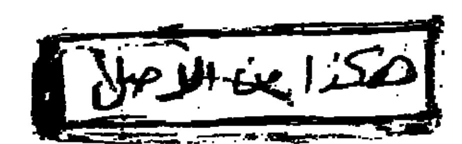


44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32







SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS R & D (SUPÉLEC-SUP TÉLECOM...)

Système Câblage Aéronautique

labinal

17 000 personnes, 7 Divisions, 42 filiales étrangères, exerce ses activités dans les secteurs : Aéronautique et Automobile. Sa Division SYSTÈMES AÉRONAUTIQUES cherche à renforcer la structure R & D sur son site de SAINT-OUEN.

Vous avez, chacun dans votre domaine d'expertise, à renforcer notre compétence de systémier par un choix de solutions technologiques à la fois économiques et innovantes, destinées aux aéronefs à venir.

Responsable Pôle Technologie Câblage — Réf. 9526

Vos objectifs : • ***développer notre avance technologique*** *dans le domaine des câblages électriques et de leurs constituants et composants, particulièrement ceux de nouvelle génération* • ***assurer une gestion intelligente de la puissance électrique*** *par une participation active aux évolutions d'architecture.*

Responsable Pôle Architecture Système — Réf. 9527

Vos objectifs : • *renforcer la* ***compétence Bus*** *de notre activité Câblage* • *assurer la maîtrise de médias de transmission et l'information de méthodologies de validation des architectures pour* ***développer nos marchés dans le domaine des communications des transports aériens et terrestres.***

Vous encadrerez chacun une équipe de 4 à 5 Ingénieurs et Techniciens, et aurez une forte responsabilité d'expert sur les avis techniques émis.

Vous avez entre 30 à 35 ans et êtes diplômé d'une ***grande Ecole (SUPELEC, ... ou SUP TÉLÉCOM, ...*** *selon le poste concerné). Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans de R & D industrielle soit dans la* ***technologie des commutateurs ou dans la définition et la gestion de l'architecture électrique embarquée*** *(pour la référence 9526), soit dans* ***le domaine de la transmission de données en secteur aéronautique ou automobile*** *(pour la référence 9527).*

Vous parlez couramment ***l'anglais,*** *vous êtes volontaire, rigoureux et imaginatif, rejoignez-nous pour contribuer à notre succès et évoluer avec nous.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération et en précisant la référence qui vous concerne :*** *7, rue de Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM



Créée par et pour les Entreprises, donc «polarisée métier», l'ESIEE Amiens est une nouvelle et solide Ecole d'Ingénieurs (500 étudiants). La formation de 5 ans se concrétise par deux ans en filière opérationnelle (Systèmes de Production ou Systèmes Electriques).

RESPONSABLE GÉNIE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

Membre du Comité de Direction, vous conduisez toutes les activités de votre spécialité. Vous développez nos relations avec les industriels européens, partenaires et clients dont vous animez le comité permanent. Responsable de la valeur pédagogique de la filière, vous en complétez l'équipe d'enseignants et d'intervenants et coordonnez leurs actions. Vous renforcez les échanges internationaux avec d'autres laboratoires universitaires. Vous équipez vos propres laboratoires et en optimisez l'exploitation, vous préparez les futurs programmes d'alternance et de formation continue. Lien entre l'entreprise, l'école et l'ingénieur, vous garantissez leur satisfaction.

A 30/40 ans, «électricien» ingénieur ou docteur, vous présentez une expérience en développement et en management chez un industriel ou prestataire de renom dans la branche. La rémunération prévue est de 350 KF ou plus selon expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 72/527 à KEY MEN - Tour Franklin - 92042 Paris la Défense Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN



F. HOFFMANN-LA-ROCHE est un important groupe international chimique et pharmaceutique. Nous recherchons, pour notre site de production de 670 personnes en Région Parisienne - Fontenay-sous-Bois (94) un

INGÉNIEUR ENTRETIEN ET ENERGIES

*V*otre mission :

- Coordonner et diriger l'ensemble des activités Entretien et Energies :
  - maintenance et entretien des machines, des installations et des bâtiments.
  - production, distribution et gestion des énergies.
- Collaborer étroitement avec les différents départements de l'usine et, notamment, avec l'ingénierie pour les travaux neufs.

Garant des impératifs de coût, de qualité et de sécurité, vous animerez une équipe de près de 50 personnes (électriciens, tuyauteurs, mécaniciens, serruriers, spécialistes énergies, services généraux).

Ingénieur de formation (Arts et Métiers ...), vous avez nécessairement une première expérience des techniques industrielles et de la maintenance électromécanique en production chimique ou pharmaceutique. Anglais exigé.

**Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
PRODUITS ROCHE - Division Ressources Humaines - Service Recrutement
52, boulevard du Parc - 92521 NEUILLY SUR SEINE Cedex.**

MEDIAPA



Prenez un transport d'avance !

Notre société industrielle, une PME, a su s'imposer parmi les grands du transport collectif de personnes au plan international. Afin de poursuivre notre fort développement, nous recherchons notre :

COMMERCIAL GRANDS COMPTES

Au sein de l'équipe commerciale, votre mission sera de cibler les clients potentiels, initier avec eux des relations durables, répondre avec les services techniques aux appels d'offres et participer à la négociation finale. De formation supérieure (commerciale ou technique), vous bénéficiez d'une expérience d'au moins 5 ans sur de grands contrats industriels, si possible dans le monde du transport. Vous pratiquez l'anglais (l'allemand serait un plus) et utilisez la micro-informatique. Vos qualités relationnelles, votre autonomie et votre persévérance seront vos principaux atouts. Pour ce poste basé en région parisienne nécessitant de nombreux déplacements en France et à l'étranger, envoyer votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à Valérie ANDRIEUX sous la référence B/2963M - **PA Consulting Group - 14, rue Montesquieu - 33000 BORDEAUX - Tél. 56.79.29.78.**



TTK, jeune PME en forte progression sur le marché européen, spécialisée dans des systèmes de **DETECTION ET LOCALISATION DE FUITES DE LIQUIDES**. Nous recherchons pour notre siège à Boulogne (92) un

Ingénieur Electronique Analogique et Numérique

(Connaissances en Micro-contrôleur et Assembleur)

Mission et Responsabilités : chargé du développement de nos lignes de produits, vous serez également responsable du support technique Europe.

Profil : issu d'une grande Ecole d'Ingénieurs en Electronique, vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 4 ans dans des fonctions de développement. Outre une parfaite maîtrise de l'anglais, une réelle ouverture internationale est indispensable pour ce poste.

La croissance rapide de l'entreprise, votre ambition et la qualité de votre engagement vous permettront d'évoluer.

Veuillez faire parvenir votre CV et une lettre de motivation avec la référence IET à : ARROW Consultants 114 bis, rue Michel-Ange - 75016 Paris. Fax : (1) 40 71 28 19.

ARROW Consultants

SECTEURS DE POINTE

Proximité d'Aix-en-Provence

Les micro-circuits des grands enjeux



Ingénieurs

Leader sur des technologies de pointe : mémoires non volatiles, SRAM, microcontrôleurs, circuits spécifiques..., nous poursuivons notre expansion en Europe et dans le monde. A Rousset, notre nouvelle unité de fabrication de circuits intégrés sur tranches de 8 pouces (0,35 micron) sera opérationnelle à la fin 1996, et nous recrutons plus de 500 nouveaux collaborateurs.

De formation ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience de **3 ans au minimum** en microélectronique dans un environnement production. Vous bénéficierez d'une période de formation dans l'une de nos unités de fabrication existantes, à Rousset et aux Etats-Unis. Selon votre profil et votre expérience, vous prendrez ensuite des responsabilités d'ingénieur ou de manager dans les domaines suivants :

Process

Mise en place et optimisation des nouveaux procédés et équipements, durant la phase de développement et en production.

Maintenance

Installation et optimisation du fonctionnement des nouveaux équipements, mise en place des programmes de maintenance préventive et curative, en relation avec les équipementiers.

D'autres postes seront bientôt disponibles dans les domaines :
MANAGEMENT PRODUCTION, RENDEMENT, DEVICE ENGINEERING, QUALITÉ, FACILITIES...
Tout un monde d'opportunités, dans une entreprise à taille humaine, souple et dynamique.
Travailler au sein d'équipes jeunes et pluriculturelles, allier réussite professionnelle et qualité de vie dans un environnement en forte croissance vous motive. Participer au démarrage d'une nouvelle unité de fabrication est un défi qui vous passionne.
Nous sommes faits pour nous rencontrer !

Contactez-nous, en adressant votre candidature et en précisant le domaine qui vous intéresse : Sarah Clayette, ATMEL ES2, Zone industrielle, 13106 Rousset Cedex. Fax : (16) 42 33 40 01. Email: s-clayette@es2.fr



MEDIA SYSTEM

Filiale d'un grand groupe d'ingénierie, Serete Industries intervient en Conseil, Maîtrise d'Oeuvre, Entreprise Générale... Adaptée aux domaines des Techniques Avancées (Aéronautique, Espace, Armement), sa démarche intègre des méthodes et recommandations de référence en organisation et management de projet. Elle recherche un...

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

capable selon les programmes de s'intégrer dans une équipe de management, ou d'en prendre la responsabilité depuis les études de faisabilité jusqu'aux phases d'intégration et de mise en service.
Ingénieur diplômé, à 30/35 ans, vous avez une expérience de chef de projet dans l'ingénierie appliquée à des domaines diversifiés, ou idéalement appliquée aux secteurs Aéronautique ou Armement avec la connaissance des normes RG Aéro 00040. Votre qualité d'écoute et votre force de proposition font de vous un partenaire du client propre à bien répondre à ses différents besoins. L'anglais courant est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf SI/IA à : SERETE - E. Normandin - 86, rue Régnault 75013 Paris, ou par fax : (1) 45 70 58 17.



EURO RSCG

GEMPLUS

Le Groupe GEMPLUS, n° 1 mondial de la carte à puce, 2 200 personnes, 2 milliards de francs de CA dont plus de 80 % à l'international, recherche pour faire face à la croissance de ses activités :

Ingénieurs marketing
Activité Télécom - Activité Carte de Fidélité

Rattaché au Market Manager, vous êtes responsable de la politique produit sur une zone géographique définie et assurez une mission « d'expertise du marché » (besoins, concurrence...). A ce titre, vous êtes un support pour la force commerciale (pricing, marge...), et animez les réseaux de partenaires.

A 30 ans environ, titulaire d'une double formation ingénieur/commercial, vous souhaitez valoriser votre expérience d'au moins 3 ans du marketing industriel dans le secteur des hautes technologies.

Télécom - réf. 12/34105 : vous intervenez sur le marché de la téléphonie publique. Votre connaissance des acteurs de ce marché (France Télécom, Deutsch Telecom...)sera appréciée.

Fidélité - réf. 12/34100 : vous savez mettre en place un « concept » service/client sur des applications carte fidélité.

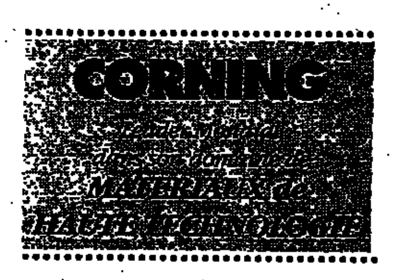
Ingénieur produit
Activité Télécom - réf. 12/34108

Vous êtes responsable du développement de nouveaux produits, de la définition du cahier des charges, faisabilité technique, jusqu'à leur industrialisation. Rattaché au Market Manager, vous êtes « l'expert technique » sur vos lignes de produits.

A 30 ans environ, de formation ingénieur, vous disposez d'une expérience analogue de Product Manager ou de Chef de Projet, acquise idéalement dans l'univers de la téléphonie.

Ces postes sont basés à proximité d'Aix-en-Provence et nécessitent un anglais courant.

Merci d'adresser directement votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération), en précisant la référence, à notre conseil : ONOMA, 6, place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence. Fax (16) 42 27 42 97.



MEDIA SYSTEM



Pour poursuivre son développement international par la mise sur le marché de nouvelles lignes de produits, la Direction Technique Européenne située à **FONTAINEBLEAU (77)** *recherche*

Ingénieur R&D équipements

Vous participerez à la conception et à la réalisation de machines spécifiques et au développement et à l'industrialisation de nos nouveaux produits ou procédés.

Ingénieur généraliste, diplômé d'une Grande Ecole, vous possédez une première expérience industrielle similaire, si possible dans les machines de précision.

Vous souhaitez mettre en valeur votre savoir-faire et vos compétences techniques multiples (mécanique, résistance des matériaux, thermique, automatisme, génie des procédés) dans un environnement international de haut niveau.

Ingénieur optique instrumentale

Vous prendrez en charge le développement des techniques de caractérisation optique de nos nouveaux matériaux et produits, et assurerez la gestion de notre service de mesures optiques. Ingénieur E.S.O., ou équivalent, vous êtes titulaire d'un doctorat ou avez acquis une expérience industrielle dans un secteur de recherche de pointe.

Pour réussir dans ces postes et évoluer au sein de notre Groupe International, vous êtes dynamique, créatif, autonome, rigoureux et saurez affirmer vos qualités relationnelles et votre savoir-faire.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à CORNING EUROPE, Service du Personnel, BP n°3, 77211 AVON CEDEX.

ORC











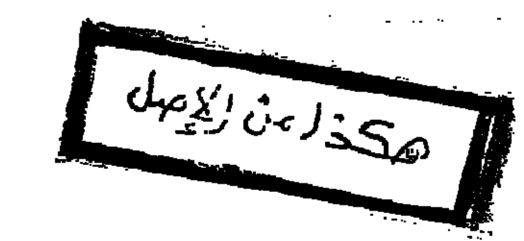


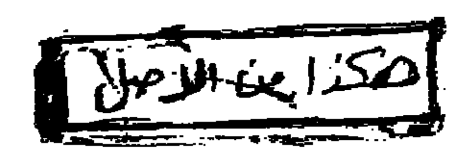

Alliance RH | Austin Knight-Carré Turenne | Consensus | Curriculum | Deb's Publicité
Euro RSCG Futurs | Jonction | LBW | Media PA | Media System
Millésimes | ORC | Parannonces | PRB Communication | Précontact
Publipanel | RL&A | Safari | Sources | Touccan

ACCE

Association des Conseils en Communication pour l'Emploi

Souhaite aux candidats et aux entreprises une bonne année 1996





SCIENCES ET SANTÉ

Notre importante entreprise de santé possède au sein de son Département Recherche une activité de chimie organique de synthèse de pointe. Dans le cadre de notre évolution nous recherchons un

CHIMISTE, CHEF DE LABORATOIRE

Ce chimiste aura pour mission de contribuer aux projets de recherche et de développement d'un nouveau médicament dans les domaines stratégiques du groupe. Pour cela, il aura à concevoir et à réaliser de nouvelles molécules biologiquement actives, au sein d'un service de synthèse organique et avec l'appui d'une équipe de 2 à 3 techniciens dont il aura la responsabilité.

Docteur Es-science de 28/32 ans, anglais courant, de préférence ingénieur chimiste complété d'un séjour à l'étranger (stage Post-Doctoral), vous possédez une expérience en chimie organique de synthèse acquise en laboratoire ou entreprise de chimie fine ou pharmaceutique. Vous souhaitez intégrer notre groupe pour progresser avec lui.

Notre Conseil Olivier RANDON vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 3515D à **BOSSARD CONSULTANTS** - Service Recrutement - 14, rue Rouget de Lisle - 92441 Issy les Moulineaux cedex.

BOSSARD
CONSULTANTS

CARRIÈRES INTERNATIONALES



Europäisches Patentamt | **European Patent Office** | **Office européen des brevets**

L'Office européen des brevets est une organisation internationale chargée de délivrer des brevets pour 17 pays d'Europe à des inventions reconnues brevetables après un examen approfondi.
L'Office emploie 4.000 personnes, et traite chaque année environ 70.000 demandes de brevets. Ses langues officielles sont l'anglais, l'allemand et le français. Nous recherchons pour notre agence de Vienne un/une

Directeur/Directrice Developpement
technologie d'information

Comme qualités personnelles dans le domaine du développement de nouvelles technologies dans le secteur de l'information vous possédez des études supérieures complètes adaptées, et avez accumulé une expérience professionnelle de plusieurs années dans ce domaine. Vous maîtrisez parfaitement l'une de nos trois langues officielles, et avez une bonne compréhension des deux autres.

En tant que directeur de la Direction Développement vous êtes responsable de l'exécution de divers projets que vous dirigerez et suivrez depuis la phase budget jusqu'à l'acceptation du produit. Du fait que les tâches qui vous seront attribuées sont très étendues du point de vue technologique, vous devez posséder les connaissances suivantes :

- connaissances sur les données bibliographiques de brevets et leur traitement dans des banques de données
- normes et standards de données bibliographiques, supports de données et changements de format
- connaissances du mainframe et plus particulièrement du BS 2000, COBOL et programme interne SIEMENS, des connaissances de MVS seront un avantage
- connaissances de base de l'assembleur
- connaissances des concepts de traitement de données à distance (partenariat) ainsi que de la programmation de systèmes Dialog
- connaissances de la programmation de PC en C et C++ ainsi que Windows
- connaissances de base du système UNIX
- connaissances sur l'établissement d'une banque de données sur CD-ROM, sur les concepts des disques ESPACE et sur la codification SGML
- connaissances des concepts hardware et logiciels des configurations PC actuelles
- préparation des contrats hardware et logiciels
- travail en coopération internationale dans le domaine de l'information brevet
- suivi de projet
- budget

De plus, vous devrez avoir accumulé une bonne expérience pour des projets similaires.
En échange nous vous offrons un salaire intéressant et l'environnement d'une institution internationale.

Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer votre candidature jusqu'au 25 janvier 1996 au plus tard à :

Office Européen des Brevets
Service du Personnel
Schottenfeldgasse 29
A - 1072 VIENNE

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Société Américaine implantée dans 25 pays

BIO-RAD Laboratories

La Science au service de la Science

recherche le

DIRECTEUR GÉNÉRAL

de sa filiale française

Profil recherché :

Universitaire : Biologiste Médecin ou Pharmacien,
Docteur ès-Science
environ 40 ans, ayant une formation complémentaire à la gestion,
Expérience de management de 5 ans au moins,
la maîtrise de l'anglais est obligatoire.

Remarquable négociateur, vous avez le sens de la performance, de fortes qualités relationnelles pour communiquer à tout niveau avec des interlocuteurs très variés, un goût très prononcé pour la Biologie, l'innovation et la motivation du personnel de l'Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature/lettre manuscrite et C.V. en français et en anglais + photo *(sous N° 8951)* à :

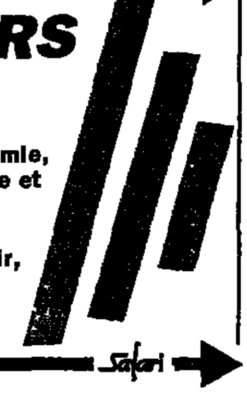
Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Centre National de la Recherche Scientifique recrute par voie de concours au titre de l'année 1996

259 CHERCHEURS



Niveau doctorat ou travaux équivalents dans les disciplines suivantes :
Physique, mathématiques, sciences pour l'ingénieur, chimie, sciences de l'univers, sciences de la vie et sciences de l'homme et de la société.

Pour obtenir tous renseignements sur les postes à pourvoir, composez sur le Minitel : 3614 CNRS (0,37 F/mn)

Clôture des inscriptions : 30 janvier 1996 à 18 heures.

Safari



INGÉNIEURS COMMERCIAUX – INGÉNIEURS CONSEILS

L'exigence du Nom

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL

- formation grande école,
- entreprenant pour prospecter de nouveaux clients,
- autonome pour conduire vos projets,
- passionné par les technologies de pointe,
- connaissant les métiers du service informatique.

Saisissez l'opportunité d'entrer dans une entreprise :

- de grande renommée,
- en forte croissance : 28 % en 1995,
- à structure de taille humaine,
- aux équipes jeunes et dynamiques

Notre objectif commun : gagner

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence M12, à Dassault Data Services, 9 rue Pagès, 92156 Suresnes Cedex.

Société de services et d'ingénierie en informatique technique et scientifique, Dassault Data Services est fortement impliquée dans de grands projets industriels ambitieux et novateurs dans les secteurs de :

- l'aéronautique et le spatial,
- la défense,
- l'automobile et les transports,
- l'energie et la chimie...



DASSAULT DATA SERVICES.

MEDIA SYSTEM

l'odyssée technologique

IER (350 salariés, 350 millions de francs de CA) conçoit, fabrique et commercialise des terminaux d'impression spécialisés. Nos compétences techniques sont reconnues en France comme à l'Etranger (70 % de notre CA). Nous équipons avec succès des compagnies aériennes, des agences de voyages ainsi que de nombreuses administrations, des banques, des compagnies d'assurance et des sociétés industrielles. Nous renforçons nos équipes commerciales et recherchons pour notre Division Identification et Systèmes :

Ingénieur commercial grands comptes

Vous serez chargé de prospecter, de développer et de suivre, dans le respect des procédures régissant les Marchés Publics, une clientèle grands comptes, en collaboration avec nos services Technique, Marketing et Juridique. Vous commercialiserez auprès de cette clientèle l'ensemble de nos solutions (imprimantes spécifiques et codes-à-barre).

De formation supérieure bac + 4 (école d'ingénieurs souhaitée), âgé de 35 ans environ, vous avez acquis une première expérience de la vente de solutions techniques auprès de Ministères, Administrations, Collectivités Locales et Entreprises Parapubliques.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la réf. ICGC à IER, Direction des Ressources Humaines, BP 320, 92156 Suresnes.



SYSTÈMES ET TERMINAUX D'IMPRESSION

MEDIA SYSTEM

Ingénieurs d'affaires confirmés

Notre division télématique multimédia s'appuie sur une plate-forme technique unique en Europe pour concevoir, développer et héberger des services vidéotex, audiotex et multimédia (Internet, télématique, micro...).

Dans le cadre de cette structure en forte croissance, vous développerez, suivrez et enrichirez un portefeuille de grands comptes (Banque, Administration, Distribution...).

Vous proposerez, après analyse des besoins de nos clients, les solutions offertes par notre division.

Issu d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, vous justifiez d'une expérience commerciale grands comptes d'au moins 5 ans. Doté d'excellentes qualités relationnelles, vous êtes capable d'assimiler rapidement les aspects techniques d'une offre et de participer à son évolution.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM9601 à AXIME SERVICES, Francine Bally, 137, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

AXIME SERVICES

Acquérir, acheminer, traiter, stocker, distribuer de grands volumes de données - images, sons - en toute sécurité, sur tous types de réseaux, tel est le métier d'Axime Services, qui s'exprime sur 4 domaines de compétences : la gestion des moyens de paiement, la télématique, la gestion des titres, l'infogérance.

Avec 2 500 personnes, 2 milliards de francs de CA, Axime, 4[e] SSII française, fonde ses ambitions sur la synergie de ses 3 métiers complémentaires : traitement, ingénierie et intégration de systèmes, communication directe.





AXIME

MEDIA SYSTEM

Réaliser une nouvelle Vision

de l'informatique a haute disponibilite

Isis Distributed Systems (IDS) est le leader des solutions à haute disponibilité pour les systèmes distribués.
IDS, filiale de Stratus Computer Inc, conçoit, développe et commercialise une technologie innovante pour de nombreuses industries où l'architecture distribuée constitue le cœur du système informatique.
Isis est présent dans les secteurs de la finance, des télécommunications, de la productique et des administrations. Cette technologie de pointe permet de construire facilement des applications critiques distribuées fonctionnant sous UNIX et Windows NT.

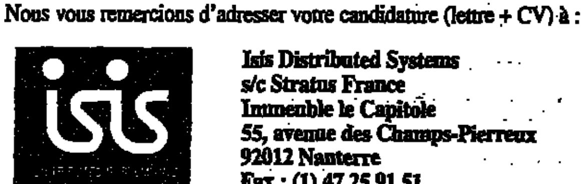
Responsable commercial Europe du Sud

Avec une croissance importante ces deux dernières années, Isis offre des opportunités de carrière exceptionnelles.
Vous possédez de bonnes capacités de communication et une bonne maîtrise des concepts systèmes (réseau, OS, base de données) nécessaire à la vente de middleware sur des marchés horizontaux. Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans la vente technique aux grands comptes mais aussi à des revendeurs, avec une expérience significative des architectures client-serveur, des bases de données, et des produits middleware dans le monde UNIX et (ou) Windows NT.

Formation : École d'Ingénieurs. Un MBA serait un plus.

Rémunération : fixe de 250 000 FF + prime de 250 000 FF suivant résultats. Voiture de fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV) à :



Isis Distributed Systems
s/c Stratus France
Immeuble le Capitole
55, avenue des Champs-Pierreux
92012 Nanterre
Fax : (1) 47 25 91 51



TTK, jeune PME en forte progression sur le marché européen, spécialisée dans des systèmes de **DETECTION ET LOCALISATION DE FUITES DE LIQUIDES**. Nous recherchons 2 :

Ingénieurs Commerciaux

• Paris (Réf. ICP) • Toulouse (Réf. ICT)

Profil : • de formation ingénieur • âgé d'environ 28-33 ans • vous avez une expérience de vente de produits techniques, soit au sein d'une PME, sinon avec une réelle envie de rejoindre une structure opérationnelle • vous aimez vendre, prendre des responsabilités et des initiatives avec vos clients, vous sentir "moteur" dans la vie d'équipe.

Mission et Responsabilités : • pour ce poste à haut niveau de relation, dans un marché lié au **BATIMENT** et à **l'INDUSTRIE**, vous prospecterez de nouveaux marchés et en gérerez le développement commercial et technique • une formation approfondie vous permettra de maîtriser notre technologie et d'être rapidement autonome.

La croissance rapide de l'entreprise, votre ambition et la qualité de votre engagement vous permettront d'évoluer.

Veuillez faire parvenir votre CV et une lettre de motivation avec la référence choisie à :
ARROW Consultants - 114 bis, rue Michel Ange
75016 Paris - Fax : (1) 40 71 28 19.

ARROW Consultants

Ceux qui ne se penchent pas aujourd'hui sur les métiers de demain exerceront demain un métier d'hier.

Initiatives Métiers
Chaque lundi, rendez-vous avec les métiers de demain



Le Monde

ALTIME

ALTIME est un architecte du changement des systèmes d'information.

ALTIME aide les Directions Générales à construire la stratégie d'évolution de leur système d'information et accompagne les Directions Opérationnelles dans sa mise en œuvre.

Consultants expérimentés en organisation et système d'information

Vous êtes diplômés d'une grande école (X, Centrale, Supelec, HEC...). Vous avez entre 25 et 30 ans, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du conseil en organisation et système d'information, acquise dans un cabinet de conseil.

Nous sommes une structure dynamique en pleine expansion. Nos clients sont essentiellement des grandes entreprises avec qui nous sommes engagés sur des projets de grande envergure.

Au sein d'une équipe, vous accompagnerez les maîtrises d'ouvrage dans la conduite de projets, depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la mise en œuvre du nouveau système d'information. Vos compétences et votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM 08 (CV, lettre manuscrite et photo) à :
ALTIME - Martine IBAZATENE - 8, rue des champs - 92600 Asnières



Vis-à-vis de cette gauche à laquelle il n'appartient pas et qu'il a gratifiée de ses largesses en la faisant bénéficier de son sens aigu de l'amitié, il n'est pas exagéré de dire que François Mitterrand a toujours nourri un complexe d'illégitimité. En témoigne le célèbre mot de Pierre Mauroy au lendemain du congrès d'Epinay, qui a vu en 1971 la victoire de François Mitterrand et de ses partisans (dont Pierre Mauroy) sur l'équipe d'Alain Savary pour la conquête du nouveau Parti socialiste. Celui qui devait devenir le premier premier ministre de François Mitterrand avait alors lancé, commentant l'événement : *« C'est Arsène Lupin et ses complices ! »* Les papiers de François Mitterrand n'ont jamais été en règle vis-à-vis de la gauche. Sa formation, à la fois catholique et monarchiste, ne l'y prédisposait pas, pas plus que sa culture, solidement de droite, ou sa longue carrière de ministre sous la IVe République. Au reste, n'avait-il pas été le ministre de l'intérieur des débuts de la guerre d'Algérie et, pendant cette même période, le garde des sceaux impuissant devant les multiples exécutions sommaires auxquelles procéda l'autorité militaire ? Et lorsque des poursuites contre de nombreux intellectuels de gauche, dont Georges Lavau, furent engagées ?

Cette absence de légitimité l'a conduit constamment à de violents efforts pour ne jamais laisser se développer de lui une image droitière. Voilà pourquoi il a si mal toléré les critiques venues de gauche, tandis que celles de droite le confortent. C'est pourquoi il a toujours laissé le champ libre autour de lui aux idéologues, qu'il s'agisse de Jean-Pierre Chevènement hier, ou plus modestement de polémistes comme Julien Dray à la fin de son règne. C'est pourquoi également il a toujours veillé à ne jamais se laisser doubler sur sa droite, surtout lorsque celui qui double est, lui, en règle avec la gauche, comme c'était le cas de Michel Rocard. La conséquence concrète de ce combat pour son image a été la porte ouverte à beaucoup de démagogie, en même temps que le refus de la pédagogie.

A gauche, dans leur mouvement, Jaurès, Blum et Mendès ont essayé d'être des pédagogues de leur temps, soucieux d'intégrer la gauche dans la société française et son évolution. François Mitterrand, lui, a transmis quelques formidables leçons d'opiniâtreté dans la conquête du pouvoir, de sang-froid et de maestria dans sa reconquête, et de solides contre-exemples dans son exercice. C'est que l'homme a excellé davantage dans le combat et dans l'occupation de celui-ci que dans son usage. La raison en est que, dans la hiérarchie – officielle et officieuse – qu'il avait instituée autour de lui, il était le lieu unique, providentiel, de résolution des contradictions. Or lui-même ne cherchait pas à les résoudre : il les assumait, il vivait avec, il en tirait toutes les ressources. A charge pour les autres de *« faire au mieux »*, de s'adapter. François Mitterrand a eu une pratique en quelque sorte lacanienne du pouvoir, laissant les désirs et leurs symptômes se développer, laissant se commettre les erreurs et attribuant à celles-ci, *ex post*, une valeur pédagogique.

Ainsi, lors de la querelle scolaire, qui a culminé en juin 1984 avec une manifestation de près de deux millions de personnes, toutes convaincues que la gauche voulait porter atteinte à leur liberté de l'enseignement, il savait que son gouvernement allait droit dans le mur. Mais il ne voulait pas apparaître comme un défenseur de « l'école des curés », lui dont la propre soeur n'était autre que la secrétaire générale de l'enseignement catholique ! Il attendit donc que la preuve de l'erreur ait été faite, dans la rue, pour imposer le retrait du texte. De la même façon, en 1981, il avait laissé se multiplier les promesses les plus imprudentes sans inquiétude ni angoisse particulières, car la priorité était pour lui d'ancrer sa légitimité à gauche. Sans celle-ci, d'ailleurs, il n'aurait certainement pas pu l'emporter et faire en sorte que les années 80 soient marquées de son empreinte personnelle.

Légitimé à gauche en 1981, consacré en 1988 bien au-delà des frontières de celle-ci : l'histoire retiendra que ce combat pour son image lui a permis de s'imposer dans des contextes contradictoires, d'abord celui des années socialistes de la première législature, ensuite celui de la résistance présidentielle dans la cohabitation avec la droite, enfin celui de son hégémonie tranquille face à une opposition éclatée, à partir de sa réélection. Avant de subir à nouveau le feu de la critique et le poids du rejet à l'approche de la fin de son second mandat.

Ces titres de gloire ont encouragé chez lui un penchant naturel à se croire infaillible, entretenu par une cour qui s'agite tant et si bien autour de lui que le monarque, apparemment toujours courtois, attentif, aimable, poli, n'en était pas moins devenu, au fil du temps, inacessible. En outre, les années et les épreuves avaient renforcé chez lui une vision particulièrement sombre de l'humanité. Il n'avait aucune compassion, mais cherchait plutôt dans les faits et gestes de ses amis comme de ses adversaires les motivations les plus brutales, sinon les plus basses, et guettait constamment la faille, les faiblesses.

Bien sûr, ne retenir de quatorze années de présidence que sa capacité à rebondir, après la crise-colère de 1984 ou après la cohabitation de 1986 par exemple, ne s'intéresser qu'à son habileté tactique ou à sa capacité manoeuvrière est un exercice limité : aucune de ses qualités n'aurait pu s'exercer si François Mitterrand n'avait eu un dessein stratégique, une compréhension de la Ve République et de l'histoire de la gauche qui lui ont permis de supplanter des rivaux incapables d'une telle vision d'ensemble, rivaux qui avaient pour nom, avant 1981, Guy Mollet, Pierre Mendès France, Gaston Defferre ou Michel Rocard, et après Jacques Chirac.

Il était le lieu unique, providentiel, de résolution des contradictions. Or lui-même ne cherchait pas à les résoudre : il vivait avec et en tirait toutes les ressources

Mais rien n'interdit de constater que, si sa présidence a été un succès personnel pour François Mitterrand, les années d'exercice du pouvoir ont été globalement un échec pour la gauche. D'un côté, l'achèvement incontestable d'une aventure personnelle, de l'autre, une défaite collective pour l'idéologie dont il apparaissait comme le grand prêtre. Depuis le moment où François Mitterrand a rêvé de conquérir le pouvoir, il a fait preuve de son aptitude à se hisser à la fonction suprême, ainsi qu'à se montrer à la hauteur de celle-ci, mais les idées qui lui ont permis d'accéder au sommet ont été balayées par l'exercice du pouvoir. La culture d'opposition socialiste, dont il était l'oriflamme, projetait les fantasmes du dix-neuvième siècle. Celle du monarque républicain l'a conduit essentiellement à s'adapter au temps qui vient – *« Je prends l'histoire comme elle vient »*, disait-il, – au besoin en utilisant les armes du vaincu, en adoptant la politique de ceux qu'il avait électoralement défaits, en validant et en faisant siens les choix qu'il avait combattus. François Mitterrand a donc exorcisé les illusions de ceux qui l'ont aidé, entouré, porté au pouvoir. Il a sculpté sa propre silhouette sur un socle libéral et européen, cependant qu'achevaient de se disperser les cendres des textes de François Mitterrand l'opposant, l'auteur du *Coup d'Etat permanent*. François Mitterrand fut donc le triomphateur politique de ses adversaires, en même temps que le vainqueur idéologique de ses amis.

Sans doute cet étrange destin est-il dû en partie à ce que François Mitterrand a dû gouverner en un temps de fortes mutations. Il a donc *« géré le capitalisme »* de son mieux. En fait de capitalisme, d'ailleurs, il ne faut jamais oublier que la France vit dans un système dans lequel le principe est bien celui du marché, mais qui continue de prélever, pour le redistribuer, près de la moitié du produit national. Si l'on veut caractériser le parcours idéologique du mitterrandisme, il suffit de prendre l'exemple des nationalisations et du secteur public. Le candidat Mitterrand les avait présentées comme l'élément-clé du changement, symbole de la *« rupture »* et levier principal d'une transformation radicale de l'économie. 1981 : le président nationalise beaucoup (les banques et les assurances), et surtout, il nationalise pour contrôler. Il veut instaurer un contrôle politique sur l'*establishment* industriel et financier qui assurait jusqu'alors à droite sa mainmise sur le capitalisme français.

En nationalisant Paribas et Suez, le président croit connaître l'ivresse de qui saisit le coeur de ce capitalisme. 1984 : alors que Pierre Mauroy achève de se battre sur la *« crête des deux millions de chômeurs »*, les nationalisations sont présentées comme le moyen de sauver l'industrie française par le renouvellement de ses dirigeants et par des moyens accrus dispensés par l'Etat. 1986, première cohabitation : Jacques Chirac privatise, jusqu'à ce que François Mitterrand, triomphalement réélu, impose le *statu quo* aux uns et aux autres en édictant la fameuse consigne du « ni-ni », ni nationalisation ni privatisation. C'est alors que le dernier premier ministre socialiste de François Mitterrand, Pierre Bérégovoy, devait proposer à quelques semaines de la fin de son mandat de garantir certains *« acquis sociaux »* comme la retraite par des recettes tirées d'un vaste programme de privatisation.

D'un septennat à l'autre, donc, François Mitterrand était passé des nationalisations, instruments de mobilisation de la gauche, à leur contraire, les privatisations, symboles-sanctions de législatures socialistes, signes du changement que François Mitterrand dut accompagner et subir plutôt qu'il ne le maîtrisa.

Ce « ni-ni » devait donc marquer le passage du socialisme baroque de 1981 au capitalisme tempéré de 1988, d'une conquête du pouvoir au nom d'une volonté de transformation sociale à une occupation du pouvoir justifiée par le seul souci de s'y maintenir. Non que tout projet politique ait été absent de se second septennat : l'Europe lui tint lieu de grand dessein. Car François Mitterrand restera probablement dans l'histoire comme l'homme de l'ancrage européen de la France, parachevé par la ratification, par référendum, du traité instituant l'Union européenne, et comme celui qui accompagna un mouvement qu'il ne s'attendait certainement pas à connaître de son vivant, l'unification de l'Allemagne en même temps que l'effondrement de l'empire soviétique.

Si l'on devait retenir deux dates de son double septennat, 1983 et 1989 viennent à l'esprit. 1983, c'est l'appel lancé par François Mitterrand devant le Bundestag, au coeur même de la bataille des euromissiles, et qui oppose le déploiement des fusées soviétiques SS-20 à l'hypothèse d'une riposte en Europe. Ce jour-là, François Mitterrand, à son meilleur, désigna clairement l'agresseur potentiel, celui qui a installé les SS-20, par sa célèbre formule *« les fusées sont à l'Est, les pacifistes sont à l'Ouest »*. Cette prise de position fut le point d'orgue d'une diplomatie alors entièrement tournée vers la fermeté à l'égard de l'URSS brejnévienne, qui vit le président français vouloir *« réveiller l'esprit de résistance assoupi »* des Européens, car, à ses yeux, l'Europe occidentale ne pourrait pas vivre en liberté surveillée sous l'oeil froid des SS-20. François Mitterrand, à ce moment-là, montra donc le chemin. Ce sera un des moments-clés de cette épreuve de force, qui tournera à l'avantage des Occidentaux, sans que l'opinion ait d'ailleurs parfaitement mesuré la gravité de la situation pendant la crise.

1989, ce fut pour François Mitterrand l'apogée de son règne. Le triomphe du 14 juillet de cette année-là fut le sien, dans ce mélange de fête IIIe République et de modernité, où se mêlaient le classique défilé militaire, les foules bariolées ordonnées sous la houlette de Jean-Paul Goude et le rassemblement d'un certain nombre de chefs d'Etat de ce que l'on aurait appelé à une époque le tiers monde. Tout devait concourir à faire de cette journée-là un moment mémorable. François Mitterrand venait d'être réélu un an auparavant. L'opposition de droite était au plus bas, la deuxième gauche, son adversaire de toujours, était ralliée et contrôlée par l'intermédiaire de Michel Rocard devenu premier ministre. Le président pouvait donc se croire infaillible. Pourtant, ce fut aussi l'année où l'histoire bouscula tout, le président et son projet. François Mitterrand pensait pouvoir faire évoluer la situation européenne vers une sorte de directoire à trois, regroupant l'Allemagne, la Russie et la France. Dans son esprit, la Russie de Gorbatchev devait glisser vers une forme modeste de social-démocratie et l'Allemagne était susceptible de passer sous le contrôle d'un Parti social-démocrate inexpérimenté mais utile.

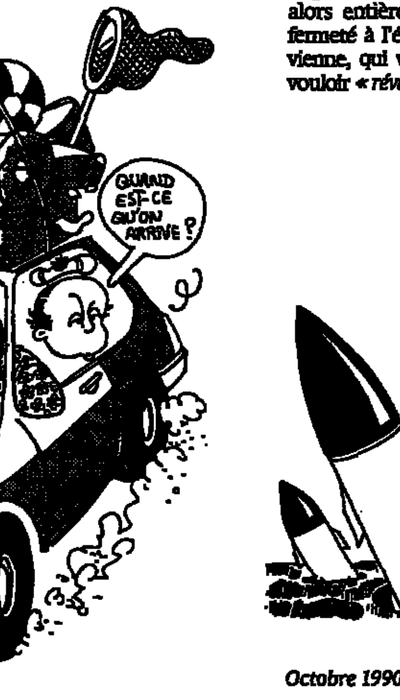
François Mitterand put alors se croire au seuil d'une victoire historique au moment où Felipe Gonzalez, socialiste, règne à Madrid, où Bettino Craxi est l'homme fort à Rome, où Oskar Lafontaine, le leader allemand socialiste, s'apprêtait, pensait-on, à conquérir le pouvoir, où Margaret Thatcher donnait des signes évidents d'usure, et où Mikhaïl Gorbatchev paraissait tenir l'Union soviétique. Comme jamais auparavant, François Mitterrand crut donc son heure venue, et avec elle, celle d'une gauche triomphante, s'apprêtant à bâtir une Europe social-démocrate. D'un seul coup, on le sait, les peuples de l'Est bouleversèrent la donne pour créer un paysage politique méconnaissable. Dès lors, il ne restait plus, en effet, qu'à *« prendre l'Histoire comme elle vient »*.

Jean-Marie Colombani

Juin 1988



Juin 1990



Octobre 1990

■ **1988**

22 avril : en Nouvelle-Calédonie, des indépendantistes du FLNKS attaquent un poste de gendarmerie sur l'île d'Ouvéa, tuent quatre gendarmes et prennent les autres en otages. Ceux-ci sont libérés par l'armée le 5 mai, dix-neuf indépendantistes sont tués.

8 mai : au second tour de l'élection présidentielle, François Mitterrand est réélu avec 54,01 % des voix.

10 mai : Michel Rocard est nommé premier ministre.

26 juin : un accord sur le statut et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est conclu à Matignon.

13 juillet : le conseil des ministres approuve les projets de création d'un revenu minimum d'insertion (RMI) et d'un impôt de solidarité sur la fortune.

6 novembre : le « oui » obtient 79,99 % des suffrages au référendum sur le statut provisoire et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

■ **1989**

4 mai : en Nouvelle-Calédonie, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné sont assassinés par un extrémiste canaque.

20 juin : le conseil des ministres approuve deux projets de loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. La disposition prévoyant une amnistie des délits commis dans ce domaine avant le 15 juin 1989 déclenche une vive polémique.

13-14 juillet : le bicentenaire de la Révolution française est célébré avec faste.

31 décembre : en présentant ses voeux, François Mitterrand lance l'idée d'une *« confédération européenne »* associant les Douze aux pays d'Europe de l'Est devenus démocratiques.

■ **1990**

10 mai : des profanations sont découvertes dans le cimetière juif de Carpentras. François Mitterrand participe à la grande manifestation organisée par le CRIF, le 14 mai, à Paris.

19-21 juin : au cours du seizième sommet africain à La Baule, François Mitterrand lie l'aide de la France à la démocratisation et aux *« efforts accomplis pour aller vers plus de liberté »*.

14 juillet : le service militaire est réduit à dix mois, à partir de 1992.

3 octobre : le conseil des ministres approuve le projet de loi créant la contribution sociale généralisée (CSG).

■ **1991**

16 janvier : le Parlement adopte, à une très forte majorité, la déclaration de Michel Rocard prévoyant le recours à la force pour libérer le Koweït. Le 17, l'opération « Tempête du désert » est lancée.

15 mai : Edith Cresson est nommée premier ministre.

14 octobre : François Mitterrand et Helmut Kohl annoncent la création d'un corps d'armée franco-allemand qui pourrait être le point de départ d'une force européenne.

■ **1992**

7 février : les Douze signent le traité de Maastricht instituant l'Union européenne.

2 avril : Pierre Bérégovoy est nommé premier ministre.

28 juin : François Mitterrand se rend à Sarajevo.

11 septembre : il subit une intervention chirurgicale et reste hospitalisé six jours.

20 septembre : le traité de Maastricht est approuvé par référendum, obtenant 51,05 % de « oui » contre 48,95 % de « non ».

■ **1993**

28 mars : la droite obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le 29, Edouard Balladur est nommé premier ministre.

1er mai : Pierre Bérégovoy met fin à ses jours. Le 4, lors de ses obsèques, François Mitterrand dénonce *« ceux qui ont pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme »*.

15 décembre : les 117 pays participant aux négociations du cycle de l'Uruguay adoptent à Genève l'Acte final, instituant l'Organisation mondiale du commerce, qui se substituera au GATT.

■ **1994**

6 mai : François Mitterrand et la reine Elizabeth II inaugurent le tunnel sous la Manche.

23 juin : les premiers éléments des forces militaires françaises de l'opération humanitaire « Turquoise » entrent au Rwanda.

4-5 juillet : François Mitterrand est le premier chef d'Etat à effectuer une visite officielle en Afrique du Sud depuis l'investiture de Nelson Mandela.

18 juillet : il subit une deuxième intervention chirurgicale.

12 septembre : il s'explique à la télévision sur sa santé et sur son passé, révélé par un livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française*.

28 septembre : l'enquête sur les écoutes téléphoniques de 1983-1986 met en cause la cellule antiterroriste de l'Elysée.

■ **1995**

6 janvier : au cours des cérémonies de voeux, le président de la République affirme qu'il remplira ses fonctions jusqu'à leur terme.

22 février : François Mitterrand nomme Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel.

13 mars : dans un entretien au *Figaro*, François Mitterrand annonce qu'il votera pour Lionel Jospin. Il le juge capable de *« cristalliser l'espérance »* de la gauche.

24 mars : François Mitterrand se rend à Bourges, puis à Nevers, où il se définit comme un *« point fixe »* pour la France jusqu'au second tour de l'élection présidentielle.

30 mars : le chef de l'Etat inaugure le bâtiment de la Bibliothèque de France, qui doit ouvrir ses portes au public début 1997.

11 avril : François Mitterrand publie, chez Odile Jacob, un livre d'entretiens avec Elie Wiesel, *Mémoire à deux voix*, dans lequel il parle notamment de son enfance et revient sur ses relations avec René Bousquet, concluant : *« Je suis en paix avec moi-même. »*

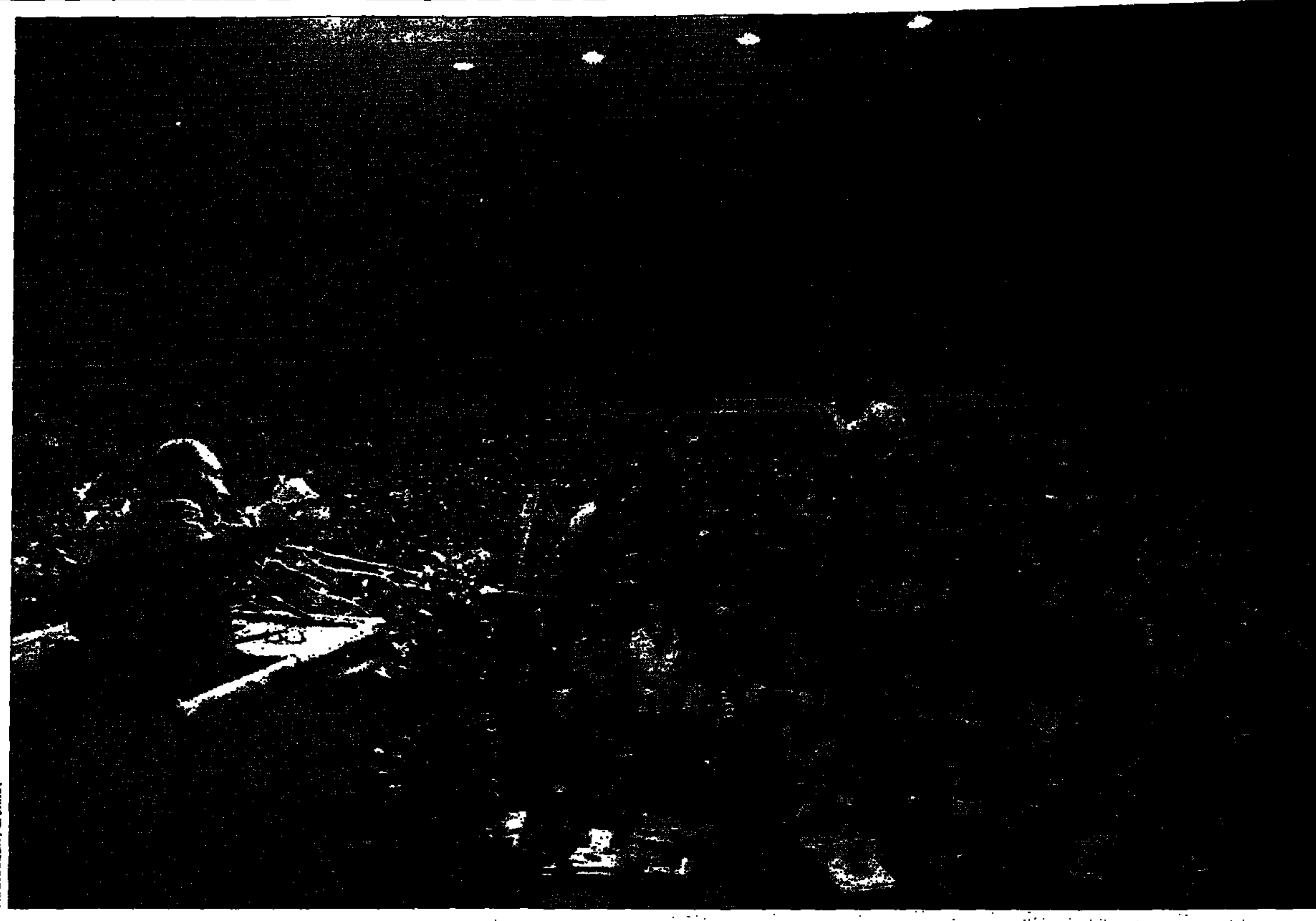
20 avril : François Mitterrand préside, avec le président polonais Lech Walesa, la cérémonie du transfert des cendres de Marie et Pierre Curie au Panthéon.

16 mai : avant de quitter la présidence de la République, François Mitterrand adresse aux Français un message non télévisé dans lequel il leur présente ses *« voeux de bonheur »*.

17 mai : cérémonie de passation des pouvoirs. François Mitterrand accueille à l'Elysée le nouveau président de la République, Jacques Chirac, puis se rend au siège du PS, rue de Solférino.

31 mai : François Mitterrand subit une nouvelle intervention chirurgicale.

8 septembre : la presse révèle que François Mitterrand et son épouse ont acquis une parcelle d'un are sur le mont Beuvray (Nièvre), site de l'ancienne Bibracte, dans le Morvan, où Vercingétorix fut proclamé roi des Gaulois, afin d'y être inhumés.



15 mai 1974, meeting à Saint-Etienne, durant la campagne pour l'élection présidentielle.

FRANCOLON / GAMMA

La route de Sauveterre

par Régis Debray

Le portrait de François Mitterrand dont nous commençons aujourd'hui la publication, répartie sur six numéros, est extrait d'un ouvrage de Régis Debray, à paraître, « Loués soient nos Seigneurs. Une éducation politique ». Dans ce récit, qui relatera trente ans (1960-1990) d'expériences et de réflexions, l'écrivain et philosophe s'attache à cerner la psychologie du pouvoir, ainsi que les procédures et mythes qui s'y rattachent, notamment à travers le portrait des divers « Princes » qu'il a côtoyés pendant cette période.

DÈS avant la fin de son mandat en 1995, le « portrait de François Mitterrand » relevait d'un championnat civico-littéraire, figure imposée pour magazines, plateaux et dîners. Quel homme de lettres, stimulé par l'étourdissant *Grand Amour* d'Orsenna, n'a-t-il pas dû se fendre – quatorze ans obligent – de son « *mystère Mitterrand* », comme l'écolier d'antan, le 1er septembre, de son « *racontez votre plus belle journée de vacances* » ? A moi maintenant de remettre ma narration. Ce tonneau sans fond n'a-t-il pas encore dégorgé ses ombres ? Je n'ai que des riens à ajouter, mais solides, comme le deviennent les particules en suspension dans un vin qui dépose, après une longue fermentation. Ma cave à souvenirs est ainsi faite que l'aigre s'en va avec les ans.

Sur quoi fonder ma présomption ? Sur quelques documents, et le recul. J'ai gardé par devers moi mes « papiers d'agent », en violant résolument des règlements qui n'en étaient déjà plus, faute de République. Les pilleurs d'épaves, qui font commerce de la mémoire nationale, m'en voudront d'autant moins que les autographes en ma possession n'auraient valu la corde à personne. Pas de journal. Trop mécontent du peu qui m'arrive chaque jour, trop impatient du lendemain, je n'ai jamais pu m'astreindre à cette minutie masochiste. Et qu'aurais-je eu à y consigner de capital ? « Favori de la chambre » et non du conseil, à l'écart des grands délibérés, je n'eus pas à connaître des affaires au quotidien. Ses collaborateurs immédiats voyaient le président chaque jour. Je fus, entre 1981 et 1988, du deuxième cercle, de « *ceux qui rencontrent le chef de l'Etat quand ils le désirent et qui peuvent lui parler un peu de tout* ». Les « *commandos* », « *l'escadron volant* », les « *mousquetaires* », disait l'échotier, à bon escient. Situés hors hiérarchie, « les chargés de mission auprès » avaient l'accès direct, mais erratique.

Reste à l'équanimité la distance, entre amusée et navrée, que donne l'épuisement des dépits. François Mitterrand m'a longtemps gardé une lointaine indulgence, inexplicablement ; moi itou, et pardon pour la symétrie ; notre rupture « idéologique », au début de son deuxième septennat, n'a pas entamé une tendresse certaine pour l'homme privé, libertin respectable, par l'élégance et le courage. Indulgence sans rapport avec celle du père pour ses fils spirituels, Fabius, Lang ou Attali ; tendresse, non de compagnons d'une vie, comme François de Grossouvre ou Paul Guimard (pour m'en tenir aux familiers que j'ai le mieux connus), mais d'amis par instants complices, que tout vient à séparer sauf le refus de se renier. Voilà qui m'évitera la tentation des employés : se revancher sur le tard, et sur le papier, de tout ce qu'ils n'ont pas osé face au Maître, quand il aurait fallu.

Que le bilan d'un principat ait pu sur sa fin se résumer, dans l'esprit public, à des radioscopies du Prince, en pied, en famille ou en son âme et conscience, en dit déjà long sur l'époque et le personnage. Parmi les cent rois qui ont fait la France, aucun n'aura autant guidé la main des portraitistes, biographes et radiographes. Chez nous, il n'y a jamais loin de l'écrivain au Narcisse ni de la chose écrite à la chose publique. L'étonnant, chez cet homme de plume, c'est sa métamorphose finale en homme d'image occupant les écrans de ses états d'âme, se confessant en direct, mettant son « moi » en scène à travers d'innombrables reportages, films, interviews, livres, dialogues. Là où de Gaulle parlait de la France, Mitterrand parlait de lui-même. Le premier ne s'intéressait pas. Ses recoins intimes – mais en avait-il ? – le et nous laissaient indifférents. Le second nous rassurait parce

> L'extraordinaire, chez cet homme ordinaire, ce fut l'alliance d'un moi dense et dur, à l'intérieur, ne cédant à la conjoncture que le strict nécessaire, avec une plasticité aussi ductile au dehors

qu'il nous ressemblait : un commun souci de soi rapprochait le *quidam* du chef d'Etat. En 1969, de Gaulle a mis fin à trente ans d'histoire par un communiqué de presse de deux phrases, et rentra chez lui sans recevoir un journaliste, sans passer une seule fois à la télévision, enfermé avec les mots jusqu'à son dernier souffle. Dès 1994, le second fit durer une année pleine la cérémonie des adieux, transformant la chronique du temps en *journal* intime. Il nous intéressa à sa vie de famille, à son adolescence, à ses rendez-vous, à ses vieux amis. Il se panthéonisait à petites touches, gommant ses couacs, surveillant ses traces, sélectionnant ses témoins, relisant ses amis ligne à ligne, filmant ses confidences, multipliant les contre-feux, jusqu'à autoriser son ancien conseiller spécial à violer la décence et la loi en photocopiant les secrets d'Etat, ultime sportule de patron en quête de réassurances. Parlant à visage découvert de ses sincérités, de sa fin prochaine, de ses souffrances physiques, de l'au-delà ; ausculté par les journalistes semaine après semaine : « *Comment allez-vous, Monsieur le président ?* », « *Supportez-vous bien votre traitement ?* », « *Quel sentiment vous inspire votre mort prochaine ?* » Cette obscénité parut naturelle à tous, ou presque, et lui permit même de réussir sa sortie.

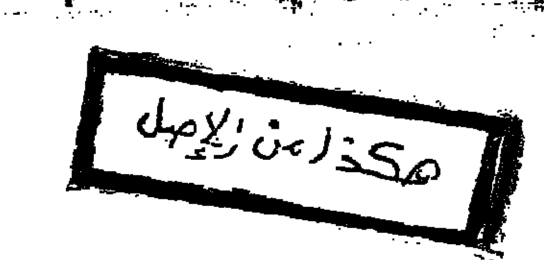
Tant le sacré républicain, tant la fonction présidentielle s'était déjà audiovisuellement humiliée devant « *le misérable petit tas de secrets* ». J'avais rallié l'Etat en 1981, dans l'idée naïve que les institutions sont là pour échapper à ce qu'Hanna Arendt appelait « *la futilité de la vie individuelle* », l'anodin des humeurs et des copinages. Cet exhaussement, qui dépersonnalise autant l'obéissance que le droit de commander, n'est-il pas la raison d'être de la Loi ? Il me fallut déchanter devant le renversement du principe par le fait télévisuel, ajouté au goût présidentiel de l'introspection publique. Comme si le pouvoir suprême mettait désormais à nu, par la contrainte technique de transparence tout ce qu'a d'apolitique un politique professionnel. Plus le règne est long, plus le strip-tease a d'impudeur ; la cruauté du déshabillage a atteint sur la fin du double septennat des abîmes de raffinements, chagrin et pitié. Et lui-même ? Dom Juan crâne défiant, au bord de la tombe, la morale, la nation et ses amis, il se prêta à la mise à nu avec une complaisance provocatrice.

Comme une loupe à puissance grandissante avec le temps, la longueur d'un règne grossit le travers en défaut, le défaut en vice, et enfin en crise de confiance. Nous sommes tous dissimulés, manipulateurs, enchevêtrés, tortueux, amnésiques, de mauvaise foi, etc. Mais nous pouvons cacher notre jeu (ou à défaut, demander grâce), parce qu'en fin de compte aucun d'entre nous n'a présidé aux destinées françaises moins longtemps que Louis-Philippe ou Napoléon III mais plus que Napoléon Ier de Brumaire à Waterloo. Et ce que l'officialité en vidéosphère (où « privé » ne s'oppose plus à « public ») a de plus impitoyable, c'est peut-être cette façon qu'elle a d'exproprier de son vivant un homme public de sa propre vie, jusqu'à nationaliser son intimité, – boutades, saillies, lettres d'amour.

POURQUOI ai-je lié ma vie pendant dix ans, au risque de me perdre, et d'abord de réputation, à cet homme qui n'était pas mon genre ? Egotisme pour égotisme, j'ai bien le droit de répondre à cette question, d'autant que nous fûmes quelques millions à nous la poser, chacun à sa façon, lors de la remise des comptes.

Sans mes années d'exil, je n'aurais jamais jeté mon dévolu et mon imaginaire sur l'ancien adversaire du Général, pour l'investir de la plus haute mission : réussir le Sommet des mânes, un fulgurant Jaurès-de Gaulle. Débarquant au début 73 du Chili d'Allende, une amie commune, qui m'avait confié un message pour son homologue français, me conduisit à lui. Il tenait meeting à Pau, pour je ne sais plus quelle élection locale. Je découvris un tribun catholique-social, au verbe ample, sinon emphatique ; et le soir, au souper, un esprit fort et concis, à la dent dure : ce passage sans transition du solennel au sarcastique (ou, dans ses écrits, de l'élégie à la vacherie) rendait perplexes les nouveaux venus. Avec un avantage : ce chaud froid écartait les tièdes. Il me fit monter le lendemain matin dans sa voiture, et trois jours durant, nous sillonnâmes en joyeuse équipe un Sud-Ouest rieur et complice. Je découvrais la France cantonale, que je n'avais jusqu'alors fréquentée qu'en idée, par livres et carte murale interposés. Touchant enfin terre, plus ivre que Lindbergh au Bourget, j'étais à la noce. Cette France IIIe République de conseillers généraux replets et de mairies-écoles à balcons, de cours de ferme et de monuments aux morts, où Jules Guesde passe le bras à Giraudoux, je l'avais rêvée mais jamais vraiment vue. Je souffrais d'un tel manque de francitude qu'une nappe à carreaux rouge et blanc, un clocher à coq, un « r » bien roulé suffisaient à me faire toucher la Terre promise.

> Là où de Gaulle parlait de la France, Mitterrand parlait de lui-même



Ces hallucinations sembleront sottes à ceux qui ne sont jamais partis, car il faut s'expatrier pour apprendre par le corps de quelle patrie l'on est pétri. A l'inverse des paradis, tous perdus, les nations n'existent que retrouvées, et elles ne valent rien si on ne les égare pas en chemin. Camp de prisonniers, occupation, exil, long périple : tout est bon, tant on fait des retrouvailles avec peu. C'est dans les rues vides de Vancouver ou de Puerto Montt, l'hiver, au milieu des autoroutes bordées d'enseignes et des supermarchés qui tiennent lieu là-bas de cité, qu'un Européen se souviendra de cette étrange zone sur la planète où il y a du monde dans les villes après 6 heures du soir, où il y a des gens dans les bistrots ou les pubs qui parlent autour d'une table des choses d'antan, et que cette région habitée par le temps s'appelle « Europe ».

J'EXCUSE bien volontiers ceux à qui on n'a jamais coupé la route des volets bleus de Bretagne et des gris tourterelle de Paris s'ils fanfaronnent leur mépris du franchouillard et des cocoricos. L'essence d'une nation, *ce point de fuite qui avance avec nous*, nous nargue et fait marcher, terminus d'une odyssée sans cesse reprise et manquée, c'est la nostalgie, mais c'est justement le genre de sentiments qu'aucune école, aucune famille, aucun livre ne peuvent vous apprendre.

Son œuvre aura été son propre personnage, et il inventa ses héros à mesure, tous solidaires et différents : croix-de-feu, maréchaliste, giraudiste, gaulliste, troisième force...

J'avais dû habiter des voyelles, des consonnes, des diphtongues trop inhospitalières – oh ! la *jota* espagnole, le « s », le « z », qui faisaient la guerre à ma langue, là-bas, au fond de ma gorge et qui m'avaient si longtemps dénoncé comme intrus – et je goûtais la joie insensée de pouvoir m'ébattre inaperçu dans ma langue maternelle. Mitterrand, canton après canton, me racontait les hommes, les batailles, les paysages ; les vallons autour de nous s'animaient d'histoires, grandes et petites, depuis les dernières législatives jusqu'à Henri IV ; il m'évoquait ses grands-parents, sa généalogie ; il me rendait la jeunesse française que je n'avais pas eue, avec une géographie nouvelle en prime. Je me remplumais sur son dos, à ses frais. Il n'était pas Pénélope, je n'étais pas Ulysse, mais cette Gaule narbonnaise commentée en direct devenait mon Ithaque : voilà, on est arrivé, on ne bouge plus. Entre ma mère et la justice, j'avais dû choisir dix ans plus tôt ; serait-il possible de les réconcilier ? Entrevoir l'égalité chez soi, en français ? Mitterrand s'en foutait sans doute, de l'utopie, de ma mère et du reste, la langue exceptée, mais il m'avait dit oui, puisque à la question que je ne lui posais pas, il n'avait pas répondu non. Ce serait donc lui. Quoi ? Excusez du peu : le médiateur entre Madame la France et son millionième orphelin.

La cristallisation s'effectua entre Jurançon et Béarn. Tel le rameau de Salzbourg cher à Stendhal, effeuillé par l'hiver et plongé dans les profondeurs abandonnées d'une mine de sel, le leader de la gauche émergea de cette plongée en Aquitaine *« garni d'une infinité de diamants mobiles et éblouissants »*. Comme je quittais une humanité fraternelle, exubérante, celle qui se donne des *abrazos* à Santiago ou à Caracas, ce sarment un peu sec, vouvoyant et boutonné, pouvait déconcerter. L'inconscient amoureux leva la difficulté. J'ornai aussitôt son visage, sa silhouette, son patronyme des mille perfections qu'on voit entre les terrasses de Pau et les thermes du Béarn, sur la route de Sauveterre : vallons, gaves, hêtraies, vignobles, bastides, jardins à la française du château de Laas, vieux ponts moussus de l'Oloron, champs peignés de maïs. Ma province enfin retrouvée, en fait révélée à un petit Parisien qui se repérait dix fois mieux dans les Andes que face aux Pyrénées.

Cette France charnelle et quasi biologique en tirait derrière elle une autre, impalpable et rêvée, que je connaissais mieux, elle, et qui ne m'avait jamais quitté, puisque c'était une France de mémoire et d'histoire. Entre les yeux du narrateur et le visage d'Albertine, *« centre générateur d'une immense construction qui passait par le plan de son cœur »*, s'interposaient trop de sensations indéfinissables, douces ou douloureuses pour qu'aucune photo de la bien-aimée pût en rendre compte, pour qu'il fût lui-même en situation d'apercevoir plus tard les métamorphoses de l'être aimé, parce qu'elle était *« comme une pierre autour de laquelle il a neigé »*. Entre moi et ce grave quinquagénaire que poursuivaient déjà (l'ennemi de classe est sans pitié) de vilaines rumeurs de francisque, de patriotes algériens guillotinés, d'expédition de Suez et d'Observatoire vint alors s'interposer une nébuleuse d'images d'Epinal et de souhaits trop longtemps refoulés, toute une Voie lactée de 14 Juillet au village où *La Marseillaise* de Renoir, l'écharpe de Jean Moulin, les lunettes rondes de Walter Benjamin et les barricades d'août 1944 scintillaient au loin comme des feux de Bengale. Fumée incluse.

Un jour de septembre 1994, je le revis au cloître de la rue d'Ulm, où il était venu parler aux normaliens pour le bicentenaire de l'Ecole. Vingt ans après. Dans ce vieux monsieur au visage poncé par la souffrance, banalement âgé, banalement présidentiel, le buste cambré, comme tous les vieux chefs, je ne reconnus pas plus mon passeur clandestin de héros que Saint-Loup, sur la photographie d'Albertine que lui tend le narrateur, l'être céleste dont lui avait tant de fois parlé son ami, qu'il avait cru jusqu'alors un homme sain d'esprit et dont il découvre, consterné, l'incommunicable délire. Non que Mitterrand eût tellement changé ; c'était la neige qui avait fondu. Ainsi vont les affaires de cœur, dont celles qu'on dit publiques, et qui le sont au fond si peu, ne sont pas la variante la moins cafardeuse.

Dans le coude à coude militant, au milieu du sans-gêne optimiste et bon enfant qui était celui des tablées et des meetings du peuple de gauche avant la cassure de sa foi, vers la fin des années 70 (et qui rend à nos yeux l'avant-74, l'avant-Soljenitsyne, plus proche d'un avant-36 que d'un avant-81), notre champion marquait ostensiblement ses distances, promenant au milieu du brouhaha une sorte de flegme caustique et glaçant. Timidité naturelle ou « origine de classe » oblige ? Rien que de normal, me disais-je, Blum souffrait des mêmes infirmités. Ces signes de retranchement, ce quant-à-soi peut-être involontaire, voire douloureux, j'y voyais même la



ALAIN DEJEAN / GAMMA

Le 4 janvier 1973, au cours de l'émission télévisée « La parole est aux grands partis politiques », animée par Maurice Séveno et réalisée, pour la première fois, en direct. Le secrétaire général du Parti socialiste était interrogé par les téléspectateurs.

signature d'une histoire bien de chez nous un gage supplémentaire d'authenticité : le mouvement progressiste, depuis toujours, est conduit en France par des grands bourgeois qui trahissent leur classe. J'étais en terrain connu. *« N'est pas militant qui veut. Si le moi vient d'abord, on est séparé pour toujours. »* Cette malédiction de naissance, je la connaissais assez pour l'excuser chez un autre. En tout cas, ce socialiste autocentré ne se cachait pas d'avoir un ego, et qu'il ne le trahirait pas pour une hostie ou un sermon de sa nouvelle Eglise. L'hystérie ne menaçait pas. Ce plomb intérieur, je le pensais de bon augure. Enfin un bourgeois qui joue franc-jeu et ne trompe pas son populo.

« *Les Français*, remarquait Paul Thibaud en 1995, talentueux détracteur, *s'aperçoivent que la hauteur du personnage n'avait pas d'autre référent qu'une idée de soi dévorante et destructrice de tout.* » Demi-vérité. Sans l'autre moitié, l'aventure commencée à Epinay en 1971 n'aurait pas dépassé la chronique ministérielle. L'idée que Mitterrand se faisait de lui-même, si elle préexistait à celle que nous nous faisions de lui et n'en dépendait nullement, n'était pas dévorante et destructive, mais avenante et même accorte. Il invitait tout un chacun à faire jouer sur sa personne ses propres référents. C'est le doctrinaire qui s'accroche à sa propre image et veut ordonner le monde autour d'une idée fixe de soi. L'égocentrisme raide, abrupt, fait des paranoïaques ordinaires, inféconds : le despote classique. Mitterrand fut un égocentrique serviable et productif, parce qu'il n'a jamais fait de son ego un dogme fermé. Il l'ouvrit à tous. A trop voir en lui un personnage de roman, beaucoup de commentateurs oublient ce qui distingue le roman du traité, sans prendre la mesure du romancier. Son œuvre aura été son propre personnage, et il inventa ses héros à mesure, tous solidaires et différents : croix-de-feu, maréchaliste, giraudiste, gaulliste, troisième force, anticommuniste, anticapitaliste autoritaire, libéral indulgent, européiste, union sacrée.

Un romancier se domine et ne s'identifie pas à ses créatures : parce qu'il est tous ses personnages à la fois, il n'est aucun d'eux, et chacun s'exprime, son tour venu, avec ses tics, son accent, son vocabulaire propre. Quand il est bon, un auteur de fiction est toujours sincère, parce qu'il fait entièrement siennes les convictions de ses multiples doubles, en sorte que chaque lecteur peut, selon son propre passé ou ses affinités électives, s'identifier à tel ou tel personnage sans nuire pour autant aux autres. Le roman de cette vie a été écrit par nous tous ; si « mensonge » il y eut, nous sommes ses coauteurs.

CHAQUE militant, chaque collaborateur et même chaque électeur a pu loger sa petite histoire dans l'un des segments de la sienne, projeter son film sur cet écran aux angles variables et obligeants. Ce miroir à facettes ou aux alouettes (selon l'oeil qu'on y jette) que Mitterrand a su composer avec ses tranches de vie successives permit, par l'effet d'une générosité subtile quoique finalement passive, à tous nos narcissismes, catégoriels ou individuels, de s'amalgamer, de s'additionner au sien propre, jusqu'à lui faire franchir, en 1981, « la barre des 50 % ». Cet égotiste aura collectivisé la jouissance du pouvoir, par projection. Il y eut place, sur cet écran mobile, pour presque tous les rêves, tous les récits, tous les egos imaginaires du temps, génération après génération, depuis l'« Etat français » jusqu'à la société boursière, en passant par la République consulaire et la social-démocratie. A chacun son scénario international, la sauvegarde de l'Occident, la défense d'Israël, la solidarité atlantique, l'alliance de revers soviétique, le soutien au tiers-monde, l'indépendance française, mais un seul écran pour tous. Moi, c'est vous. Lui, c'est nous : beau mécanisme de croyance, qui permit dès 1971 au fédérateur d'Epinay, mystère unificateur, de rassembler autour de lui archéo-marxiens et néo-californiens ; au vainqueur de 1981 d'atteler à son char les blêmes psychorigides et les bronzés pétillants ; à l'incarnation de la France unie, en 1988, d'amalgamer dans la « génération Mitterrand », au deuxième tour, antiracistes branchés et nostalgiques du maréchal.

Habituellement, un caractère réflexif ne permet pas ce jeu de surfaces réfléchissantes. L'extraordinaire, chez cet homme ordinaire, ce fut l'alliance d'un moi dense et dur à l'intérieur, ne cédant à la conjoncture que le strict nécessaire, avec une plasticité aussi ductile au-dehors. D'où sa fortune politique. Les formules de composition peuvent varier, plus ou moins brutes ou développées, selon les chimies individuelles, mais la règle vaut pour tous les élus : en démocratie, le corps du chef est un corps composite, comme l'est le corps électoral. La France n'est pas une unité ; ou, si elle tend à le devenir, elle ne l'était pas encore il y a trente ans. Compte tenu des filiations, des intérêts et des romans collectifs qui coexistent dans une population, quiconque doit se faire élire par la moitié plus un de ses compatriotes ne peut faire autre chose, statistiquement, qu'en flouer un bon tiers (soit une bonne moitié de son propre camp). Le fin du fin consiste à faire un tiers tournant, en sorte que les déçus du matin soient les rassurés du soir et vice versa, ce qui ventile les rancœurs et évite la formation de bouchons explosifs. On connaît l'adage : « Ou l'homme politique trompe ses électeurs ou il trompe l'intérêt du pays. » Mitterrand fut à cet égard exemplaire : d'un bord à l'autre de l'opinion, par une sorte d'alternance dans l'alternance, chaque sensibilité a pu se sentir tour à tour exprimée, ménagée et trahie.

Plus le règne est long, plus le strip-tease a d'impudeur ; la cruauté du déshabilllage a atteint sur la fin du septennat des abîmes de raffinement, chagrin et pitié

POUR mon film intérieur, l'écran ne s'est immobilisé que dix ans plus tard, devant les actes du président en exercice, style d'inaction incompatible avec le mandat que j'avais secrètement confié à mon réformateur sur les terrasses de Pau ; mais pour identifier la logique à l'œuvre derrière ce style, il m'a fallu encore dix ans. Les délégations d'image ont de ces langueurs : la cristallisation est un flash, le désamour, une gangrène.

On a trop parlé, me semble-t-il, de cynisme et d'absence de convictions chez cet homme qui s'est plaint plus d'une fois et à juste titre de n'être pas cru lorsqu'il disait croire profondément à ce qu'il faisait, de toutes ses forces, de tout son cœur. On perçoit comme ambiguïté une suite de sincérités superposées, avec l'inévitable cône d'ombre que projette la dernière en date sur la précédente ; on voit un labyrinthe dans une sinusoïde tracée avec des lignes droites de sens contraire – qu'il fut presque le seul, dans son milieu, à pouvoir mettre bout à bout : est-ce sa faute si son demi-siècle fut sinueux ? Ce grand accompagnateur du Temps en a épousé les caprices, les poussées, avec tant de bonne foi qu'il est incapable, un jour, de revenir sur la veille pour un début de contrition. Il s'absout en chaque moment, puisqu'il y fut précisément sincère et entier. Simplement, aucune conviction nouvelle n'opère au détriment des convictions antérieures ; elles s'empilent l'une sur l'autre, comme les générations dans une pyramide d'âge.

Il se panthéonisait à petites touches, gommant ses couacs, surveillant ses traces, sélectionnant ses témoins, relisant ses amis ligne à ligne, filmant ses confidences

Antigaulliste de droite, il a recyclé le credo de sa jeunesse après 1958 dans l'antigaullisme de gauche, plus vaste et plus porteur, sans rien retoucher à ses réseaux et réflexes antérieurs, comme on fait une nouvelle maison avec des matériaux de réemploi, un deuxième roman avec les personnages du premier. Sans que le romancier y voie contradiction, car le père Goriot n'a pas à déjuger le cousin Pons, ni *Les Illusions perdues*, *Splendeurs et misères des courtisanes*. A revisiter cette vie, on dévale le cours du vingtième siècle par son mitan : un beau roman du dix-neuvième, d'éducation et de désillusion. Roman d'aventures ? Oui, si l'on donne à ce dernier mot tout son sens. Pour le *militant*, le but est l'essentiel, et sa personne accessoire.

Pour l'*aventurier*, le but est accessoire, toutes les fins se nient elles-mêmes parce qu'elles sont subordonnées à sa seule personne. L'aventurier cultive la négativité ; le militant travaille dans la discipline à un ordre ouvert à tous. Mitterrand ne fut certes pas dominé par une cause. Mais par sa tolérance aux illusions des autres, sa disponibilité aux fins que chaque période se donne, il aura inventé cette figure nouvelle : l'aventurier positif.

Régis Debray



MARC RIBOUD / MAGNUM

Octobre 1974, aux assises du Parti socialiste, qui ont eu lieu à Paris. De gauche à droite : Régis Debray, Gaston Defferre, François Mitterrand, Michel Rocard et Jacques Julliard.

DEMAIN :
Le temps des cerises

VERBATIM A la tribune de l'Assemblée nationale comme à celle du congrès d'Epinay, en 1971 – où il sut emporter l'adhésion de militants socialistes d'abord réservés –, dans ses « blocs-notes » de *L'Unité*, hebdomadaire du PS, comme dans ses interventions à la télévision, François Mitterrand a révélé un art de la parole et de l'écriture qui a fait de lui un des grands orateurs politiques de son



époque. De la harangue à la confidence, du pamphlet à la méditation, il a pratiqué presque tous les genres avec un égal succès. Le secret de son éloquence ? Peut-être la capacité d'introduire dans le fil de son discours des changements de ton, des ruptures, comme des repentirs, qui donnent aux mots un poids de vérité et traduisent, au-delà du procédé rhétorique, une façon particulière d'habiter le langage.

Ses principales déclarations

« Le coup d'Etat permanent »

● « **J'APPELLE** le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement il tend, parce qu'il ne dépend plus de lui de changer de cap. Je veux bien que cette dictature s'installe en dépit de de Gaulle. Je veux bien, par complaisance, appeler ce dictateur d'un nom plus aimable : consul, podestat, roi sans couronne, sans chrême et sans ancêtres. Alors, elle m'apparaît plus redoutable encore. » *(1964.)*

● « Le gaullisme, c'est de Gaulle plus la police. » *(1964.)*

● « Qu'est-ce que le gaullisme depuis qu'issu de l'insurrection il s'est emparé de la nation ? Un coup d'Etat de tous les jours. » *(1964.)*

● « On ne peut pas dire que de Gaulle manque d'une politique étrangère. Il les a toutes. L'une après l'autre. Parfois toutes en même temps. » *(1964.)*

● « Le général de Gaulle est passé sans les voir à côté des grandes idées de son siècle. » *(1964.)*

● « Je vois sur les bancs de l'UNR *[Union nationale pour la République]* quelques gaullistes de légende, mais j'en vois beaucoup d'autres qui sont des gaullistes de brocante. » *(1964.)*

● « J'ai été aux côtés du général de Gaulle dans la période difficile... Ce sont de grands souvenirs... Il y a quand même une sorte de chaînon entre ce que de Gaulle fut appelé à faire dans les années dures de la guerre et par la suite, et ce que je serai appelé à faire... C'était la guerre avec de Gaulle, il avait besoin de tout le monde ; c'est la crise aujourd'hui, j'aurai besoin de tout le monde. » *(1981.)*

● « Vraiment le général de Gaulle n'est pas la référence qui m'occupe... De Gaulle, pour moi, c'est d'abord la maîtrise de soi qui sert à la maîtrise de l'Histoire... Je n'ai pas l'intention de m'inscrire dans la lignée du général de Gaulle. » *(1987.)*

Une société d'économie mixte

● « **VOUS AVEZ** chassé des monarques dont certains étaient débonnaires, mais vous n'avez pas compris que le plus puissant d'entre eux continuait à vous narguer. L'argent, l'argent-roi. A-t-il assez bâti de châteaux forts, de ponts-levis et de palais ! Mais personne ne les voyait, car tout le monde pensait en profiter. Et peu à peu, de maillon en maillon, le filet s'est refermé, filet d'or, filet de sang. A l'internationale de l'argent correspond notre internationale. » *(1944.)*

● « Nous n'avons pas besoin des monopoles, nous n'avons pas besoin des maîtres de l'argent... L'argent !... Les nouveaux seigneurs, les maîtres de l'armement, les maîtres de l'ordinateur, les maîtres des produits pharmaceutiques, les maîtres de l'électricité, des télécommunications... Pour ce qui concerne l'argent, l'argent, toujours l'argent, eh bien ! oui, il faut que ce monde change ! » *(1972.)*

● « L'entreprise est une priorité qui commande toutes les autres. Il faut produire, produire plus, produire mieux, modérer les charges sociales et financières, investir, savoir vendre et être compétitif. J'ai toujours été partisan de la liberté d'initiative et de l'esprit d'entreprise ; et je veux mettre en place une société d'économie mixte. » *(1983.)*

● « Seuls ceux qui peuvent dégager des profits sont en mesure d'investir. Il faut d'abord gagner de l'argent pour investir. » *(1983.)*

● « Par la création de richesses, c'est-à-dire par l'initiative, par l'effort personnel, par les capacités apprises ou, le cas échéant, naturelles, il faut absolument que *[le]* droit à l'enrichissement individuel soit reconnu. Je ne suis aucunement l'ennemi du profit, dès lors que le profit est justement réparti. Là-dessus, il ne peut pas y avoir de doute. Oui, on peut faire fortune. » *(1983.)*

● « Nous avons mis en place une société d'économie mixte où cohabitent, par définition, secteur privé et secteur public. » *(1984.)*

● « Je ne pense pas qu'il faille s'engager dans une bataille sur de nouvelles nationalisations... Et il faut en finir aussi avec cette sorte de contagion des privatisations. Ni l'une ni l'autre de ces réformes ne peut être d'actualité. » *(1988.)*

● « Je considère que l'argent gagné trop facilement est pour toujours suspect et qu'en effet il est fait pour corrompre. De l'argent il en faut, c'est un moyen d'échange nécessaire dans une société moderne. Je dis qu'il faut absolument que cet argent soit orienté vers les investissements. » *(1989.)*

● « Le ni-ni, ce n'est pas un dogme. » *(1990.)*

Le socialisme à la française

● « **LA GAUCHE** est sociologiquement majoritaire, alors que par sa division elle est minoritaire politiquement. » *(1969.)*

● « Celui qui n'accepte pas la rupture avec l'ordre établi, avec la société capitaliste, celui-là, je le dis, ne peut être adhérent au Parti socialiste. » *(1971.)*

● « Le rôle du socialisme est de libérer l'homme des contraintes et de l'angoisse qui, dans la société capitaliste, le prennent à la gorge. » *(1973.)*

● « Le socialisme n'est pas un dogme ni une philosophie, moins encore une religion. C'est une méthode. » *(1974.)*

● « Il y a souvent des jeux de salon où l'on dit : qu'est-ce que le socialisme ?... Moi je dirai que ce sera la fondation de la civilisation pour la ville où vivront bientôt huit Français sur dix. » *(1981.)*

● « Le socialisme à la française, c'est une appréhension différente de la social-démocratie sur le plan de l'économie. » *(1981.)*

● « Le socialisme à la française, je n'en fais pas une bible. » *(1982.)*

● « Figurez-vous que je suis socialiste ! C'est comme ça. Chacun son genre. Je crois qu'on le savait quand on m'a élu. Je suis socialiste en tant que citoyen. Bien entendu, chef de l'Etat, j'ai fait appliquer mes idées. » *(1984.)*

● « Le socialisme, pour lequel ont combattu et combattent beaucoup d'hommes et de femmes, fait partie des grandes traditions politiques et sociales de la France... Je pense que cette idée-là continuera son chemin. C'était à la fois une théorie, une espérance, parfois un rêve... Je suis socialiste ; ma charge veut – et je m'y soumets absolument, c'est mon devoir – que je représente tous les Français dans leur diversité. Personne ne me demande de renoncer à ce que je suis. » *(1991.)*

Les dangers des institutions

● « **JE SUIS** l'interprète le plus fidèle des institutions de la République. Nous ne voulons pas faire du président de la République ce qu'il est aujourd'hui : un touche-à-tout obsédé de toucher à tout. » *(1981.)*

● « Les institutions versent dans le présidentialisme. Je le dis en conscience : attention, danger ! » *(1981.)*

● « Je suis totalement insensible au charme de la monarchie. Mais c'est vrai que le président de la République a un grand pouvoir, et ce pouvoir, je l'exerce. » *(1985.)*

● « Tant que je suis là, il n'y a pas de risque de retour à la IVᵉ République ou de création d'une VIᵉ. » *(1985.)*

● « La dissuasion nucléaire, c'est le chef de l'Etat, donc c'est moi. » *(1986.)*

● « Je me souviens d'avoir dit : les institutions actuelles – contre lesquelles j'ai voté –, elles étaient dangereuses avant moi et elles pourraient le redevenir après moi. » *(1990.)*

● « Je ne partirai pas sans avoir modifié les institutions, ou du moins sans avoir saisi le Parlement et les Français des modifications que j'estime nécessaires. » *(1991.)*

● « Les institutions doivent être assainies, nettoyées, équilibrées. » *(1992.)*

● « Il faut restituer au Parlement des droits qui lui sont nécessaires puisqu'il est l'expression de la volonté populaire. » *(1993.)*

La construction de l'Europe

● « **NOTRE EUROPE** échouera si elle jongle avec les délais et renvoie à la fin du siècle les problèmes qui attendent depuis trente ans d'être tranchés. Soyons au rendez-vous du 31 décembre 1992, qui verra s'abattre toutes les frontières intérieures et l'Europe s'ouvrir aux douze peuples qui la composent. Hâtons l'Europe technologique. Américains et Japonais ne nous attendront pas. Conquérons l'espace, nous aussi. Organisons nos moyens de communication, d'éducation et de culture.

» Formons les jeunes aux disciplines du savoir dans les universités de leur choix. Réduisons les inégalités entre pays, entre régions, entre les groupes sociaux et les individus. Donnons cours à l'écu, notre monnaie commune, au sein d'un système monétaire apaisé. Préparons enfin le moment où l'Europe, dotée d'un pouvoir politique central, décidera elle-même des moyens de sa sécurité. La tâche sera rude, mais telle est la direction que la France doit prendre. » *(1987.)*

La dignité, l'honneur, l'argent

● *APRÈS l'« affaire de l'Observatoire » :* « On a voulu me compromettre dans la saleté et la bêtise d'un forfait ridicule... Il est temps, il est grand temps que des hommes de raison et de coeur comprennent que la loi du gang ne peut être celle de la France. » *(1959.)*

● « Il y a certaines choses qu'on n'a pas le droit de faire : jouer ou laisser jouer avec l'honneur d'un adversaire politique. » *(1959.)*

● « Le véritable ennemi, j'allais dire le seul, parce que tout passe par lui... c'est le monopole ! Terme extensif pour signifier toutes les puissances de l'argent, l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase, l'argent qui tue, l'argent qui ruine et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes ! » *(1971.)*

● « L'argent, toujours l'argent. L'argent-roi. L'argent qui coule de tous les côtés. L'argent qui paie vos affiches. L'argent qui paie vos brochures sur papier glacé. L'argent qui paie tout. L'argent qui a dominé cette campagne électorale. L'argent de la droite, le milliard du patronat, les deux milliards de francs nouveaux, c'est-à-dire deux cents milliards d'anciens francs. L'argent, l'argent, partout l'argent. » *(1978.)*

● « Je n'ai jamais hésité à prendre part au combat d'idées, au combat politique. Je n'ai pas, quelquefois, ménagé mes adversaires, c'est vrai. Mais jamais sur les personnes. Laissez ceux qui en ont le goût, ceux dont c'est la nature, ceux qui vivent là-dedans, ceux qui aiment patauger... laissez-les faire. » *(1987.)*

● *A propos du financement des partis :* « Il faut en finir avec cette boue. » *(1987.)*

● « La droite, c'est la chasse à l'homme. Politiquement, ils n'ont pas de prise sur moi. Alors que leur reste-t-il ? L'argent et les moeurs. L'argent, je n'en ai pas. Je m'en suis toujours méfié, chacun le sait. Quant à mes moeurs, elles sont ordinaires. Ils cherchent autre chose. Il leur faut des diamants. » *(1986.)*

● « Si les injures entendues de jour en jour pendant des mois avaient pu m'user, il ne resterait rien de moi, mais je dispose peut-être à l'intérieur de moi d'une forme de résistance qui me permet de traverser ces périodes difficiles. » *(1988.)*

● *A propos du délit d'initié dans l'« affaire Pechiney » :* « S'il est révélé que Patrice Pelat s'est contenté de jouer en Bourse, comme des millions de Français, je n'aurai pas à lui en vouloir. S'il se révèle avoir commis une faute, dans le cadre de mes fonctions, j'estimerai que je ne peux pas préserver la même qualité d'amitié que celle que j'ai connue pendant si longtemps. » *(1989.)*

● « Je suis aujourd'hui le punching-ball national, mais le punching-ball tient toujours plus longtemps que le boxeur. » *(1991.)*

● « Je fais ce que je dois. Je travaille. Aux Français de juger. » *(1991.)*

● *Après le suicide de Pierre Bérégovoy :* « Toutes les explications du monde ne justifieront pas qu'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme et, finalement, sa vie, au prix d'un double manquement de ses accusateurs aux lois fondamentales de notre République, celles qui protègent la dignité et la liberté de chacun d'entre nous. » *(1993.)*

Cohabiter avec l'opposition

● « **ON N'ÉLIT PAS** un président pour qu'il soit inerte... Alors, à tous ceux qui, parce qu'ils ont un gros appétit, se précipitent vers ce qu'ils croient être un fromage, je leur dis que je ne resterai pas inerte. » *(1985.)*

● « On cohabite parce qu'on est adversaires. Si cohabiter veut dire vivre dans la même République, alors je dis oui ; si c'est la confusion politique, je dis non. » *(1985.)*

● « Il suffit de s'en tenir aux textes... Mon devoir, je le connais : respecter les textes. » *(1985.)*

● « Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction, des compétences qui me sont reconnues par la Constitution. Il n'est pas question pour moi d'être un président au rabais. » *(1986.)*

● « La cohabitation, est-ce que vous imaginez que c'est la vie rêvée ? » *(1987.)*

● « Je préférerais disposer d'une majorité conforme à ce que je pense de l'intérêt de la France, mais s'il y avait une majorité différente c'est que les Français l'auraient choisie, je n'aurais qu'à m'incliner devant ce choix. Ce que je veux dire, c'est que j'accomplirai mon mandat jusqu'à son terme constitutionnel sauf, bien entendu, si certains éléments qui ne relèvent pas de la volonté des hommes interviennent. » *(1991.)*

● « Travailler ensemble quand on n'est pas fait pour cela suppose un *modus vivendi*... J'irai de mon côté sans arme ni armure et sans crainte. Avec la France pour seul souci. » *(1993.)*

Vichy et la République

● « **EN 1940**, il y a eu un Etat français, c'était le régime de Vichy, ce n'était pas la République. Alors ne demandons pas des comptes à la République !... Ne lui demandez pas de comptes, à cette République ! Elle a fait ce qu'elle devait. » *(1992.)*

● « La nation française n'a pas été engagée dans cette affaire, ni la République, c'était un régime nouveau, différent, occasionnel. » *(1992.)*

● « On n'a jamais mis autant en accusation Vichy qu'au cours de ces deux ou trois dernières années. C'est une résurgence historique. Je ne dis pas qu'elle est mauvaise, mais elle est presque étonnante. » *(1994.)*

A propos des autres

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

● « Il a une spécialité, c'est d'avoir du coeur, beaucoup de coeur, deux mois tous les sept ans. » *(1981.)*

● « Il fallait bien que le voyage à Varsovie puisse recevoir un salaire... L'Afghanistan est envahi, c'est la fin de la détente, on se demande si ce n'est pas le retour à la guerre froide, le sort de la paix est peut-être en jeu... Et tout à coup arrive un petit facteur, ou un petit télégraphiste : c'est M. Giscard d'Estaing ; il amène une dépêche dans sa poche... Là, les autres sont émus et un peu mortifiés de ne pas avoir droit aux mêmes secrets, ou à la même confiance de M. Brejnev ; eh non ! c'est M. Giscard d'Estaing qui a cette confiance, qui porte le petit télégramme, et il dit : il ne faut rien décider parce que M. Brejnev vient de me dire ou de me faire savoir qu'il allait évacuer l'Afghanistan, par petits bouts. » *(1981.)*

● « Je n'aime pas beaucoup cette méthode. Je ne suis pas votre élève et vous n'êtes pas le président de la République ici. » *(1981.)*

JACQUES CHIRAC

● « Jacques Chirac est au sein de la majorité le seul homme de sa génération à posséder un style. Non par le verbe, qu'il a court..., mais dans l'action, qu'il maîtrise avec une sûreté trop rare pour que je lui refuse les qualités de fond, seules capables de l'expliquer. » *(1976.)*

● « Il a beaucoup de qualités, et je souhaiterais que ces qualités fussent appliquées exactement au bon endroit et au bon moment. » *(1986.)*

● « On a un peu caricaturé la première cohabitation. Disons qu'il est plus difficile *[que M. Balladur]* dans la vie quotidienne. » *(1993.)*

MICHEL ROCARD

● « J'aime les talents de Michel Rocard et notamment son talent d'exposition, j'apprécie ses connaissances, je respecte ses convictions... Et si j'émets des réserves sur un goût immodéré de l'organisation parallèle, qu'il partage avec beaucoup d'autres, cela ne va pas au-delà du simple rappel aux règles d'un grand parti qui ne peut se permettre toutes les fantaisies. » *(1978.)*

● « Si Rocard y allait, ce serait un très bon candidat. Je n'entends pas du tout le gêner. » *(1986.)*

● « Je travaille avec Michel Rocard, qui est le premier ministre que j'ai choisi... Je n'ai absolument aucune critique à lui faire et je suis même souvent surpris par ses qualités de ténacité, ses qualités de dialogue. Il apporte une note très particulière à la politique française. » *(1989.)*

● « Michel Rocard est premier ministre, c'est déjà fort bien : c'est conforme à ses qualités, le reste lui appartient, si toutefois l'Histoire est bienveillante. » *(1990.)*

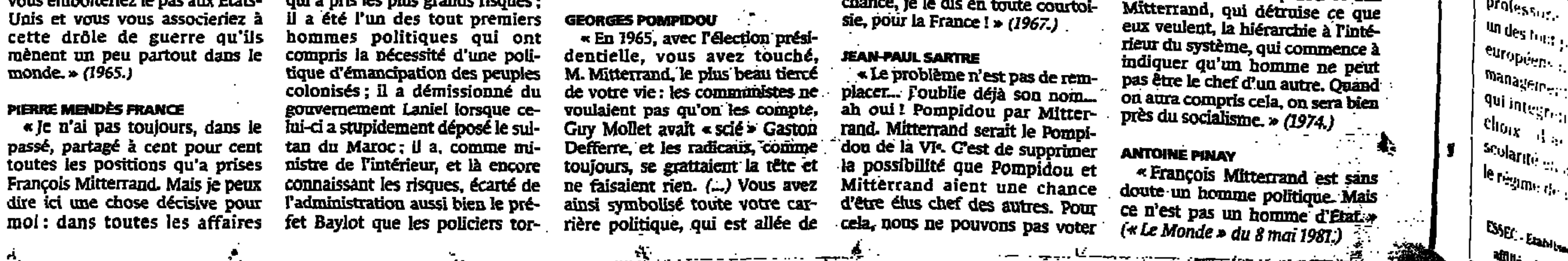
● « Le Parti socialiste a un dirigeant de valeur, qui s'est affirmé depuis très longtemps dans les combats politiques. Le bon sens, la discipline et la bonne foi doivent conduire à l'aider du mieux qu'on peut... Je n'ai pas d'hostilité à l'égard de Michel Rocard. » *(1993.)*

LAURENT FABIUS

● « Il y a une harmonie d'ensemble entre lui et moi. » *(1985.)*

● *A propos de l'affaire du sang contaminé :* « Une épreuve est toujours salutaire quand on sait y parer. Un homme de qualité doit affirmer ce qu'il est devant l'épreuve, et je ne doute pas de la qualité de Laurent Fabius, qui a été l'un des premiers hommes politiques en Europe et dans le monde à faire valoir l'imminence du danger et à prendre des mesures. » *(1993.)*

Ils disaient de lui...



ANDRÉ MALRAUX

« M. Mitterrand n'est pas le successeur du général de Gaulle ; il est son prédécesseur. Il s'agit de choisir entre un homme de l'histoire, qui a assumé la France et que la France ne retrouvera pas demain, et les politiciens que l'on retrouve toujours. » *(1965.)*

FRANÇOIS MAURIAC

« M. Mitterrand, vous n'êtes pas plus révolutionnaire que de Gaulle ! Si vous deveniez le maître de l'Elysée, vous ne seriez ni plus ni moins réformiste que l'équipe actuelle, mais vous le seriez moins efficacement, parce que la pagaille n'est jamais efficace. En revanche, votre politique étrangère renverserait la vapeur, vous emboîteriez le pas aux Etats-Unis et vous vous associeriez à cette drôle de guerre qu'ils mènent un peu partout dans le monde. » *(1965.)*

PIERRE MENDÈS FRANCE

« Je n'ai pas toujours, dans le passé, partagé à cent pour cent toutes les positions qu'a prises François Mitterrand. Mais je peux dire ici une chose décisive pour moi : dans toutes les affaires graves depuis vingt-cinq ans, je l'ai trouvé du bon côté de la barricade. Il a été un prisonnier évadé ; il a été un résistant courageux et qui a pris les plus grands risques ; il a été l'un des tout premiers hommes politiques qui ont compris la nécessité d'une politique d'émancipation des peuples colonisés ; il a démissionné du gouvernement Laniel lorsque celui-ci a stupidement déposé le sultan du Maroc ; il a, comme ministre de l'intérieur, et là encore connaissant les risques, écarté de l'administration aussi bien le préfet Baylot que les policiers tortionnaires d'Algérie ; il a pris position, dès le premier jour, contre le régime issu du 13 mai et, depuis, contre tous ses abus. » *(1968.)*

GEORGES POMPIDOU

« En 1965, avec l'élection présidentielle, vous avez touché, M. Mitterrand, le plus beau tiercé de votre vie : les communistes ne voulaient pas qu'on les compte, Guy Mollet avait « scié » Gaston Defferre, et les radicaux, comme toujours, se grattaient la tête et ne faisaient rien. (...) Vous avez ainsi symbolisé toute votre carrière politique, qui est allée de l'extrême droite à l'extrême gauche. Enfin vous avez eu une chance plus grande encore : vous n'avez pas été élu. C'est une chance, je le dis en toute courtoisie, pour la France ! » *(1967.)*

JEAN-PAUL SARTRE

« Le problème n'est pas de remplacer... J'oublie déjà son nom... ah oui ! Pompidou par Mitterrand. Mitterrand serait le Pompidou de la VIᵉ. C'est de supprimer la possibilité que Pompidou et Mitterrand aient une chance d'être élus chef des autres. Pour cela, nous ne pouvons pas voter pour eux. Je voterais dans la circonstance pour Piaget, pour introduire quelqu'un dans le régime, face aux Pompidou et aux Mitterrand, qui détruise ce que eux veulent, la hiérarchie à l'intérieur du système, qui commence à indiquer qu'un homme ne peut pas être le chef d'un autre. Quand on aura compris cela, on sera bien près du socialisme. » *(1974.)*

ANTOINE PINAY

« François Mitterrand est sans doute un homme politique. Mais ce n'est pas un homme d'Etat. » *(« Le Monde » du 8 mai 1981.)*



Crown Cork et CarnaudMetalbox fusionnent sous l'œil vigilant des investisseurs

L'américain et l'européen vont créer le premier groupe mondial d'emballage

Le président de l'américain Crown Cork est venu lui-même à Paris, lundi 8 janvier, convaincre le plus grand nombre d'actionnaires de Carnaud-Metalbox d'échanger leurs titres contre ses actions plutôt que de choisir un paiement comptant. Celui-ci serait trop lourd pour l'américain, déjà très endetté. Pour réduire sa dette, le groupe compte tailler dans ses investissements et procéder à une augmentation de capital.

L'AFFAIRE est trop importante pour Crown Cork & Seal pour que l'on puisse négliger le moindre détail. *« L'opération va permettre de créer le premier groupe mondial d'emballage »*, affirme William J. Avery, président du groupe d'emballage américain, qui a tenu à venir présenter lui-même à Paris, lundi 8 janvier, le dossier de fusion de sa firme avec le groupe franco-britannique CarnaudMetalbox. Présent aux Etats-Unis, en Europe, un peu en Asie, le nouvel ensemble pèsera 50 milliards de francs et deviendra l'acteur prédominant dans l'emballage en métal.

Annoncé fin mai, le projet entre aujourd'hui dans sa phase active. Une offre publique d'échange sur les titres de CarnaudMetalbox a été lancée mardi 2 janvier. Les actionnaires du groupe franco-britannique ont le choix, jusqu'au 1er février, entre échanger leurs actions contre des titres Crown Cork ou les vendre, sur la base de 225 francs par action.

Premier actionnaire de CarnaudMetalbox avec 32 % du capital, la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), d'Ernest-Antoine Seillière, a déclaré, dès l'annonce du projet, qu'elle souscrirait à l'offre d'échange. Elle deviendra l'actionnaire de référence de Crown Cork, avec environ 25 % du capital. Mais les autres ? L'objectif de William Avery est de convaincre le plus grand nombre de porteurs de choisir l'échange de titres plutôt qu'un paiement comptant, solution beaucoup plus onéreuse et plus dangereuse pour Crown Cork.

TRÈS ENDETTÉ

Le groupe américain est déjà très endetté, à la suite des nombreuses acquisitions menées à partir de 1989. Au 30 juin 1995, son endettement s'élevait à 2,226 milliards de dollars (11,1 milliards de francs) pour 1,458 milliard de dollars (7,3 milliards de francs) de capitaux propres. Pour racheter CarnaudMetalbox, qui est de taille équivalente à la sienne, Crown Cork dispose d'une ligne de crédit bancaire d'environ 2,8 milliards de dollars. *« Les notations du groupe pourraient être abaissées si la direction ne prend pas rapidement des mesures pour renforcer le bilan du groupe »*, a prévenu l'agence de notation Standard & Poor's après l'annonce de l'OPE sur CarnaudMetalbox.

« Notre objectif est de réduire très rapidement cet endettement », affirme Alan Rutherford, directeur financier de Crown Cork. Le groupe compte diminuer ses investissements et dégager des produits de cession, notamment avec la vente, imposée par Bruxelles, de cinq sites européens fabriquant des aérosols. Il envisage aussi de lancer une augmentation de capital d'un montant maximal de 1 milliard de dollars. La CGIP ne souscrirait pas à cette opération, ce qui ramènerait sa participation à hauteur de 20 %. *« Une partie des ressources financières des deux groupes, utilisée auparavant pour des acquisitions, va se trouver disponible et pourra servir pour diminuer l'endettement. Cela représente des sommes non négligeables »*, ajoute Ernest-Antoine Seillière, tout en se refusant à préciser les montants en jeu.

Dans le souci de rassurer les marchés, le groupe américain s'est engagé à verser un dividende en argent liquide, ce qu'il n'avait jamais fait jusque-là. Tenir cette promesse pourrait se révéler douloureux : Crown Cork, comme CarnaudMetalbox, évolue dans un environnement plus difficile. Au troisième trimestre, le groupe américain a vu son bénéfice opérationnel diminuer de 48 %, du fait de la hausse des matières premières, tandis que le groupe franco-britannique a affiché un résultat semestriel avant impôts en baisse de 25 %, à 672 millions de francs. *« Cette situation devrait s'améliorer en 1996. Beaucoup de problèmes sont en train de disparaître, en particulier celui du prix des matières premières »*, assure M. Rutherford.

OBSTACLES

L'affirmation se veut optimiste. L'emballage est devenu un marché mature, où les coûts d'approvisionnement, la pression sur les prix des clients et les variations monétaires pèsent plus que jamais. Le seul segment qui prospère encore est le plastique, qui représente à peine 20 % des ventes du nouvel ensemble.

En devenant numéro un mondial, Crown Cork, associé à CarnaudMetalbox, espère contourner bien des obstacles. Dès les premiers jours de la fusion, le groupe va disposer, grâce à sa taille, d'une puissance considérable pour ses achats de matières premières. Mais les autres bénéfices espérés du rapprochement (mise en commun de la recherche et développement, partage de clients, prospection) demanderont plus de temps pour se concrétiser.

Crown Cork doit donner des gages rapides aux investisseurs. Pressé, le groupe américain pourrait être tenté d'imposer ses vues à CarnaudMetalbox au risque de négliger ses savoir-faire, comme certains à l'intérieur du groupe européen commencent à le redouter. De la fusion harmonieuse des équipes dépend tout le succès de l'opération.

Martine Orange

M. Millon réclame des plans stratégiques aux entreprises d'armement

LE MINISTRE de la défense, Charles Millon, a déclaré, samedi 6 janvier, sur Radio classique, qu'il avait demandé aux groupes industriels de l'armement d'élaborer avant l'été des plans stratégiques, comprenant éventuellement des rapprochements entre eux et avec des entreprises européennes. Selon M. Millon, qui a cité Matra, Aérospatiale, Alcatel et Thomson, des synergies peuvent jouer entre les groupes français.

Se disant prêt à demander au Trésor une recapitalisation de certaines sociétés, comme Aérospatiale ou la SNECMA, le ministre a exigé comme préalable que ces groupes présentent des plans stratégiques à moyen et à long terme, impliquant que leur situation financière soit assainie, leur production modernisée et leur situation commerciale maîtrisée. A propos de GIAT Industries, qui connaît d'extrêmes difficultés, M. Millon s'est engagé à honorer les commandes de l'armée française en chars Leclerc.

DÉPÊCHES

■ **BANCO ECONOMICO : la banque privée brésilienne de l'Etat de Bahia**, dont le passif cumulé a atteint le montant astronomique de 4 milliards de dollars (20 milliards de francs), devrait bénéficier d'un sursis de six mois, grâce à la reprise de ses dettes par un autre établissement privé, le Banco Excel. L'accord, annoncé par le président de la Banque centrale du Brésil, Gustavo Loyola, *« permettra de préserver les intérêts des déposants et, en conséquence, la confiance dans le système bancaire brésilien »*. Jeudi 4 janvier (*Le Monde* du 5 janvier), la banque de l'Etat de Rio, la Banerj, avait également été reprise par un établissement privé.

■ **SUMITOMO BANK : la banque japonaise** a accepté de reprendre pour 6 à 7 milliards de yens (2,8 à 3,3 milliards de francs) les activités de la succursale américaine de Daiwa Bank Ltd., a indiqué dimanche 7 janvier le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*. Selon ce dernier, Sumitomo Bank serait également disposée à acquérir la majorité des 500 milliards de yens (22,8 milliards de francs) d'avoirs détenus par Daiwa Bank aux Etats-Unis.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : le marché mondial a progressé de 40 % en 1995**, à 154,6 milliards de dollars (773 milliards de francs), selon la société d'études Dataquest. Le groupe américain Intel conserve son premier rang mondial (8,9 % des ventes), devant les japonais NEC, Toshiba et Hitachi, ce dernier doublant l'américain Motorola. Le groupe coréen Samsung passe du septième au sixième rang mondial, illustrant la poussée des firmes du Sud-Est asiatique, coréennes et taïwanaises : 12,1 % du marché mondial, contre 8,9 % en 1994.

■ **DASA : la filiale aéronautique du groupe allemand Daimler-Benz** prépare la mise au point d'un prototype précurseur d'un nouvel avion de combat, avant même que l'Eurofighter soit produit, affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Ce *« porteur de technologie volant »* (FTT) développera en particulier une technique pour échapper aux radars ennemis. Le projet Eurofighter, qui réunit l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, donne toujours lieu à d'âpres discussions sur le prix de l'avion, mais surtout sur la répartition de la charge de travail pour les industriels de chaque pays.

■ **SONY : le groupe japonais affichera une hausse de 10 % de ses ventes** et de son résultat d'exploitation pour l'exercice 1996 (clos le 31 mars), a indiqué son président dans un entretien au *Figaro* paru lundi 8 janvier.

■ **SNCF : Bernard Pons, le ministre des transports, et Anne-Marie Idrac**, son secrétaire d'Etat, reçoivent lundi 8 janvier et mardi 9 janvier l'ensemble des organisations syndicales de la SNCF. A la fin du dernier conflit, le ministre avait informé les syndicats qu'il souhaitait les *« rencontrer de façon régulière pour examiner les questions qui dépendent de l'Etat »*.

Acteurs économiques hors « modèles »



BIBLIOGRAPHIE

SOUS UN PRÉTEXTE pédagogique – ce livre s'adresse autant à des étudiants qu'au grand public –, Moktar Lakehal, qui enseigne à l'université de Paris-XII-Créteil, aurait pu « pasteuriser » son discours. Il n'en a rien fait, ce qui donne à son analyse économique un fumet rare pour ce genre d'ouvrages. Remettant les choses à plat, afin d'éviter les ombres propices aux faux-fuyants, notre auteur a pris le parti de sortir des acteurs des « modèles » dans lesquels les orthodoxes les ont corsetés, depuis des lustres, sous forme d'abstractions, avec ou sans équations.

Ce sont donc des figures réelles du paysage économique qui défilent dans la galerie de ses chapitres. On trouve ainsi le producteur, l'investisseur, le consommateur, le banquier, le travailleur, le citoyen. L'auteur regarde comment ont évolué les comportements de chacun, les théories qui ont accompagné leur parcours historique, les nouvelles réalités auxquelles ils sont confrontés, avant de réfléchir sur la nature de leurs actes.

En lisant cet ouvrage à la lumière de nos préoccupations, on s'inquiète de tant d'idées reçues, propagées à l'envi et dénoncées courageusement par Moktar Lakehal. Il ose, par exemple, rappeler que l'entreprise n'a pas pour but de fournir de l'emploi mais de secréter de la richesse, porteuse ensuite de chances d'ouvrir de nouveaux débouchés au travail. Dans la veine schumpeterienne, il définit aussi, paradoxalement, la production comme *« une destruction* utile *de richesse »*. Ne confondons point en effet toute demande avec un besoin. Pour l'économiste libéral orthodoxe, écrit-il, *« le gadget fabriqué en série avec des matières premières non renouvelables n'apparaît pas comme un gaspillage de ressources. [Il] ne veut pas assimiler cet acte à une destruction inutile du patrimoine que doivent hériter les générations futures. Car sa conception de la production est entièrement démunie du sens de la durée et le mot "entropie" est totalement étranger à son mode de raisonnement »*.

Il n'est donc pas étonnant que Moktar Lakehal souhaite remplacer la notion de PNB par habitant par celle de l'*« indice de développement humain »*, lancée par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), tenant compte des multiples indicateurs du degré de bien-être atteint par chaque peuple. Selon ces critères, les trois premières nations du palmarès étaient, en 1992, le Japon, les Etats-Unis et… les Pays-Bas.

L'alpha et l'oméga de la sortie de crise pour les experts officiels est la baisse des taux d'intérêt. Hélas ! lorsqu'on interroge les praticiens des affaires, comme le fait régulièrement l'Insee, sur *« ce qui détermine l'investissements »* ils répondent (année 1993) par ordre décroissant : les profits escomptés (90 %), la demande (85 %), l'endettement (60 %), les aides fiscales (50 %) et… les taux d'intérêt (30 %).

De même, on sent bien qu'à court terme les effets de l'investissement sur l'emploi peuvent être bénéfiques ou désastreux selon qu'il s'agit d'investissement de capacité ou d'investissement de productivité. Seul élément finalement rassurant : sur le très long terme, les relations investissement-emploi ont toujours été positives.

DÉCALAGE

Du côté de la consommation, Moktar Lakehal poursuit sa révision des concepts économiques orthodoxes. Dans notre société, ce n'est pas tant l'utilité des objets qui compte dans l'acte de consommer que leurs valeurs symbolique et sémiotique. Ils sont *« les signes de reconnaissance d'une appartenance à une catégorie socioculturelle »*. Sur le chapitre de l'emploi, une question embarrassante : comment se fait-il que l'individu ne vaille plus que par le travail, au fur et à mesure qu'il y consacre moins de temps tout au long de son existence ? *« Aucune réponse satisfaisante n'a été donnée,* écrit notre auteur, *sinon qu'il y a décalage entre une culture dominante fondée sur le travail – "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", dit la Bible – et la structure économique des pays capitalistes développés. »*

Moktar Lakehal n'hésite pas à aller au fond des choses sur bien d'autres sujets. Son livre fait éclater les cadres du discours économique pour mieux retrouver la chair… et les *« pépins de la réalité »*.

Pierre Drouin

★***Analyse économique. Actes et acteurs de l'économie*, de Moktar Lakehal. Editions Larmises, 80, rue de Charenton, 75012 Paris. 304 p., 120 F.**

AUJOURD'HUI

SPORTS

RUGBY **Le Stade toulousain a remporté la première Coupe d'Europe de rugby de l'histoire, dimanche 7 janvier, en s'imposant (21-18) sur le terrain des Gallois de Cardiff. Après deux essais de Thomas Castaignède (5e minute) et Jérôme Cazalbou (9e), les Toulousains ont dû attendre le bout de la prolongation pour s'imposer grâce à une pénalité de leur ouvreur Christophe Deylaud. ● LA COUPE D'EUROPE, lancée en août dans la précipitation, a fait ses preuves dès sa première édition. pour René Bouscatel, le président du Stade toulousain, elle a *« formidablement accéléré l'évolution des mentalités »* des clubs du continent. ● PLUSIEURS CLUBS français, anglais, italiens et gallois ont créé, dimanche 7 janvier, une association de clubs professionnels, qui envisage de créer une compétition parallèle à la Coupe d'Europe, mais à un niveau inférieur.**

Toulouse est allé au bout de son ambition européenne

Les rugbymen français ont battu les joueurs Gallois de Cardiff (21-18 après prolongation) en finale de la première édition d'une compétition qui ne rassemblait pas encore toute l'élite de la disipline

CARDIFF
de notre envoyé spécial

Dans la mémoire du public de l'Arms Park de Cardiff, Christophe Deylaud restera à jamais ce buteur aux chaussettes en tire-bouchon qui tournait le dos aux poteaux à chaque pénalité et offrit au Stade toulousain le premier titre européen de l'histoire du rugby. A la dernière minute des prolongations, son élan si peu académique lui a permis d'inscrire les trois points d'une victoire (21-8) qui, dans les annales du club, ne sera certainement pas la plus belle, mais qui pourrait bien rester comme la plus prestigieuse. Les autres prétendants devront désormais battre des records, marquer les esprits par leurs exploits, s'ils entendent accéder à la légende de la Coupe d'Europe. Toulouse y est entré, dimanche 7 janvier, par un match en demi-teinte. Qu'importe : il est devenu le mythe fondateur, et ce grâce à la manie incongrue de son demi d'ouverture.

Ils n'étaient pas nombreux à oser regarder en face les deux montants en cet instant crucial. Entre eux la botte d'Adrian Davies, l'ouvreur de Cardiff, avait plutôt expédié des mauvaises nouvelles pendant près de cent dix minutes. Six pénalités réussies avaient sanctionné des actes d'indiscipline, ces mauvaises habitudes que les Anglo-Saxons fouettards ne nous pardonnent guère. Quelques autres coups de pied, ratés ceux-là, avaient évité aux Toulousains le naufrage, mais avaient rappelé à bon escient à nos Tartarins qu'un Gallois à l'Arms Park n'est pas un trophée facile à conquérir.

La résistance de Cardiff fut belle. Pour être honnête, elle ressembla à de la domination. Après dix minutes de jeu et déjà deux essais toulousains par Thomas Castaignède et Jérôme Cazalbou, les Gallois pouvaient pourtant craindre le pire. Les fulgurances des trois-quarts de Haute-Garonne ne rencontraient qu'une opposition de principe. A 12-0 s'esquissait alors une large victoire qui n'aurait rimé à rien. Elle n'aurait valu à cette compétition internationale que les quolibets, aurait mis au jour de trop grandes disparités régionales, aurait peut-être tué l'idée européenne dans l'oeuf.

JEAN MONNET DU RUGBY

Les avants locaux ont su user de recettes éprouvées, centenaires, en touche et dans les mauls, pour rééquilibrer le jeu et redonner de la crédibilité à cette rencontre de propagande. *« Ils ont fait très peu de fautes dans les regroupements. Ils nous ont privés de ballons »*, analysait Guy Novès, l'entraîneur toulousain. Même l'arbitre irlandais, David McHugh, participa par deux fois au moins à la fête en y instillant l'indispensable suspense. A la dernière minute du temps réglementaire d'abord, en sifflant une pénalité en faveur des Gallois qui leur permit de revenir à 15 partout. A la dernière minute de la prolongation ensuite, en soumettant aux nerfs de Christophe Deylaud cette fameuse tentative à 20 mètres dos aux poteaux.

Finalement, il n'est pas immoral que ce coup de pied soit passé, que l'équipe de Toulouse devienne la première championne d'Europe, elle, la première championne de la cause européenne. Le club est au rugby ce que Jean Monnet fut au charbon et à l'acier, un précurseur, un visionnaire (*Le Monde* du 30 décembre). *« Lorsqu'on nous a dit que nous étions en Coupe d'Europe, nous en avons tout de suite fait un objectif important »*, affirme Emile Ntamack, le capitaine. Sans même parler des Anglais et des Ecossais, qui ont préféré s'abstenir lors de cette première édition, tant de saint Thomas n'ont pas vraiment cru à cette compétition bricolée à la hâte au mois d'août.

Le club français le plus titré commençait, lui, à s'ennuyer ferme dans l'Hexagone. Dirigeants et joueurs ont trouvé leur bouffée d'oxygène dans ce galop d'essai. Les finances toulousaines également : recettes aux guichets et droits de retransmission devraient laisser aux environs de 1 million de francs de bénéfices. Le budget global du club avoisinant 12 millions de francs, cette rentrée d'argent est un bon début et devrait contribuer à résorber une partie du déficit accumulé, estimé entre 3 et 7 millions de francs selon la manière d'aborder le bilan comptable.

Le Stade toulousain espère bien faire monter rapidement la cagnotte. L'appât du gain serait une bien vile motivation s'il ne se doublait d'un instinct de survie. Les dirigeants de Haute-Garonne ont l'intime conviction qu'il leur faut très vite forcer leur voilure pour profiter du grand vent du professionnalisme. René Bouscatel, le président du club, est en pointe pour tarabuster Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby (FFR), jugé trop méfiant vis-à-vis de l'argent. Il souhaite obtenir un championnat de France plus resserré et la création d'une ligue des clubs professionnels *(voir l'entretien ci-dessous)*. Il est un membre actif de la nouvelle Association internationale des clubs, qui veut donner très vite plus d'ampleur à la Coupe d'Europe.

Toulouse appartient à cette aristocratie de grands clubs qui savent qu'il leur faudra désormais des moyens financiers nettement accrus s'ils ne veulent pas perdre leur rang. Cardiff, son adversaire d'un jour, est également à la pointe des rénovateurs. Dimanche, après le match, Jonathan Davies était interrogé sur la pertinence d'une pénalité qui avait tout coûté à son équipe, y compris de l'argent. *« Si l'arbitre a vu qu'il y avait une faute, c'est qu'il y avait forcément une faute. Il n'y a même pas à en parler »*, a-t-il répondu. Tant que perdurera un tel esprit, que peut craindre le rugby ?

B. H.

René Bouscatel, président du Stade toulousain

« La Coupe d'Europe a formidablement accéléré l'évolution des mentalités »

« Quel bilan tirez-vous de cette première Coupe d'Europe ?

– Elle était une nécessité. Elle a été un succès populaire et médiatique. Elle va tirer le niveau du rugby vers le haut au lieu de continuer à le niveler par le bas, comme dans notre championnat. Cette première compétition officielle entre clubs européens a permis spontanément une véritable solidarité avec les Britanniques et les Italiens. Nous nous sommes rendus compte que nous avions les mêmes problèmes, même si les solutions peuvent être différentes.

» La Coupe d'Europe a également provoqué dans les clubs français un changement d'état d'esprit. Alors que chacun regardait dans son pré, il y a eu un échange d'idées qui ne peut être que bénéfique. La concertation avait commencé avec la création de l'Union des présidents de club. Elle se poursuit avec cette Coupe d'Europe, qui a formidablement accéléré l'évolution des mentalités dans tous les clubs concernés.

– Les grands clubs français ont finalement abouti à l'idée de demander la création d'une ligue professionnelle. Pourquoi ?

– La loi de 1984 prévoit que toute discipline sportive, dès lors qu'elle comporte un secteur professionnel, doit obligatoirement créer soit une ligue, soit une commission pour gérer de manière autonome ce secteur. Dès lors que la Fédération française de rugby a reconnu que la plupart des clubs de première division ne pouvaient plus rester sous forme d'associations loi de 1901, mais devaient s'organiser en sociétés anonymes ou d'économie mixte, dès lors qu'est admis que le joueur est lié par un contrat de travail au club qui paie des cotisations sociales, il y a *ipso facto* un secteur professionnel. Il faut donc en tirer les conséquences sur le plan juridique. La ligue nous paraît simplement plus adaptée. Créer une ligue ne signifie pas se liguer contre la fédération.

– Vous n'hésitez pourtant pas à vous opposer parfois à la fédération ?

– Nous considérons que la fédération n'a pas de projets pour l'avenir du rugby de haut niveau. L'image des clubs a toujours été sacrifiée par politique au profit de l'équipe de France. Il ne suffit pas de dire qu'il y a un groupe d'internationaux qui seront professionnels et que les clubs resteront amateurs pour régler les problèmes. Ce projet est utopiste. Il faut surtout que nous puissions participer à la négociation sur certaines recettes qui sont pour l'instant discutées par la fédération sans que nous soyons consultés.

– Comment trouver ces ressources supplémentaires ?

– Cela va se faire grâce à l'internationalisation des compétitions et des relations entre clubs. Egalement par un resserrement du championnat de France. S'il était plus équilibré, plus clair, plus simple, il pourrait recevoir des droits de télévision beaucoup plus importants. Cela demandera une petite révolution culturelle.

Certains clubs devront se regrouper pour rester dans l'élite. A Toulouse, nous voulons rester formateurs. Nous avons 596 licenciés et une école de rugby de plus de 250 garçons. Nous ne voulons pas être un club professionnel qui paie trente-cinq joueurs et c'est tout. »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

Une ligue professionnelle en préparation

DES REPRÉSENTANTS de grands clubs français, anglais, italiens et gallois se sont réunis, dimanche 7 janvier à Cardiff, en marge de la finale de la première Coupe d'Europe. *« Des discussions constructives ont eu lieu à propos des contrats des joueurs, des compétitions et des développements du rugby en Europe*, indiquaient-ils dans un communiqué. *Il a été convenu de créer l'Association des clubs de rugby professionnels. D'autres réunions ont été décidées. Des représentants vont désormais retourner dans leurs pays respectifs pour discuter de cela avec leurs clubs. »*

Trois clubs français étaient présents ou représentés : Castres, Toulouse, Bègles-Bordeaux. Les autres signataires, qui n'hésitent pas, dans l'intitulé de leur association, à revendiquer leur professionnalisme, sont Cardiff, Swansea, Milan, Trévise, Leicester, Sale, Harlequins, Bristol et Bath. Autant dire le gotha du rugby de cet hémisphère.

L'association a notamment proposé l'augmentation du nombre des clubs participant à la Coupe d'Europe. Il passerait à vingt répartis en quatre poules de cinq. Les rencontres se feraient en matches aller et retour, ce qui porterait à huit le nombre de matches de qualification, contre trois actuellement. L'idée d'une coupe d'Europe de second rang, sur le modèle de la Coupe UEFA en football, a également été évoquée.

Les présidents des fédérations nationales n'avaient pas été conviés à cette réunion. Ils n'auront sûrement pas appris avec plaisir les projets qui se trament dans leur dos. La prochaine réunion de l'association doit avoir lieu avant la rencontre France-Angleterre, le 20 janvier. Le 19 janvier, Bernard Lapasset, président de la FFR, doit soumettre aux quarante clubs de première division français son projet de statut et ses propositions d'avenir. L'Union des clubs a réclamé sans attendre la création d'une Ligue nationale. Les grands clubs veulent à l'évidence prendre de vitesse leurs autorités de tutelle par la politique du fait accompli.

B. H.

■ **BOXE : Laurent Boudouani a conservé son titre de champion d'Europe des super-welters**, samedi 6 janvier, à Levallois. Le Français a battu, aux points, l'Espagnol Javier Castillejo. Boudouani envisage maintenant de s'attaquer au titre mondial que détient l'Américain Terry Norris.

■ **Anaclet Wamba a été destitué de son titre** après avoir renoncé à le mettre en jeu dans les délais, soit le 3 février. Champion du monde des poids lourds-légers WBC depuis 1991, le Français avait été blessé en 1995 et s'était vu accorder un délai supplémentaire aux neuf mois réglementaires. Son challenger, l'Argentin Marcelo Dominguez, devient tenant du titre.

■ **ATHLÉTISME : les épreuves olympiques d'Atlanta** vont être réaménagées, a annoncé, samedi 6 janvier, Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Les nouveaux horaires permettront aux Américains Michael Johnson et Carl Lewis de tenter respectivement le doublé 200 m-400 m et saut en longueur-200 m.

■ **TENNIS : la Croatie a gagné la Hopman Cup**, samedi 6 janvier, à Perth (Australie). Goran Ivanisevic et Iva Majoli doivent leur succès au forfait de Marc Rosset. Pris de colère, dans le double final, le Suisse, qui jouait aux côtés de Martina Hingis, a donné un coup de poing dans un panneau publicitaire et s'est fracturé un os du poignet. – *(Reuter.)*

Jacques Glassmann espère avoir enfin mérité une vie normale

JACQUES GLASSMANN n'a rien fait qui mérite l'attention. Il a simplement refusé de se laisser corrompre. Qui n'aurait pas fait de même ? Pendant les vingt-quatre heures qui ont précédé ce match de la 36e journée de championnat de France, le 20 mai 1993, entre Valenciennes et l'Olympique de Marseille, le joueur a cru son attitude *« normale »*. *« Je ne suis pas un héros*, explique-t-il. *Je ne suis pas un pompier qui brave le feu ou un sauveteur qui se jette dans l'eau glacée pour secourir quelqu'un qui se noie. »* Il était simplement un homme qui dénonçait une vilaine combine. Il n'y a pas de quoi épiloguer.



PORTRAIT

Chacun a sa vision du monde. Dans celui de Jacques Glassmann, il est dans l'ordre des choses de décliner *« vingt boulettes »* pour *« lever le pied »*. *« Pour moi, c'était une trahison. Je défendais les intérêts de Valenciennes. C'était une ville et un club que j'aimais. Six ans que je jouais avec des potes, pour des supporteurs. Je n'avais pas le droit. »* L'interminable procès qui a découlé de son geste l'a convaincu que tout n'était pas aussi simple. Pendant deux années, il a frotté ses convictions à d'autres qui en appelaient moins à la morale qu'au pouvoir et à la passion. Heureusement que les siennes étaient solidement chevillées.

Jean-Pierre Bernès l'a surnommé ironiquement *« M. Propre »*. D'autres l'ont traité, avec un rictus mauvais, de *« justicier »*. Jacques Glassmann ne se prend ni pour l'un ni pour l'autre mais, en même temps, ne comprend pas en quoi cela peut bien être péjoratif. Il a discuté avec des enfants des cités, à Valenciennes. Ils se sont moqués de lui, lui ont reproché de ne pas avoir empoché les 200 000 francs. *« C'est un problème de société. Aujourd'hui, on laisse couler. Maintenant les choses normales sont tellement bizarres qu'elles paraissent anormales. Si quelqu'un se fait agresser dans le métro, personne ne bouge. »* Jacques Glassmann a bougé, pour son malheur. *« Je ne suis pas sûr que mon exemple donne envie aux autres de parler. La vérité n'est pas toujours bonne à dire. »* Il se ravise aussitôt : *« Malgré tout, elle est bonne à dire. »*

DÉCORATION POSTHUME

« On se passerait de vivre des trucs comme ça. C'est tombé sur moi. » Alors il a bien fallu subir. Des hommes l'ont haï, l'ont insulté. Ils l'ont hué dans les stades, ces dévots à la foi de charbonnier qui se retrouvaient privés de leur grand-messe et ne voulaient pas savoir pourquoi. *« Au bout de deux ou trois matches, c'était devenu une habitude. Les gens venaient voir la bête curieuse. J'étais un bouc émissaire facile. J'étais surpris quand il n'y avait pas de sifflets, comme à Laval ou à Bastia. »*

Maintenant, deux ans et demi après, voilà que d'aucuns voudraient le canoniser. Les responsables de la Fédération internationale de football (FIFA) devaient lui remettre, lundi 8 janvier à Milan, le Prix du fair-play. *« Je suppose que ça m'honore. Mais, en même temps, je n'aime pas trop ça. »* Pour un footballeur de trente-trois ans, cela ressemble fort à une décoration à titre posthume.

De plus humbles n'ont pas attendu si longtemps pour lui témoigner leur sympathie. Le joueur a reçu environ 2 000 lettres signées au milieu des torchons anonymes. *« Elles m'ont toutes touchées. Il y avait un échantillon complet de la population française. Des enfants ou des dames âgées. Des chômeurs, des prêtres, des toubibs, des instits. »* Une mère de famille lui a écrit qu'elle avait un exemple à donner à ses enfants. Le joueur a chaque fois répondu d'une carte de remerciements. Le chanteur Jean-Jacques Goldman a été parmi les rares personnalités à oser affronter la vindicte et lui adresser une lettre ouverte de soutien.

Les autres, il préfère ne pas en parler. Les dirigeants de Valenciennes qui l'ont abandonné au bout de son contrat. Les présidents de clubs qui se sont rétractés pendant ses huit mois de chômage, intéressés par le joueur mais rebutés par le pestiféré. Tous l'ont contraint à partir. L'Alsacien vit aujourd'hui à la Réunion. Il joue à Sainte-Rose dans un modeste club de division d'honneur. Il a un poste à l'office municipal des sports, entraîne l'équipe « cadets » et sert de consultant sur une radio locale. Il compte rester dans l'océan Indien jusqu'en décembre.

Bernard Tapie, lui, tourne un film avec Claude Lelouch. Jean-Jacques Eydelie et Christophe Robert rejouent au football en métropole. Jorge Burruchaga est retourné finir sa carrière en Argentine. Tous, à peine condamnés, sont déjà réhabilités. Les passions se sont éteintes. Le monde du football a repris son cours normal. Marseille va peut-être retrouver enfin sa place en première division. Jacques Glassmann se prend à espérer que son exil s'achève : l'autre jour, au comptoir de l'aéroport à Saint-Denis, un supporteur de l'OM est venu lui serrer la main.

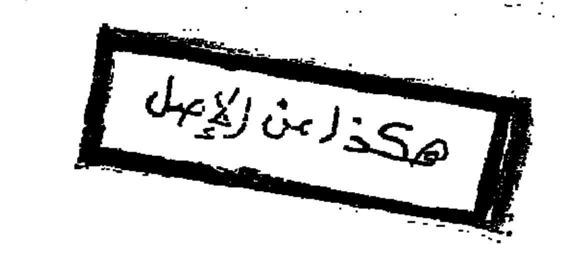
Le paria a eu le temps de méditer à l'autre bout du monde. *« Dans cette affaire, j'ai beaucoup appris sur les hommes. »* Il a déjà couché quelques-unes de ces réflexions sur le papier. Il aimerait en faire un livre, *« pas sur moi, pas sur l'affaire mais sur tout ce que j'ai vu »*. Il s'est fait offrir une machine à écrire à Noël. Ne reste plus qu'à trouver les mots. Audrey, sa compagne, l'y aidera sans doute. Elle avait si bien su l'apaiser par ses paroles, le conforter dans sa décision pendant les vingt-quatre heures où, pour la première fois de sa vie, il avait fumé un paquet de cigarettes. Avant même d'avoir rédigé le manuscrit, le couple se demande déjà à quelle cause attribuer les éventuels droits d'auteur.

Ce fut bien là la maladresse fondamentale des corrupteurs. Ils auraient dû se demander pourquoi un garçon qui dispute son premier match de Coupe d'Europe à seize ans et demi n'avait pas réussi une plus belle carrière. Ils auraient découvert cet orgueil rebelle qui lui a déjà tant coûté pendant ses douze ans de professionnalisme. Ils auraient perçu ce mépris de la puissance et de la gloire, si nécessaires aux grands champions. Ils auraient compris que cet homme ne cherche pas à devenir un milliardaire ou un héros. Mais simplement à mener une vie d'honnête homme.

B. H.

■ **COUPE DE LA LIGUE : Guingamp et l'Olympique de Marseille (D2)** ont créé les deux surprises des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, samedi 6 janvier, en éliminant respectivement Nantes (3-2 a. p.) et Saint-Etienne (2-0). Ces deux clubs se retrouveront, mardi 30 janvier, pour les quarts de finale de la compétition. Le tirage au sort a également opposé Cannes au Havre, Lyon à Monaco ou Auxerre et Niort (D2) à Metz ou Lille.





Jens Weissflog s'impose dans la tournée des quatre tremplins

SAMEDI 6 JANVIER en début d'après-midi, un petit homme casqué et tout d'orange vêtu s'élance du haut du tremplin de 120 mètres pour la deuxième fois à Bischofshofen (Autriche). Jens Weissflog, « la puce de Fichtelberg » (1,70 m, 55 kilos), fend l'air pendant une poignée de secondes avant de se poser en télémark à 122,50 mètres. Au premier saut, il avait réussi 126,50 mètres. A trente et un ans, le triple champion olympique (tremplin de 70 mètres à Sarajevo en 1984 sous les couleurs de la RDA ; tremplins de' 90 mètres et de 120 mètres à Lillehammer pour l'Allemagne réunifiée) remporte l'épreuve de Bischofshofen et sa quatrième Tournée des quatre tremplins (1984, 1985 et 1991), la prestigieuse compétition austro-allemande.

Depuis 1951, la Springertournee réunit chaque année le gotha du saut selon des rites immuables : mêmes lieux, même dates (Oberstdorf le 30 décembre, Garmisch-Partenkirchen le 1er janvier, Innsbruck le 4). Ces épreuves, qui attirent traditionnellement de 35 000 à 40 000 spectateurs ont aiguisé l'appétit de victoire de l'Allemand. L'exploit de Weissflog vient quelques jours seulement après l'annonce de son départ à la retraite pour le printemps 1997. Démotivé après une opération au genou pendant l'été 1995, il comptait se consacrer à la gestion d'un hôtel dans la petite station d'Oberwiesenthal, son site d'entraînement en ex-RDA. La prime de 175 000 francs allouée au vainqueur de la Springertournee et les sponsors qui ne manqueront pas de se manifester l'inciteront-ils à revenir sur sa décision ?

Les championnats de France de patinage ont révélé l'absence de relève

Surya Bonaly a obtenu son huitième titre national

Surya Bonaly a remporté son huitième titre de championne de France, samedi 6 janvier, à Albertville, tandis *que Philippe Candeloro et le couple Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis* ont été sacrés pour la troisième année consécutive. Malgré un éventail de compétiteurs intéressant, le niveau féminin est inquiétant.

ALBERTVILLE
de notre envoyée spéciale

Sur la glace, les jeunes filles ajustent une dernière fois leur résille. Les tuniques pastel ou plus criardes froufroutent. Mais ni la débauche des couleurs ni le crissement des paillettes et des strass ne font illusion. Chez les femmes, il y a Surya Bonaly... et les autres. Grippée, le souffle court sur les sauts, la quintuple championne d'Europe a chuté dans le programme technique avant de livrer un maigre programme : seulement quatre triples, dont un discutable. Pourtant, pas une adversaire n'est en mesure de la taquiner. La tête haute, les reins cambrés, la Réunionnaise a l'air d'un petit soldat égaré dans une *fête de patronage.*

Inquiète pour la santé de sa fille, Suzanne Bonaly lui a suggéré de renoncer. Surya a refusé, assurant ainsi un spectacle duquel Marie-Pierre Leray et Lætitia Hubert étaient déjà absentes. Les habituelles dauphines de Surya sur le podium national depuis 1992, ses suivantes en compétitions internationales, n'étaient pas là. La première, qui s'était sectionné un tendon à l'entraînement il y a un an, a dû subir une greffe de peau. Elle souffre d'une nécrose, et une nouvelle opération est sérieusement envisagée. La seconde vient d'être opérée du genou et espère être sur pied pour les championnats du monde en mars. Mais à quel niveau ? Il fallait pourtant attribuer les deux billets restant pour les championnats d'Europe qui se disputent du 22 au 28 janvier à Sofia, même si aucune des sept concurrentes de Surya Bonaly à Albertville ne dispose du tempérament ou de la maturité susceptibles de fléchir les juges en Bulgarie.

Malika Tahir, la remplaçante de Leray aux championnats d'Europe 1995, à Dortmund, a littéralement craqué dans le programme libre, pour finir troisième. Après la compétition, le bruit courait que l'on pourrait lui préférer, pour Sofia, Vanessa Gusmeroli, qui débutait chez les seniors et qu'une gastro-entérite a empêchée de terminer son programme technique. Le verdict devait tomber lundi 8 janvier. La troisième place devrait être réservée à Véronique Fleury, une Parisienne de dix-huit ans, deuxième samedi.

« RIEN D'EXCEPTIONNEL »

« On ne rencontre des patineuses de la valeur de Surya Bonaly qu'une fois par génération, admet Didier Gailhaguet, directeur des équipes de France. *Mais l'absence de Marie-Pierre Leray et de Lætitia Hubert pèse lourd, et les virus qui courent n'ont rien arrangé. Le manque de relève chez les filles est évident, alors il faut sauver les meubles. On attend l'arrivée de juniors et même d'espoirs de bon niveau à qui nous allons essayer à l'avenir d'ouvrir le championnat de France senior ».*

Malgré davantage d'homogénéité, la relève chez les hommes semble encore manquer d'audace. Laurent Tobel, escogriffe de 1,88 mètre tout en bras et en jambes (deuxième du programme technique), a séduit par sa gouaille bon enfant. Pas au point d'inquiéter Philippe Candeloro. Celui-ci, Eric Millot et Thierry Cerez forment le tiercé gagnant dans l'ordre depuis trois ans.

Dans l'optique des championnats du monde d'Edmonton en mars, les deux meilleurs français – seuls qualifiés pour Sofia – jouent la carte du Far West. Candeloro a dévoilé un programme court sur la musique du film *Dune* et a présenté pour la première fois en France son Lucky Luke. Eric Millot patine sur un *medley* de musique de westerns pour le libre et sur *La Tosca* pour le programme court. *« J'ai vu de bonnes choses mais rien d'exceptionnel*, estime Didier Gailhaguet. *Philippe, qui a été blessé, a deux mois de retard sur son programme de préparation ; quant à Eric, qui souffre d'une trachéite, il n'a pas passé son triple axel. Cela risque d'être juste à Sofia. »*

Candeloro et Millot promettent de mettre les bouchées doubles. *« Je vais ménager des temps de récupération sur mon libre pour retrouver la pêche sur chaque saut »*, promet le premier, dont la triple boucle et le triple flip se sont transformés en double. Il a en outre raté sa combinaison triple axel-triple boucle piqué à cause d'une réception sur les deux pieds. *« Je ferai tout pour retrouver ma forme physique »*, assure Millot. Titré avec Sarah Abitbol pour la troisième année consécutive, Stéphane Bernadis se félicite de l'engouement tout neuf pour le couple. Sept paires étaient en lice à Albertville, pour deux ou trois seulement ces dernières années, *« parce que*, dit Stéphane, *il n'y a aucun avenir en individuel pour qui n'est pas capable de réussir au moins les triples sauts ».*

Patricia Jolly

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)
Premier tour retour

Villeurbanne-Strasbourg	89-70
Levallois-Cholet	90-84
Dijon-Evreux	75-73
Pau Orthez-Besançon	97-85
Nancy-Limoges	81-67
Antibes-PSG Racing	117-108
Montpellier-Gravelines	75-71
Le Mans-Lyon	103-79

Classement : 1. Pau-Orthez, 31 pts ; 2. Limoges, 30 ; 3. Villeurbanne, 29 ; 4. Antibes et Dijon, 26 ; 6. Nancy, 25 ; 7. PSG-Racing, Levallois et Montpellier, 24 ; 10. Evreux, 23 ; 11. Cholet, 22 ; 12. Strasbourg, 21 ; 13. Le Mans, Besançon et Gravelines, 20 ; 16. Lyon, 19.

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Huitièmes de finale

Marseille (D2)-Saint-Etienne (D1)	2-0
Red Star (D2)-Cannes (D1)	1-2
Lyon (D1)-Amiens (D2)	3-1
Rennes (D1)-Le Havre (D1)	2-4
Nantes (D1)-Guingamp (D1)	2-3 a. p.
Niort (D2)-Gueugnon (D1)	1-0
Monaco (D1)-Auxerre (D1) (reporté)	
Metz (D1)-Lille (D1) (reporté)	

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Vingtième journée

Atletico Madrid-Tenerife	3-1
Athletic Bilbao-Real Sociedad	0-0
Racing Santander-Albacete	5-5
Sporting Gijon-Salamanque	3-2
Séville-St-Jacques-de-Compostelle	0-1
Espagnol Barcelone-Valence	2-0
Deportivo La Corogne-Real Betis	0-0
Valladolid-Oviedo	2-2
Merida-Real Madrid	2-2
Real Saragosse-Rayo Vallecano	1-1
Celta Vigo-FC Barcelone	1-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 48 pts ; 2. Espagnol Barcelone, 41 ; 3. St-Jacques-de-Compostelle, 39 ; 4. FC Barcelone, 38 ; 5. Valence, 33 ; 6. Real Madrid, 32 ; 7. Deportivo La Corogne et Real Betis Séville, 31 ; 9. Tenerife, 29 ; 10. Athletic Bilbao et Celta Vigo, 27 ; 12. Real Saragosse, 24 ; 13. Sporting Gijon et Real Sociedad, 23 ; 15. FC Séville, 22 ; 16. Oviedo et Racing Santander, 21 ; 18. Albacete, 20 ; 19. Rayo Vallecano, 19 ; 20. Salamanque et Merida, 18 ; 22. Valladolid, 14.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Seizième journée

Atalanta-Juventus	0-1
Milan AC-Sampdoria	3-0
Cagliari-Padoue	0-1
Naples-Lazio	1-0
Piacenza-Udinese	0-2
AS Rome-Fiorentina	2-2
Torino-Parme	2-2
Vicence-Cremonese	1-0
Bari-Inter de Milan	4-1

Classement : 1. Milan AC, 33 pts ; 2. Fiorentina, 30 ; 3. Parme, 28 ; 4. Juventus, 27 ; 5. Lazio et AS Roma, 25 ; 7. Naples et Vicense, 23 ; 9. Udinese et Atalanta, 22 ; 11. Inter de Milan et Sampdoria, 21 ; 13. Cagliari, 20 ; 14. Torino et Piacenza, 16 ; 16. Bari, 15 ; 17. Padoue, 12 ; 18. Cremonese, 10.

JUDO

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Par équipes (dames)
Finale
SC Levallois-Perret-Paris Saint-Germain Alliance 3-1
Par équipes (messieurs)
Finale
US Orléans-Racing Club de France 4-2

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS DE FRANCE
Couples
1. S. Abitbol-S. Bernadis (Français volants), 1,5 pt ; 2. L. Haddad-S. Privé (Champigny), 3,0 ; 3. S. Guestault-F. Guestault (Français volants), 4,5.
Dames
1. S. Bonaly (Pralognan), 1,5 pt ; 2. V. Fleury (Français volants), 4,0 ; 3. M. Tahir (Champigny), 4,0.
Messieurs
1. P. Candeloro (Colombes), 1,5 pt ; 2. E. Millot (Reims), 3,5 ; 3. T. Cérez (Français volants), 5,5.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
Huitième étape
Atar-Zouerat
(539 km, dont 511 km de spéciale)
Autos : 1. Masuoka-Schulz (Jap.-All., Mitsubishi) ; 2. Fontenay-Musmarra (Fra., Mitsubishi), à 11 min 51 s ; 3. Shinozuka-Magné (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 14 min 40 s.
Motos : 1. Meoni (Ita., KTM) ; 2. Trolli (Ita., Cagiva), à 46 s ; 3. Orioli (Ita., Yamaha), à 2 min 59 s
Classements généraux :
Autos : 1. Lartigue-Périn (Fra., Citroën) ; 2. Wambergue-Gallagher (Fra.-G-B, Citroën), à 50 min 59 s ; 3. Masuoka-Schulz (Jap.-All., Mitsubishi), à 1 h 41 min 3 s
Motos : 1. Orioli (Ita., Yamaha) ; 2. Arcarons (Esp., KTM), à 42 min 43 s ; 3. Trolli (Ita., Cagiva), à 51 min 43 s.

RUGBY

COUPE D'EUROPE
Finale

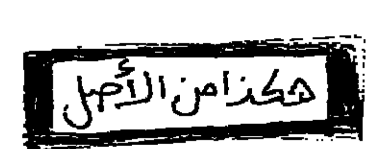
Cardiff-Toulouse	18-21 a. p

CHALLENGE DU MANOIR
Quarts de finale

Brive-Béziers	21-6
Pau-Perpignan	15-5
Toulon-Bègles Bordeaux	23-16
Montferrand-Grenoble	27-15

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Dames
Deuxième slalom géant de Maribor
1. K. Seizinger (All.), 2 min 14 s 30 ; 2. S. Nef (Sui.), 2 min 14 s 98 ; 3. M. Ertl (All.), 2 min 15 s 01 ; 4. D. Compagnoni (Ita.), 2 min 15 s 15 ; 5 M. Suhadolc (Slo.), 2 min 15 s 36.
Slalom de Maribor
1. K. Andersson (Suè.), 1 min 45 s 36 ; 2. E. Eder (Aut.), 1 min 45 s 42 ; 3. C. Riegler (N-Z), 1 min 45 s 48 ; 4. M. Kjoerstad (Nor.), 1 min 45 s 93 ; 5 A. Wachter (Aut.), 1 min 45 s 96.
Classement général de la Coupe du monde : 1. M. Ertl (All.), 642 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 634 ; 3. K. Seizinger (All.), 573 ; 4. A. Meissnitzer (Aut.), 503 ; 5. E. Eder (Aut.), 440.
Messieurs
Slalom géant de Flachau
1. U. Kaelin (Sui.), 2 min 18 s 68 ; 2. A. Tomba (Ita.), 2 min 19 s 19 ; 3. M. Von Gruenigen (Sui.), 2 min 19 s 23 ; 4. S. Locher (Sui.), 2 min 19 s 42 ; 5. L. Kjus (Nor.), 2 min 19 s 67.
Slalom de Flachau
1. A. Tomba (Ita.), 1 min 41 s 05 ; 2. M. Reiter (Aut.), 1 min 41 s 25 ; 3. J. Kosir (Slo.), 1 min 41 s 45 ; 4. T. Sykora (Aut.), 1 min 41 s 48 ; 5. S. Amiez (Fra.), 1 min 41 s 96.
Classement général de la Coupe du monde : 1. L. Kjus (Nor.), 956 pts ; 2. M. Von Gruenigen (Sui.), 590 ; 3. A. Tomba (Ita.), 536.



Les jeux vidéo virtuels s'implantent en France

Loin des tristes « salles d'arcades », les exploitants investissent des fortunes pour proposer des engins de simulation sophistiqués à un public élargi



DESSINS DE FRANÇOISE ROUSSET

HARNACHÉ sur son siège, les yeux fixés sur l'écran, la main sur la manette, il détruit les chasseurs ennemis, pivote de gauche à droite, bascule dans tous les sens à une vitesse folle, se retrouve la tête en bas pour un dernier looping. « *C'est trop bien !*, lâche-t-il à la sortie du « chasseur », les jambes flageolantes. *C'est trop mortel !* » Habitue des salles de jeux video parisiennes, Laurent, dix-huit ans, se targue de les connaitre toutes. Pourtant, il est tout éberlué par ce qu'il vient de découvrir : « *La, c'est des sensations...* »

On est, « *la* », dans une de ces salles qui devraient se multiplier en France ou, dans un bruit assourdissant, se côtoient des machines vidéo. Une salle d'arcades ? Pas tout a fait. La proprete des lieux, l'affabilité du personnel, les 1 500 mètres carres de moquette, font de La Tête dans les nuages un lieu different des salles où les adolescents trainent leur ennui. « *Ce n'est pas une salle d'arcades mais un centre de loisirs* », revendique Philippe Herboche, directeur des opérations de la SDVI, la société qui exploite l'enseigne.

A l'origine étaient les salles d'arcades – ou jeux d'arcades (*arcade games*, en anglais) –, venues des Etats-Unis et qui tiendraient leur nom de « *leur situation dans les galeries marchandes des zones commerciales, où il y avait des arcades* », selon Pierre Bruno, auteur des *Jeux vidéo* (Syros, 1993). Le lieu relève d'un « *genre défini pour un public d'ados et populaire* ». Le passant – très rarement la passante – vient s'y défouler en manipulant une manette devant un écran. Au menu : courses de voitures et combats, pour l'essentiel. « *Les salles sont plus ou moins bien fréquentées*, raconte Serge, étudiant en medecine et client occasionnel : *dans certaines, il y a des gens un peu louches, où l'on vous propose du hash.* »

Rien de tel à La Tête dans les nuages, endroit aseptisé où il est interdit de manger et de fumer. Avec ses cent quatorze machines, son espace pour les tout-petits, son McDonald's, ses jeux virtuels, « *c'est plutôt le style papies-mamies, qui viendront le week-end avec les petits-enfants* », résume le gérant d'une salle classique, qui assiste avec envie au développement de ces mastodontes contre lesquels les « petits » ne peuvent lutter. Une première salle à Amiens, en 1994 ; une deuxieme boulevard des Italiens, à Paris, en avril 1995 ; une troisième, place d'Italie, en décembre : La Tête dans les nuages a de l'ambition, et des moyens.

10 FRANCS LES 3 MINUTES

L'ambition ? Ouvrir trois salles chaque annee en France, au cœur des agglomérations d'au moins 300 000 habitants. Les moyens ? Le simulateur de ski vaut « *plus de 200 000 francs* », le vaisseau spatial « *plusieurs millions* », la salle dans son entier « *plus de 100 millions de francs* », affirme Philippe Herboche. La SDVI, qui paie une franchise à Sega pour avoir l'exclusivité de l'enseigne, est un groupe constitué d'investisseurs privés, parmi lesquels l'ancien pilote Alain Prost. « *On a eu de grosses difficultés à les convaincre*, avoue M. Herboche, *à leur montrer que ce concept se différencie des salles de jeux par sa clientèle.* »

Ces salles drainent une partie de la clientèle classique des jeux d'arcades. Mais leurs directions revendiquent aussi un public qui s'ignorait jusque-là. « *On voit, entre 12 heures et 14 heures, des cadres de la Bourse, le soir des gens qui sortent du théâtre, le samedi des parents qui laissent leurs enfants le temps d'aller faire leurs courses, le dimanche des grands-mères qui accompagnent leurs petits-enfants à la sortie du cinéma* », raconte l'un des directeurs. Une clientèle haut de gamme, peut-être séduite par le concept mais aussi issue d'une sélection par l'argent. Les huit minutes de « vol » en navette spatiale reviennent à 30 francs. Laurent, le jeune homme fasciné par ses quelques minutes dans le pseudo-cockpit, reconnaît avoir « *claqué 100 balles* » en trois quarts d'heure. Normal, puisque, en moyenne, trois minutes de jeu coûtent 10 francs.

« *On n'a rien inventé, on a francisé un concept japonais* », raconte Philippe Herboche, en expliquant qu'au Japon la visite dans les salles de jeux vidéo est une sortie « *familiale* ». Un concept auquel correspond sans doute un nouveau marché, mais qui suppose aussi des capacités financières. « *Ils font une concurrence déloyale à la profession, c'est la puissance d'argent contre des artisans !*, tempête Claude Tasté, le président de la Confédération française de l'automatique, le syndicat de la profession. *Le nombre de salles de jeux est en nette régression, alors que notre profession leur a servi de tremplin.* »

Une seule société est en mesure de rivaliser : Jeux-Video's, fondée en 1931, importatrice du premier bowling et du premier juke-box en France, et exploitante de plusieurs salles d'arcades à Lyon, à Nancy et à Paris. Celle du boulevard de Sébastopol, à Paris, est en transformation. Huguette Peche, PDG de la société, y prépare l'ouverture d'un « *centre de loisirs familial* », doté des derniers modèles.

Une promesse : « *Le sous-sol, ça va être l'an 2025 ! Nous sommes partis dans le grandissime.* » Pour M[me] Peche, qui se rend aux salons spécialisés au Japon comme aux Etats-Unis, « *le jeu vidéo est arrivé dans les familles depuis l'engouement pour les consoles Nintendo* ». « *Les gens s'ennuient* », ajoute-t-elle, il existe donc « *une très forte demande* ».

Dans la salle, les machines virtuelles ont déjà fait leur apparition. Bangali, un habitué âgé de quatorze ans, en donne une assez bonne définition : « *Les parents ne jouent pas aux jeux de combats, ils jouent aux jeux de virtualité, où l'on met un casque et c'est comme si l'on y était.* » Lui-même apprécie de manier « *des choses que l'on ne peut pas* [utiliser] *dans la réalité, comme des boules de feu... C'est amusant.* » A quelques mètres de là, Jean-Yves, étudiant en BTS de comptabilité, dévale une pente : les pieds sur deux planches, les mains accrochées aux bâtons, il fléchit les genoux, se penche, son corps oscille ; sur l'écran, le skieur « répond » à tous ses gestes. « *C'est génial*, s'écrit-il, la partie terminée, *on a l'impression qu'on est sur la neige.* » A-t-il fait du ski ? « *Non, jamais.* »

Marie-Pierre Subtil

Des hypermarchés en or

Avec l'or, les hypermarchés pensent avoir trouvé un excellent filon. Alors que le gramme d'or 18 carats peut atteindre 588 francs chez les bijoutiers, selon une enquête publiée par *Que choisir ?* en décembre 1995, la grande distribution a cassé les prix et représente désormais 15 % des ventes, en valeur, de bijoux en or. Chez Leclerc, qui fut le premier grand distributeur en 1986 à mettre de l'or dans ses rayons et réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs, comme dans les hypermarchés Auchan et Carrefour, les prix varient de 121 à 140 francs le gramme. Plus inattendu, Tati, le roi du textile de premier prix, a ouvert en septembre 1994, en plein Barbès, une boutique « Tati Or » qui propose une alliance à 139 francs.

Bien que la réglementation européenne permette depuis 1994 de fabriquer et de commercialiser des ouvrages en or titrant 14 carats et 9 carats, cette « démocratisation » du métal jaune n'a en rien affecté l'attachement séculaire des Français pour le 18 carats, certifié par l'Etat, qui appose le fameux poinçon à tête d'aigle sur les bijoux. « *Le 14 et le 9 carats ont fait flop*, constate Gérard Atlan, président de la Fédération nationale des horlogers-bijoutiers. *Trop proche du 18 carats, le 14 carats est à peu près inexistant. Quant au 9 carats, il ne représente guère plus de 2 % du marché ; encore s'agit-il d'une vente de substitution qui a pris la place du vermeil et une part du plaqué-or.* »

« *La concurrence est telle sur le 18 carats que les prix se sont effondrés. Si bien que le différentiel entre le 18 et le 14, voire le 9, n'est finalement pas très important* », renchérit Olivier Petit, directeur du marketing de la coopérative Bijoutiers de France (250 boutiques). A la différence des Allemands et des Britanniques, les Français, comme les Italiens, boudent ostensiblement les alliages de 9 ou 14 carats.

La grande distribution s'est d'ailleurs bien gardée de vendre des bijoux d'une teneur en or inférieure à 18 carats. Cette démocratisation est allée de pair avec une délocalisation des lieux de consommation. « *Les bijoutiers qui souffrent le moins de la grande distribution sont ceux qui en sont le plus proches géographiquement* », énonce Olivier Petit. « *Les consommateurs comparent sur place les prix de nos bijoux et ceux de la galerie marchande* », constate-t-on chez Carrefour. Implantés au cœur des grandes villes, les rayons or de Tati échappent à ce mouvement centrifuge. Il est vrai que, sur ce terrain également, la clientèle est devenue des plus éclectiques. « *Cela va de la mère de famille qui vient habiller ses enfants à la bourgeoise du seizième* », affirment les dirigeants de la maison au vichy rose.

Philippe Baverel

Leclerc généralise le « sac de caisse » écologique

LES PETITS SACS plastiques distribués aux caisses des hypermarchés vont peu à peu disparaître des magasins Leclerc. Après une première phase d'observation, l'enseigne a pris la décision de généraliser progressivement, d'ici au mois de juin, l'utilisation de sacs écologiques dans ses cinq cent soixante-trois centres de distribution. Plus grands (20 litres), plus solides, en forme de cabas, dénués de publicité et ornés d'une photo de paysage et de la mention « Avec votre aide, agissons pour protéger l'environnement », ces sacs en polyéthylène seront vendus 1 franc pièce, mais échangés gratuitement dès qu'ils seront en mauvais état. « *C'est une sorte de consigne pour éviter qu'à l'avenir, comme aujourd'hui, 60 % des sacs ne finissent dans la nature*, explique Michel-Edouard Leclerc. *Les cabas hors d'usage qui nous seront ramenés seront recyclés en sacs-poubelle vendus sous la norme NF environnement.* »

Le groupe qualifie cette opération d'« *immense prise de risque, puisque nos clients peuvent être tentés de fuir vers des magasins qui continuent de distribuer des sacs* ». Pourtant, dans les départements-tests (Finistère, Hauts-de-Seine, Charente-Maritime), les trois quarts des clients interrogés ont plébiscité une initiative qui les a « *responsabilisés* », et 81 % se sont prononcés pour son maintien. « *L'engagement en faveur de l'environnement, surtout chez les jeunes, est plus fort que la perception des contraintes* », analyse Michel-Edouard Leclerc, dont les magasins distribuent chaque année dix-sept milliards de sacs sortie de caisse. L'enseigne n'a pas voulu ignorer les réticences de ceux qui utilisent les poches traditionnelles comme sacs-poubelle : ils pourront toujours en obtenir dans certains magasins.

Leclerc, qui se veut une « *entreprise citoyenne et pionnière* » aux avant-postes de la défense de l'environnement, espère que cet effort de réduction des déchets à la source aura un impact en termes d'image. Un gros budget publicitaire est prévu pour annoncer l'extension de l'opération, qui permettra de « *communiquer enfin sur un thème consensuel, après deux ans de polémique entre la distribution et les pouvoirs publics* », reconnaît Michel-Edouard Leclerc, qui admet aussi que « *l'environnement est un thème commercialement porteur* ».

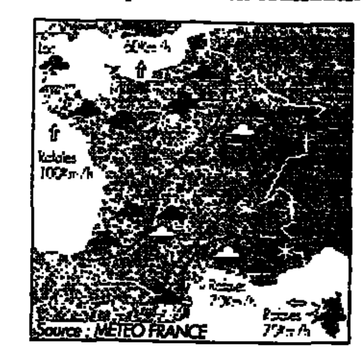
« *Pour l'instant, l'opération est plus coûteuse que la taxe obligatoirement versée à Eco-emballages lorsque aucun système de récupération des emballages n'existe*, explique-t-il. *Mais cette taxe augmentera à l'avenir, et l'effet d'image compense le surcoût.* »

P. Kr.

Des températures douces pour la saison

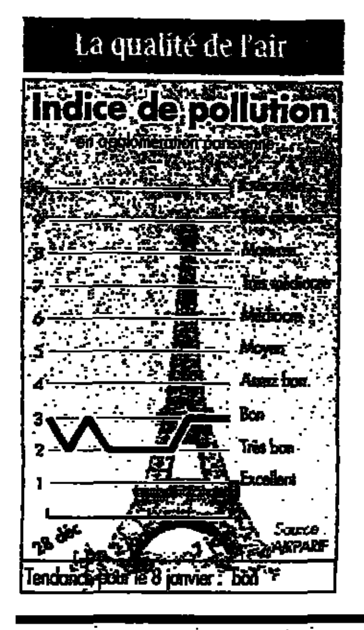
L'ANTICYCLONE continental maintenant replié au voisinage de la mer Noire laisse le passage aux perturbations océaniques, qui dans un flux de sud apportent beaucoup de douceur sur l'ouest du continent.

Mardi matin, un corps pluvieux s'étendra des Pyrénées occidentales à l'ouest du Massif Central, au Bassin parisien, à la région Champagne-Ardenne et à l'Avesnois. Les pluies seront soutenues.



Prévisions pour le 9 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



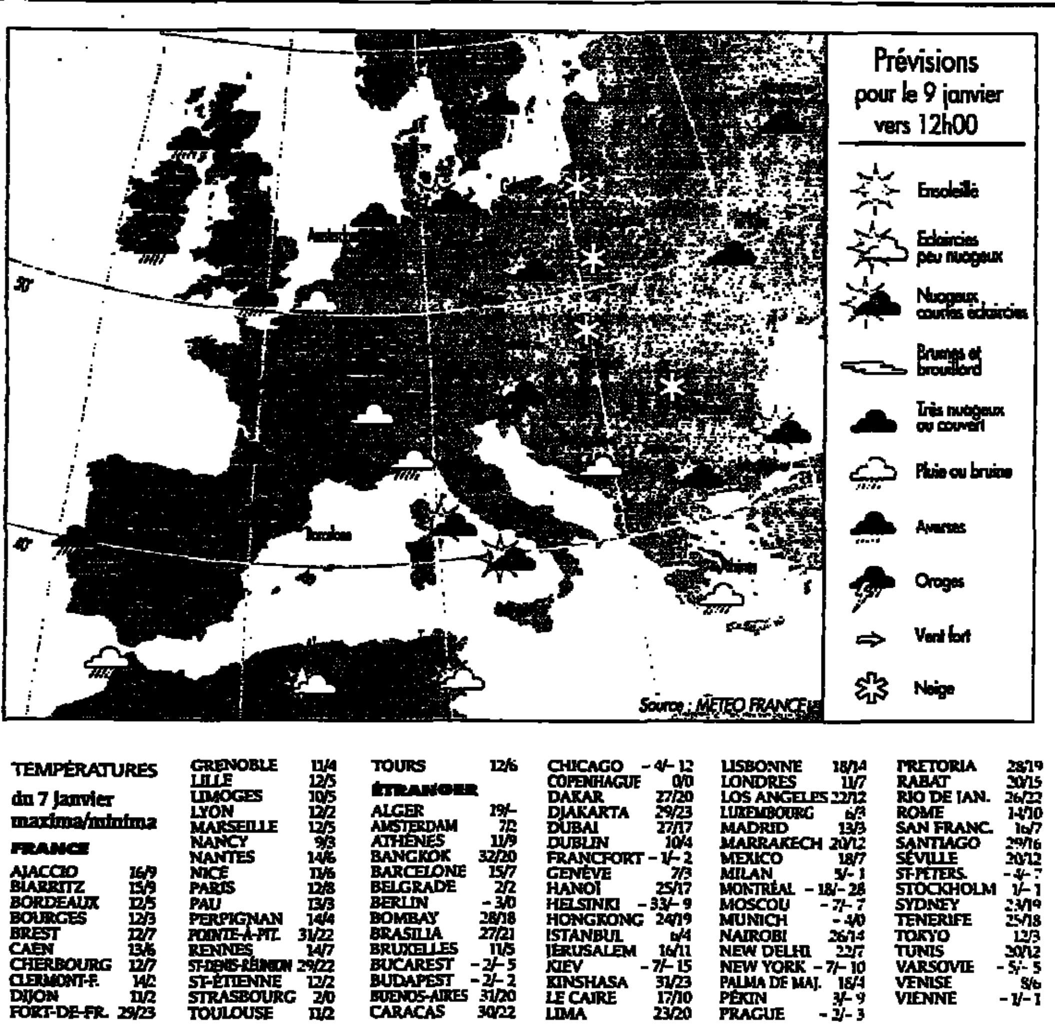
Il pleuvra également sur le sud-est du pays, parfois abondamment sur le Haut-Languedoc, l'Ardèche et l'Aveyron, mais la Corse sera encore épargnée, avec un ciel simplement nuageux. Sur Midi-Pyrénées, l'est du Massif Central, les Alpes, la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace, les nuages seront nombreux mais ne donneront que de rares ondées. Sur les régions de l'Ouest, du Poitou-Charentes aux côtes de la Manche en passant par les Pays-de-Loire, le ciel s'éclaircira timidement après les pluies de la nuit, le soleil pourra percer par moments mais l'on ne sera pas à l'abri de petites averses éparses.

L'après-midi, cette amélioration gagnera la Picardie, le Bassin parisien et l'Aquitaine, avec un ciel offrant temporairement quelques trouées ensoleillées. Sur la Bretagne, des nuages bourgeonnants occasionneront des averses plus fréquentes et parfois accompagnées de coups de tonnerre. Les pluies gagneront le nord-est du pays, le Massif Central et, en fin de journée, les Alpes du Nord (neige au-dessus de 1 800 mètres). Près de la Méditerranée, le mauvais temps persistera en s'étendant à la Corse. Les pluies seront bien marquées sur les Cévennes.

Le vent de sud se fera sentir sur la pointe de Bretagne avec des rafales pouvant atteindre 100 km/h à la mi-journée, et dans une moindre mesure sur le Cotentin. Il soufflera également violemment sur les hauteurs du Massif Central et des Alpes. Enfin, les rafales du vent d'est à sud-est en Méditerranée seront de 70 km/h.

Les températures minimales seront partout positives, en partant de 1 à 2 degrés sur la plaine d'Alsace pour atteindre 8 à 11 sur les rivages atlantique et méditerranéen. Celles de l'après-midi seront très douces pour la saison, avec 8 à 16 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES du 7 janvier maxima/minima

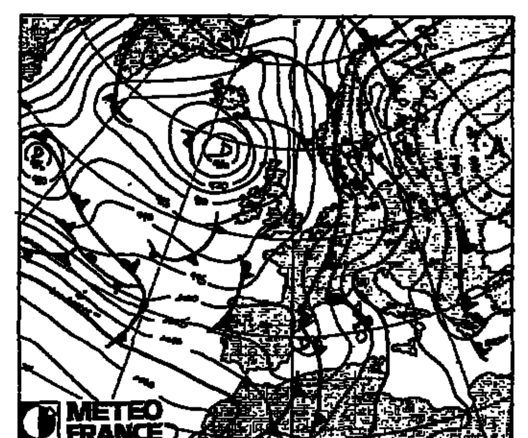
FRANCE	
AJACCIO	16/9
BIARRITZ	15/9
BORDEAUX	12/5
BOURGES	12/3
BREST	12/7
CAEN	13/6
CHERBOURG	12/7
CLERMONT-F.	14/2
DIJON	11/2
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	11/4
LILLE	12/5
LIMOGES	10/5
LYON	12/2
MARSEILLE	12/5
NANCY	9/3
NANTES	14/6
NICE	11/6
PARIS	12/8
PAU	13/3
PERPIGNAN	14/4
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	14/7
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	12/2
STRASBOURG	2/0
TOULOUSE	11/2
TOURS	12/6

ÉTRANGER	
ALGER	19/–
AMSTERDAM	7/2
ATHÈNES	11/9
BANGKOK	32/20
BARCELONE	15/7
BELGRADE	2/2
BERLIN	– 3/0
BOMBAY	28/18
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	11/5
BUCAREST	– 2/– 5
BUDAPEST	– 2/– 2
BUENOS-AIRES	31/20
CARACAS	30/22
CHICAGO	– 4/– 12
COPENHAGUE	0/0
DAKAR	27/20
DJAKARTA	29/23
DUBAI	27/17
DUBLIN	10/4
FRANCFORT	– 1/– 2
GENÈVE	7/3
HANOI	25/17
HELSINKI	– 33/– 9
HONGKONG	24/19
ISTANBUL	6/4
JÉRUSALEM	16/11
KIEV	– 7/– 15
KINSHASA	31/23
LE CAIRE	17/10
LIMA	23/20
LISBONNE	18/14
LONDRES	11/7
LOS ANGELES	22/12
LUXEMBOURG	6/3
MADRID	13/3
MARRAKECH	20/12
MEXICO	18/7
MILAN	5/– 1
MONTRÉAL	– 18/– 28
MOSCOU	– 7/– 7
MUNICH	– 4/0
NAIROBI	26/14
NEW DELHI	22/7
NEW YORK	– 7/– 10
PALMA DE MAJ.	18/4
PÉKIN	3/– 9
PRAGUE	– 2/– 3
PRETORIA	28/19
RABAT	20/15
RIO DE JAN.	26/22
ROME	14/10
SAN FRANC.	16/7
SANTIAGO	29/16
SÉVILLE	20/12
ST-PETERS.	– 4/– 7
STOCKHOLM	1/– 1
SYDNEY	23/19
TENERIFE	25/18
TOKYO	12/3
TUNIS	20/12
VARSOVIE	– 5/– 5
VENISE	8/6
VIENNE	– 1/– 1





Situation le 8 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La crise roumaine

ON APPREND aujourd'hui qu'après de sérieuses menaces d'échec la crise roumaine vient d'être résolue, au moins en ce qui concerne la composition du gouvernement. Le cabinet Grozea, à large prédominance communiste, comprendra désormais un représentant qualifié des deux grands partis d'opposition. M. Romniceano, ancien gouverneur de la Banque nationale et ancien ministre (...) dans le gouvernement Radesco de l'hiver dernier, sera le représentant du Parti libéral. Le Parti national-paysan sera représenté par M. Hatsiegano, un Transylvanien qui a payé son attachement passionné à la Roumanie de plusieurs années dans un camp de concentration hongrois. Les nouveaux ministres ont déjà prêté serment au roi.

Ainsi, espérons-le, va prendre fin une longue et regrettable controverse qui constituait non seulement une source de divisions profondes au sein du peuple roumain, en même temps qu'elle aggravait, quand elle n'en était pas la cause, le désordre administratif et les multiples difficultés économiques dont souffre (...) la Roumanie, *[mais aussi]* un sérieux point de friction entre les Trois Grands, dont elle alimentait les méfiances réciproques.

En contraste avec la crise roumaine, qui vient ainsi de recevoir un début de solution heureuse, il semble que les conversations bulgares soient au contraire en pleine impasse. Les négociations de Bucarest et de Sofia prouveraient surabondamment, s'il était nécessaire, la difficulté pour les pays placés dans des situations géographiques délicates de résoudre par leurs propres moyens le problème d'un régime intérieur stable et solide, alors que les grandes puissances craignent de voir dans la prédominance de telle ou telle nuance politique au sein de ces pays une atteinte grave à leurs intérêts et à leur sécurité.

(9 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6730

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■			■			
IV									
V		■	■						■
VI					■		■	■	
VII									
VIII				■					
IX						■			
X						■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Quand on ne trouve plus de goût à rien. – II. Des gens pour qui les ciseaux sont souvent utiles. – III. En urgence. Une personne. N'est évidemment pas ce qu'il y a de meilleur. – IV. Pas spécial, pour l'envoyé. – V. Aromatisé comme un apéritif. – VI. Dans un groupe postimpressionniste. – VII. Procédera à une séparation de biens. – VIII. Fête. Dans les beaux draps. – IX. Dans la Mayenne. Est comme un mort. – X. N'est pas toujours désagréable. Dix sur dix. – XI. Pousse un cri. Pas de très bon goût.

VERTICALEMENT

1. Spécialiste des travaux d'aiguille. – 2. Peut être assimilée à une maison d'arrêt. Peut nous glacer quand elle est chaude. – 3. Le premier mot d'une hymne. Nom de golfe. – 4. Faisait tomber les têtes. Dieu pour Moïse. – 5. Un militaire pas civil. Pas originales. – 6. En Suisse. Poudre à canon, pour le poète. – 7. N'ont aucun mal à se déplacer. Pacifique, en Angleterre. – 8. Pour manier des tissus. Une certaine façon de s'exprimer. – 9. Economise la nappe. Portées par des buveurs.

SOLUTION DU N° 6729

HORIZONTALEMENT

I. Déforestation. – II. Ecologiste. Sion. – III. Tacite. Urticant. – IV. El. Giro. Ou. Aï. – V. Néron. Bac. Orsec. – VI. Oc. Ténéré. Euh ! – VII. Enchérisseur. Se. – VIII. Ire. Svelte. – IX. Do. Tiv. Spire. – X. Ophélie. Aser. Ca. – XI. Lhassa. Ont. Thé. – XII. Lys. Lesta. Muer. – XIII. Attiser. Onc. – XIV. Réel. Séricigène. – XV. Sec. Suse. Osés.

VERTICALEMENT

1. Détente. Dollars. – 2. Ecalé. Néophyte. – 3. Foc. Roc. Hastés. – 4. Oligochètes. Ile. – 5. Rotin. Ils. – 6. Eger. Triviales. – 7. Si. Obéir. Ères. – 8. Tsu. Anses. Os. Ru. – 9. Atroces. Pantois. – 10. Têtu. Résistance. – 11. Œuvre. Ci. – 12. Oscar. Réer. Go. – 13. Niaise. Tubes. – 14. On. Eustache. N.E. – 15. Entichée. Aérées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 10 janvier

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Chine, des chevaux et des hommes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** : Une œuvre des collections, *Les Muses* (23 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Sacre de Napoléon*, de David, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 19 heures ; *La Pietà de Villeneuve-lès-Avignon*, d'Enguerrand Quarton, 19 h 30 ; les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Une œuvre à voir, *L'Eglise d'Auvers-sur-Oise*, de Van Gogh (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : présentation du portail Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris, 12 h 30 ; les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : exposition Galerie des cinq continents (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 293, avenue Daumesnil (Musées nationaux).

■ **LE FAUBOURG POISSONNIÈRE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Poisonnière (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES CATACOMBES** (25 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un autre regard sur la peinture, couleur et lumière (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris) ; exposition A l'ombre du Vésuve (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall du musée (Mathilde Hager).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et sa crypte (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant le portail principal de l'église (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PANTHÉON** et le pendule de Foucault (50 F + prix d'entrée), 15 heures (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918 (55 F + prix d'entrée), 16 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUÈDE.** Plusieurs lignes de ferries entre la Suède et le Danemark ont été fermées vendredi 5 janvier pour une durée indéterminée, en raison du froid et du gel qui sévissent dans la région. Les services catamaran de Scandinavian Airlines System entre Malmö (Suède) et Kastrup (Danemark) et la ligne matinale reliant Malmö à Copenhague (Danemark) ont été suspendus ; la compagnie danoise Œresund a pour sa part cessé ses liaisons Malmö-Copenhague et Landskrona (Suède)-Copenhague. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Grâce aux pluies abondantes des derniers jours, les restrictions d'eau dans la région de Séville ont été levées samedi 6 janvier. Toutefois, l'interdiction d'irriguer est maintenue pour le moment et, si la distribution de l'eau entre minuit et 6 heures du matin n'est plus interrompue, le niveau de pression a été baissé. – *(AFP.)*

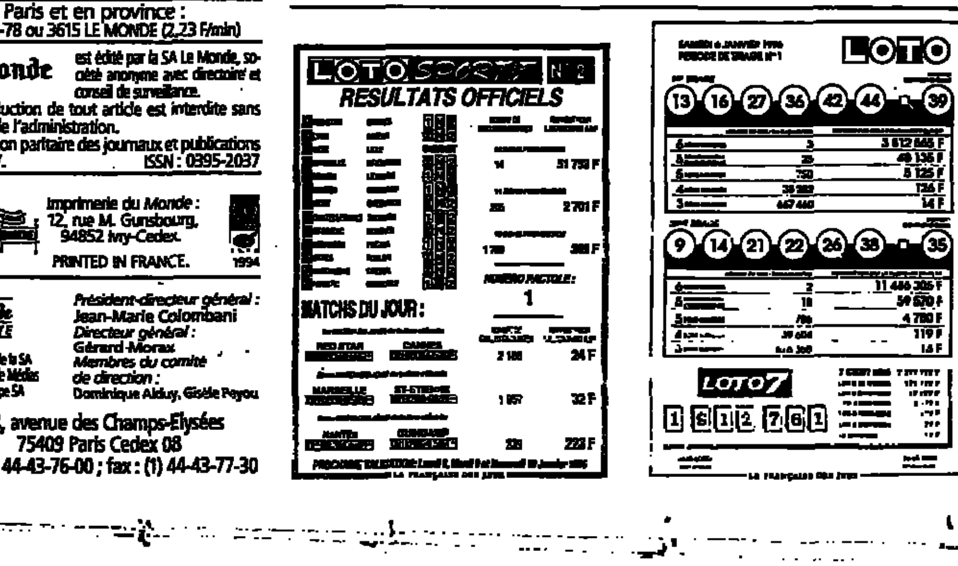
■ **FRANCE.** Air Inter Europe propose depuis le 1er janvier des tarifs à prix réduit entre la Corse et cinq régions du continent (Pays Basque-Béarn, Sud-Ouest, Bretagne, Centre, Alsace) que les passagers en provenance de l'île pourront rejoindre *via* les aéroports d'Orly, Lyon, Marseille et Nice. –*(AFP.)*

■ **PARIS-NICE.** La compagnie AOM met en vente des billets promotionnels aller-retour à partir de 690 francs sur la ligne Paris-Nice, la seule contrainte étant de passer une nuit sur place. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie finlandaise Finnair affirme avoir battu son record de passagers transportés en 1995, avec un total de 5 866 300 voyageurs (3 832 400 sur les lignes internationales, ce qui représente une augmentation de 13,2 % par rapport à l'année précédente, et 2 033 900 sur les lignes intérieures, soit une hausse de 5,8 %). – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL.** Plus de trois millions de Brésiliens ont séjourné à l'étranger l'année dernière, un record d'après les statistiques de l'Association brésilienne des agents de voyages, rendues publiques le 1er janvier. – *(AFP.)*

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 68 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

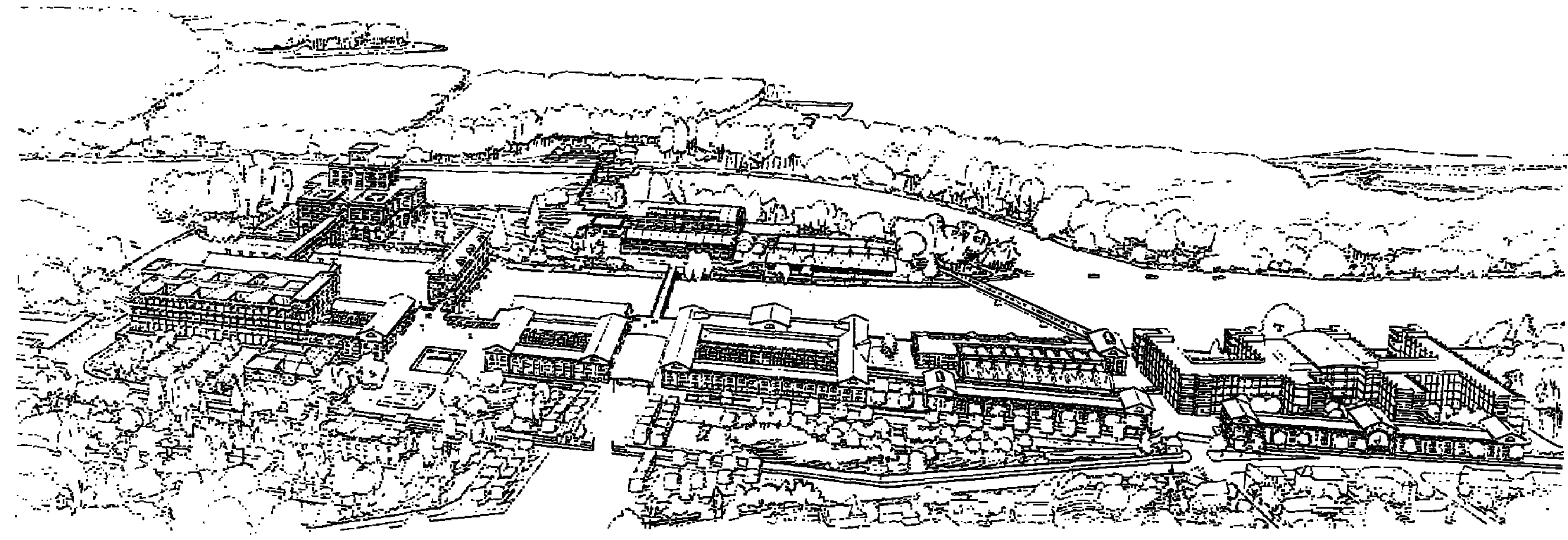
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ARCHITECTURE L'ancienne chocolaterie Menier, située sur les bords de Marne à Noisiel, vient de changer d'affectation. Ses bâtiments, dont plusieurs sont protégés par l'administration des Monuments historiques, ont été transformés et abritent désormais les bureaux de la société Nestlé-France qui a regroupé ici la plupart de ses filiales. ● PHILIPPE ROBERT ET BERNARD REICHEN, architectes spécialisés dans le réaménagement de bâtiments anciens, ont montré leur savoir-faire. Faisant habilement dialoguer les constructions d'origine et les nouvelles, ils sont également intervenus sur l'environnement extérieur de ce site de 14 hectares. ● UN SITE et une architecture qui témoignent d'une aventure industrielle : celle des Menier, barons du chocolat de père en fils pendant plus d'un siècle. Et qui pourraient donner des idées pour l'aménagement d'autres sites industriels désaffectés.

Nestlé-France s'installe dans l'ancienne chocolaterie Menier

La branche française du groupe agroalimentaire a confié à deux architectes spécialisés dans la réhabilitation du patrimoine industriel du XIXe siècle la transformation d'une usine des bords de Marne



Vue panoramique du site, dessin du cabinet d'architectes Reichen et Robert.

POUR Philippe Robert, *« l'histoire de l'architecture est une suite de manipulations »*. Et comme pour rendre plus évidente cette définition, il s'attache depuis vingt ans, avec son complice Bernard Reichen, à *« créer dans le créé »*. Ils ont commencé par installer des logements dans des fabriques désaffectées. Puis leurs réussites les plus notables ont été les réaménagements de la Grande Halle de la Villette à Paris et de celle de Tony-Garnier à Lyon. Les deux architectes viennent de signer leur intervention la plus ambitieuse à Noisiel (Seine-et-Marne) : la transformation en bureaux d'une unité de production industrielle – la chocolaterie Menier – fragmentée sur plus de 1 kilomètre. Sans dénaturer l'architecture de cet ensemble de bâtiments, dont plusieurs sont protégés : le moulin Saulnier, à cheval sur la Marne, est classé depuis 1992 ; la halle métallique et la « cathédrale », énorme nef de béton dressée sur l'île, au milieu de la rivière, avec son pont qui la relie à la rive, sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, depuis 1986. Ce travail exemplaire permet de sauvegarder un élément essentiel du patrimoine industriel. Sa réaffectation réussie prouve que la destruction de ce type d'édifice n'est pas une fatalité. Encore fallait-il prouver au propriétaire, Nestlé-France, l'intérêt de l'opération.

La multinationale avait acquis l'ancienne usine Menier en 1988, en même temps que la société Rowntree-Mackintosh, qui fabriquait à Noisiel des friandises chocolatées. Mais cette production a été délocalisée à Dijon en 1991. Que faire de ce terrain de 14 hectares, dont plus de 6 sont occupés par des bâtiments réputés inutilisables ? Comme toujours, on pensa y loger des institutions culturelles – mais lesquelles ? Un tel parti aurait pu s'appliquer aux édifices protégés. Au prix de la destruction des autres éléments. Plus prosaïquement, ces bords de Marne auraient pu servir de cadre à une juteuse opération immobilière : la commune de Noisiel, à 18 kilomètres de la porte de Bercy, desservie par la ligne A du RER, fait partie de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Par chance, Nestlé-France cherchait un site pour regrouper l'ensemble de ses filiales. Elle hésitait entre une tour de la Défense et un *« business-park »*.

> « L'imagination est démultipliée par ce qui existe. Et, à Noisiel, les plus grands architectes-ingénieurs du XIXe siècle sont intervenus »

Le géant agro alimentaire, après avoir consulté Reichen et Robert, décidait en 1991 de faire de Noisiel sa base opérationnelle pour la France. Depuis le 2 janvier, la reconversion est achevée : 1 750 « cols blancs » du tertiaire ont remplacé les 2 000 ouvriers encore vissés derrière leurs machines au début de ce siècle. L'opération aura coûté, déménagement compris, 800 millions de francs.

« Comment gérer l'avenir de l'ancienne chocolaterie en respectant le génie du lieu tout en répondant aux exigences fonctionnelles de Nestlé-France ? » A cette question, Bernard Reichen et Philippe Robert ont répondu en se coulant dans la tradition : *« A l'exception de la "cathédrale", monument élevé à la gloire du chocolat, l'architecture de l'usine est prête à la reconversion, à la mutation,* indique Philippe Robert. *Les bâtiments ont, par le passé, montré leur malléabilité. Les surélévations, ajouts, renforts de structure successifs, le prouvent. Nous avons suivi cette voie, sans oublier que la production était liée à une esthétique très forte qui se manifestait par un décor, une couleur, des matériaux. »* Effectivement, si les bâtiments qui s'échelonnent parallèlement à la Marne ont été débarrassés de leurs machines, leurs décors ont été respectés et ont pu intégrer sans dommage les indispensables techniques de pointe – bureautique, informatique et climatique –, sans parler des impératifs réclamés par la sécurité. Seule la chaufferie a été démolie. Le moulin Saulnier, affecté tout entier à la direction, est un bel exemple de la méthode Reichen et Robert. Ici, la création des bureaux et des salles de réunion pour les responsables de l'entreprise n'a pas empêché les architectes de mettre en valeur la technicité du bâtiment – des anciennes turbines, soigneusement remontées, au dégagement de la charpente métallique. Le bureau du directeur laisse voir son armature de fer. L'usine est exaltée au lieu d'être cachée, les ajouts – escalier et ascenseur – étant toujours nettement marqués.

A Noisiel pourtant, les interventions voulues par les deux architectes sont plus visibles, plus tranchées que dans leurs précédents travaux. Un pavillon d'accueil en zinc, inox et verre s'insère entre deux constructions anciennes au croisement de l'axe d'arrivée et de la rue-galerie qui traverse l'ensemble des édifices, eux-même prolongés par des constructions résolument contemporaines. Reichen et Robert n'ont pas hésité à modifier le profil de l'ancienne confiserie installée sur l'île, désormais vouée à la restauration. L'énorme volume du rez-de-chaussée est devenu une brasserie d'entreprise, ouverte sur la rivière, qui pourra servir cinq cent quatre-vingt-dix couverts en même temps. Au premier étage, le restaurant-club accueille cent vingt personnes, qui peuvent s'isoler par groupes. Le restaurant de la direction, au dernier étage, est logé sous un toit arrondi créé de toutes pièces. Ce dialogue revendiqué entre l'ancien et le nouveau passe par la complémentarité des matériaux et des couleurs. Reprise du métal, de la brique et du bois – que l'on trouve dans l'usine originelle – avec adjonction de l'inox et du verre comme interlocuteur contemporain ; polychromie des briques crues ou vernissées, du pavage de granit et de grès et des dalles de porphyre.

Enfin, un gros travail – largement inédit pour les deux architectes – a été accompli sur l'extérieur. Ici des traces industrielles (rails des wagonnets, pavés, revêtements de briques) ont été conservées, des plantations effectuées (notamment sur les parkings extérieurs), des jardins rénovés ou créés, les bords de Marne retraités, un nouveau pont lancé. *« Les contraintes auxquelles nous sommes soumis sont différentes de celles que l'on trouve dans le neuf,* affirme Philippe Robert. *Mais l'imagination de l'architecte est démultipliée par ce qui existe. Et Noisiel, où Jules Saulnier, Gustave Eiffel, Armand Considère, Stephen Sauvestre, Jules et Louis Logre – les plus grands architectes-ingénieurs du XIXe siècle – sont intervenus, est une leçon à méditer. »*

Convaincante sur le plan patrimonial et architectural, l'opération l'est aussi sur le plan financier ; le coût de la rénovation de ces quelque 60 000 mètres carrés de planchers (sans parler des 1 000 places de parking dont 450 en sous-sol) s'élève à moins de 10 000 francs le mètre carré à Nestlé-France. Enfin, le décor prestigieux où la firme s'est installée donne à la branche française du groupe agroalimentaire une image, une épaisseur historique. La leçon de Noisiel sera peut-être entendue à Boulogne-Billancourt. Renault hésite encore sur la future destinée de l'île Séguin (165 000 mètres carrés). Sept agences d'architectes ont répondu au concours lancé par le constructeur automobile – Chaix et Morel, Chemetov, Piano, Portzamparc, Rogers, Tschumi. Et Reichen et Robert, qui prévoient de conserver, en la transformant, la structure des anciennes usines.

Emmanuel de Roux

Amoureux des structures métalliques

Bernard Reichen et Philippe Robert – cinquante et un et cinquante-quatre ans – ont reçu la même formation à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris. Ils travaillent ensemble depuis plus de vingt ans. Amoureux de l'architecture métallique, ils se sont fait connaître en reconvertissant des bâtiments anciens. Grâce à eux, la Halle aux grains de Blois a été promue palais des congrès ; des filatures à Lille, Tourcoing et Elbeuf sont devenues des logements sociaux ; la piscine Arts déco de Châtenay-Malabry, le Théâtre du Campagnol ; et le pavillon de l'Arsenal, le centre d'urbanisme et d'architecture de la ville de Paris ; la rotonde des locomotives de Mainvilliers, près de Chartres, accueille un conservatoire des machines agricoles. Mais c'est avec la Halle aux bœufs de La Villette et la Halle Tony-Garnier à Lyon qu'ils ont acquis leur réputation. La transformation des usines Menier est leur plus importante opération. Soucieux de la réalité urbaine, ils s'intéressent à l'environnement et au design. Philippe Robert a été le commissaire de l'exposition « Créer dans le créé » présentée au Centre Pompidou en 1986.

Noisiel, capitale d'un empire industriel

LE FONDATEUR de la dynastie Menier est né à Angers en 1795. En lui donnant le prénom d'Antoine-Brutus, ses parents le destinaient peut-être à un avenir de tribun de la République. Il sera plus modestement droguiste dans le Paris de la Restauration. Il y broie quantité de produits pharmaceutiques. Parmi ceux-ci, le cacao. Au début du XIXe siècle, le chocolat est encore un produit de luxe consommé par une minorité de gastronomes aisés. Mais les apothicaires fournissent aussi à leur clientèle des « chocolats médicinaux » où sont incorporés les ingrédients les plus divers – calomel, magnésie, extraits de quinquina ou de gentiane. En 1825, Brutus achète le moulin de Noisiel pour broyer ses « drogues ». Six ans plus tard, il fabrique 350 kilos de chocolat par jour. Quand il meurt en 1853, 20 % du cacao consommé en France (3 000 tonnes) sortent du moulin de Noisiel.

Après le précurseur, l'inventeur. Son fils Emile (1826-1881) lui succède à la tête de l'entreprise à l'âge de vingt-sept ans. D'une affaire florissante, il fera un empire. Avec lui, le chocolat va devenir un produit de consommation de masse, distribué dans toutes les épiceries.

FOURIER ET SAINT-SIMON

Le vieux moulin de Noisiel est détruit. Sur ses fondations, Jules Saulnier élève en 1870 un édifice révolutionnaire à la structure entièrement métallique. Seuls les murs (non porteurs) décorés de fleurs de cacaoyers sont de briques vernissées. Les 730 hectares de la Ferme du Buisson, toute proche, lui fournissent le sucre dont il a besoin. Ce n'est pas suffisant, il achète des terres agricoles à Roye, dans la Somme, où il possède aussi des sucreries. La firme a ses bois pour la fabrication des caisses d'emballage, des briqueteries à Noisiel, des carrières de pierre à Champs et à Torcy. Emile acquiert également des plantations de cacaoyers au Nicaragua (7 500 hectares). Pour acheminer ses récoltes, il affrète une flottille, dont il existe un survivant : le trois-mâts *Belem*.

Il lance aussi le projet d'une cité ouvrière « modèle » aux portes de son usine. Vers 1900, elle comprendra 300 logements. L'entreprise, enfin, est un laboratoire : Marcellin Berthelot y fait la première synthèse de l'alcool. Charles Tellier y installe la première machine frigorifique destinée à l'industrie. Nourri de Fourier et de Saint-Simon, Emile milite pour le libre-échange et l'impôt sur le capital. Laïque et républicain, élu député en 1876, il siège à gauche de l'hémicycle. Ce qui ne l'empêche pas d'acheter le château voisin (aujourd'hui disparu), avec son parc immense, et d'habiter un hôtel particulier dans la plaine Monceau. Il ne voit là aucune contradiction : *« Le socialisme réel est à Noisiel »*, affirme-t-il. Quand il meurt, le chemin de fer vient de faire son apparition au cœur de son usine.

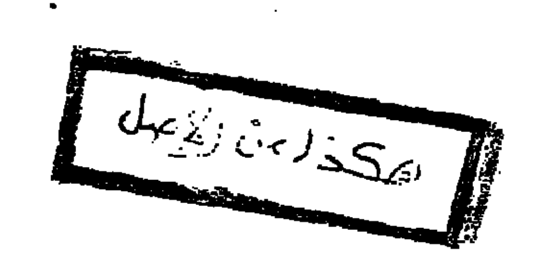
Henri (1853-1913) et Gaston (1855-1934) succèdent à leur père. Après l'inventeur, les gestionnaires. L'empire chocolatier a désormais des ramifications dans le domaine du câble, de l'électricité, du caoutchouc et bien sûr de l'agriculture. La Ferme du Buisson, entièrement rebâtie sur les plans de Louis Logre à partir de 1880, est un établissement modèle qui couvre 20 000 mètres carrés. Pour l'Exposition universelle de 1889, les Etablissements Menier dressent à Paris un Arc de triomphe en chocolat. Il pèse 50 tonnes, soit l'équivalent de la production d'une journée à Noisiel.

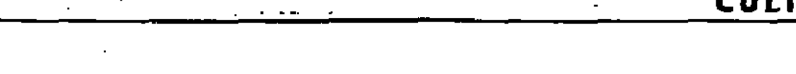
LA GRAND-MESSE DU CHOCOLAT

S'il n'a sans doute pas construit la halle qui porte son nom, Gustave Eiffel est venu maintes fois à Noisiel, étape décisive de l'architecture industrielle. En 1907, Stephen Sauvestre imagine, pour abriter les broyeuses ultramodernes, un nouveau bâtiment de béton – vite surnommé *« la cathédrale »* en raison de son volume et de la largeur de ses baies. A la même époque, Armand Considère lance sur la Marne une remarquable passerelle en béton fretté d'une portée de 44 mètres. Le public vient de loin pour assister à la grand-messe du chocolat, aux noces du Capital et de la Technique. Le tourisme industriel est peut-être né sur les bords de la Marne. Les deux frères ont aussi compris le parti à tirer d'une communication moderne : à partir de 1893, la France va se couvrir d'affiches où l'on voit une petite fille déclarer son amour au plus célèbre chocolat du monde. Elle est signée Firmin Bouisset.

L'empire commence à décliner avec la mort d'Henri. L'entreprise industrielle élaborée dans l'île d'Anticosti (grande comme la Corse) achetée dans l'embouchure du Saint-Laurent est un échec. Il ne restera de l'aventure qu'une ville fantôme : Port-Menier. Gaston reste seul aux commandes. Mais il vieillit et son rôle politique l'occupe beaucoup. Sénateur radical-socialiste, son yacht sert de décor discret à des rencontres diplomatiques. En 1902, le président du conseil Waldeck-Rousseau y rencontrera le Kaiser Guillaume II. Après la première guerre mondiale, Menier n'innove plus. Fidèle au chocolat de ménage qui a fait sa renommée, il se contente de suivre ses recettes éprouvées et rate ainsi la révolution du chocolat en poudre. La crise de 1929 frappe durement l'entreprise. Gaston meurt après son fils, en 1934. Deux ans plus tard, les grandes grèves remettent en cause le « paradis social » de Noisiel et le patronat de droit divin. En 1940, la route du cacao est coupée. L'usine continue de tourner sous contrôle allemand et est réduite à fabriquer des cigares. Après la Libération, incapable de se reconvertir, l'usine fond au soleil de la consommation naissante. En 1959, la famille liquide l'entreprise.

E. de R.





Un grand plan d'urbanisation menace Jérusalem

Avec l'appui des partis religieux, le maire, Ehoud Olmert, veut favoriser le développement à outrance. De gigantesques complexes commerciaux et de hautes tours pourraient ainsi resurgir dans la Ville Sainte

De 1514 à 1918, Jérusalem a été occupée par les Turcs, qui ne lui ont jamais accordé une grande importance. Cet abandon relatif a préservé une dimension urbaine héritée du Moyen Age. Les Britanniques ont pris la place des Turcs jusqu'en 1948. Ils ont jeté les bases d'un urbanisme que l'on redécouvre aujourd'hui. Sous leur mandat, des architectes immigrés ont su allier tradition et modernisme et respecter le caractère particulier de la cité. Les années 70 ont été marquées par la volonté politique de doubler la population juive de Jérusalem afin de renforcer le contrôle israélien sur la ville. La crise économique avait arrêté la construction de tours et d'ensembles commerciaux gigantesques. Ils ressortent aujourd'hui des cartons à dessins et laissent craindre que ne soit pas préservée la dimension spirituelle de la Jérusalem, qui reste l'une des villes les plus pauvres d'Israël.

JÉRUSALEM
correspondance

L'extraordinaire présence physique de Jérusalem tient à la fusion subtile entre les collines dénudées qui l'entourent et des habitations de pierre semblables à des petits cubes serrés les uns contre les autres. Çà et là apparaît un pan de mur, le clocher d'une église, la coupole ou le minaret d'une mosquée. Ce paysage, qui aujourd'hui déjà ne peut plus être aperçu que par endroits, est menacé par de nouveaux programmes de construction.

L'élection d'Ehoud Olmert, l'un des dirigeants de la droite, comme maire de Jérusalem aggrave encore la situation. Si son prédécesseur Teddy Kollek ne s'était pas toujours battu pour prévenir la mainmise d'intérêts politiques et économiques sur la planification de la ville, Ehoud Olmert n'hésite pas à déclarer ouvertement que le développement à outrance est son but principal. Il a l'appui des partis religieux. Si ses plans se réalisent, de nouveaux quartiers, des zones industrielles, de gigantesques complexes commerciaux et de hautes tours viendront s'ajouter à la ville actuelle. Jérusalem, certes, a besoin de programmes de développement pour éviter l'exode massif des habitants de ce qui reste l'une des villes les plus pauvres d'Israël. Mais est-il possible de considérer Jérusalem sous un angle purement économique ? Peut-on laisser la Ville Sainte aux mains d'entrepreneurs âpres au gain et de politiciens dont l'horizon se borne à la date des prochaines élections ?

Il y a deux ans a commencé la réalisation du « Programme Mamilla ». Ce gigantesque chantier qui s'étend sous les remparts, près de la porte de Jaffa et de la Tour de David – zone particulièrement sensible –, comprend des hôtels, un quartier résidentiel et une rue commerçante dont les bâtiments pourront atteindre huit étages. Ce complexe est l'oeuvre d'un architecte de renommée mondiale, Moshe Safdie ; mais la Yeshiva Porat Yosef qu'il a construite dans la Vieille Ville montre qu'il peine à comprendre le mode d'expression si particulier de Jérusalem. Sa conception repose sur des blocs massifs uniformes avec une succession infinie d'arcs et de coupoles qui viennent ébranler le rythme des petits cubes de pierre et le caractère retenu, monacal qui caractérise la ville.

HARMONIE ROMPUE

Il suffit aujourd'hui de contempler la phase préliminaire du projet pour avoir le frisson : une large voie ouverte tout près des remparts, surmontée d'un passage pour piétons, vient rompre l'harmonie de la porte de Jaffa ; les gigantesques arches de l'hôtel monumental et les dizaines de coupoles se dressant au-dessus du nouveau quartier résidentiel. Lorsque le projet sera achevé, l'un des plus beaux panoramas de Jérusalem sera bouché, ruinant ce qui avait été préservé malgré une histoire mouvementée : la dimension spirituelle de Jérusalem.

De 1514 à 1918, Jérusalem est restée sous le joug de l'Empire ottoman. Les Turcs ne lui ayant jamais accordé une grande importance, la ville est devene au fil des ans une petite cité provinciale. Cet abandon avait un avantage : il préservait des dimensions modestes et une structure urbaine héritées du Moyen-Age. La sortie hors des murailles, vers l'ouest, a commencé lentement vers le milieu du XIX[e] siècle. Les nouveaux quartiers juifs visaient à pallier les dures conditions d'existence dans la Vieille Ville. Le recours à la pierre, aux techniques traditionnelles et le caractère modeste de la construction de type massif et horizontal donnaient néanmoins une impression de continuité entre la vieille et la nouvelle ville.

Les églises, hôpitaux, écoles et hospices pour pèlerins construits par les chrétiens se fondaient également dans le paysage. L'harmonie d'ensemble ne fut pas rompue, même avec l'apparition d'une tendance à la construction monumentale et l'utilisation d'un style « nationaliste » (église allemande de la Dormition, 1900 ; hôpital italien, 1910). La conquête de la ville par les Britanniques en 1917 va constituer un tournant historique. Le nouveau régime fait de Jérusalem la capitale de la Palestine. La ville est nettoyée tandis que s'installent des réseaux d'eau et d'électricité. Mais le gouvernement britannique préfère orienter ses budgets vers des points « stratégiques », tel le port de Haïfa.

La période du mandat britannique laissera cependant à Jérusalem un héritage de planification urbaine et d'architecture que l'on commence seulement à redécouvrir. Pendant cette période (1918-1948) prend corps à Jérusalem un mode d'expression moderne local, fruit de la rencontre entre les architectes britanniques et un groupe d'architectes juifs immigrés d'Europe centrale. Le poids spirituel et mystique de la ville, sa situation au coeur d'un Orient exotique, son type de construction organique, rural vont permettre la rencontre du romantisme du mouvement Arts and Crafts anglais et de l'expressionnisme allemand. Certains des édifices publics construits dans les années 20 (notamment le Musée Rockefeller, oeuvre de l'architecte Austin St. Barb Harrison, ou l'église écossaise due à Clifford Holliday) démontrent que leurs architectes avaient su comprendre le mode d'expression du paysage.

Au cours des années 30, un groupe d'architectes juifs « modernistes » conduits par Erich Mendelsohn prend le dessus. Les bâtiments et les quartiers qu'ils édifient montrent bien que leur austère style minimaliste reprend les principes qui avaient précédemment caractérisé la construction britannique. Les bâtiments se fondent dans le cadre environnant en respectant scrupuleusement la morphologie locale.

SÉVÈRES RESTRICTIONS

L'influence de l'architecture de la période du mandat britannique se discerne clairement dans des nouveaux bâtiments publics tels que la Cour suprême et l'hôtel de ville, mais aussi dans la construction privée. Cependant, cet héritage perd de plus en plus de terrain. Il ne fait pas de doute que la contribution la plus importante de la puissance mandataire a consisté dans ses cinq plans d'urbanisme. Jusqu'à une époque récente, ce sont ces derniers qui ont sauvé la ville des initiatives d'entrepreneurs habiles, de politiciens ambitieux et d'architectes médiocres.

Ces planificateurs – au premier rang desquels se trouvaient Patrick Geddes et Charles R. Ashbee – avaient compris qu'il ne suffirait pas de sauvegarder les bâtiments se trouvant à l'intérieur de l'enceinte. De sévères restrictions avaient donc été imposées à la construction nouvelle : interdiction de bâtir en hauteur, obligation de construire en pierre, tenue à l'écart des zones industrielles et création d'une ceinture de jardins autour des murailles. Un effort a également été fait pour unir les croyants de toutes les religions ; on voit donc sur la façade des édifices publics de cette époque un mélange de symboles chrétiens, juifs et musulmans.

Cette tradition empreinte d'idéalisme a perdu du terrain. Avec la création de l'Etat d'Israël et les grandes vagues d'immigration, Jérusalem connaît une ère de construction sans précédent. La ville se couvre de blocs uniformes de logements à bon marché tandis que la construction publique ignore le contexte particulier de la ville. La guerre de six jours (1967) ne fait qu'aggraver la situation. Certes, la conquête de la Vieille Ville entraîne le début d'une réflexion sur le contexte à préserver, mais les décisions politiques créent de véritables problèmes urbanistiques. Les énormes budgets investis dans la ville au début des années 70 réussissent – c'était leur but – à doubler la population juive de Jérusalem afin de renforcer le contrôle israélien sur la ville.

Le boom économique que connaît le pays après la guerre de six jours s'essouffle rapidement. Les programmes de construction qui prévoyaient l'anéantissement de quartiers construits hors les murs au XIX[e] siècle et l'implantation de nombreux gratte-ciel restent dans les tiroirs. le sentiment qu'il faut préserver la ville gagne du terrain. Toutefois, les atteintes au paysage de Jérusalem continuent. Les nouveaux quartiers censés donner un caractère juif à la ville vont en se développant tandis que les plans d'union entre la ville nouvelle et la Vieille Ville reçoivent un commencement d'exécution.

Ziva Sternhell
(traduit de l'hébreu par Michèle Mazel)

★ **Ziva Sternhell est professeur à l'école d'art Betzalel de Jérusalem et écrit dans le quotidien *Haaretz*.**

La difficile reconstruction de l'Opéra de Barcelone

Les protecteurs du patrimoine s'élèvent contre l'importance de la somme annoncée pour mener les travaux

BARCELONE
correspondance

Nul ne pouvait ignorer que le Liceu risquait de brûler un jour ou l'autre tant les conditions de sécurité du théâtre étaient précaires. Or, le 31 janvier 1994, vers 11 heures, deux techniciens sont en train de réparer le rideau de fer de la scène lorsqu'une étincelle atteint le rideau en tissu et l'enflamme. Le feu gagne rapidement le faux plafond de la salle. Les pompiers, appelés trop tardivement, ne peuvent que constater les dégâts et empêcher l'incendie de se propager. Une heure plus tard, lorsque le toit s'effondre dans un bruit assourdissant, les nombreux passants qui se sont rassemblés sur la rambla comprennent que le Liceu n'existe plus. Dès le lendemain, les différents membres du Consorci déclarent leur volonté de construire un nouvel opéra et, entre plusieurs options possibles, c'est la reconstruction à l'identique et sur le même emplacement qui est retenue. On confie le projet à l'architecte barcelonais Ignasi de Solà-Morales.

Or le Liceu se trouve dans la partie ancienne de Barcelone, et des maisons d'habitation sont adossées à ses murs. En 1993, une étude avait déjà été faite par Solà-Morales lui-même. Elle prévoyait essentiellement d'améliorer les possibilités techniques de la scène, de moderniser les loges des artistes et de renforcer la sécurité. La mise en place de ce projet – appelé communément « pla Liceu » – rencontra bien des difficultés dont la résistance énergique des voisins, peu enclins à accepter les solutions proposées par la mairie afin d'adoucir une expropriation inévitable. En 1994, le « pla Liceu » semblait bien compromis. L'incendie remit tout en cause. Qui a brûlé le Liceu ? Parmi les voisins expropriés, certains ont ouvert une procédure juridique à l'encontre de treize personnes. Le procureur vient de demander des peines de prison et des amendes pour le directeur technique et son assistante. Désormais donc, le regard de la justice et des médias sera braqué sur ces seules personnes, et on oubliera rapidement que, ainsi que l'arbre tombe du côté où il penche, le Liceu a brûlé simplement parce qu'il penchait du côté de l'incendie.

Le doyen de l'Ecole d'architecture l'avait dit en 1985, Solà-Morales l'avait annoncé en 1993, les pompiers l'ont répété un nombre incalculable de fois, et, à en croire les journaux, la police avait également prévenu les autorités. Quelques alertes au feu s'étaient déjà produites, mais n'avaient heureusement pas eu de conséquences. En effet, la bâtisse présentait de nombreux dangers, et il n'existait pas de prévention efficace contre les accidents éventuels. Tant et si bien que, à défaut du chalumeau fatal, une simple allumette aurait suffi à causer le même résultat.

Le directeur du théâtre a été violemment pris à partie pendant les mois qui ont suivi l'incendie. Sa responsabilité semblait évidente, et son entêtement quasi infantile à déclarer que le Liceu était en bonnes conditions de fonctionnement n'a fait qu'entamer sa crédibilité. Mais en fait, il venait du monde politique et n'avait pas l'expérience de la gestion d'un grand théâtre d'opéra. Il occupait son poste depuis peu.

On peut comprendre que le Consorci n'ait pas accéléré le « pla Liceu » de crainte d'être taxé de favoriser l'élite (expropriations pour les uns, opéra pour les autres), mais on comprend moins bien pourquoi il n'a pas décidé de fermer le théâtre pour cause de vétusté, comme on aurait fait pour un cinéma de quartier. Au lieu de cela, il a préféré s'engager dans une voie irresponsable : toujours retarder le « pla Liceu » sans arrêter l'exploitation du théâtre, alors que cela aurait pu tourner au drame à chaque représentation. Seule la chance a évité un tel dénouement.

Pourquoi le Consorci n'a-t-il pas décidé de fermer le théâtre ? Avançons un moment l'hypothèse de la responsabilité de l'image idéalisée, sublimée que les Barcelonais ont de leur théâtre et du rapport émotionnel et irrationnel qu'ils entretiennent depuis toujours avec lui : autrement dit, de la responsabilité collective du mythe du Liceu.

Les Barcelonais aiment cette salle. Elle faisait partie de leur identité – qu'ils l'aient fréquentée ou non – tout comme le « Nou Camp » ou la montagne de Montserrat. En fait, ils aimaient se reconnaître dans la bourgeoisie catalane qui avait réussi à édifier – en 1847 et en 1861 – à sa propre gloire l'écrin pourpre et grenat du Liceu sans faire appel aux finances de la royauté d'alors. Seule la force de ce consensus explique que les autorités n'aient pas eu le courage de dire aux Barcelonais qu'il était indispensable d'arrêter l'exploitation du Liceu, peut-être de façon définitive. Elle explique aussi que l'on ait commencé sa reconstruction aussi rapidement.

Le Liceu a brûlé simplement parce qu'il penchait du côté de l'incendie

Si le Liceu, tel Narcisse, est mort de trop avoir aimé son image, il semble à l'heure actuelle dérisoire de demander à la justice de chercher parmi les inculpés, le Jonas de service que l'on jettera par-dessus bord. Le nouveau projet reprend celui du « pla Liceu ». De plus, il prévoit une amélioration de la visibilité des places – ce qui est louable – mais cela au prix du sacrifice de la moitié des loges et de la quasi-totalité des arrière-loges. Or chacun sait qu'elles étaient des lieux privilégiés de rencontre pour la société barcelonaise. Pour l'ornementation du nouveau théâtre, des peintures murales seront recréées par des peintres actuels. L'ancienne salle, sous les dorures et les nombreuses peintures, avait des lignes épurées. Elle n'avait pas de colonnes dans les étages, et son acoustique était réputée excellente.

Le montant du projet s'élève à environ 520 millions de francs, dont 62 millions de francs pour les expropriations. A l'annonce de ces chiffres, certains défenseurs du patrimoine historique, craignant que l'Etat ne participe massivement à la dépense, crient au scandale : l'argent public doit être consacré en priorité à réparer les dégradations de monuments tels que la cathédrale de Burgos – mémoire collective de l'Espagne tout entière – avant de servir au plaisir de quelques-uns. En réponse à leur revendication, l'Etat leur a accordé une subvention de 75 millions de francs et le Liceu a organisé à leur intention un concert exceptionnel en présence de la reine doña Sofia elle-même.

Les fonds pour le Liceu arrivent eux aussi. La reconstruction est en marche : le 6 septembre 1994, la Sociedad de propietarios del GTL décide la cession de la propriété du Liceu au Consorci, ce qui est fait le 8 novembre 1994. Le projet Solà-Morales est accepté le 15 février 1995. La première pierre du nouveau Liceu est posée le 15 septembre 1995. La fin des travaux est prévue pour la fin 1997.

En attendant, chaque samedi à midi, qu'il pleuve ou qu'il vente, un groupe d'associations offre un concert devant l'emplacement même du théâtre, afin de maintenir vivante la présence du Liceu jusqu'à sa reconstruction. De leur côté, les aficionados suivent les courtes saisons proposées dans d'autres salles de la ville par l'administration du théâtre, qui continue son travail malgré les difficultés évidentes que cela représente. Mais, comme cela ne leur suffit pas, ils sillonnent les routes d'Espagne, d'Europe et volent même vers les Etats-Unis en quête de nourriture lyrique, telle une volée de moineaux dont le nid aurait été foudroyé.

Jaume Estapà i Argemi

Propriétaires, privilégiés, mécènes et reconstructeurs

● **L'ancien propriétaire.** La Sociedad de Propietarios del Gran Teatro del Liceu comprend quatre cents membres appartenant à des familles bourgeoises (fabricants, commerçants,...) de la Catalogne. Créée en 1847, elle avait la propriété du GTL (Grand Théâtre du Liceu) qu'elle a cédé au Consorci après l'incendie, tout en gardant certains privilèges, notamment la priorité pour l'obtention des places.

● **Le nouveau propriétaire.** Le Consorci regroupe la ville de Barcelone, la Generalitat (gouvernement de la Catalogne) et les administrations provinciale (Diputacio) et centrale (ministère de la culture). Créé en 1981, il organise et gère les saisons lyriques du Liceu. Après l'incendie, il a récupéré la propriété du Liceu et recueille les fonds pour la reconstruction, dont il est le seul organisme responsable.

● **Les mécènes.** Le Consell del Mecenatge rassemble trente-trois sociétés commerciales et financières, numéro un dans leur domaine d'activité. Créé le 1[er] février 1994, il collabore au financement de la reconstruction du GTL.

● **Le futur propriétaire.** La Fundacio. Mêmes membres que le Consorci, plus le Consell del Mecenatge, et la Sociedad de Propietarios del GTL. Créée le 5 septembre 1994, elle aide le Consorci dans sa tâche. A terme elle devrait avoir la propriété du GTL.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : la quatrième édition de l'opération** « La Mairie de Paris vous invite au concert : prenez une place, venez à deux » a débuté dimanche 7 janvier dans la capitale. Elle prendra fin dimanche 21 janvier. Elle bénéficiera à trois cent trent-sept concerts dont cent quinze de musique classique et contemporaine, cent quarante-cinq de jazz et trente-sept de musique traditionnelle. Ces rendez-vous sont programmés dans cinquante-trois salles de concert, clubs de jazz et églises. La Sacem a reconduit son soutien à cette opération et parraine, cette année, plus spécialement la programmation des clubs de jazz. Radio-France a aussi apporté son concours. L'objectif de cette opération est de faciliter l'accès à ce type de manifestations et d'inciter les organisateurs à davantage de hardiesse dans la programmation. Chaque place achetée donne droit à une deuxième dans la même catégorie, remboursée aux organisateurs par la municipalité parisienne. En 1994, plus de cinquante mille personnes avaient profité de cette opération et le nombre des bénéficiaires a doublé en 1995. Renseignements, tél. : 42-78-44-72.

■ **Les Grammys Awards 1995** ont récompensé Alanis Morissette et Mariah Carey. Elue meilleure nouvelle artiste de l'annee aux côtés de Joan Osborne, la jeune Canadienne Alanis Morissette a été nominée pour sa chanson *You Oughta Now* et son album *Jagged Little Pill*. Mariah Carey est gratifiée de six nominations (meilleur album de l'année pour *Daydream*, meilleure chanteuse pop...). Au palmarès des albums figurent également *History Past, Present and Future*, de Michael Jackson, *Relish*, de Joan Osborne, autre grande primée de ces « Victoires de la musique américaines », et *Vitalogy* du groupe de rock Pearl Jam. *Cesaria*, l'album de la Cap-Verdienne Cesaria Evora, a été nominé dans la catégorie « *world-music* ».

■ **Le chanteur sénégalais Youssou N'Dour** a fondé une marque de disques, Jololi, avec son frère Bouba N'Dour. Dédiée aux jeunes talents de la musique sénégalaise, elle sera distribuée en France par Delabel, une marque du groupe Virgin. La première réalisation, une compilation, présentera un éventail de la jeune production sénégalaise.

■ **THÉÂTRE : en raison du succès des représentations du *Tartuffe*,** de Molière, dans la mise en scène d'Ariane Mnouchkine, le Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes annonce de nouvelles prolongations du 11 janvier au 14 avril 1996, et non au 17 mars comme annoncé lors d'un communiqué précédent. Rens., tél. : 43-74-87-63.

■ **Le Théâtre national de Chaillot** à Paris annonce un changement de distribution dans *Fantasio*, de Musset, le spectacle qu'il présentera du jeudi 18 janvier au vendredi 2 mars dans sa petite salle, à la suite du brusque et récent décès d'un des interprètes, Michel Berto, qui jouait le roi de Bavière. Dans cette production, qui vient de la Comédie de Genève, le comédien sera remplacé par Jean-Paul Muel. La mise en scène est de Claude Stratz, directeur de l'institution suisse. Le reste de la distribution est inchangée, avec notamment Patrick Catalifo dans le rôle-titre et Clotilde de Bayser dans celui de la fille du roi de Bavière.

■ **CABARET : pendant l'année 1996**, l'entrée du Lido sera gratuite à ceux qui, fêtant leurs cinquante ans, s'y présenteront le jour de leur anniversaire. Le célèbre music-hall des Champs-Elysées n'offre cependant pas la place de celui ou de celle qui accompagnera le bénéficiaire.

L'Orchestre philharmonique de Radio-France fête ses vingt ans

La formation et son chef donnent trois concerts à Paris

Fondé en 1976 à la suite de la fusion de l'Orchestre philharmonique, de l'Orchestre de chambre et de l'Orchestre lyrique que l'ORTF entretenait à Paris en plus de l'Orchestre national, l'Orchestre philharmonique de Radio-France a su se faire une place enviée dans la capitale, bien qu'il ne soit pas officiellement la formation de luxe de Radio-France. Sous la direction de Marek Janowski, il a su trouver une identité sonore et stylistique.

« GRANDE FUGUE » de Beethoven. « TROISIÈME CONCERTO POUR PIANO » de Bartok. « SINFONIA DOMESTICA » de Strauss. Barry Douglas (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Salle Pleyel, le 5 janvier. Concert diffusé le 20 janvier, à 17 h 30, sur France-Musique.
PROCHAINS CONCERTS : *Des canyons aux étoiles*, de Messiaen, le 10 janvier, 20 heures, Salle Olivier-Messiaen de Radio-France. 100 F. *Requiem*, de Berlioz, 12 janvier, 21 heures. Cathédrale Notre-Dame de Paris. Concert gratuit. Tél. : 42-30-15-16.

Avoir vingt ans est-il pour un orchestre le *« plus bel âge »* ? C'est un âge plutôt vert pour un orchestre normalement constitué. C'est déjà un bail pour le Philharmonique de Radio-France, qui, depuis sa fondation en 1976, a multiplié les expériences, assuré de nombreuses créations, joué avec les styles et s'est frotté avec succès aux pièces les plus « hénaurmes » du répertoire (Wagner notamment) – au risque de devenir, selon les mauvais esprits, le meilleur orchestre allemand de la capitale.

Que célèbre-t-on au juste ? La formation créée en 1976, de la fusion entre l'ancien Philharmonique de l'ORTF, une formation de chambre et un orchestre lyrique ? Ou celle que, depuis 1988, Marek Janowski a hissée à un niveau musical largement reconnu ? Du premier, on reconnaît la sacro-sainte « géométrie variable » chère à ses fondateurs. Depuis sa création, le « Philhar » est en effet une hydre symphonique qui se scinde en groupes variables au gré des œuvres et des circonstances. Ce principe a naturellement été mis en œuvre pour les trois concerts destinés à marquer ce vingtième anniversaire – un Messiaen en formation réduite, un Berlioz en grand apparat, et pour commencer un concert en formation régulière. Il ne manque qu'une création contemporaine pour faire bonne mesure et confirmer la vocation de cet orchestre, qui a, depuis toujours, pour mission essentielle de servir la musique actuelle : mais l'œuvre de Tristan Murail qui devait être créée ce 5 janvier n'a, malheureusement, pas pu être achevée à temps.

Quant au deuxième – ce Philharmonique nouvelle manière, largement respecté sinon vraiment aimé –, on en constate encore l'excellence. On en admire la discipline, la solidité. On apprécie la cohésion des musiciens, qui semblent désormais faire corps avec leur chef, d'une collectivité indissociable du style, de la culture sonore que Janowski a voulu lui inculquer. Ce 5 janvier, les cordes sonnent admirablement dans la *Grande Fugue* de Beethoven. Le son est rond, homogène. Janowski sait maintenir la tension et l'unité dramatique tout en jouant sur les dégradés de couleurs que la transcription de Weingartner multiplie à loisir.

JANOWSKI SANS LANGUEUR

Barry Douglas s'adjoint aux musiciens pour un *Troisième Concerto* de Bartok. Le pianiste est un familier du « Philhar ». Ensemble, ils doivent publier prochainement deux disques consacrés à des concertos de Reger, Britten, Strauss *(Burlesque)* et Debussy *(Fantaisie)*, chez RCA-BMG. Leur entente est évidente dans Bartok, que Douglas aborde avec une concentration aussi visible qu'audible. Son jeu, pur, droit, fait ressortir à merveille le classicisme de cette partition. Du début à la fin, on guettera en vain un accent heurté, une nuance déplacée : tout est idéalement dosé, avec un grand sens de la finition sonore.

S'il manque parfois d'acuité dans Bartok, Janowski se rattrape dans *Sinfonia Domestica* de Strauss. A chaque fois qu'elle est programmée, cette œuvre suscite les pires appréhensions : le génie n'y souffle pas en permanence. Ses complaisances narratives et ses longueurs musicales sont telles que les meilleurs orchestres s'y cassent parfois les dents. Certes, sous la conduite du chef, la *Berceuse* n'est pas aussi tendre et éthérée qu'on pouvait le souhaiter. Dommage, c'est la seule page inspirée de la partition.

Le reste est sauvé par la direction experte et sans langueur de Janowski, la vigueur des articulations, le bouillonnement instrumental de l'orchestre, Et aussi, il faut bien le dire, par ce lyrisme un brin lénifiant sans quoi la *Domestica* ne serait pas tout à fait elle-même. L'interprétation s'achève en apothéose dans le finale, où les cordes et les cuivres se couvrent de gloire. Si Janowski n'était rétif à ce genre d'effusion, on oserait bien une *standing ovation*.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Un « Misanthrope » pour rien à la Comédie-Française

Molière naufragé par la mise en scène de Simon Eine

« LE MISANTHROPE », de Molière. Mise en scène : Simon Eine. Avec Thibaut de Montalembert, Catherine Sauval, Alain Pralon, Jean-Pierre Michaël, Sylvia Bergé...
COMÉDIE-FRANCAISE, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 13, lundi 15, mercredi 17, samedi 20, dimanche 21, mardi 23 janvier, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 175 F. En alternance jusqu'au 30 mai.

Il y a des soirs comme celui-là, où rien ne va : un acteur manque de s'affaler dans une course aussi inutile que dangereuse ; le même, un peu plus tard, saisissant maladroitement les mains de sa partenaire, lui arrache un bracelet qui tombe, au grand dam de la dame ; une actrice chevronnée, après l'avoir chevroté, savonne son texte, puis l'oublie, obligée de céder son rôle au souffleur...

Quand de tels accidents se multiplient lors d'une représentation, quand des acteurs perdus courent après les vers sans jamais vraiment les rattraper, ce n'est à pas eux que l'on a envie de s'en prendre, mais à leur capitaine, au chef de troupe, à celui qui les a conduits si maladroitement à la catastrophe : un *Misanthrope* sans âme, un *Misanthrope* de trop, un *Misanthrope* pour rien.

Ce capitaine qui fracasse la pièce de Molière, c'est Simon Eine, qui a pourtant créé ce spectacle en 1989, jouant lui-même le rôle d'Alceste. Personne n'était donc mieux placé pour cette reprise servie par une nouvelle distribution et, surtout, par Thibault de Montalembert qui prenait le rôle d'Alceste, aux côtés d'une Célimène incarnée par Catherine Sauval. Si celle-ci n'a plus les vingt ans de son personnage, on se réjouissait d'un jeune Alceste, de plain-pied avec son âge. Mais c'était sans compter avec une mise en scène quasi inexistante, somme de vagues indications à fourvoyer les meilleures intentions. Simon Eine a inventé un genre nouveau, qu'on pourrait baptiser *seat-com*, pour « comédie de sièges », ici une armée de tabourets sur lesquels viennent se briser la moindre velléité de mouvement, l'esquisse la plus ténue d'un sentiment.

Toute émotion est d'autant plus bridée que les corps des jeunes amants sont engoncés dans des costumes assez beaux, mais dont ils ne se départent jamais, ce qui donne de leurs amours difficiles une vision presque victorienne, totalement réfrigérée. Quel étrange aveuglement qui peut à ce point nier le corps, la chair, la flamme de deux jeunes gens consumés par le mal d'amour. On ne rira pas au « Sonnet d'Oronte », pas plus qu'aux gesticulations des petits marquis, on ne pleurera pas au procès de Célimène, et on se moquera comme d'une guigne du départ solitaire d'Alceste pour le désert où il a fait vœu de vivre. Joli travail.

Le pire est que le soir du 5 janvier, il y avait dans la salle un bataillon serré de jeunes spectateurs, qu'on aura d'un seul mouvement dégoûtés de Molière, de la Comédie-Française et du théâtre. Voilà une performance qui doit durer jusqu'au 30 mai et peut-être la saison prochaine encore. Pour l'amour des vers, pour l'amour du jeu, arrêtez le massacre et que, tout au moins, un bon génie vienne au secours de ce spectacle sinistré !

Olivier Schmitt

Nouvelle direction au Maillon de Strasbourg

STRASBOURG
de notre correspondant

Au centre du quartier de Hautepierre, à deux pas d'un hypermarché, au bout de la ligne du tramway strasbourgeois, le Maillon a toujours été un théâtre atypique : centre culturel municipal dans une ville qui abrite le seul théâtre national hors Paris, le prestigieux TNS ; outil d'action culturelle symbolique dans un quartier périphérique.

Norbert Engel, adjoint à la culture de Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, en avait confié la direction, en décembre 1989, à Claudine Gironès, après un sérieux conflit avec son prédécesseur. Pendant six ans, celle-ci a su *mobiliser équipe et spectateurs* pour accueillir les principaux courants du théâtre français contemporain. Suscitant créations, coproductions et « résidences » (comme celle du metteur en scène Anne Torrès), le Maillon organise aussi un festival, le concours annuel des jeunes compagnies Turbulences, plébiscité par le public.

Devenu Théâtre Germain Muller, en hommage à l'ancien adjoint strasbourgeois à la culture disparu en 1994, cette salle de 550 places s'est également associée aux manifestations phares de Strasbourg, comme le Festival de musique contemporaine Musica chaque automne. La danse, déjà programmée ailleurs, y a aussi pris toute sa place. Son budget est aujourd'hui de 14 millions de francs par an dont 6,5 millions de francs sont consacrés à la politique artistique. Association subventionnée par la ville, elle emploie trois salariés à temps plein.

UN PROFIL QUI A SÉDUIT

Claudine Gironès rejoint la Ferme du Buisson à Marne-la-Vallée. Pour lui succéder, la ville a choisi Nadia Derrar, qui quitte ainsi le département *documentation et information du Centre national du théâtre* (CNT) à Paris. La jeune femme, née au Maroc, largement autodidacte, a été secrétaire avant de devenir, à partir de 1978, administratrice ou chargée de production à Lyon, Lille, Béthune, et enfin au Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie de Vincennes. Elle a travaillé au ministère de la culture, chargée, en 1991-1992, des relations avec les professionnels du théâtre, qu'elle connaissait bien pour avoir été secrétaire général du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles pendant quelques années. Chaque été, elle animait aussi la Maison du théâtre, lieu de rencontres et de débats du Festival d'Avignon.

Ce profil a séduit la municipalité, qui cherche à coordonner davantage sa politique culturelle et sa politique des quartiers sensibles. *« Nadia Derrar a affiché une volonté de travail dans les quartiers*, souligne Norbert Engel, *mais aussi un registre d'excellence dans le théâtre vivant. »* La nouvelle directrice du Maillon se propose de susciter à Hautepierre des rencontres artistiques de jeunes des banlieues d'Europe. Elle veut aussi *travailler, avec l'aide d'un « collège de théâtre »*, avec le Centre de recherche interdisciplinaire de Heidelberg en Allemagne.

Ces deux idées maîtresses l'ont fait préférer à trente-sept autres candidats, un chiffre élevé qui indique, selon les responsables municipaux, *« l'image singulière de découverte et d'exigence »* d'un Maillon dont le rayonnement devrait s'accroître encore.

Jacques Fortier

L'Orchestre de Paris en deçà d'un programme passionnant

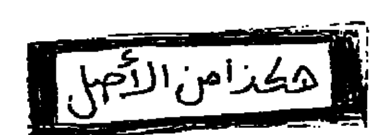
« SYMPHONIE DE CHAMBRE », de Schoenberg. « CONCERTO EN SOL », de Ravel. « L'OISEAU DE FEU », de Stravinsky. Krystian Zimmerman (piano), Orchestre de Paris, Christoph von Dohnanyi (direction). Théâtre du Châtelet, Paris, le 5 janvier.

La *Kammersymphonie op. 9*, de Schoenberg, est d'une difficulté d'autant plus grande que ses équilibres sonores ne sont pas innés. Il faut soigner les timbres, la clarté des motifs, la justesse des nombreuses doublures, le rapport de cinq cordes solistes contre dix vents, et – tout ce soin prodigué ! – garder à cette pièce sa violence explosive. Las ! l'Orchestre de Paris et Christoph von Dohnanyi ne vont pas au-delà d'une lecture superficielle, brouillonne souvent avec quelques faiblesses individuelles patentes (une impossible petite clarinette), ou des divergences d'approches stylistiques (le style droit du clarinette solo et le style nouille du violon solo).

Le pianiste Krystian Zimmerman, magnifique et profond musicien, aborde le mouvement lent du *Concerto en sol* en le jouant presque *recto tono*, sans décalage des mains. Mais il demeure aussi éloigné de la guimauve qu'y mettent certains que de cette discrète impudeur qui transfigure le beau en émotion. Dans les deux mouvements vifs, le pianiste semble contempler l'agile perfection de cette mécanique musicale plutôt que d'en jouer comme le fit, voici vingt ans, Leonard Bernstein dirigeant du piano. Dohnanyi prend un tempo trop lent dans le premier mouvement. Sa direction manque d'esprit, dans une œuvre où la fantaisie est constante.

L'Oiseau de feu, de Stravinsky, où l'orchestre se retrouve au complet, ne rachète pas la déception de la première partie : couleurs ternes, ensemble relativement apathique, hormis quelques belles interventions de flûte, clarinette, cor et violoncelle solos. Dès la section rythmique du ballet, les musiciens donnent un peu d'allure à leur jeu. Enfin.

Renaud Machart





Le « Bal du siècle »

La chorégraphe Karine Saporta fête les cent ans du cinéma à l'American Center



KARINE SAPORTA convoque les images des films qui l'ont marquée pour organiser son *Bal du siècle*, présenté aujourd'hui à l'American Center. L'audace et le risque excitent l'esprit de création de la chorégraphe. Avec bravoure, elle avait créé, pour le dernier Festival de Cannes, à la demande de Gilles Jacob, grand organisateur de la manifestation, ce *Bal du siècle* à la gloire de tous les films qui surent la bouleverser. Ainsi la danse saluait-elle à sa manière les cent ans du cinématographe, dans sa Mecque française. Sur écran géant, des séquences, parfois des images fugitives, travaillées le plus souvent en boucle, expriment parfaitement l'obsession de la mémoire, qu'il s'agisse de *La Belle et la Bête*, du *Mépris*, de *Duel au soleil*, du *Guépard* ou de *Vertigo*. Devant ces images immenses, les danseurs, minuscules silhouettes, disent avec leurs corps ce que les dialogues ne sauraient entièrement exprimer. C'est superbe. Et très gonflé !

★ American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy. 20 h 30, les 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 44-73-77-00. 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Isabelle Mayereau
Mayereau, c'est un style. Entre Nana Mouskouri, Diane Dufresne et Liane Foly. Sage, mais prête à décoller. C'est aussi une écriture, une légèreté proche de la blessure, une voix, faussement fragile. Mayereau, ce sont dix ans de carrière, sept albums, des concerts, de 1977 à 1987, l'Olympia, le Théâtre de la Ville, Bobino, puis du silence. Elle est revenue sur la scène à l'automne 1995, elle a plu, toujours timide avec le public, mais armée de nouvelles chansons qui s'appellent *Dormir* ou *La Bouche de Gregory Peck*. Tout un programme à découvrir au petit théâtre du boulevard de Clichy.
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 h 30, jusqu'au 3 février. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 46-06-10-17. 80 F et 130 F.

Sarah Petronio, René Urtreger
Une des rares danseuses de claquettes, et en tout cas l'une de celles qui a su faire avancer le genre, Sarah Petronio, s'est gagné les faveurs de quelques grands du jazz en France par la qualité de ses inventions, de ses improvisations, son swing vif. Parmi eux, René Urtreger, « jazzman » comme il se définit, pianiste complet, accompagnateur à l'attention exemplaire.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 8. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Emilie Valentin et ses marionnettes
Le Petit Odéon accueille le spectacle d'Emilie Valentin, *J'ai gêné et je gênerai*, présenté cet été au Festival d'Avignon et tiré des écrits de l'auteur russe Daniil Harms, mort à trente-sept ans, en 1942. Ces « créatures » à grosses têtes sur un corps et des membres malingres ont toutes le même crâne chauve, le même visage jaune, et ce qu'elles expriment est un complet enchantement.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Tous les jours sauf le jeudi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. 70 F. Jusqu'au 31 janvier.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD MAN
Film américain de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt (2 heures).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
Film britannique de D. A. Pennebacher, avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

GRAND NORD
Film américano-franco-norvégien de Niels Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan, Catherine McCormack, Burt Young, Jacques François, Nicolas Hope (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder, avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
Film français de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

PROGRAMMÉ POUR TUER (*)
Film américain de Brett Leonard, avec Denzel Washington, Kelly Lynch, Russell Crowe (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WHITE MAN
Film américain de Desmond Nakano, avec John Travolta, Harry Belafonte, Tom Bower, Andrew Lawrence, Kelly Lynch (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 8 JANVIER

Jacques Drillon (récitant), Jean-Louis Hagenhauer (piano).
Poèmes de Verlaine, Rimbaud et musique de Debussy. Fauré. Chabrier.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Ann Murray (mezzo-soprano), François Le Roux (baryton), Graham Johnson, Jeff Cohen (piano).
Œuvres de Fauré. Chausson. Hahn. Stravinsky. Poldowski. Bordes. Ravel. Debussy. Schoeck.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. Location Fnac. De 55 F à 170 F.

Sumi Jo (soprano), Vincenzo Scalera (piano).
Œuvres de Mozart. Strauss. Jung Joon An. Messager. Adam. Schubert. Donizetti. Thomas.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 85 F à 350 F.

MARDI 9 JANVIER

Quatuor Petersen
Curlionis : *Quatuor à cordes*. Webern : *Quatuor à cordes nº 1*. Milhaud : *Quatuor à cordes nº 1*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 12 h 30. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

Orchestre national de France
Mozart : *Don Giovanni, ouverture, Concerto pour piano et orchestre KV 488*. Poulenc : *Aubade, Sinfonietta*. Pascal Rogé (piano), Charles Dutoit (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Maria Bayo, Alicia de Larrocha, Ricardo Requejo (piano).
Œuvres de Falla.
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Mº Ségur, Cambronne. 20 h 30. Tél. : 45-68-11-67. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Strauss : *Duett-concertino*. Mozart : *Concerto pour flûte, harpe et orchestre*. Saint-Saëns : *Tarentelle, Spartacus, ouverture*. Frédérique Cambreling (harpe), Clara Novakova (flûte), Richard Vieille (clarinette), Michel Denize (basson), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 60 F à 190 F.

Dana Ciocarlie (piano).
Mozart : *Sonate pour piano KV 331*. Chopin : *Sonate pour piano op. 35*. Schubert : *Sonate pour piano D 960*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 200 F.

André Isoir (orgue).
Œuvres de Lebègue. Buxtehude. Dandrieu. Bach. Balbastre. Boëly. Guilmant. Langlais. Camonin.
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Tuileries, Pyramides. 21 heures. Entrée libre.

MERCREDI 10 JANVIER

Till Fellner (piano).
Mozart : *Adagio pour piano, Rondo pour clavier KV 511, Sonate pour piano KV 333.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Les Joyeuses Commères de Windsor
de Nicolai. Günther von Kannen (Falstaff), Ghylaine Raphanel (Mme Fluth), Hanna Schaer (Mme Reich), Annick Massis (Anna Reich), Mikael Kurz (Fenton), Marcos Fink (M. Reich), Detlev-Walter Roth (Fluth), Antoine Garcin (docteur Cajus), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, David Heusel, Woldemar Nelsson (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 10 et 12 ; 16 heures, le 14. Tél. : 42-44-45-46. Location Fnac. De 50 F à 490 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Messiaen : *Des canons aux étoiles*. Jean-Jacques Justafre (cor), Roger Muraro (piano), Jean-Claude Chazal, Francis Petit (percussions), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Orchestre de Paris
Bruckner : *Symphonie nº 9*. Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

JEUDI 11 JANVIER

Locky Chung (baryton), Markus Hadulla (piano).
Wolf : *Lieder*.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.

Chœurs et orchestre Sinfonietta de Paris
Beethoven : *Symphonie nº 9, Concerto pour piano et orchestre nº 4*. France Clidat (piano), Dominique Fanal (direction).
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e. Mº Madeleine. 20 h 30. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

Orchestre national de Lille
Wagner : *Ouvertures et airs d'opéras*. Simon Estes (basse), Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Pierrot lunaire, il était deux fois
d'après Schoenberg. Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Sophie Boulin, Jerzy Klesyk (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris-10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 11, 12, 13, 18, 19, 20, 25, 26 et 27 ; 17 heures, les 14, 21 et 28, jusqu'au 25 février. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 12 JANVIER

Ensemble Ultréia
Musique à la cour de Bourgogne.
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. Mº-RER Cluny-la Sorbonne. 12 h 30, le 12 ; 15 heures, le 13. Tél. : 46-34-51-17. 53 F.

La Maurache
Musique du XVe siècle.
Julien Skowron (direction).
Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Mº Saint-Michel. 12 h 30. 45 F.

David Grimal (violon).
Bartok : *Sonate pour violon seul*. Ysae : *Sonate pour violon nº 6*. Milstein : *Paganiniana*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Pascal Devoyon (piano).
Œuvres de Haydn. Ravel. Schubert.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 230 F.

Amélie Fleetwood (soprano), Bruno Schneider (cor), Michel Lethiec (clarinette), Jean-Pierre Wallez (violon), Arto Noras, Frans Helmerson (violoncelle), Jean-François Heisser, Ralf Gothoni (piano).
Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1001*. Schubert : *Lieder, Le Pâtre sur le rocher, Trio pour piano, violon et violoncelle D 898*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Berlioz : *Requiem*. Kristjan Johannsson (ténor), Maîtrise de Notre-Dame, Marek Janowski (direction).
Notre-Dame de Paris, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4e. Mº Cité. 21 heures. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre sur invitation.

C'est la faute à Werther
de Fouillaud : *création*. Cyrille Gerstenhaber, Marie-France Goudé, Nora Gubisch, Thierry Grégoire, Jean-Louis Meunier (chanteurs), Emerick Guézou, Jean-Marie Lorvellec, Lionel Monier, Tiphanie Beauséjour, Céline Biancolin (comédiens), Ensemble instrumental Ars Nova, Philippe Nahon (direction), Christian Gangneron (mise en scène).
Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 64-62-77-77. De 75 F à 120 F.

SAMEDI 13 JANVIER

Ronald Van Spaendonck (clarinette), Graf Mourja (violon), Louise Hopkins (violoncelle), Piotr Anderszewski, Aleksandar Madzar (piano).
Poulenc : *Sonate pour clarinette et piano*. Carter : *Sonate pour violoncelle et piano*. Brahms : *Trio pour clarinette, violoncelle et piano, Sonate pour violon et piano op. 108*. Giampieri : *Fantaisie de concert sur « la Traviata » de Verdi*. Beethoven : *Trio pour violon, violoncelle et piano op. 11*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Youri Bashmet (alto), Mikhail Muntian (piano).
Chostakovitch : *Sonate pour alto et piano*. Stravinsky : *Russian Song*. Ravel : *Pavane pour une infante défunte*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 17 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Les Solistes de Moscou
Schnittke : *Monologue, Trio à cordes, Moz-Art à la Haydn*. Youri Bashmet (alto, direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 19 heures. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Orchestre symphonique français
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 1, Symphonie nº 1*. Jacques Rouvier (piano), Laurent Petitgirard (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.

Philippe Graffin, Gérard Poulet (violon), Vladimir Mendelssohn (alto), Frans Helmerson, Pieter Wispelwey, Torleif Thedeen (violoncelle), Wolfgang Guttler (contrebasse), Jeremy Menuhin, Jean-François Heisser (piano)
Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1007*. Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle D 929, Quintette pour piano et cordes « la Truite »*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Youri Bashmet (alto), Charles Dutoit (direction).
Bartok : *Concerto pour alto et orchestre*. Kantchell : *Liturgie, création*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

DIMANCHE 14 JANVIER

Michel Portal, Paul Meyer (clarinette), Georges Pludermacher (piano).
CPE Bach : *Duetto pour deux clarinettes*. Poulenc : *Sonate pour deux clarinettes*. Mozart : *Duo pour deux cors de basset*. Mendelssohn : *Konzertstücke pour clarinette, cor de basset et piano op. 114*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Jean-Efflam Bavouzet (piano), Nathalie Chabot, Marc-Olivier de Nattes (violon), Christine Jaboulay (alto), Hervé Derrien (violoncelle), Florent Jodelet (percussions).
Ohana : *Etude XI, Etudes pour piano*. Jarrell : *Assonance VII*. Carter : *Pièces pour timbales*. Corea : *Lyric Suite for Sextet*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 11 heures. Tél. : 49-53-05-07. 50 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Schumann : *Manfred, ouverture, Concerto pour piano et orchestre, ouverture, Symphonie nº 3*. Andreas Staier (pianoforte), La Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER Bourg-la Reine. 17 heures, le 14 ; 20 h 45, le 15. Tél. : 46-61-36-67. 140 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Alain Jean-Marie
Biguine Reflection
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 8 et 15. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Nat Adderley Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Eric Le Lann, Michel Graillier
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Jacques Vidal Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Louis Winsberg Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Babik Reinhardt, Emmanuel Bex, Simon Goubert
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Klaus Stotter, Misja Fitzgerald Michel
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 10, 11, 12, 13, 15 et 16. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Didier Lockwood, Richard Galliano
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Claude Barthélemy Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 11. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Guy Lafitte, André Persiany, Pierre Boussaguet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 11, 12 et 13. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Archie Shepp Quartet, Earl Turbinton
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 140 F.

Julien Loureau Groove Gang
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 12 et 13. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Valentina Casula Quintet, Paolo Fresu
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 14. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Dee Dee Bridgewater
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, le 13. Tél. : 34-20-14-14.

Eddy Burks, Johnny Mars
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 11, 12, 13, 18, 19 et 20, jusqu'au 27. Tél. : 46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Tony Allen
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mº Voltaire. 17 heures, le 9, jusqu'au 30. 30 F.

Stompin'Crawfish
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 heures, les 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 42-36-37-27.

Brice Kapel
Cithéa, 112, rue Oberkampf, Paris-11e. Mº Parmentier ou Ménilmontant. 22 h 30, les 9, 16 et 23. Tél. : 40-21-70-95.

Count Bass D
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 42-25-18-06.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Sophie Meriem
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 8, jusqu'au 29. Tél. : 44-59-82-82.

Maurice Baquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 8, jusqu'au 14 février. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Michèle Torr
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 9, 10, 11, 12 et 13 ; 17 heures, le 14. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 170 F à 190 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 9, jusqu'au 30. Tél. : 44-59-82-82.

Daran et les Chaises
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 10. Tél. : 47-00-55-22.

La Grande Sophie
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mº Voltaire. 17 heures, les 11 et 12. 30 F.

Florent Pagny
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 h 30, les 12, 13, 15 et 16. 170 F

Les Frères Jacques
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 300 F.

Las Patatas Espantadas
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mº Voltaire. 17 heures, le 13. 30 F.

Les Apprentis
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris-10e. Mº République, Goncourt. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-08-83-33. 40 F.

Catherine Ribeiro
Fontenay-sous-Bois (93). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. Mo-RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 12. Tél. : 48-75-44-88. De 60 F à 90 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Steel Pulse
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 h 30, les 9 et 10. Tél. : 44-92-45-45.

Aruna Sayeeram
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Les Yeux noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20 et 23 ; 16 heures, les 14 et 21, jusqu'au 27. Tél. : 43-87-97-13.

Urs Karpatz
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mº Châtelet. 22 h 15, les 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 48-87-82-48. 100 F.

Vincente Amigo Quintet
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. 140 F.

Groupe al-Qahwa
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e Jussieu. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Lin Youren
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 13 ; 15 heures, le 14. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

John Kelly
Egon Schiele.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Ballet Ethéry Pagava
Ethéry Pagava : *La Reine des neiges.*
Théâtre du Jardin, Jard. d'acclimatation-bois de Boulogne, Paris-16e. Mº Sablons. 14 h 30, les 9, 10, 11, 16, 17, 18 et 23, jusqu'au 14 mars. Tél. : 40-67-97-86. De 15 F à 22 F.

La Bayadère
Etoiles. Premiers danseurs. Corps de ballet. Orchestre de l'Opéra de Paris. Alexander Polianichko : *direction*. Rudolf Noureev : *chorégraphie*.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 9. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 50 F à 370 F.

Maureen Fleming
Eros.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 11, 12, 13 et 16 ; 17 heures, le 14. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Compagnie Jean Gaudin
Mandragore, Mandragore.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Mº Cité-Universitaire. 20 h 30, les 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22 et 23 ; 15 heures, les 14 et 21. Tél. : 45-89-38-69. 110 F.

Maguy Marin
Ram Dam.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 12, 13, 18, 19 et 20 ; 15 h 30, le 14. Tél. : 45-13-19-19. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Hervé Diasnas
Naï.
Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcelin-Berthelot. 21 heures, les 12 et 13 ; 16 heures, le 14. Tél. : 48-70-64-63. 80 F.

Turner lance sa huitième chaîne TV

LOS ANGELES
correspondance

Y a-t-il place pour deux chaînes financières sur le câble américain ? Consumers News and Business Channel (CNBC), du network NBC, qui avait éliminé de l'antenne Financial News Network (FNN) en 1991, a désormais un rival de taille : le groupe Turner. Il a lancé le 29 décembre 1995 sa huitième chaîne câblée, spécialisée dans les infos financières et baptisée CNNfn (pour « financial network »). Soit douze heures de programmes qui couvriront l'actualité économique nationale et internationale depuis la première salle de rédaction télévisée entièrement numérique, reliant New York à de multiples studios virtuels équipés d'une simple caméra connectée au réseau informatique.

CNNfn sera le premier network lancé simultanément sur le câble, le satellite (DirecTV, Prime Star) mais aussi sur les réseaux informatiques. Le budget initial est estimé à 10 millions de dollars. Selon Lou Dobbs, le présentateur de Moneyline sur CNN et responsable de la chaîne financière, il existe une demande croissante pour les informations économiques provenant d'un public de plus en plus sophistiqué. Le ton de CNNfn devrait être décontracté : « *Nous allons prouver que le monde des affaires peut être divertissant* », promet Lou Dobbs. La chaîne vise les 37 % de foyers américains qui détiennent des actions en Bourse.

C. Mu.

« InfoMatin » publie son dernier numéro

A quelques jours de son deuxième anniversaire, le quotidien devait déposer son bilan lundi 8 janvier

INFOMATIN, 508e dernière ! Le plus jeune des quotidiens français n'aura pas attendu de souffler sa deuxième bougie, mercredi 10 janvier, pour dire « *Au revoir* » à ses lecteurs. Après quelques débats pour savoir s'il fallait traduire dans les colonnes du journal l'amertume et le ressentiment éprouvés par sa rédaction, les journalistes ont choisi la sobriété et la dignité pour raconter, dans le numéro du lundi 8 janvier, la dernière « *Info du jour* » : la disparition du titre (*Le Monde* du 5 janvier). Même si l'on parle plutôt de suspension, parce que, comme l'explique le rédacteur en chef, Marc Jézégabel, dans son éditorial : « *Personne, ici, ne parvient à se résoudre à écrire le mot « fin »*.

En première page, André Rousselet, directeur du quotidien, qui a décidé l'arrêt de la parution, adresse un « *triste message* » aux lecteurs : « *Notre prix, notre format, notre couleur ont été chèrement payés. Il nous fallait surmonter ces obstacles, être assurés de votre fidélité, mais aussi de l'enthousiasme de nos propres équipes. L'une et l'autre n'ont pas été, comme il aurait été indispensable, au rendez-vous.* » Evoquant les difficultés financières du journal, André Rousselet ajoute : « *Devant cette absence de perspectives, comment s'étonner que les bailleurs de fonds se soient lassés ? Nous voilà donc contraints de renoncer à poursuivre notre activité. Peut-être n'est-ce que partie remise, peut-être est-ce définitif, peut-être le relais d'un repreneur pourra-t-il permettre d'aborder une nouvelle période dans l'existence d'*Info-Matin. *L'avenir proche nous le dira.* »

Marc Jézégabel commente quant à lui : « *Un dépôt de bilan sanctionne un échec.* InfoMatin *en est-il un ? Le journal est déficitaire. Mais jamais un quotidien généraliste n'a gagné d'argent en deux ans.* » Dans un texte pédagogique sur la situation du quotidien, on revient sur le plan de compression des dépenses proposé par André Rousselet pour réduire le déficit prévu en 1996 à 35 millions de francs (au lieu de 55) : « *Un tel objectif impliquait aussi de réduire toutes les dépenses, notamment celles de promotion des ventes du journal. Or, sans plan de relance commerciale, le journal risquait au mieux de stagner, au pire de se laisser entraîner dans une spirale récessive.* »

« INFOCHAGRIN »

Et maintenant ? Le journal devait déposer son bilan lundi 8 janvier. Le tribunal de commerce de Paris nommera alors un administrateur judiciaire qui décidera d'une reprise du titre ou d'une liquidation. Dernier des membres fondateurs d'*InfoMatin* encore en place, Patrick Dutheil ne cache pas qu'il recherche des repreneurs. Les espoirs reposent sur le groupe suédois Bonnier, détenteur de 15 % du capital de la Sodepresse, société éditrice du journal. Mais ces espoirs demeurent minces.

André Rousselet lui-même ne cache pas qu'il pourrait rester dans la presse s'il n'y avait pas de repreneur. Des salariés d'*InfoMatin* ont été contactés, mais rien ne dit que ce projet aboutira et qu'il prendra la forme d'un quotidien généraliste, comme « le petit journal en couleur ».

Le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) considère qu'en décidant l'arrêt de la parution d'*InfoMatin* « *le véritable but poursuivi par André Rousselet est le licenciement d'une équipe qu'il n'a pas lui-même constituée* ». « *Un licenciement collectif disciplinaire, si l'on s'en tient aux propos tenus sur LCI selon lesquels il serait prêt à retravailler avec certains journalistes de l'équipe actuelle d'InfoMatin* », estime le SNJ, pour qui André Rousselet « *pousse à une liquidation extrêmement rapide pour garder les mains libres* ».

Dimanche 7 janvier dans la soirée, les salariés, amers et en colère, parlaient de réaliser un numéro pirate pour démontrer que le journal existe encore. L'amertume traverse çà et là le journal, comme en témoigne ce titre de « une » : « *Temple solaire : enterrement et gourou exterminateur* », clin d'œil à la comparaison faite par André Rousselet entre la rédaction et l'Ordre du Temple solaire. La dernière page est consacrée à des réactions de lecteurs, le billet de Laurent Ruquier est titré « *Info-Chagrin* », et un petit texte indique : « *N'oubliez pas qu'un titre qui disparaît, selon l'expression bien connue, c'est un peu de liberté et de démocratie qui s'en vont. Merci de votre soutien.* »

Alain Salles

« L'Evénement du jeudi » modifie sa formule et diminue son prix de moitié

ALORS qu'*InfoMatin* dépose son bilan, *L'Evénement du jeudi* veut montrer qu'on peut survivre à un tel événement. L'hebdomadaire, fondé en 1984 par Jean-François Kahn, a déposé son bilan en octobre 1994. Il y a un an, le tribunal de commerce de Paris acceptait le plan de reprise de Thierry Verret, nouveau PDG du journal. Après une année noire pour *L'Evénement du jeudi*, marquée en 1995 par une baisse de sa diffusion et une chute vertigineuse de ses recettes publicitaires (– 70 % l'an dernier par rapport à 1994), l'hebdomadaire débute 1996 avec une nouvelle formule conçue par Claude Maggiori.

Thierry Verret s'est fixé comme objectif de relancer la diffusion pour permettre au journal de franchir à nouveau la barre des 200 000 exemplaires. L'hebdomadaire en vendait 210 000 en 1993, 180 000 en 1994, moins de 170 000 en 1995. Pour inverser cette tendance, il utilise une arme radicale : la baisse de moitié du prix de vente, de 30 à 15 francs. Alors qu'il était le plus cher des *news-magazines*, *L'EDJ* devient le moins cher, après *Le Nouvel Observateur* (20 francs), *Le Point* (18 francs) et *L'Express* (17 francs). Des tests réalisés cet automne, en province, sur des numéros vendus 20 francs ont montré que la vente augmentait de 22 %.

Cette baisse de prix accompagnera une formule inédite, jeudi 11 janvier : nouvelle « une » (sur fond blanc), nouveau logo du titre, nouvelles rubriques. Le journal commencera par de courts articles d'actualité, suivis d'un « *Evénement* » décliné sur environ 6 pages. Le reste du magazine est ensuite divisé en plusieurs séquences : France, Monde, Votre vie (société, consommation), Culture, Guide, Idées. Chacune commence par une enquête ou un dossier de 4 à 6 pages, suivi d'articles de 2 pages, puis de textes encore plus courts. Le journal se terminera par une page d'entretien. La présentation des pages est renforcée, avec des titres assez agressifs, dont l'un des mots-clefs est en couleur, et des sous-titres plus développés.

L'idée était de moderniser une maquette qui en avait besoin, en lui donnant davantage d'ordre et de clarté sans y perdre le ton caractéristique de *L'Evénement*. « *Sa dimension iconoclaste et subversive va être ravivée, mais en évitant les excès*, explique Thierry Verret. *On ne peut pas crier toutes les semaines, on risque de ne plus être entendu.* »

Coût de cette relance : 25 millions de francs, amortis sur trois ans. Après le départ de 65 personnes, Thierry Verret affiche des résultats à l'équilibre pour un chiffre d'affaires de 190 millions, qu'il prévoit de faire passer à 210 millions en 1996. Une campagne de promotion fondée sur six slogans est prévue. L'un d'eux affiche la couleur : « *Les images attaquent, ripostons. Vous ne serez plus seul face à l'actualité.* »

A. S.

LUNDI 8 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.40 Jeu : Une famille en or.
17.10 Club Dorothée. Drôle de vie ; Le Hit 99 ; Clip ; Jeux.
17.45 Série : La Philo selon Philippe.
18.10 Série : Les Années fac.
18.35 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques. Chasseurs de primes.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel. Disparition de mineur ; Souviens-toi ; Es-tu toujours vivant ? ; Les Oubliés ; Retrouvailles.
22.55 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne. Peut-on prévoir l'avenir ?
0.30 Série : Simenon. La Sœur dans l'ombre.
2.10 Journal, Météo.
2.20 Magazine : 7 sur 7. Invité : François Léotard (rediff.).
3.10 Programmes de nuit. TF 1 nuit (et 3.45) ; 3.20, Nul ne revient sur ses pas ; 3.55, Histoires naturelles ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et à 4.20).
12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : L'Enquêteur.
14.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Cordy la chance.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.05 Jeu : Les Bons Génies (et 3.10). Animé par Patrice Laffont.
18.40 Jeu : Qui est qui ? Animé par Marie-Ange Nardi.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.00).
19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.50 Téléfilm : La Fille du maharadjah. [1/2] De Serge Martino et Burt Brinckerhoff. *Un inspecteur de police de Montréal apprend l'enlèvement et la véritable identité de sa fiancée : elle est l'héritière d'un maharadjah.*
22.45 ▶ Documentaire : L'Affaire des Irlandais de Vincennes. De Pierre Péan, Christophe Nick et Matthias Sanderson.
23.55 Journal, Météo.
0.10 Programmes de nuit. Rallye Grenade-Dakar ; 1.30, Une musique qui vient de Bali ; 2.20, Ardoukoba ; 3.40, 24 heures d'infos ; 3.55, Jeu : Pyramide ; 4.50, Les Fous du cirque ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.40 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.
14.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
15.30 Série : Magnum.
16.15 Divertissement : Bravo la famille.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Sur la piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Sabine et Griffon, le nombre d'or*, de Nick Bantock.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar. En direct. 9e étape : Zouerat-El-Mreïti (638 km).

20.55 Cinéma : Apocalypse Now. ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979) avec Martin Sheen.
23.30 Météo, Journal.
0.00 Téléfilm : Amnésia. De Paul Lynch, avec Robert Urich.
1.30 Court métrage : Libre court.
1.50 Feuilleton : Dynastie.
2.35 Musique Graffiti.

M 6

12.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Le Dernier contrat. De Michael Dryhurst.
15.10 Série : Deux flics à Miami.
16.05 Boulevard des clips (et 1.45, 5.00).
16.40 Hit Machine.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 ▶ Série : Code Quantum. Miss Melny et son chauffeur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : Double impact. □ Film américain de Sheldon Lettich (1991).
22.50 Téléfilm : Le Venin de la vengeance. De Timothy Bond.
0.25 Magazine : Culture pub (rediff.).
0.50 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Stéphane Grappelli et Claude Bolling.
2.15 Rediffusions. Culture rock ; 3.10, La Tête de l'emploi ; 3.45, La Saga de la chanson française (Jacques Brel).

CANAL +

— EN CLAIR JUSQU'À 13.45 —

12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : La vérité est un vilain défaut. De Jean-Pierre Salomé, avec Sam Karmann, Philippine Leroy-Beaulieu. *Un homme, qui ne sait dire que la vérité, perd successivement sa femme, son travail et son ami.*
15.20 Télés dimanche (rediff.).
16.15 Le Grand Saut. ■ ■ Film américain de Joel Coen (1993).
18.00 Le Dessin animé. Mot.

— EN CLAIR JUSQU'À 20.35 —

18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Full Metal Jacket. ■ ■ Film américain de Stanley Kubrick (1987).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Tzedek, les justes. ■ (1re et 2e parties). Film franco-suisse de Marek Halter et Maurice Frydland (1994). Avec les témoignages d'Edith Berlow, Charles Bouy, Zaïneba Hardaga. *Au prix de quelques libertés avec le Talmud, Marek Halter assimile aux « trente-six justes cachés » dont parle la tradition juive trente-six hommes et femmes qui sauvèrent des juifs des persécutions nazies durant la deuxième guerre mondiale. Ce sont eux, ou, lorsqu'ils ont disparu, leurs représentants, qu'il a retrouvés et interrogés.*
1.20 Le Triomphe des innocents. □ Film américain de James Glickenhaus (1993, 99 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Au plaisir de Dieu [1/10].
13.00 Pas normal.
13.30 Attention santé.
13.35 Avoir 16 ans.
14.00 Cinéma : Dédée d'Anvers. ■ ■ Film français d'Yves Allégret (1948, N.). Avec Simone Signoret.
15.45 Magazine : Fenêtre sur court.
16.30 Rintintin.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ecrivains et Aventuriers.
18.15 Magazine : L'Œuf de Colomb.
18.25 Le Monde des animaux.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Dessin animé : Lucky Luke (et 2.25). [16/26] L'Héritage de Rantanplan, de Phillippe Laudrot, d'après Morris.
19.30 Magazine : Reportage. La Chasse à la fraude : Bruxelles traque le détournement de subventions, d'Udo Van Kampen.
20.00 Documentaire : La Légende du sport. Du traîneau à la luge.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Cinéma : Zazie dans le métro. ■ ■ Film français de Louis Malle, d'après Raymond Queneau (1960). Avec Catherine Demongeot, Philippe Noiret.
22.10 ▶ Hommage à Louis Malle.
22.30 Cinéma : Les Amants. ■ ■ Film français de Louis Malle (1958, N.). Avec Jeanne Moreau, Jean-Marc Bory.
23.55 Courts métrages : Court-circuit. Snap, de Stuart McKenzie (1994, 16 min) ; En marge, de German Kral (1992, 14 min) ; Le Contorsionniste, de Juan José Campanella (1988).
0.50 Documentaire : Titanic, la fin d'un rêve. De Melissa Jo Peltier (rediff. du 5 janvier, 90 min). *Comment le plus grand paquebot du monde, déclaré insubmersible, fit naufrage le 15 avril 1912, au cours de sa première traversée.*

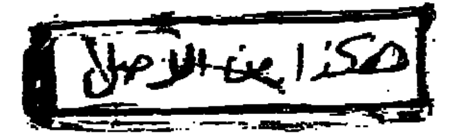
CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Dimanche Martin. Le monde est à vous. Invité vedette : Pierre Perret. 0.00 On aura tout vu. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (25 min).
PLANÈTE 19.35 Sur le dos de la grande baleine. De Diane Beaudry. 20.35 Aux bonheurs des dames. De Dominique Clément et Anne Marzol. 21.20 Les Enfants de la place. De Joël Dessart et Léon Michaux. 22.15 Les Trois du pays d'Auge. D'Emmanuel Laurent. 23.00 Des animaux et des hommes. [12/12] L'Arbre étrangleur du Queensland. De Richard Brock. 23.30 Les Grandes Merveilles du monde. [3/3] Les Merveilles du génie humain. De Chris Valentini. 0.50 Train blanc. De Jean-Philippe Laroche (30 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.30 Stars en stock. Gary Cooper. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Un monde sans pitié. ■ Film français d'Eric Rochant (1989). 22.30 Table ouverte. 22.55 Concert : Noir Désir. Enregistré en 1993. 1.00 Paris dernière (55 min).
CANAL J 17.25 Le Bus magique. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rebus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.30, Série : La Rédac ; 19.55, Résultats des jeux et au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. La Fontaine. 20.30 Top bab. Invitée : Sylvie Vartan. 21.10 Série : Liquid Television. 21.40 Série : New York Police Blues. Episode nº 30. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 Plein pot. ■ Film américain de Greg Beeman (1988). 0.00 Concert : Neil Young. Enregistré lors de cinq concerts Farm Aid (festival musical annuel de soutien aux fermiers américains, 70 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Le Visage. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. La Giralda. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. Monnaie de singe. 20.45 Série : Sam Cade (et 23.50). Jesse. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Placer. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le Chauffard (30 min).
MCM 19.00 NBA Action. 19.30 Clips non-stop (et 20.00, 0.00, 1.00). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. Bruce Springsteen. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Rebel TV. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Reggaementary. 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.00 Boxe. Résumé. Championnat du monde IBF. Poids lourds : Axel Schulz (All)-François Botha (AfS), à Stuttgart. 20.00 Speedworld. 21.30 Rallye (et 1.00). En différé. Grenade-Dakar 96. 9e étape : Zouerat-El Mreiti (629 km). 22.00 Catch. 23.00 Eurogoals. 0.00 Body-building. Résumé. Election Monsieur et Miss Univers, à Birmingham (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.40 Le Président Haudecœur. ■ Film français de Jean Dréville (1939, N.). Avec Harry Baur. 20.30 La Vida de Carlos Gardel. ■ Film argentin d'Alberto de Zavalia (1939, N., v.o.). 22.15 ▶ Shock Corridor. ■ ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1963, N.). Avec Peter Breck. 23.55 Les monstres attaquent la ville. ■ Film américain de Gordon Douglas (1954, N., v.o., 90 min). Avec James Whitmore.
CINÉ CINÉMAS 18.25 L'Orchestre rouge. ■ ■ Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989). 20.30 L'Empereur du Nord. ■ ■ Film américain de Robert Aldrich (1973). Avec Lee Marvin. 22.25 Comment voler un million de dollars. ■ Film américain de William Wyler (1966, v.o.). Avec Audrey Hepburn. 0.15 Automne, octobre à Alger. ■ Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina (1993, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le piano slave selon Pierre-Laurent Aimard (1). 20.30 L'Histoire en direct. Médecins sans frontières. 2. Avec les témoignages de Bernard Kouchner, Jean-Christophe Rufin, Rony Brauman, Olivier Weber. 21.30 Fiction (rediff.). La Terre des folles, de Laurence Cossé. 22.40 Accès direct. Thierry Prat, Thierry Raspail, Georges Roy, commissaires de la Biennale de Lyon.
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 25 juin 1995 à l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache, par les Demoiselles de Saint-Cyr, dir. Emmanuel Mandrin, Davitt Moroney, orgue : Alleluia surrexit Dominus, plain-chant ; Invitatoire pour le jour de Pâques nº 51, de Couperin ; Venite exultamus Domine, plain-chant ; Quoniam Deus Magnus Dominus, plain-chant ; Œuvres de Couperin : Invitatoire de la Trinité nº 52 ; Fantaisie nº 49 ; Fugue nº 28 ; Fantaisie nº 30 ; Fugue sur le cromhorne nº 65 ; Fugue sur la tierce nº 64 ; Ad Coenam Agni Providi Coel nº 54 ; Cujus Corpus Sanctissimum, plain-chant ; Ad Coenam Agni Providi Coel nº 55, de Couperin ; Gloria tibi Domino, plain-chant ; Beata nobis gaudia nº 37, de Couperin ; Ignis vibrante lumine, plain-chant ; Beata nobis gaudia trio nº 38, de Couperin ; Jesu Salvator saeculi, plain-chant ; Jesu Salvator saeculi nº 39, de Couperin ; Chorus sacratus martyrum ; Tristes erant Apostoli, plain-chant ; Tristes erant Apostoli nº 40, de Couperin ; Illae dum purgunt concitae, plain-chant ; Œuvres de Couperin : Duretez-Fantaisie nº 1 ; Fantaisie nº 2 ; Conditor nº 6 ; Conditor nº 7 ; Conditor nº 8 à deux dessus ; A Solis en taille ; Beatus auctor saeculi, plain-chant ; A Solis nº 42 en haute-contre, de Couperin ; Domus pudici pectoris, plain-chant ; A Solis nº 43 (trio), de Couperin ; Fero jacero pertuit, plain-chant ; Œuvres de Couperin : A Solis nº 44 (en basse) ; Duo nº 14 ; A Solis nº 45 ; Fugue nº 18.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage à Paul Verlaine. Danse slave du Roi malgré lui, de Chabrier, par l'Orchestre national de France, dir. Armin Jordan ; Ariettes oubliées 1er cahier, de Debussy ; Parsifal, prélude de l'acte 1, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti ; Souvenirs de Munich, de Chabrier ; Vaucochard et Fils 1er (livret de Verlaine), de Chabrier, par l'Orchestre du Collegium Musicum de Strasbourg, dir. Roger Delage ; Le Ruban dénoué : 3 valses, de Hahn ; Œuvres de Fauré : Masques et Bergamasques op. 112, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet ; La Bonne Chanson op. 61, extraits.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Arte épie les premiers pas des bambins

Un documentaire en six volets, proposé par la chaîne culturelle, présente un patient travail d'observation qui dévoile les stratégies des tout-petits pour acquérir leur autonomie

QUEL MEILLEUR MOYEN qu'une caméra placée à hauteur d'un enfant pour rendre compte de la manière dont il perçoit le monde ? Judicieusement, les réalisateurs de *Baby It's You*, la série documentaire britannique consacrée aux premiers mois de la vie que diffuse Arte depuis le 2 janvier, ont choisi ce parti. Proposé en six volets de trente minutes, dont le deuxième est programmé mardi, ce documentaire, acheté à Channel Four, est le fruit d'un patient travail d'observation mené auprès d'une dizaine de bambins anglais de moins de trois ans.

Chaque émission s'attache à une compétence spécifique qu'acquiert l'enfant au fil des jours – saisir un objet, marcher, parler, penser, prendre conscience de soi et des autres. Quand elle n'est pas subjective, la caméra colle aux visages, attentive aux émotions qui les submergent. Ou alors, placée au plafond, elle observe avec discrétion le manège des tout-petits : que d'efforts, que d'espoirs déçus, mais quel acharnement pour gagner leur autonomie !

Comparé aux autres « primates », l'enfant semble bien démuni lorsqu'il vient au monde. Le cerveau du nouveau-né humain est moins organisé que celui de la plupart des mammifères, mais son développement va se faire de manière fulgurante au cours des premiers mois de la vie. Les connections se mettent en place au fur et à mesure des expériences que fait l'enfant.

Expérimenter, recommencer : il ne se lasse pas de mettre à l'épreuve son corps et ses sens. Contrairement à une idée reçue, le premier âge est une période d'activité intense. Au plus près du nourrisson, la caméra montre bien l'intelligence avec laquelle celui-ci tire profit de ses observations. Sans relâche, il s'entraîne à reproduire les mouvements et les gestes de ceux qui l'entourent. Ses prouesses l'enchantent, et la satisfaction qu'il lit sur les visages l'encourage à se lancer des défis.

Se mouvoir représente pour l'enfant une conquête majeure : il lui faudra environ douze mois pour parvenir à se déplacer sur ses jambes. Mais il développera dès l'âge de six mois une stratégie propre lui permettant de se déplacer vers les objets ou les êtres convoités. Une séquence du documentaire consacré à l'acquisition de la marche est à la fois amusante et instructive. La caméra, astucieusement campée sous un sol fait de dalles transparentes, montre, vu du dessous, les techniques de déplacement imaginées par une demi-douzaine d'enfants de huit à dix mois lâchés en liberté dans une pièce. L'un rampe tel un bébé phoque sur la banquise ; un autre crapahute à quatre pattes ; un troisième préfère avancer assis sur ses fesses.



Le commentaire est discret, laissant au téléspectateur le loisir de faire lui-même ses observations. Il intervient pour apporter une précision scientifique. On apprend que s'il porte tout à sa bouche, c'est que cet organe correspond à la première zone qui se développe dans le cortex, et que les terminaisons nerveuses y sont deux fois plus nombreuses qu'au bout des doigts.

Fondée sur les récentes découvertes des chercheurs, cette série documentaire, non dénuée d'humour, pose un regard à la fois tendre et attentif sur cette période, furtive mais précieuse, au cours de laquelle se modèle un individu, s'élabore une personnalité. Curiosité du paysage audiovisuel français : la série *Baby It's You* a déjà été diffusée pendant les vacances de Noël sur La Cinquième entre 18 h 30 et 19 heures sous le titre : *Toi, mon bébé*.

Apparemment, cela a échappé aux programmateurs d'Arte, qui expliquent, pour leur défense, que c'est l'équipe allemande de la chaîne qui a acheté le documentaire. Cette faute de coordination entre deux chaînes qui se partagent le même réseau herztien et sont, théoriquement, liées au sein d'un GIE, offre une deuxième chance à une série dont le générique, où évoluent de sympathiques bébés joufflus et fessus, est à lui seul un délice.

Sylvie Kerviel

★ *Baby, It's You*, Arte, mardi 9 janvier à 20 heures.

Chez Michèle

par Luc Rosenzweig

OUF ! Les boutiques dominicales fermées pendant les fêtes sont à nouveau ouvertes. En avant donc la tournée des « cafés du commerce » de la télé où ce n'est pas la période des soldes, bien au contraire, rien que du nouveau qui vient de sortir ! Les plus avisés commenceront dès potron-minet par « Midi moins 7 » sur France 2. Attention, on n'est pas là au bistrot-tiercé-loto classique, mine des « brèves de comptoir » chères à Jean-Michel Ribes. L'émission animée par Bruno Frappat, directeur de la rédaction de *La Croix*, c'est plutôt la pâtisserie où l'on va acheter les babas au rhum après la messe. La pensée pieuse de ce dimanche : *« Une société se juge à la manière dont elle traite ses enfants. »* Tout à fait Bruno !

Dans la même rue, quelques pubs plus loin, on pousse la porte de Chez Mimi, autrement dit « Polémiques », un rade récemment ouvert par Michèle Cotta. Et ce dimanche, il y avait de l'ambiance dans l'estaminet. On se serait cru au Thermomètre, place de la République à Paris, un lendemain d'élections. Ce n'était pas jour de fête pour le professeur Tubiana, ancien membre du conseil d'administration de l'Association de recherche contre le cancer. L'éminent cancérologue était interpellé par Jean-Daniel Flaysakier, qui est au journalisme médical ce que Luciano Pavarotti est au *bel canto* et Carlos (le chanteur) à la rigolade : le top dans une enveloppe massive. On s'étonnait même que Jean-Pierre Elkabbach ne chantât point ses louanges dans l'émission-promotion sur France-Télévision que lui avait concédée Michel Denisot, à la même heure sur Canal Plus.

Plus tard, ce fut le concours de pronostics pour 1996 organisé par Mimi entre les oracles les plus réputés de la place : Elie Cohen, Jean-Paul Fitoussi, Alexandre Adler, Patrick Devedjian. Optimistes ou pessimistes ? On n'échappa pas aux maximes obligées du genre : *« Le pessimisme de la raison nourrit l'optimisme de la volonté »*, et il fallut un Antoine Riboud, président de Danone, pour donner du cœur à l'ouvrage à ces Français qu'on dit moroses. *« Les Français sont beaucoup meilleurs* (sic) *qu'ils ne le pensent eux-mêmes »*, lança-t-il du haut de sa sagesse septuagénaire.

L'atmosphère était plutôt languide dans la taverne concurrente, le « 7 sur 7 » d'Anne Sinclair, où François Léotard, de passage, habillait le gouvernement pour un hiver qui s'annonce rude. L'arrivée de Line Renaud, chiraquienne de choc, qui souhaita à son idole de *« conserver sa santé formidable »* dans l'année qui s'ouvre, anéantissait le travail de sape de Léotard… et elle fit monter le rose au joue d'Anne Sinclair en lui lançant tout à trac : *« Madame, comme vous avez de beaux yeux ! »* Line nous informa qu'elle allait bientôt jouer, à Lyon, *La Visite de la vieille dame*, de Friedrich Dürrenmatt. On en redemande !

MARDI 9 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.10 Série : Dingue de toi.
16.30 Jeu : Une famille en or.
17.05 Club Dorothée. Drôle de vie ; Le Hit 93 ; Clip ; Jeux.
17.40 Série : La Philo selon Philippe.
18.05 Série : Les Années fac.
18.35 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques. Le Trésor sous la mer.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Le Père de la mariée. □ Film américain de Charles Shyer (1991). Avec Diane Keaton.
22.40 Magazine : Ex, le magazine infos. Présenté par Guillaume Durand.
23.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. A. Jeancourt Galignani (AGF).
1.05 Journal, Météo.
1.20 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 1.45 TF 1 nuit (et 2.20, 2.45, 3.50) ; 1.55, Série : Côté cœur ; 2.30, Nul ne revient sur ses pas ; 2.55, La Pirogue ; 4.00, Mésaventures ; 4.20, Passions ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 3.55).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Cordy la chance.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.30 Série : La Fête à la maison.
18.05 Jeu : Les Bons Génies (et 2.40).
18.40 Jeu : Qui est qui ?
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours de mauvais poil.
19.20 Studio Gabriel (et 1.00).
19.55 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.55 Cinéma : Force majeure. ■■ Film français de Pierre Jolivet (1988). Avec François Cluzet.
22.25 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Nos mères sont-elles trop possessives ?
23.55 Journal, Météo.
0.15 Programmes de nuit. Rallye Grenade-Dakar ; 1.30, Taratata (rediff.) ; 3.15, 24 heures d'infos ; 3.30, Jeu : Pyramide ; 4.25, Ieoh Ming Pei ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.40 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.
14.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
15.30 Série : Magnum.
16.15 Divertissement : Bravo la famille.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Sur la piste du Dakar. En direct.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Mésaventures du paradis*, d'Erik Orsenna et Bernard Matussière.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar. En direct. 10e étape : El-Mreïti-Tichit (632 km).
20.50 Keno.

20.55 Festival mondial du cirque de demain. Présenté par Julien Lepers.
22.30 Météo, Journal.
22.55 Magazine : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Magazine : Sagacités (rediff.).
0.55 Magazine : Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
1.55 Musique Graffiti (25 min).

M 6

12.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Nom de code Requin. De Robert Iscove, avec Stacy Keach. *Juillet 1945 : le croiseur américain Indianapolis est torpillé par un sous-marin japonais. Les rescapés – près de neuf cents hommes – se retrouvent dans des eaux infestées de dangereux requins.*
15.00 Série : Deux flics à Miami.
15.55 Boulevard des clips (et 1.55, 4.45).
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 ▶ Série : Code Quantum. Le Kamikaze hilarant.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior.

20.50 Téléfilm : Chips, chien de combat. D'Ed Kaplan. *Chips, un berger allemand, est admis dans le nouveau corps canin de l'armée américaine. Après ses « classes », il est envoyé, avec son maître, sur le front de la seconde guerre mondiale.*
22.30 Téléfilm : Maudits par le sang. De Matthew Patrick.
0.10 Zone interdite (rediff.).
3.25 Rediffusions. Saga de la chanson française (Gilbert Bécaud) ; 4.15, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Poetic Justice. □ Film américain de John Singleton (1993). Avec Janet Jackson, Tupac Shakur, Regina King.
15.35 Cinéma : La Reine Margot. ■■ Film français de Patrice Chéreau (1993).
17.50 Surprises (et 2.30).
18.00 Le Dessin animé. Mot.
En clair jusqu'à 20.15
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).

20.15 Sport : Football. En direct. Martigues-Monaco. 23e journée du championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi. *Pour ce match de reprise après la trêve des confiseurs, les Martigaux, en position de relégables – ils occupent la dix-neuvième place du classement –, reçoivent une équipe monégasque en net regain de confiance, qui retrouve peu à peu un standing plus en rapport avec les ambitions affichées en début de saison.*
22.30 Flash d'informations.
22.35 Little Buddha. ■■ Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci (1993).
0.50 Le Journal du hard.
1.00 Citizen Shane. Film français, classé X, de Marc Dorcel (1994).

LA CINQUIÈME

12.00 Au plaisir de Dieu [2/10].
13.00 Détours de France.
13.30 Attention santé. La Crise de foie.
13.35 Le Château Howard.
14.00 Terra : Odyssée arctique.
15.00 Arrêt sur images.
16.00 Des forêts pour l'éternité.
16.30 Série : Rintintin.
17.00 Celluloïd.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Alphabets de l'image.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Clive et les rhinocéros.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Lucky Luke (et 2.25). [17/26] Le Daily Star.
19.35 Magazine : Reportage. Tous avec Allah : la Somalie joue la carte de l'islam, de Hans-Josef Dreckmann.
20.00 Baby It's You. [2/6] Marcher. *Les mécanismes de l'apprentissage chez les nourrissons.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 La Vie en face : Infirmières. De Jenny Kéguiner. *Une nouvelle case documentaire. Premier sujet : la vie quotidienne des infirmières dans un service d'urgence de l'hôpital Laennec.*
21.35 Soirée théâtre. Peter Brook.
21.36 Un entretien avec Peter Brook. Par Fabienne Pascaud.
21.55 Théâtre : Marat/Sade. Pièce de Peter Weiss, mise en scène de Peter Brook, avec Glenda Jackson, Patrick Magee. *Au début du XIXe siècle, un médecin de l'asile de Charenton introduit le théâtre dans l'institution et fait jouer les malades. Parmi eux se trouve le marquis de Sade.*
23.50 Documentaire : Sarah. D'Edgardo Cozarinsky. *Sarah Bernhardt racontée par Delphine Seyrig.*
0.20 Cinéma : Le Cadavre vivant. ■■ Film germano-soviétique de Fedor Ozep (1928/29, N., muet, 122 min, rediff. du 3 janvier).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Bas les masques. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (25 min).
PLANÈTE 19.10 Les Oubliés de Calcutta. De Thierry Brunello, Christophe Gérimont et Benoît Lange. 20.00 Tant que le monde sera. [6/6] De ce monde disparaît Sinan, un des maîtres de l'architecture. De Selim Asim. 20.35 Vol au-dessus des mers. [4/11] Crusader, le dernier des vrais chasseurs. De J.D. Jones. 21.25 Une femme résistante. [2/2] Pour l'honneur. De Jean-Michel Barjol. 22.20 Sur le dos de la grande baleine. De Diane Beaudry. 23.20 Aux bonheurs des dames. De Dominique Clément et Anne Marzoll. 0.05 Les Enfants de la place. De Joël Dessart et Léon Michaux. 1.00 Les Trois clés pays d'Auge. D'Emmanuel Laurent (40 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Deux hommes dans Manhattan. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1959, N.). 23.50 Concert : Noir Désir. Enregistré en 1993 (125 min).
CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Cinéma-C'est la vie ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : La Rédac ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Taratac ; 20.30, Cajou Famille.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Que le vrai Herman lève le doigt. 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique californienne. 22.25 Série : Angela, quinze ans. Opération à cœur ouvert. 23.15 Flashing on the Sixties. De Lisa Law. 0.15 Série : Bottom. Dough. 0.45 Top bab (45 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). L'Homme au sommet. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. L'Olonnais. 20.20 Série : Helmes et Yoyo. Le Témoin. 20.45 Série : University Hospital (et 23.50). La Quarantaine. 21.30 Le Club. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Cover Story. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Evasion (30 min).
MCM 19.30 Clips non-stop (et 20.00, 0.00, 1.00). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Guide to Alternative Music. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Handball. Résumé. Groupe 2 : Croatie-Egypte. 20.00 Handball. En direct. Coupe du monde 96. Groupe 2 : Allemagne-Russie. 21.15 Handball. Résumé. Groupe 1 : France-Suisse. 21.30 Rallye. Résumé (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 10e étape : El Mreïti-Tichit (632 km). 22.00 Snooker. 1er match : Ken Doherty-Peter Ebdon (120 min).
CINÉ CINÉFIL 18.20 Le Lys de Brooklyn. ■■ Film américain d'Elia Kazan (1945, N., v.o.). Avec Dorothy McGuire. 20.30 Eve et le serpent. ■ Film français de Charles-Felix Tavano (1949, N.). 21.55 Les monstres attaquent la ville. ■ Film américain de Gordon Douglas (1954, N., v.o.). 23.30 Filles de la nuit. □ Film franco-allemand de Maurice Cloche (1957, N.). 1.00 Le Président Haudecœur. ■ Film français de Jean Dréville (1939, N., 100 min). Avec Harry Baur.
CINÉ CINÉMAS 18.35 Barbe-Bleue. ■ Film franco-allemand d'Edward Dmytryk (1972, v.o.). 20.30 Les Enfants volés. ■■ Film italo-franco-suisse de Gianni Amelio (1991). 22.20 Toys. □ Film américain de Barry Levinson (1992, v.o.). Avec Robin Williams. 0.20 Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rob Lowe. 0.50 Téléfilm : Les Amants du Pacifique. De Ray Alchin [1/2] (80 min).

RADIO

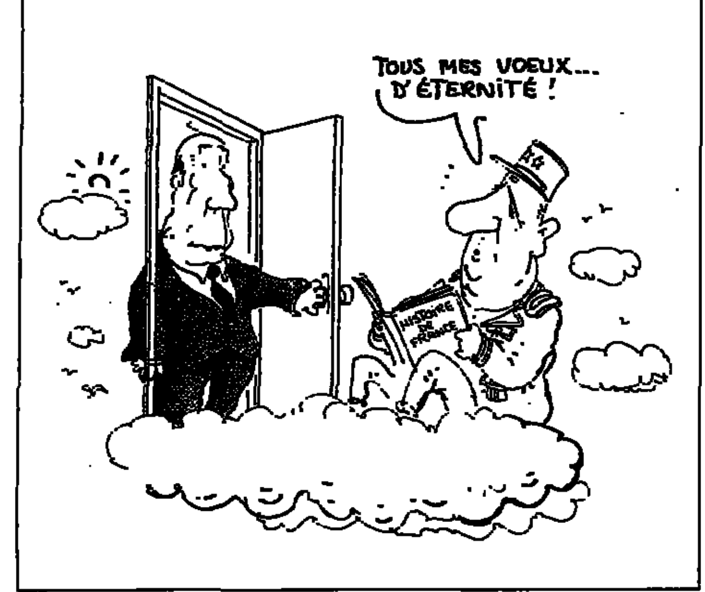
FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le piano slave selon Pierre-Laurent Aimard (2). 20.30 Archipel médecine. 21.28 Poésie sur parole. Dylan Thomas (2). 21.32 Grand angle (rediff.). A chacun son Everest : récit de l'ascension d'un sommet par des adolescents malades. 22.40 Nuits magnétiques. Paroles brutes pour nuits bleues. 1. Vitry, une banlieue si tranquille. 0.05 Du jour au lendemain. Frank Venaille (La Descente de l'Escaut). 0.50 Musique : Coda. Cent ans de cinéma égyptien. La comédie musicale. 2. Les stars du Music Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 21 novembre 1995 au Châtelet, le 22 à Francfort et le 23 à Vienne, par le Chœur de la Radio de Berlin, l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, Südwestfunk, dir. Michael Gielen : Œuvres de Schoenberg : Die glückliche Hand op. 18 ; Die Jacobsleiter. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Suite pour alto solo nº 1 op. 131d, de Reger. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Finzi, Sacre. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Arenski, Borodine. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Chopin, R. Schumann, Brahms, Schubert (Autriche) ; Gervasio (Allemagne) ; Jobim (Etats-Unis) ; Brouwer (Italie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Rossini, Lully, Campra, Anonyme, Couperin, traditionnelles de Chine, Takemitsu, Ives, Prokofiev, Scriabine, Moussorgski, Brahms, Mozart.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Ignaz Pleyel, compositeur, éditeur et facteur. L'Incontro improwiso, ouverture, de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati ; Concerto pour clarinette, de Pleyel, par l'Orchestre de chambre Franz Liszt, dir. Jean-Pierre Rampal, Paul Meyer, clarinette ; Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quatuor Weller ; Symphonie nº 2, de Beethoven, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink ; Trio nº 1 B 437, de Pleyel, par le Trio Göbel ; Le Turc en Italie, fin du 1er acte, de Rossini, par les Solistes, le Chœur Ambrosian et le National Philharmonic Orchestra, dir. Riccardo Chailly. 22.40 Les Soirées… (Suite). Sinfonie concertante pour violon, alto et orchestre op. 29, de Pleyel, par The English Chamber Orchestra, dir. Daniel Barenboïm, Isaac Stern, violon, Pinchas Zukerman, alto ; Scherzo nº 1 / Ballade nº 2, de Chopin, Cyril Huvé, pianoforte ; Danses sacrées et profanes, de Debussy, par The English Chamber Orchestra, dir. Edmon Colomer, Vanessa McKeand, harpe ; Concerto pour clavecin, de De Falla, par les Membres de l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Pierre Boulez, Igor Kipnis, clavecin ; La Valse, poème chorégraphique pour orchestre, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Monteux. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 9 JANVIER 1996

L'hommage de Plantu



Dessin publié le 11 mai 1981



Le gang des policiers lyonnais répond de 59 hold-up devant la cour d'assises

La bande comprenait cinq fonctionnaires du commissariat du 3e arrondissement

LYON
de notre bureau régional

Près de cinq ans d'instruction, sept semaines d'audience programmées : le procès qui s'est ouvert, lundi 8 janvier, fera d'autant plus date que cinq représentants des forces de l'ordre figurent parmi les quatorze accusés : cinq policiers du commissariat du troisième arrondissement de Lyon soupçonnés d'avoir activement participé aux hold-up d'une bande organisée qui, de 1985 à 1990, a commis cinquante-neuf vols à main armée dans des bars-PMU ou des moyennes surfaces de l'agglomération lyonnaise, de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, du Territoire de Belfort et du Doubs.



PROCÈS

Les méthodes de la bande étaient toujours les mêmes. A bord d'une voiture volée, les gangsters intervenaient à l'ouverture ou juste avant la fermeture des établissements, le visage dissimulé sous des cagoules, puis sous des masques de carnaval ou des postiches. La plupart des attaques ont été accompagnées de violences : prises d'otages, séquestrations, coups de feu d'intimidation, blessures par balles ou coups de crosse. Deux des agressions se sont terminées par la mort de trois hommes.

A l'origine de cette équipe, un redoutable trio : Alain Chemedikian, âgé de quarante-sept ans, déjà condamné à six reprises de 1971 à 1977 pour vols, escroqueries et proxénétisme, Michel Lemercier, quarante-quatre ans, gardien de la paix, et Don-Jean Giovannetti, quarante-huit ans, enquêteur de police. En 1985, Alain Chemedikian, ancien plâtrier-peintre, rencontre Don-Jean Giovannetti pour des travaux dans une résidence secondaire de Vals (Ardèche). Quelques mois plus tard, le policier, qui a sympathisé avec Chemedikian, lui présente Michel Lemercier. Ils organisent leur premier coup : un bar-PMU de Lyon. Sa position au commissariat du troisième arrondissement permet à Don-Jean Giovannetti de savoir que ces établissements possèdent tous des coffres-forts pour les recettes des paris. Le 23 juin 1985, ils attaquent un bar du huitième arrondissement. Ils renouvelleront ces hold-up pendant plusieurs mois jusqu'à ce que Don-Jean Giovannetti, qui connaît les inspecteurs chargés des enquêtes, apprenne que la police surveille des établissements que la bande projetait de braquer.

Les trois malfaiteurs s'en prennent alors aux magasins de moyenne surface et étoffent leur bande. Jean-Jacques Zartarian, un employé de mairie âgé de trente-quatre ans, rejoint l'équipe. Alain Chemedikian lui a prêté 30 000 francs qu'il se fait rembourser en lui proposant de participer à des hold-up. Zartarian prend part à huit agressions à main armée, jusqu'au 18 octobre 1987. Ce jour-là, les gangsters blessent grièvement un employé d'une station-service Esso de Décines (Rhône), et Zartarian décide d'arrêter.

En 1986, Guy Nicolaï, trente-sept ans, enquêteur de police, approché à plusieurs reprises par Don-Jean Giovannetti, avait participé à un hold-up contre un magasin Leclerc à Beynost (Ain). Très vite, Nicolaï avait abandonné ses compères, remplacé par un autre policier, Richard Durastante, quarante-trois ans, inspecteur, endetté, qui participe à deux hold-up. A son tour effrayé, il quitte l'« amicale de voyous » après une fusillade avec une patrouille de police à Décines, le 1er décembre 1987. La bande accueille aussi Dominique Delagree, quarante-sept ans, beau-frère d'Alain Chemedikian.

> En cinq ans, les « ripoux » auront amassé un butin de plus de 4,5 millions de francs

Après le meurtre, le 31 décembre 1987, du témoin d'un hold-up contre un bar-PMU de Genas (Rhône), la bande interrompt pendant plus d'un an ses activités. Mais la reprise sera terrible. Michel Lemercier, Alain Chemedikian et Dominique Delagree, à qui l'on impute le crime de Genas, sont soupçonnés d'avoir, le 28 janvier 1989, participé à l'assassinat de deux convoyeurs de fonds au cours d'une attaque à main armée contre un autre centre Leclerc à Firminy (Loire). Six mois plus tard, durant l'été, l'équipe commet neuf hold-up. A l'automne, une nouvelle recrue, Hugues Giubbi, trente-sept ans, ancien vendeur de pizza, vient grossir leurs rangs. Cette belle entente ne dure pas. A la fin de 1989, le groupe éclate. Michel Lemercier et Hugues Giubbi décident de faire bande à part. Les deux hommes, qui gardent le contact avec Don-Jean Giovannetti, accueilleront par la suite Nourredine Khamla, trente-cinq ans, Khaled Sekkai, trente et un ans, Frédéric Gonin, trente ans, et Laurent Féminier, trente et un ans, lui aussi inspecteur de police au commissariat du troisième arrondissement.

L'une des dernières actions attribuées à ces « dissidents » a lieu le 19 septembre 1990 : un hold-up contre l'agence de la Société générale de Bron (Rhône) dans lequel sont impliqués Féminier, Lemercier, Khamla, Gonin, Giubbi, mais aussi un « petit nouveau », Alain Erard, employé dans une agence de la Société générale du troisième arrondissement. Ce complice de la dernière heure aurait fourni des renseignements sur les systèmes d'alarme.

Le 24 septembre 1990, les ennuis commencent. Dominique Delagree est interpellé alors qu'il pose de fausses plaques d'immatriculation sur un véhicule volé. Les enquêteurs remontent la filière et arrêtent, d'octobre à novembre 1990, tous les membres du gang. Plusieurs seront pris l'arme à la main au cours de quatre nouveaux hold-up. Les perquisitions permettront aux enquêteurs de retrouver vingt-sept armes de poing, neuf armes d'épaule et un stock impressionnant de munitions. En cinq ans, les « ripoux » auront amassé un butin de plus de 4,5 millions de francs.

Acacio Pereira

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 8 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20669	+0,25	+4,03
Honk Kong index	10529,90	−0,42	+5,31

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/01	Var. en % 04/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1917,72	−0,70	+2,44
Londres FT 100	3707,50	−0,18	+0,49
Zurich	1578,69	—	+3,19
Milan MIB 30	996	−1,77	+6,98
Francfort Dax 30	2328,34	+0,17	+3,30
Bruxelles	1593,94	−0,17	+2,19
Suisse SBS	1492,28	—	+2,38
Madrid Ibex 35	329,03	—	+2,79
Amsterdam CBS	330,80	—	+2,89

Tirage du *Monde* daté dimanche 7-lundi 8 janvier 1996 : 531 631 exemplaires 3

Les tracas immobiliers de Julien Green

EXPULSERA-T-ON du logement qu'il occupe depuis plus de vingt ans un vieux monsieur âgé de quatre-vingt quinze ans ? L'émotion que cette question peut susciter prend un tour particulier lorsque l'on apprend que cet appartement de 200 mètres carrés situé rue Vaneau, dans le septième arrondissement de Paris, et que le locataire menacé se nomme Julien Green. Mais la notoriété de l'occupant ne modifie pas le principe. Il est pour le moins anormal de placer une personne de cet âge dans une telle situation d'instabilité, même si elle n'est que psychologique.

C'est en 1973 que l'auteur d'*Adrienne Mesurat* et de *Moïra*, membre de l'Académie française, s'est installé dans cet appartement, précédemment occupé par un ancien président du conseil de la Quatrième République, René Mayer. *« L'immeuble, qui date du début de l'Empire, n'a rien de luxueux,* précise le romancier Eric Jourdan, fils adoptif de Julien Green qui habite avec lui. *Il est simplement tranquille et confortable. »* L'arrière donne sur les jardins de Matignon. Le loyer, à l'époque d'environ 5 000 francs, atteint aujourd'hui la somme de 22 000 francs, sans les charges. D'importants travaux furent réalisés par les nouveaux locataires contre l'avis des propriétaires, *« des descendants d'une famille de fabricants de bas de soie qui compta Chateaubriand parmi ses représentants en Amérique »*, précise Eric Jourdan amusé.

Le prix demandé – 40 000 francs du mètre carré – pour la vente de cet appartement excède notablement ce qui est habituellement pratiqué dans ce quartier de Paris. Eric Jourdan soupçonne le propriétaire d'avoir proposé ce prix exorbitant afin d'obtenir le départ des locataires et de pouvoir relouer le logement avec un loyer plus élevé. En mai 1995, le tribunal d'instance du septième arrondissement validait le congé donné à l'écrivain et ordonnait son expulsion. Son conseil, Me Olivier Sers, devait plaider, lundi 8 janvier, la cause de Julien Green devant la sixième chambre de la cour d'appel de Paris. Selon l'avocat, la jurisprudence est favorable à son client.

Eric Jourdan, quant à lui, est moins optimiste et craint que la loi, *« qui est du côté des propriétaires et qui défend un capitalisme retardataire »*, ne soit appliquée avec rigueur, la célébrité de l'écrivain jouant en sa défaveur. En tout état de cause, on comprendrait mal que cette affaire déplaisante ne trouve pas une conclusion qui puissepréserver la tranquillité de Julien Green.

Patrick Kéchichian

La Maison Blanche retrouve des documents embarrassants pour... Mme Clinton

WASHINGTON
de notre correspondante

L'actualité américaine devrait tout particulièrement s'intéresser, cette semaine, à Hillary Clinton et à son dernier effort de respectabilité aux yeux du public. La sortie en librairie du premier livre de la « première dame » des Etats-Unis, *It Takes a Village and Other Lessons Children Teach Us* (*Il faut un village et autres choses que les enfants nous apprennent*), est accompagnée d'une série de rendez-vous médiatiques soigneusement orchestrés par son éditeur, Simon and Schuster.

A l'aube de cette nouvelle année électorale, l'épouse du président, à laquelle ses adversaires reprochent d'être trop intelligente et manipulatrice, devait longuement évoquer sur toutes les ondes l'une de ses grandes passions : l'éducation des enfants.

L'AFFAIRE WHITEWATER

Mais pourquoi a-t-il fallu que la Maison Blanche, à la veille de cette importante opération de relations publiques, retrouve miraculeusement deux documents anciens qui relancent la polémique sur le rôle d'Hillary Clinton dans des affaires que les républicains jugent troubles ? Personne n'a encore avancé d'explication satisfaisante, mais une chose est certaine : les projecteurs s'éloignent dangereusement du débat sur l'éducation des enfants pour se rapprocher de l'affaire Whitewater. Le premier groupe de documents se rapporte au rôle de Mme Clinton, alors qu'elle était avocat à Little Rock (Arkansas), dans l'affaire de la faillite d'une caisse d'épargne liée à un projet immobilier, Whitewater, dans lequel les époux Clinton avaient investi.

Depuis trois ans, les républicains s'acharnent à creuser cette affaire sans y avoir trouvé, jusqu'ici, d'éléments véritablement compromettants pour M. ou Mme Clinton. Cette fois-ci, ils espèrent avoir un filon : ces documents, qu'ils réclamaient depuis deux ans, révèlent, selon eux, une contradiction entre les déclarations de la « première dame » des Etats-Unis, qui a toujours affirmé avoir joué un rôle mineur dans cette affaire, et le nombre de conversations téléphoniques (quatorze) qu'elle a eues à l'époque avec la caisse d'épargne.

L'autre document est un memorandum interne rédigé par un ancien collaborateur de la Maison Blanche, David Watkins, qui accuse Mme Clinton d'avoir exigé, en 1993, le départ des responsables du bureau des voyages officiels. Ces responsables furent effectivement licenciés et remplacés par des agents de voyage de l'Arkansas, dont Bill Clinton avait été gouverneur. Hillary Clinton se souvient de *« s'être inquiétée d'irrégularités financières »* au sein de ce bureau, mais dément avoir réclamé des limogeages, qui ne relèvent pas de sa compétence.

ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

Tempête dans un verre d'eau, rétorque-t-on dans l'entourage des Clinton. L'une des responsables de la campagne électorale du président, Ann Lewis, prévoit que les attaques prendront un tour *« mesquin et personnel »* à mesure que l'on se rapprochera de l'échéance de novembre 1996.

Malgré tous ses déboires, affirme-t-elle, Hillary Clinton reste remarquablement populaire en dehors de Washington. Partout, les militants démocrates la réclament – *« Elle est celle qui remplace le mieux le président »* – et elle jouera un rôle aussi important dans cette campagne que dans la précédente.

Après le fiasco politique du projet de réforme du sytème de santé publique, dont elle avait été chargée au début de ce mandat, Mme Clinton a opéré une retraite stratégique en se confinant dans un rôle plus traditionnel, à l'exception de quelques rares voyages à l'étranger, comme son intervention à la conférence des femmes à Pékin.

Si l'on en croit Ann Lewis, Hillary Clinton n'a pourtant pas abdiqué. Elle a simplement *« trouvé d'autres moyens de réaliser ses objectifs »*. La véhémence des républicains à son égard prouve en tout cas qu'ils ne la jugent toujours pas inoffensive. Certains analystes insinuent d'ailleurs que s'ils ne la citent pas à comparaître devant la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire Whitewater, c'est parce qu'ils craignent qu'elle ne se défende trop bien.

Sylvie Kauffmann

